This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

43.242.17

Harvard College Library

FROM

The Estate of

James M. Ballard

Ls 43. 242.17

SUÉTONE

ROME GALANTE

SOUS LES DOUZE CÉSARS

Nouvelle Édition précédée d'une Notice

PARIS
DENTU & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS
ET 3, PLACE VALOIS

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

CHEFS-D'ŒUVRE FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

IX

ROME GALANTE

SOUS

LES DOUZE CÉSARS

SUÉTONE

ROME GALANTE

SOUS LES DOUZE CÉSARS

Nouvelle édition, précédée d'une notice

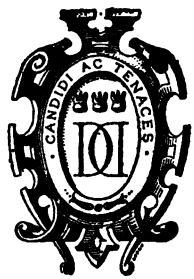

PARIS

DENTU & Cie, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS
ET 3, PLACE VALOIS

1887

No 43,242.17

Harvard College Library
From the Estate of
James M. Ballard,
Mar. 9, 1897.

14 1916

NOTICE SUR SUÉTONE

On sait très peu de chose sur la vie de Suétone. Il naquit à Rome, dans le premier siècle après J.-C., vers 65. C'était le fils d'un soldat. Il exerçait la profession d'avocat, et donnait aussi des leçons de grammaire et de rhétorique. Il se lia d'une amitié étroite avec Pline le Jeune. Dans une lettre que celui-ci écrivit à Trajan, pour accorder à son ami le jus trium liberorum, c'est-à-dire les privilèges accordés aux citoyens pères de trois enfants, nous trouvons ce passage : « Suétone, le plus intègre, le plus honorable, le plus savant de nos Romains, partage depuis longtemps ma maison ; j'aime en lui ses mœurs, son érudition ; et plus je le vois de près, plus je suis attaché à lui. »

Homme de goût, esprit très cultivé, Suétone devint secrétaire de l'empereur Adrien ; mais il fut brusquement renvoyé du palais, pour s'être conduit avec trop de familiarité à l'égard de l'impératrice Sabine.

Sans cette disgrâce, Suétone n'aurait peut-être jamais écrit la Vie des douze Césars, qui a immortalisé son nom.

Rendu à la vie privée et aux loisirs de la solitude, il s'occupa de composer cet ouvrage qui est un tableau fidèle et très-vivant de la Rome impériale.

Suétone avait pu recueillir de nombreux matériaux sur la vie privée des empereurs, sur la conduite et les mœurs personnelles des princes qui s'étaient succédés sur le trône de César. Ces matériaux, il s'agissait de les mettre en œuvre; sous sa plume, ces « nouvelles à la main, » ces « racontars » de couloirs et d'antichambres, sont devenus les plus intéressants mémoires que nous ayons sur Rome, pendant cette période de crimes et de vertus. Suétone a fait l'histoire intime des Césars; et comme c'est un témoin qui parle, il est difficile de contester son exactitude. Il raconte ce qu'on lui a raconté, il décrit ce qu'il a vu. Il n'est animé d'aucune passion ; le bien et le mal, il les juge avec la même impassibilité. C'est plutôt un anecdoctier qu'un historien. Son style a de rares qualités ; il est cependant moins vif et moins concis que celui de Tacite.

« *Suétone, a dit Laharpe, dans son* Étude sur les historiens latins, *Suétone n'est point un auteur sans mérite. Je n'approuve point tout ce qu'il écrit ; je voudrais y voir moins d'inutilités et de détails minutieux Mais, en général, si ce n'est pas un écrivain éloquent, c'est du moins un historien curieux; il est exact jusqu'au scrupule et rigoureusement méthodique. Il n'omet rien de ce qui concerne l'homme dont il écrit la vie, et se croit obligé de rapporter non seulement tout ce qu'il a fait, mais tout ce qu'on a dit de lui. On rit de cette attention dont il se pique dans les plus petites choses, mais on n'est pas fâché de les trouver.*

« *S'il abonde en détails, il est fort sobre sur les réflexions : il raconte sans s'arrêter, sans paraître prendre intérêt à rien, sans donner aucun témoignage d'approbation ou de blâme, d'attendrissement ou d'indignation ; sa fonction unique est celle du narrateur. Il résulte de cette indifférence un préjugé très bien fondé en faveur de son impartialité : il n'aime ni ne hait les hommes dont il parle ; c'est aux lecteurs à les juger. Il cite très souvent des ouï-dire, mais il ne les garantit point ; il suffit de lire dix pages de Suétone pour voir qu'il n'est d'aucun parti et qu'il écrit sans passion...* »

On pourrait intituler son livre : Chronique scandaleuse de la cour des douze Césars ; *car c'est en effet la vie galante, les orgies des empereurs qu'il s'est surtout plu à nous décrire.*

La Vie des douze Césars, *ou* Rome galante sous les empereurs, *a été traduite plus de dix fois en français. Nous avons suivi, en la revoyant, la version de Laharpe publiée pour la première fois en 1770. C'est la plus fidèle et la plus élégante que nous ayons dans notre langue.*

ROME GALANTE

SOUS LES CÉSARS

I

JULES CÉSAR

I. Jules César n'avait que seize ans lorsqu'il perdit son père. L'année suivante, il fut désigné prêtre de Jupiter. Cossutia, née de parents chevaliers, mais fort riches, lui avait été fiancée comme il sortait de l'enfance; il la répudia pour épouser Cornélie, fille de Cinna, qui avait été quatre fois consul. Il en eut une fille nommée Julie. Il résista ouvertement à Sylla, alors dictateur, qui voulait le forcer à se séparer de sa femme par un divorce, et qui, ne pouvant y réussir, le priva du sacerdoce, des biens de son épouse et de quelques héritages de famille, et le regarda dès lors comme absolument voué au parti du peuple. César fut obligé de ne plus paraître en public,

et, quoique malade, de changer toutes les nuits de retraite; il n'échappa même qu'à force d'argent aux mains de ceux qui le poursuivaient. Il fallut que les vestales, Aurélius Cotta et Mamercus Æmilius, ses parents et ses alliés, se réunissent pour obtenir son pardon. Il passe pour certain que Sylla le refusa longtemps aux prières de ses meilleurs amis et des hommes les plus distingués de l'État, et que, vaincu par l'opiniâtreté de leurs demandes, il s'écria, soit prophétie, soit pénétration: « Vous le voulez, j'y consens; mais sachez que ce jeune homme, dont vous me demandez la vie avec tant d'instance, sera l'ennemi le plus fatal du parti que vous avez défendu avec moi; il y a dans César plus d'un Marius. »

II. César fit ses premières armes en Asie, sous les ordres du préteur Thermus, et fut logé dans la même tente. Envoyé par lui en Bithynie pour en faire venir des vaisseaux, il demeura quelque temps chez le roi Nicodème, non sans être accusé avec ce prince d'un commerce de prostitution; et ce qui servit à confirmer ce bruit, c'est qu'il retourna quelques jours après en Bithynie pour la seconde fois, sous prétexte de faire payer de l'argent dû à un affranchi, son client. Il acquit depuis une réputation plus avantageuse, et fut honoré d'ue couronne civique à la prise de Mithylène.

III. Il servit quelque temps en Cilicie sous Servilius Isauricus; mais, au bruit de la mort de Sylla, il se hâta de retourner à Rome, sous les espérances que lui donnaient les nouveaux troubles excités par Lépide. Cependant il se refusa à ses avances, et, quelques avantages qu'on lui promît, il ne voulut point se lier avec un homme dont il démêla le faible génie, ni se compromettre dans une entreprise qu'il ne jugea pas heureuse.

IV. Ces troubles calmés, il accusa de concussion Dolabella, homme consulaire et illustré par un triomphe. L'accusé fut absous, et César résolut de se retirer à Rhodes, tant pour se dérober aux ennemis qu'il s'était faits que pour y donner des moments tranquilles à l'étude de l'éloquence et aux leçons de Molon, célèbre rhéteur. Dans ce trajet, entrepris pendant l'hiver, il fut pris par des pirates, près d'une île nommée Pharmacuse, et se vit avec indignation retenu par eux plus d'un mois, n'ayant près de lui qu'un médecin et deux valets de chambre, car il avait dépêché sur-le-champ toute sa suite pour faire venir l'argent de sa rançon. Il paya cinquante talents, et, à peine libre, il alla chercher des vaisseaux dans un port voisin, poursuivit les pirates, ne se donna point de relâche qu'il ne les eût pris, et les fit pendre : il les en avait menacés plusieurs fois comme en plaisantant. Mithridate ravageait alors les pays voisins de l'empire. César, pour ne pas paraître insensible aux dangers des alliés de Rome, passa de Rhodes en Asie, leva des troupes, et ayant chassé un lieutenant de Mithridate, retint dans le devoir des peuples chancelants et incertains.

V. Revenu à Rome, la première dignité qu'il obtint par les suffrages du peuple fut celle de tribun des soldats ; il s'en servit pour aider de tout son pouvoir ceux qui voulaient rétablir la puissance tribunitienne dans tous ses droits, dont Sylla avait beaucoup retranché. Il fit valoir la loi Plotia, pour rappeler dans Rome Lucius Cinna, son beau-frère, et les autres partisans de Lépide, qui, après sa mort, s'étaient retirés auprès de Sertorius ; il prononça même une harangue sur ce sujet.

VI. Étant questeur, il se chargea de l'oraison funèbre de sa tante Julie et de Cornélie, sa femme,

qu'il venait de perdre. Dans l'éloge de sa tante, il exalta beaucoup leur origine commune, qu'il faisait descendre, d'un côté, de l'un des premiers rois de Rome, Ancus Marcius, et de l'autre de la déesse Vénus. « Donc, disait-il, on trouve dans ma famille la sainteté des rois, qui sont les maîtres des hommes, et la majesté des dieux, qui sont les maîtres des rois. »

Après la mort de Cornélie, il épousa Pompéia, fille de Q. Pompée et nièce de Sylla, dont il se sépara encore dans la suite, sur le soupçon d'un commerce adultère avec Clodius, qu'on accusait si publiquement de s'être introduit chez elle en habit de femme, à la faveur d'une fête, que le sénat ordonna une information de sacrilége.

VII. Étant questeur, César eut le département de l'Espagne ultérieure, et, chargé par le préteur d'aller tenir les assemblées des négociants romains établis dans cette province, il alla jusqu'à Cadix. C'est là qu'ayant aperçu dans un temple d'Hercule la statue d'Alexandre, il pleura, dit-on, et se reprocha avec quelque honte de n'avoir rien fait encore de mémorable dans un âge où le héros de la Macédoine avait déjà soumis une partie de l'univers.

Il demanda aussitôt son congé, pour venir à Rome épier l'occasion de s'agrandir et les moments de la fortune. Les devins élevèrent encore ses espérances en interprétant un songe dont il était frappé. Il avait rêvé qu'il violait sa mère : ils lui promirent l'empire du monde, disant que cette mère qu'il avait vue soumise à lui n'était autre que la terre, notre mère commune.

VIII. Il partit donc d'Espagne avant le temps marqué, et trouva les colonies latines occupées à briguer la bourgeoisie romaine. Il les aurait soule-

vées, si, pour arrêter ses entreprises, les consuls n'avaient retenu quelque temps auprès de Rome les légions destinées pour la Cilicie.

IX. Cependant il méditait déjà de plus grands desseins, s'il est vrai, comme on l'en soupçonne, que, peu de jours avant que d'être édile, il se soit uni avec M. Crassus, personnage consulaire, avec Publius Sylla et L. Autronius, tous deux convaincus de brigue, et privés du consulat qui leur avait été accordé, et que tous ensemble aient conspiré d'attaquer le sénat à main armée, au commencement de l'année, d'en égorger une partie, de donner la dictature à Crassus, qui aurait eu César pour commandant de la cavalerie, et, après s'être ainsi rendus maîtres du gouvernement, de rétablir P. Sylla et L. Autronius dans le consulat qu'on leur avait ôté. Tanusius Geminus, dans son histoire; M. Bibulus, dans ses édits, et C. Curion, le père, dans ses harangues, parlent de cette conjuration. Cicéron, dans une lettre à Axius, paraît aussi en faire mention lorsqu'il dit que le consulat de César avait établi la tyrannie préparée pendant son édilité. Tanusius ajoute que Crassus, soit crainte, soit repentir, n'avait pas paru le jour marqué pour l'exécution, et qu'en conséquence César ne donna point le signal convenu, qui était, à ce que rapporte Curion, de laisser tomber sa robe de ses épaules. Le même Curion, appuyé du témoignage d'Actorius Naso, lui impute encore une autre conspiration avec le jeune Pison, et prétend que c'est pour la prévenir qu'on donna à ce jeune homme, par commission extraordinaire, le département d'Espagne; que néanmoins Pison convint de soulever les peuples au delà du Pô et ceux des bords du Lambre, tandis que César remuerait dans Rome, et que la mort de Pison fit avorter tous ces complots.

X. Durant son édilité, non seulement il eut soin de faire décorer les places publiques et les temples, mais aussi il fit dresser, autour du Capitole, des portiques destinés à étaler aux yeux du peuple des présents de toute espèce; il donna des jeux et des combats de bêtes, d'abord conjointement avec son collègue, et ensuite en son propre nom, ce qui fit que la faveur lui demeura tout entière pour des dépenses qu'il n'avait que partagées. Aussi Bibulus disait-il que, comme le temple de Castor et de Pollux s'était appelé le temple de Castor, la magnificence de César et de Bibulus s'appelait la magnificence de César.

César joignit à ces prodigalités un spectacle de gladiateurs, mais moins nombreux qu'il ne l'aurait voulu. Il en avait fait venir à Rome une si grande multitude, que ses ennemis en prirent de l'ombrage, et firent restreindre par une loi expresse le nombre des gladiateurs qui pouvaient entrer dans la ville.

XI. Appuyé de la faveur du peuple, il essaya d'employer le crédit des tribuns pour se faire donner par un plébiscite le gouvernement d'Égypte. Cette demande d'un commandement extraordinaire était fondée sur ce que les habitants d'Alexandrie avaient chassé leur roi ami et allié du peuple romain, violence désapprouvée à Rome par le plus grand nombre. La faction des grands fit échouer les prétentions de César qui, de son côté, pour affaiblir leur autorité, releva les trophées élevés à Marius des dépouilles de Jugurtha, des Teutons et des Cimbres, trophées qu'avait renversés Sylla. Il les mortifia encore lorsqu'étant juge des informations contre les sicaires ou meurtriers, il rangea dans cette classe, sans aucun égard pour les lois de ce même Sylla, ceux qui avaient reçu de l'argent du trésor public

pour avoir rapporté au dictateur les têtes des citoyens proscrits.

XII. Ce fut aussi lui qui fit accuser de crime capital C. Rabirius qui, quelques années auparavant, avait contribué plus que personne à réprimer les fureurs séditieuses du tribun Saturninus. Nommé par le sort pour être un des juges de l'accusé, il le condamna avec tant de passion, que Rabirius, en ayant appelé au peuple, n'eut point de meilleure défense auprès de lui que la violence de son juge.

XIII. Déchu de l'espérance du gouvernement qu'il avait demandé, il brigua la place de grand pontife et répandit l'argent avec tant de profusion, qu'effrayé lui-même de ses dépenses et de ses dettes, il dit à sa mère, en l'embrassant le jour de l'élection, qu'elle ne le reverrait que grand pontife : aussi l'emporta-t-il avec tant d'avantage sur deux concurrents qui lui étaient supérieurs par l'âge et la dignité, qu'il eut plus de suffrages dans leurs seules tribus qu'ils n'en eurent dans toutes les autres réunies.

XIV. Il était préteur lorsque la conjuration de Catilina fut découverte, et la mort des coupables avait été résolue dans le sénat d'une voix unanime ; lui seul opina pour qu'ils fussent détenus séparément dans des villes municipales et que leurs biens fussent confisqués. Il fit envisager, à ceux qui avaient été d'un avis plus sévère, les suites que pouvait avoir un jour cette démarche, qui devait les rendre odieux au peuple romain, et il les effraya tellement, que Silanus, consul désigné, ne pouvant sans quelque honte revenir absolument d'un avis qu'il avait ouvert, prit le parti de lui donner une interprétation plus douce, et de se plaindre qu'on lui en eût donné une trop dure. Enfin César, qui avait ramené le plus grand nombre, et même un frère de Cicéron, allait l'em-

porter, si la harangue de Caton n'eût raffermi le sénat intimidé. César pourtant ne perdit point courage et s'obstina tellement dans son opinion, que les chevaliers romains qui étaient de garde tournèrent vers lui la pointe de leurs épées. Les sénateurs les plus proches s'écartèrent de lui, et d'autres le couvrirent de leurs robes; alors il fut obligé de céder, et, de tout le reste de l'année, il ne parut plus au sénat.

XV. Au sortir de sa préture, le gouvernement d'Espagne lui échut par le sort; mais, retenu par ses créanciers, il ne put partir qu'après avoir donné des cautions; il pressa son départ au point qu'il n'attendit pas que, selon l'usage, tout fût réglé dans le sénat pour ce qui regardait son département, soit qu'il craignît d'être cité en justice à l'expiration de sa charge, soit qu'il crût qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour donner aux alliés de l'empire le secours qu'ils demandaient contre les brigandages de quelques rois voisins.

L'Espagne pacifiée, il ne fut pas moins prompt à revenir à Rome, sans attendre même qu'on lui eût donné un successeur. Il demandait à la fois le consulat et le triomphe; mais il fut obligé de renoncer au dernier, parce qu'il fallait entrer dans la ville en simple particulier pour se présenter parmi les aspirants au consulat. Il voulut être excepté de la loi, mais il trouva trop de contradiction.

XVI. César, entrant en charge, établit le premier que l'on tiendrait un journal de tous les actes du sénat et du peuple, et que ce journal serait rendu public. Il fit revivre l'ancien usage de donner au consul, dans le mois où son collègue avait les faisceaux, un huissier qui marchait devant lui et des licteurs qui le suivaient.

Il publia de nouvelles lois touchant le partage des

terres, et, ne pouvant vaincre la résistance de son collègue, il le chassa de la place publique à main armée. Le lendemain, Bibulus porta ses plaintes au sénat; mais personne, dans la consternation générale, n'osant prendre les résolutions vigoureuses qu'on avait prises quelquefois pour de moindres dangers, le consul, au désespoir, se retira dans sa maison, où il ne fit plus rien autre chose, tout le temps de son consulat, qu'afficher son opposition à tous les actes de César.

Ce dernier, de ce moment, gouverna la république avec une autorité si absolue, que plusieurs citoyens dataient, par plaisanterie, du consulat de Jules et de César, séparant ainsi son nom et son surnom. On trouve aussi dans des vers de ce temps-là « que personne ne peut se souvenir qu'il se soit passé aucun événement sous le consulat de Bibulus. »

La plaine étoilée, consacrée aux dieux par nos ancêtres, et les champs de la Campanie, dont les revenus étaient affectés aux besoins de l'Etat, furent distribués, par ordre de César, sans tirer au sort, à vingt mille citoyens de la classe de ceux qui avaient au moins trois enfants. Il fit une remise d'un tiers aux receveurs des deniers publics, en leur recommandant de ne pas porter désormais trop haut l'enchère des fermes de l'État. Il continua à se montrer ainsi libéral aux dépens de la république, et ne refusa rien à personne. Tout pliait, de gré ou de force, sous ses volontés. Caton seul osa s'y opposer une fois; César le fit traîner par ses licteurs hors du sénat et conduire en prison. Lucullus, après l'avoir bravé quelques moments, fut si épouvanté de ses menaces qu'il lui demanda grâce à genoux. Cicéron, dans un plaidoyer, se répandit en plaintes sur l'état déplorable où l'on était réduit; César en fut vengé

le même jour : il parvint, en quelques heures, à faire recevoir au nombre des plébéiens le patricien Clodius, ennemi déclaré de Cicéron. Enfin, voulant pousser à bout tous ses ennemis, il suborna contre eux un certain Vettius, qui, gagné par argent, déclara avoir été sollicité vivement d'assassiner Pompée et César, et s'engagea à nommer publiquement les auteurs de ce complot; mais plusieurs ayant été nommés sans preuves, on commençait à soupçonner la fraude, lorsque la mort de Vettius, empoisonné, dit-on, par César, sauva ce dernier des suites d'une démarche aussi imprudente dont il désespérait de pouvoir se tirer.

XVII. C'est vers ce temps qu'il épousa Calpurnie, fille de Pison, désigné son successeur au consulat, et qu'il donna en mariage à Pompée sa fille Julie, promise auparavant à Servilius Cépion, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à anéantir le consulat de Bibulus. Depuis sa nouvelle alliance avec Pompée, il demanda toujours son avis le premier, lorsqu'on allait aux voix dans le sénat, quoique, selon l'usage, il n'eût pas dû ôter à Crassus cet honneur, qu'il lui avait d'abord accordé, parce que l'ordre des suffrages, une fois établi par les consuls, devait être le même durant toute l'année.

XVIII. Ainsi appuyé du crédit de son gendre et de son beau-père, parmi toutes les provinces qu'il pouvait choisir, il préféra les Gaules, qui, entre autres avantages, ouvraient à son ambition un vaste champ de triomphes. Il obtint d'abord la Gaule cisalpine avec l'Illyrie, par la loi du tribun Vatinius; et ensuite la Gaule transalpine, ou chevelue, par un décret du sénat, qui, sûr que le peuple la donnerait, aima mieux que César la tînt de lui. On dit que, dans le transport de sa joie, il se vanta, en présence des sé-

nateurs, d'être enfin parvenu au comble de ses vœux, malgré la haine de ses ennemis, réduits désormais à gémir; qu'il s'emporta jusqu'à dire qu'il marcherait sur les têtes de ses concitoyens; et comme on lui eut répondu « que cela était difficile à une femme, » qu'il se contenta de répliquer à cette injure que Sémiramis avait régné dans l'Assyrie, et les Amazones dans une grande partie de l'Asie.

Il saisit avidement toute occasion de guerre, même injuste ou périlleuse. Il attaquait également les peuples alliés et les nations ennemies et sauvages, en sorte que plusieurs fois il fut question dans le sénat d'envoyer des commissaires dans les Gaules pour rendre compte de la situation des affaires, et que quelques sénateurs opinèrent à le livrer aux ennemis. Mais ses succès furent si grands, qu'il obtint qu'on célébrât dans Rome des jours de fête plus souvent et en plus grand nombre qu'auparavant.

XIX. Voici, en peu de mots, ce qu'il fit pendant neuf années de commandement. Il réduisit en province romaine tout le pays qui s'étend entre le Rhône et le Rhin, depuis les Alpes, les Pyrénées et les Cévennes, c'est-à-dire environ deux cents lieues de terrain, sans y comprendre les villes alliées et amies de la république. Il leur imposa un tribut annuel de quarante millions de sesterces (huit millions de notre monnaie d'aujourd'hui). Le premier de tous les Romains il passa le Rhin sur un pont qu'il fit construire, attaqua les Germains qui habitent au delà de ce fleuve et remporta sur eux de grands avantages. Il pénétra jusque chez les Bretons, qui nous étaient inconnus avant lui; il les vainquit et en reçut des contributions et des otages. Parmi tant de prospérités, il n'éprouva que trois revers : un dans la Grande-Bretagne, où sa flotte fut presque détruite

par la tempête; une autre dans la Gaule, où une de ses légions fut battue près de Clermont, et le dernier sur les frontières de l'Allemagne, où ses lieutenants Titurius et Arunculeius périrent dans une embuscade.

XX. C'est dans le cours de cette expédition des Gaules qu'il perdit d'abord sa mère, ensuite sa fille et peu après sa nièce. Cependant le meurtre de Clodius avait mis le trouble dans Rome, et le sénat était d'avis de ne créer qu'un consul et de choisir Pompée. Les tribuns du peuple voulaient lui donner César pour collègue; mais ne voulant pas revenir avant que d'avoir terminé la guerre, il les engagea à lui obtenir du peuple la permission de demander un second consulat, lorsque son commandement dans les Gaules serait prêt de finir. Il obtint cette permission, et dès ce moment, plein des plus hautes espérances, il ne négligea rien pour se faire des partisans à force de largesses publiques et particulières. Il commença à bâtir un marché de l'argent pris sur les ennemis : le terrain seul fut acheté cent millions de sesterces (vingt millions d'aujourd'hui). Il annonça des spectacles et des festins pour le peuple, en mémoire de sa fille, ce qui était sans exemple; et, pour rendre les préparatifs du festin plus imposants, il ne s'en rapporta point seulement aux entrepreneurs choisis pour cet objet : ses esclaves y furent employés. Il faisait enlever de force les gladiateurs les plus fameux, au moment où les spectateurs allaient prononcer leur arrêt de mort, et faisait exercer les apprentis, non par des maîtres d'escrime, mais par des chevaliers romains, et même des sénateurs, qu'il conjurait par ses lettres, que nous avons encore, de se charger d'instruire chacun d'eux en particulier, de leur donner des leçons eux-mêmes et de les

faire manœuvrer devant eux. Il doubla à perpétuité la paie des légions. Il distribua le blé, dans les années d'abondance, sans mesure et sans bornes; il alla jusqu'à donner à chaque soldat des esclaves pris parmi les prisonniers et des fonds de terre.

XXI. Pour s'attacher Pompée sans retour, il lui offrit Octavie, nièce de sa sœur, qui était mariée à C. Marcellus, à condition que Pompée lui donnerait sa fille, destinée à Faustus Sylla. Tous ceux qui l'approchaient, ceux même qui étaient membres du sénat, étaient ses débiteurs, sans qu'il exigeât aucun intérêt, ou du moins que l'intérêt le plus modique. Il comblait de présents tous les citoyens, de quelque ordre qu'ils fussent, qui se rendaient auprès de lui, ou de leur plein gré ou sur ses invitations, et sa libéralité s'étendait jusque sur leurs esclaves et leurs affranchis, selon ce qu'ils avaient de crédit sur l'esprit de leurs maîtres. Les accusés, les hommes perdus de dettes, la jeunesse dérangée, ne trouvaient qu'en lui un sûr refuge, à moins que les accusations ne fussent trop pressantes ou leurs besoins trop grands; alors il leur disait tout haut qu'il n'y avait qu'une guerre civile qui pût les tirer d'affaire.

XXII. Il ne marquait pas moins d'empressement à s'attacher les rois et les provinces. Il offrait aux uns de leur rendre des milliers de captifs sans rançon, et fournissait aux autres des secours où ils voulaient et quand ils voulaient, sans consulter le sénat ni le peuple. Il ornait de beaux monuments publics non seulement les Gaules, l'Italie et l'Espagne, mais même les plus puissantes villes de Grèce et d'Asie. Enfin, tout le monde commençait à regarder avec terreur quel pouvait être le but de tant d'entreprises, lorsque Marcus Claudius Marcellus, consul, ayant d'abord annoncé par un édit qu'il s'agissait du salut

de la république, opina dans le sénat à ce qu'on donnât un successeur à César avant le terme marqué, parce que la guerre était finie et la Gaule pacifiée, et que l'armée victorieuse devait être licenciée, et il ajouta que, dans l'élection prochaine des consuls, il ne devait point être mention de César, puisque Pompée n'avait point dérogé par un plébiscite à la loi qu'il avait portée, et qu'il excluait les absents du nombre des candidats. En effet, Pompée n'avait point fait excepter César de cette loi générale par un acte authentique; l'exception n'avait été mise que lorsque la loi était déjà gravée et consignée dans les archives. Marcellus, non content d'ôter à César son commandement et son privilége, fit encore rayer du nombre des citoyens les habitants d'une colonie que César avait fondée dans les Gaules, alléguant pour raison que le droit de bourgeoisie romaine leur avait été donné contre les lois et passait les pouvoirs d'un général.

XXIII. César, frappé de tant de coups, et persuadé, comme il le disait souvent, qu'il devait être plus difficile de le faire descendre du premier rang au second que de le précipiter du second jusqu'au dernier, résista de toute sa force à Marcellus et lui opposa les tribuns du peuple et Servius Sulpicius, second consul. L'année suivante, il ne lui en coûta que de l'argent pour être assuré du secours de Paul Émile, l'un des consuls, et de Curion, le plus impétueux des tribuns, contre Caïus Marcellus, qui avait succédé à son cousin germain Marcus, et qui suivait le même plan. Mais César, trouvant une résistance obstinée, et voyant que les deux consuls désignés étaient contre lui, prit le parti d'écrire au sénat pour le conjurer de ne point le priver d'une faveur particulière du peuple romain, ou du moins d'ordonner

aussi que les autres généraux eussent à se démettre comme lui du commandement. Il se flattait, à ce qu'on croit, de rassembler ses vétérans quand il le voudrait plus aisément que Pompée ne rassemblerait des troupes de nouvelle levée. Il offrit à la faction ennemie de renvoyer huit légions, de quitter la Gaule transalpine et de garder deux légions avec le pays en deçà des Alpes, ou même l'Illyrie avec une seule légion, jusqu'à ce qu'il fût créé consul.

XXIV. Mais le sénat n'eut aucun égard à ses lettres, et ses ennemis lui répondirent qu'ils ne mettraient point en marché le salut de la république. Alors il passa les Alpes, et, ayant tenu une grande assemblée, il s'arrêta à Ravenne, prêt à venger, à force ouverte, les tribuns du peuple qui le soutenaient, si le sénat prenait contre eux quelque parti violent. Tel fut le prétexte de la guerre civile ; mais on prétend qu'elle eut d'autres causes. Il n'avait voulu, si l'on en croyait Pompée, bouleverser la république que parce qu'il ne se sentait pas en état de faire pour le peuple tout ce qu'il avait promis, et que de si prodigieuses dépenses excédaient ses moyens. Selon d'autres, il craignit qu'on ne l'obligeât à rendre compte de tout ce qu'il avait fait de violent, d'illégal et de sacrilége dans ce premier consulat. Caton annonçait, avec serment, qu'il le citerait en justice du moment où il aurait renvoyé son armée, et l'on disait tout haut qu'il serait traité comme Milon et forcé de plaider sa cause devant les juges, entouré de soldats armés. Ce qui rend cette dernière opinion probable, c'est qu'Asinius Pollion rapporte qu'après la bataille de Pharsale, voyant ses ennemis ou détruits ou en déroute, il prononça ces propres paroles : « Ils l'ont voulu ; après tant de victoires, César eût été condamné, s'il n'avait imploré le secours de ses soldats. » Enfin, quelques-

uns pensent qu'il était corrompu par l'habitude du commandement, et qu'ayant pesé les forces de ses ennemis et les siennes, il avait cru devoir saisir l'occasion d'envahir la souveraine puissance, objet de ses vœux dès ses premières années. Tel paraît être l'avis de Cicéron, qui dit, dans le troisième livre du *Traité des devoirs,* que César avait toujours à la bouche ces deux vers d'Euripide :

> Respecter la vertu; mais quand il faut régner,
> L'intérêt seul l'emporte et doit la dédaigner.

XXV. Lorsque César eut appris qu'on n'avait aucun égard à l'opposition des tribuns, et qu'ils étaient sortis de Rome, il détacha secrètement quelques cohortes qui prirent les devants, et lui-même, pour ne donner aucun soupçon de ses desseins, assista à un spectacle public, traça le plan d'une salle d'escrime qu'il devait faire bâtir pour des gladiateurs, et se livra, comme de coutume, à la joie d'un nombreux festin. Mais, aussitôt après le coucher du soleil, il fait atteler à un chariot des mulets d'une boulangerie voisine et prend les chemins les plus détournés avec très-peu de suite. Les flambeaux qui le guident s'éteignent au milieu de la nuit : il s'égare; il retrouve un guide au point du jour. Il est obligé de traverser à pied des sentiers étroits qui le mènent jusqu'au Rubicon, où il rejoint ses cohortes. Ce fleuve était la limite de son commandement. Là il s'arrête, et réfléchissant sur la hardiesse de son entreprise : « Il en est encore temps, dit-il, nous pouvons retourner sur nos pas; mais, si nous passons ce pont, le fer décidera tout. »

XXVI. Il balançait; un augure le détermina. Un homme, d'une grandeur et d'une forme extraordinaire, parut tout à coup sur la rive, jouant de la

flûte. Des bergers du voisinage, des sentinelles et des trompettes se rassemblent pour l'écouter. Il saisit l'instrument d'un de ces derniers, saute dans le fleuve en sonnant du clairon de toute sa force, et arrive à l'autre bord. « Allons donc, dit César, allons où nous appellent la voix des dieux et l'injustice de mes ennemis; le sort en est jeté. »

XXVII. Son armée passa le fleuve à sa suite. Il reçut les tribuns du peuple, qui, chassés de Rome, s'étaient réfugiés auprès de lui. Il harangua ses soldats, réclama leur fidélité et leur secours en pleurant et en déchirant ses habits. On a cru même qu'il avait promis à chaque soldat les revenus et les droits de chevaliers; mais ce qui donna lieu à cette erreur, c'est que, dans le chaleur du discours, il montrait souvent le doigt où était son anneau, protestant qu'il donnerait tout, jusqu'à cet anneau, pour satisfaire ceux qui l'auraient défendu; en sorte que ceux qui étaient plus éloignés, plus à portée de voir que d'entendre, jugèrent de ses discours par ce geste qui les trompa, et répandirent le bruit qu'il leur avait promis l'anneau et les revenus de chevaliers romains. Résumons à présent, en peu de mots, tout ce qu'il fit dans la guerre civile.

XXVIII. Maître de Picentin, de l'Ombrie et de l'Étrurie, il prend à discrétion Domitius, qui, dans la première consternation, avait été nommé pour le remplacer et s'était renfermé dans Corfinium. Il court à Brindes le long de la mer Adriatique; c'est là que s'étaient retirés Pompée et les consuls, résolus de s'embarquer. Après avoir tout tenté inutilement pour s'opposer à leur passage, il tourne vers Rome, convoque et harangue le sénat. Bientôt il s'empare des meilleures troupes de Pompée, qui étaient en Espagne sous les ordres de trois lieutenants, Pé-

tréius, Afranius et Varron. Il avait dit en partant : « Je vais combattre une armée sans général, et je reviendrai contre un général sans armée. » Marseille, qui lui ferme ses portes, et la disette de vivres ne peuvent l'arrêter.

XXIX. Il subjugue tout et revient à Rome, passe dans la Macédoine, investit Pompée et le tient assiégé pendant quatre mois dans une enceinte immense de retranchements élevés à grands frais; enfin, il le défait entièrement dans les plaines de Pharsale; il le poursuit dans Alexandrie. Pompée n'était plus. César lui-même, surpris dans la capitale d'un roi puissant, manquant de tout, dans la plus rude saison de l'année et dans la position la plus désavantageuse, n'échappa qu'avec beaucoup de peine aux embûches d'un perfide ennemi. Vainqueur, il donne le royaume d'Égypte à Cléopâtre et au plus jeune de ses frères, craignant, s'il en faisait une province romaine, qu'elle ne pût devenir à craindre entre les mains d'un gouverneur malintentionné. D'Égypte il passe en Syrie, et de là dans le Pont, où l'appelaient des nouvelles pressantes des succès de Pharnace. Ce fils de Mithridate, enhardi par l'occasion favorable, avait remporté quelques avantages qui l'avaient fort enorgueilli : cinq jours de guerre et quatre heures de combat suffirent à César pour le détruire. Aussi se récria-t-il souvent sur le bonheur de Pompée, qui avait dû sa réputation à des victoires sur de si faibles ennemis. Il vainquit en Afrique Scipion et Juba, qui ranimaient les débris de leur parti.

XXX. La guerre finie, il triompha cinq fois, dont quatre à différents intervalles, mais dans le même mois, après la défaite de Scipion, et la dernière après celle des enfants de Pompée. Le premier jour, il triompha des Gaulois, et ce fut sans doute le plus

beau de ses triomphes; le second jour, des Égyptiens; le troisième, de Pharnace; le quatrième, de l'Afrique; le dernier, de l'Espagne, toujours avec un appareil et un spectacle différents. Dans une de ces cérémonies, comme il passait près du mont Avantin, il fut presque renversé de son char dont l'essieu se brisa. Il monta au Capitole à la lueur des flambeaux que portaient dans des lustres quarante éléphants rangés à droite et à gauche. Quand il triompha de Pharnace, on lisait sur le tableau de sa victoire ces mots : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, » qui n'exprimaient que la promptitude de son expédition, au lieu de rapporter des détails, comme les triomphateurs avaient coutume de faire.

XXXI. Il donna à ses vétérans vingt-quatre mille sesterces par tête, outre deux grands sesterces qu'ils avaient reçus au commencement de la guerre. Il leur assigna aussi des terres, mais morcelées et situées de loin à loin, afin de ne point dépouiller les possesseurs. Il distribua au peuple dix boisseaux de blé par tête et autant de livres d'huile; outre trois cents sesterces qu'il leur avait promis, et auxquels il en ajouta cent autres par forme d'arrérages. Il leur remit même le loyer de leurs maisons dans Rome jusqu'à la concurrence de deux mille sesterces, et dans l'Italie jusqu'à celle de cinq cents. Il ajouta à tous ces dons un festin public, une distribution de viande, et même, après sa victoire en Espagne, il donna deux repas consécutifs : le premier, à ce qu'il prétendit, n'était pas digne de sa magnificence; le second fut somptueux jusqu'à la profusion.

XXXII. Il prodigua des spectacles de tous les genres, des combats de gladiateurs, des représentations théâtrales, jouées dans toutes les langues, dans tous les quartiers de la ville, et par des comédiens de

tous les pays; des jeux du Cirque, des luttes et une bataille navale. Furius Leptinus, fils d'un préteur, et Q. Calpenus, qui avait été sénateur et avait plaidé des causes devant le peuple, combattirent dans un de ces spectacles publics.

Les enfants de plusieurs princes d'Asie et de Bithynie dansèrent la pyrrhique. Decimus Laberius, chevalier romain, joua ses mimes; il reçut de César un présent de cinq cents sesterces et un anneau d'or, et, sortant de la scène, il passa par l'orchestre pour aller s'asseoir dans les bancs des chevaliers. César fit agrandir le Cirque des deux côtés et creuser autour un lac circulaire, qui représentait l'Euripe. La jeune noblesse de Rome faisait rouler des chars et voltiger des chevaux dans cette enceinte, et, se partageant en deux troupes distinguées par la différence d'âge, elle célébrait les jeux qn'on nomme jeux troyens. Cinq jours furent consacrés à des combats de bêtes, et enfin on fit voir au peuple une espèce de bataille rangée, entre deux petites armées, chacune de cinq cents hommes de pied, de trois cents chevaux et de vingt éléphants. Pour leur laisser plus d'espace, on avait enlevé les barrières du Cirque, et on y avait substitué deux camps placés l'un vis-à-vis de l'autre à chaque extrémité. Des athlètes joutèrent pendant trois jours sur un terrain élevé exprès au bout du Champ-de-Mars. Des galères à deux, à trois et quatre rangs de rames, des navires tyriens et égyptiens, chargés d'un grand nombre de soldats, se heurtèrent dans le lac. Il s'était rassemblé de toutes parts un si prodigieux concours de spectateurs, que la plupart couchèrent sous des tentes dressées dans les rues et dans les carrefours, et que plusieurs, entre autres deux sénateurs, furent étouffés dans la foule.

XXXIII. Aux spectacles succédèrent les soins du gouvernement. Il corrigea le calendrier, tellement corrompu par la faute des pontifes et l'abus des jours intercalaires, que les fêtes de la moisson n'arrivaient plus dans l'été, ni les fêtes des vendanges dans l'automne. Il retrancha le mois mercédonien et régla l'année suivant le cours du soleil, de manière qu'elle fût composé de trois cent soixante-cinq jours, et qu'il y eût un bissexte tous les quatre ans, et, afin que tout se trouvât dans l'ordre aux calendes de janvier de l'année suivante, il ajouta à celle où se firent ces réglements deux mois, qu'il plaça entre novembre et décembre, en sorte qu'elle eut quinze mois, en comptant le mois d'intercalation, qui se trouva avoir lieu dans le même temps.

XXXIV. Il formait de plus grands projets pour l'embellissement et la police de la ville, et pour la sûreté et l'agrandissement de l'empire. Il voulait, avant tout, élever un temple à Mars, plus vaste qu'aucun temple du monde, en comblant le lac où il avait donné un spectacle naval, et bâtir un théâtre immense au pied du mont Tarpéien. Il voulait rédiger un code débarrassé d'une foule de lois inutiles, et qui n'en renfermât que de nécessaires, exprimées avec précision. Il voulait former une bibliothèque publique grecque et latine, la plus nombreuse qu'il eût été possible, et Varron aurait été chargé du soin des livres et de l'arrangement. Il voulait dessécher des marais, donner une issue à un lac, construire un chemin depuis la mer Adriatique jusqu'au Tibre, sur le penchant de l'Apennin; percer l'isthme de Corinthe, élever des barrières contres les Daces, qui s'étaient répandus dans le Pont et dans la Thrace; porter la guerre chez les Parthes, en passant par l'Arménie, et ne les attaquer en bataille

rangée qu'après les avoir bien connus. La mort le prévint au milieu des préparatifs de ses grands desseins. Mais avant de parler de cette mort, il me semble à propos de donner une idée succincte de sa figure, de son extérieur, de son habillement, de ses mœurs, de ses goûts, et de ses occupations civiles et militaires.

XXXV. Il avait la taille haute, le teint blanc, le corps gras, le visage plein, les yeux noirs et vifs, le tempérament robuste, si ce n'est que, vers la fin de sa vie, il était sujet à des défaillances subites et à un sommeil si troublé, qu'il se réveillait souvent avec terreur. Il eut deux attaques d'épilepsie, qui le surprirent dans une audience publique. Il portait le soin de lui-même jusqu'à la gêne ; on lui reprocha de se faire arracher les poils après qu'on l'avait rasé. Il souffrait impatiemment d'être chauve, d'autant plus que ses ennemis en avaient souvent plaisanté ; aussi avait-il coutume de faire revenir sur son front le peu de cheveux qu'il avait, et de tous les décrets portés en son honneur par le sénat et par le peuple, aucun ne lui fut plus agréable que celui qui lui donnait le droit de porter toujours une coiffure de laurier. Son habillement était recherché ; sa robe était garnie de franges qui lui descendaient jusque sur les mains. Il portait sa ceinture par dessus son laticlave, et la portait fort lâche, ce qui donna lieu à ce mot de Sylla, qui disait aux grands : « Méfiez-vous de ce jeune homme à ceinture lâche. »

XXXVI. Il se logea d'abord assez étroitement dans le quartier nommé Subura ; mais lorsqu'il fut grand pontife, il fut logé dans la rue Sacrée aux dépens de la république. Il passe pour avoir aimé passionnément le luxe et la magnificence.

Il avait auprès d'Aricie une maison de campagne

qui lui avait coûté beaucoup à faire bâtir; il la fit jeter à bas, parce qu'elle n'était pas de son goût; cependant il n'avait encore qu'une fortune médiocre et des dettes.

Il portait à la guerre du bois de marqueterie pour en paver son logement.

XXXVII. On dit qu'il n'alla en Angleterre que pour y enlever des perles, et qu'il s'amusait à en comparer la grosseur et à les peser de sa main; qu'il recherchait avec fureur les beaux monuments antiques, les statues, les tableaux; qu'il mettait un prix si exorbitant à la jeunesse et à la beauté des esclaves, qu'il en avait honte lui-même et défendait que l'achat en fût porté sur ses registres.

XXXVIII. Il donnait à manger tous les jours, dans ses gouvernements, à deux tables différentes, l'une pour les personnes de distinction tant de sa suite que de la province, l'autre pour celles d'un rang inférieur. La discipline domestique était chez lui exacte et sévère dans les plus petites choses comme dans les plus grandes. Il fit mettre aux fers un esclave, son boulanger, qui servait aux conviés un autre pain qu'à lui. Il condamna à mort, de son propre mouvement et sans que personne se fût plaint, un affranchi qu'il aimait beaucoup, et qui avait outragé la femme d'un chevalier romain.

XXXIX. Rien n'a pu donner une plus mauvaise idée de ses mœurs que ses liaisons avec Nicomède; l'opprobre en est éternel et ineffaçable, et cent bouches l'ont perpétué; témoins ces vers de Licinius Calvus : « Le roi de Bithynie est l'amant de César, » etc.; les discours de Dolabella et de Curion le père; les édits de Bibulus, où César est appelé reine de Bithynie, et où l'on ajoute « qu'après avoir aimé un roi, il aime la royauté. » C'est dans le

même temps, s'il faut en croire Marcus Brutus, qu'un certain Octavius, espèce de fou qui avait le droit de tout dire, salua Pompée devant une assemblée nombreuse en l'appelant roi, et César en l'appelant reine. C. Memmius lui a reproché d'avoir servi Nicomède à table, avec les esclaves et les eunuques de ce prince; de lui avoir présenté la coupe devant un grand nombre de conviés en présence de plusieurs négociants romains, qui étaient du repas, et dont il rapporte les noms. Cicéron, non content d'avoir écrit dans ses lettres que César avait été conduit par des gardes dans la chambre de Nicomède, et s'était placé avec lui sur un lit d'or couvert de pourpre, et qu'un descendant de Vénus s'était prostitué en Bithynie, lui dit un jour en face, au milieu du sénat, où César défendait la cause de Nisa, fille de Nicomède, en rappelant les obligations qu'il avait à ce prince : « Laisse là ces obligations; on sait ce que tu lui as donné et ce que tu en as reçu. »

Enfin, dans son triomphe des Gaules, les soldats, entre autres plaisanteries dont ils ont coutume d'accompagner la marche du vainqueur, répétaient souvent ce couplet connu : « César a soumis les Gaules; Nicomède a soumis César; César triomphe pour avoir soumis les Gaules; Nicomède ne triomphe pas pour avoir soumis César. »

XL. On s'accorde à croire qu'il était porté à la débauche et qu'il payait cher ses plaisirs. Il séduisit plusieurs femmes du premier rang, telles que Posthumie, femme de Servius Sulpicius; Lollie, femme d'Aulus Gabinius; Tertulle, femme de M. Crassus, et même Mucie, femme de Pompée. Du moins les deux Curion, père et fils, et beaucoup d'autres, reprochèrent à Pompée « d'avoir écouté les intérêts de son ambition au point d'épouser la fille de César,

quoique ce fût uniquement à cause de lui qu'il avait répudié une femme qui lui avait donné trois enfants, et quoiqu'il lui arrivât souvent de se plaindre avec larmes du mal que lui avait fait cet autre Egisthe. »

César aima surtout Servilie, mère de Brutus. C'est pour elle qu'il acheta, pendant son premier consulat, une perle qui lui coûta six million de sesterces, et, pendant la guerre civile, outre les présents considérables qu'il lui prodiguait, il lui fit adjuger à vil prix de très belles terres qu'on vendait à l'encan. Comme on se récriait sur le marché, Cicéron dit plaisamment : « Il est encore meilleur pour Servilie que vous ne croyez, car elle donne sa fille en déduction de compte. » Servilie était soupçonnée d'avoir ménagé à César un commerce avec sa fille Tertia.

XLI. Il paraît qu'il ne respecta pas le lit conjugal dans les Gaules plus qu'à Rome, si l'on s'en rapporte aux chansons militaires : « Citoyens, gardez vos femmes; nous amenons le libertin chauve qui achetait les femmes dans la Gaule avec l'argent qu'il a emprunté à Rome. »

XLII. On compte des reines parmi ses maîtresses, entre autres Eunoé, femme de Bogude, roi maure, qu'il combla de présents, ainsi que son mari, au rapport d'Actorius Naso, et surtout Cléopâtre, avec qui il passa souvent les nuits à table. Il voulait remonter le Nil avec elle jusqu'en Éthiopie sur un vaisseau du roi d'Égypte, si son armée n'eût refusé de le suivre. Il la fit venir à Rome et ne la renvoya que chargée de dons et d'honneurs; il souffrit même que le fils qu'il eut d'elle fût appelé de son nom. Quelques-uns ont écrit que ce fils lui ressemblait par la figure et la démarche, et Antoine affirma dans le sénat que César l'avait reconnu, en citant le témoignage de Matius et d'Oppius, amis de César. Oppius crut le

fait assez grave pour devoir être réfuté, et il publia un écrit qui avait pour titre : « Preuves que le fils de Cléopâtre n'est pas fils de César. »

Helvius Cinna, tribun du peuple, a avoué plusieurs fois qu'il y avait eu une loi toute prête, qu'il devait publier en l'absence de César et par son ordre, qui lui permettait d'épouser à son choix autant de femmes qu'il voudrait, afin d'en avoir des héritiers. En un mot, ses mœurs étaient si publiquement décriées, que Curion le père, dans un de ses discours, l'appelle « le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris. »

XLIII. A l'égard du vin, ses ennemis même conviennent qu'il en faisait un usage très-modéré. On connaît ce mot de Caton, que « de tous ceux qui avaient bouleversé la république. César seul n'était pas ivre. » Oppius nous apprend qu'il était si indifférent sur le manger, qu'un jour qu'on lui avait servi de l'huile gâtée chez un homme qui l'avait invité à souper, il fut le seul qui ne la refusa point, et que même il affecta d'en redemander pour ne pas paraître apercevoir dans son hôte ou de la négligence ou de l'impolitesse.

XLIV. Il ne fut désintéressé ni dans le commandement ni dans la magistrature. Il est prouvé qu'en Espagne il reçut, du proconsul et des alliés, de l'argent, qu'il demanda avec instance, comme un secours nécessaire pour acquitter ses dettes. Il livra au pillage plusieurs villes de Lusitanie, quoiqu'elles n'eussent fait aucune résistance et qu'elles eussent ouvert leurs portes à son arrivée. Il pilla dans les Gaules les temples des dieux, enrichis d'offrandes et de présents. Il détruisit les places, plutôt pour le butin que pour l'exemple ; et se voyant entre les mains beaucoup d'or en lingots, il le fit vendre en Italie et dans les pro-

vinces pour de l'argent monnayé, sur le pied de trois mille sesterces par livre d'or. Dans son premier consulat, il prit dans le Capitole trois mille livres pesant d'or et y substitua une pareille quantité de cuivre doré. Il vendit l'alliance des Romains ; il vendit des royaumes. Il tira du seul Ptolémée, pour le royaume d'Egypte, près de six mille talents, dont il fit payer sa protection et celle de Pompée. Enfin, ce ne fut qu'à force d'argent et de sacriléges qu'il put subvenir aux frais de la guerre civile, des triomphes et des spectacles.

XLV. L'occasion le déterminait souvent à combattre sans qu'il en eût le projet; souvent il attaquait après une marche ou dans un très mauvais temps, lorsqu'on s'y attendait le moins. Ce n'est que vers les dernières années de sa vie qu'il parut moins pressé de donner bataille, persuadé que plus il avait vaincu souvent, moins il devait se compromettre avec la fortune, et qu'il gagnerait toujours moins à une victoire qu'il ne perdrait à une défaite. Jamais il ne mit un ennemi en déroute qu'il ne s'emparât de son camp ; il ne lui donnait pas le temps de revenir de sa frayeur. Dans les instants critiques, il renvoyait tous les chevaux, en commençant par le sien, afin de mettre ses soldats dans la nécessité de vaincre, en leur ôtant la ressource de la fuite.

XLVI. Son cheval était remarquable : il avait les pieds fendus de manière à ressembler aux doigts d'un homme. Ce cheval était né dans sa maison, et les augures le regardaient comme un gage de l'empire du monde, que son maître devait obtenir; aussi l'éleva-t-il avec grand soin. Il fut le premier et le seul qui le monta. Dans la suite, il le fit placer en bronze devant le temple de Vénus Mère.

XLVII. Souvent il rallia seul ses troupes qui

pliaient, arrêtant les fuyards, en saisissant quelques-uns de ses propres mains et les forçant de tourner le visage à l'ennemi. La plupart étaient si effrayés, qu'un porte-enseigne, qu'il arrêtait de cette manière, lui présenta la pointe de son javelot, et qu'un autre, dont il avait saisi l'étendard, le lui laissa dans les mains.

XLVIII. Il donna en plusieurs autres occasions des marques encore plus éclatantes d'un courage intrépide. Après la bataille de Pharsale, il avait fait prendre les devants à ses troupes qu'il envoyait en Asie, et lui-même passait le détroit de l'Hellespont dans une petite barque de transport; il rencontre L. Cassius, un des lieutenants de Pompée, avec dix galères; il ne songe point à fuir; il s'avance, l'exhorte à se rendre et reçoit ses soumissions.

XLIX. A l'attaque d'un pont dans Alexandrie, il est obligé de se jeter dans une barque pour échapper aux Égyptiens; la foule s'y précipite avec lui; il ne lui reste d'autre parti que de sauter dans la mer. Il nage l'espace de deux cents pas jusqu'au vaisseau le plus proche, tenant sa main gauche élevée, pour ne pas mouiller des papiers qu'il portait, et tirant sa cotte d'armes avec ses dents, de peur de laisser cette dépouille à l'ennemi.

L. Il n'estimait le soldat ni par la fortune ni par les mœurs, mais seulement par les forces, et le traitait tour à tour avec une extrême rigueur et une extrême indulgence. Sévère quand l'ennemi était proche, il maintenait la discipline la plus exacte; il n'annonçait ni les jours de marche, ni les jours de combat; il voulait que l'on fût prêt à tous les moments. Quelquefois, il faisait marcher son armée sans objet, surtout les jours de fête ou de pluie. Il avertissait qu'on ne le perdît pas de vue, et tout d'un

coup il s'éloignait, soit de jour, soit de nuit, et forçait sa marche, afin de lasser ceux qui le suivaient.

LI. Il avait pour principe de ne point déprécier ni diminuer les forces de ses ennemis pour rassurer ses soldats, mais, au contraire, de les grossir à leurs yeux. Ainsi, lorsqu'il les vit effrayés de la marche de Juba, il les assembla et leur dit : « Sachez que le roi de Mauritanie sera dans peu de jours en présence avec dix légions, trente mille hommes de cavalerie, cent mille de troupes légères et trois cents éléphants. Que quelques personnes cessent donc de répandre de faux bruits, et qu'elles s'en tiennent à la vérité qui m'est bien connue, ou je les ferai exposer sur le plus mauvais de mes vaisseaux, pour aborder où il plaira au vent de les porter. »

LII. Pendant dix ans que dura la guerre des Gaules, César n'eut à essuyer aucune sédition de la part de ses troupes. Il s'en éleva plusieurs dans les guerres civiles; mais elles furent apaisées promptement, et bien plus par l'autorité que par l'indulgence, car il ne plia jamais devant ses soldats révoltés; au contraire, il se présenta toujours au devant d'eux. A Plaisance, il cassa ignominieusement toute la neuvième légion, quoique Pompée fût encore en armes, et il ne la rétablit que sur les plus pressantes supplications et après avoir fait punir les coupables.

LIII. A Rome, lorsque la dixième légion demandait avec menaces son congé et des récompenses, et que l'on croyait la ville en danger, tandis que, dans le même temps, la guerre était allumée en Afrique, il ne balança pas, malgré l'avis de ses amis, à aller la trouver et à la licencier. Mais avec un seul mot, en appelant les révoltés *citoyens* au lieu de soldats, il les changea si facilement et les subjugua au point qu'ils s'écrièrent qu'ils étaient soldats, et le suivirent

en Afrique malgré lui, ce qui n'empêcha pas que les plus séditieux ne fussent punis et privés de la troisième partie du butin et des terres qu'ils devaient obtenir.

LIV. Son zèle et sa fidélité envers ses clients éclatèrent même dans sa jeunesse. Il défendit Masintha, jeune homme d'une naissance distinguée, contre le roi Hyempsal, et avec tant de chaleur que, dans le fort de la dispute, il prit par la barbe Juba, fils de ce prince; et lors même qu'il eut vu Masintha déclaré tributaire d'Hiempsal, il l'arracha des mains de ceux qui s'en emparaient, le cacha dans sa maison, et, comme il partait pour l'Espagne après sa préture, il le plaça dans sa litière à la faveur de la foule qui l'entourait, tant de ses clients que de ses licteurs, et l'emmena avec lui.

LV. Il traita toujours ses amis avec une bonté et des égards sans bornes. Caius Oppius, qui l'accompagnait dans des routes détournées, étant tombé subitement malade, il lui céda la seule auberge qui se trouvait dans le chemin, et coucha sur la dure et en plein air. Lorsqu'il fut à la tête du gouvernement, il éleva aux plus grands honneurs plusieurs de ceux qui lui avaient été attachés et qui étaient de la plus basse naissance, et comme on le lui reprochait, il répondit : « Si des brigands et des assassins m'avaient rendu les mêmes services qu'eux, je les aurais récompensés de même. »

LVI. Jamais il ne fut tellement irrité contre quelqu'un qu'il ne fût prêt à s'apaiser volontiers, si l'occasion s'en présentait. Caius Memmius l'avait attaqué avec beaucoup d'aigreur dans ses harangues, et il lui avait répondu de même : cela n'empêcha pas qu'il ne l'aidât de tout son crédit dans la poursuite du consulat. Il écrivit le premier à Calvus, qui avait

fait contre lui des épigrammes sanglantes, et qui avait recours à l'entremise de quelques amis pour se réconcilier avec lui. Catulle, selon l'expression même de César, « lui avait imprimé une tache éternelle dans ses vers contre Mamurra; » il se contenta de ses excuses, l'admit à sa table le jour même, et ne cessa point de voir son père et de manger avec lui comme auparavant.

LVII. Il était naturellement doux, même dans ses vengeances. Lorsqu'il se fut rendu maître des pirates qui l'avaient pris, comme il avait juré de les mettre en croix, il les fit étrangler avant de les y faire attacher. Il ne fit jamais aucun mal à Cornélius Phagita, qui, lui ayant tendu des embûches dans le temps qu'il se cachait, avait été sur le point de le conduire à Sylla, tout malade et languissant qu'il était, et ne l'avait laissé échapper que pour une somme d'argent. Il fit mourir son secrétaire Philémon, qui avait promis de l'empoisonner, et ne le fit point tourmenter. Appelé en témoignage contre Publius Clodius, amant de sa femme et accusé de sacrilége, il répondit qu'il ne savait rien, quoique sa sœur Julie et Aurélie, sa mère, eussent déjà déposé la vérité; et comme on lui demandait pourquoi donc il avait répudié sa femme : « Parce qu'il faut, répondit-il, que ce qui m'appartient soit exempt de tout soupçon comme de crime. »

LVIII. Cependant on lui reproche des actions et des paroles qui ressemblent à l'abus du pouvoir et qui paraissent justifier sa mort. Non content d'accepter les honneurs excessifs, comme le consulat prolongé, la dictature perpétuelle, les fonctions de censeur, les noms d'empereur et de père de la patrie, une statue parmi celles des rois, une chaire dans l'orchestre, il alla jusqu'à excéder les bornes des grandeurs humaines : il eut une chaire d'or dans le

sénat et dans son tribunal; sa statue fut portée dans le Cirque avec la même pompe que celles des dieux; il eut des temples, des autels, des prêtres; il donna son nom à un des mois de l'année; il se joua également des dignités qu'il prodiguait et qu'il recevait. Dans son troisième et quatrième consulat, il n'eut de consul que le titre et exerça la dictature. Il nomma deux consuls à sa place pour les trois derniers mois de ces deux années, pendant lesquelles il ne fit aucune élection que celle des tribus et des édiles. Il établit des lieutenants à la place des préteurs, pour gouverner la ville sous ses ordres. Un des consuls étant mort la veille des calendes de janvier, il créa consul, pour le reste du jour, Caninius, qui le lui demanda. C'est avec la même licence, et au mépris de toutes les lois, qu'il déposa des magistratures pour plusieurs années; qu'il accorda les ornements consulaires à dix préteurs; qu'il mit au nombre des citoyens, et même des sénateurs, des Gaulois demi-barbares; qu'il fit plusieurs de ses esclaves intendants des impôts et des monnaies, et qu'il donna le commandement de trois légions, qu'il laissait dans Alexandrie, à l'un de ses mignons, fils de Rufin, son affranchi.

LIX. Il se permettait publiquement des discours aussi peu circonspects que ses actions, s'il faut en croire ce qu'en rapporte Ampius. « La république, disait-il, n'est qu'un nom sans réalité. Sylla en savait bien peu, puisqu'il a abdiqué la dictature. Il faut désormais que l'on me parle avec plus de retenue, et que l'on regarde mes paroles comme des lois. » Il en vint à ce point d'audace de dire à un augure, qui lui annonçait comme un mauvais présage qu'on n'avait point trouvé le cœur de la victime, « qu'il rendrait les présages heureux quand il lui plairait, et que ce

n'était point un prodige si une bête n'avait point de cœur. »

LX. Mais ce qui excita contre lui une haine implacable, c'est qu'un jour il reçut, assis devant le temple de Vénus Mère, le sénat qui venait en corps lui présenter des décrets honorifiques portés en sa faveur. Quelques-uns croient que Cornélius Balbus le retint comme il allait se lever; d'autres disent que non seulement il ne se leva point du tout, mais qu'il regarda de mauvais œil Trébatius, qui l'avertissait de se lever. Cela parut d'autant plus intolérable que lui-même avait été indigné que Pontius Aquila fût le seul des tribuns qui ne se fût pas levé lorsqu'il passait en triomphe devant son tribunal. Il lui cria : « Tribun Aquila, redemande-moi donc la république. » Et pendant plusieurs jours il ne promit rien à personne qu'avec cette clause : *Si pourtant Pontius Aquila le trouve bon.*

LXI. A cet affront qu'il faisait au sénat, il ajouta un trait d'arrogance encore plus marqué. Revenant des fêtes latines au milieu des acclamations extraordinaires du peuple, un homme de la foule mit sur sa statue une couronne de laurier, attachée avec une bandelette blanche. Épidius Marullus et Césétius Flavus, tribuns du peuple, firent ôter la bandelette; ils ordonnèrent que l'on conduisît cet homme en prison. César vit avec douleur que cette tentative réussît aussi mal, ou bien qu'on lui ôtât, comme il le dit alors, la gloire de refuser le diadème : il réprimanda très-amèrement les tribuns et les priva de leur charge. Il ne put dès ce moment se laver du reproche d'avoir affecté le titre de roi, quoiqu'il eût répondu à ceux du peuple qui l'appelaient de ce nom qu'il était César et non pas roi, et que le jour des Lupercales il eût rejeté et consacré à Jupiter Capitolin le diadème que Marc-

Antoine essaya à plusieurs reprises de mettre sur son front dans la tribune aux harangues. Le bruit se répandit qu'il transporterait le siège et les forces de l'empire romain à Troie ou à Alexandrie, après avoir épuisé l'Italie de levées et laissé à ses amis le commandement dans Rome. On répandit même, dans l'assemblée du sénat, que Cotta, quindécemvir, allait porter une loi pour donner à César le titre de roi, parce qu'il était écrit dans les livres des Sibylles que les Parthes ne seraient vaincus que par un roi.

LXII. Les conjurés, pour n'être pas obligés de donner leurs suffrages à cette loi, se hâtèrent d'exécuter leur entreprise. N'ayant pu d'abord s'assembler qu'au nombre de deux ou de trois, ils se réunirent et tinrent un conseil général. Le peuple les y invitait. Bien loin d'applaudir à la situation du gouvernement, il paraissait détester la tyrannie et demander des vengeurs. On afficha, à l'occasion des Gaulois entrés dans le sénat : « Le public est averti de ne pas montrer le chemin du sénat aux nouveaux sénateurs. » On chantait dans Rome : « Les Gaulois que César a menés en triomphe ont quitté leur habit dans le sénat pour y mettre le laticlave. »

Quintus Maximus, nommé consul pour trois mois, arrivant au spectacle, le licteur l'annonça, suivant la coutume; on lui cria de tous côtés qu'il n'était pas consul. Après que Césétius et Marullus eurent été destitués du tribunat, ils eurent aux comices suivants un grand nombre de voix pour le consulat. On écrivit sur la statue de Lucius Brutus : « Plût aux dieux que tu vécusses! » et sur celle de César : « Brutus a été fait consul pour avoir chassé les rois; celui-ci a été fait roi pour avoir chassé les consuls. » Plus de soixante citoyens conspirèrent contre lui : ils avaient à leur tête C. Cassius, Marcus et Décimus Brutus. Ils

balancèrent d'abord sur la manière dont ils s'en déféraient; si, dans l'assemblée du Champ-de-Mars, au moment où il appellerait les tribus aux suffrages, une partie d'entre eux le renverserait du pont, et une autre le massacrerait en bas; s'ils l'attaqueraient dans la voie Sacrée ou à l'entrée du théâtre. Mais lorsque l'assemblée du sénat eut été indiquée pour les ides de mars dans la salle bâtie par Pompée, ils s'accordèrent tous à ne point chercher de moment ni de lieu plus favorables.

LXIII. Des prodiges frappants annoncèrent à César sa fin prochaine. Quelques mois auparavant, des colons à qui il avait donné des terres dans la Campanie, voulant y élever des maisons, fouillaient d'anciens tombeaux avec d'autant plus de curiosité que de temps en temps ils rencontraient des monuments antiques; ils trouvèrent dans un endroit où l'on disait que Capys, le fondateur de Capoue, était enseveli, une table d'airain avec une inscription grecque dont le sens était que, lorsqu'on découvrirait les cendres de Capys, un descendant de Jules serait mis à mort par la main de ses proches et serait vengé par les malheurs de l'Italie. On ne peut regarder ce fait comme fabuleux ou inventé; c'est Cornélius Balbus, intime ami de César, qui le rapporte. Vers le même temps, il apprit que des chevaux qu'il avait consacrés le jour du passage du Rubicon, et qu'il avait laissés paître en liberté, s'abstenaient de toute nourriture et pleuraient abondamment. L'augure Spurinna l'avertit, dans un sacrifice, qu'il était menacé d'un danger auquel il serait exposé avant les ides de mars.

La veille de ces mêmes ides, des oiseaux de différentes espèces poursuivirent d'un bois voisin et mirent en pièces un roitelet qui s'était perché sur la salle du sénat avec un rameau de laurier dans le

bec. La nuit même du jour où il fut tué, il lui sembla, pendant son sommeil, qu'il volait au-dessus des nues, et qu'il touchait dans la main de Jupiter. Sa femme Calpurnie rêva que le comble de la maison tombait, et que son mari était percé de coups dans ses bras. Les portes de sa chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes. Toutes ces raisons et sa santé, qui se trouva faible, le firent hésiter s'il ne demeurerait pas chez lui et s'il ne différerait pas ce qu'il avait résolu de faire ce jour-là dans le sénat; mais Décimus Brutus l'exhorta à ne point manquer au sénat, dont les membres l'attendaient en grand nombre et depuis longtemps. Il sortit donc vers la cinquième heure du jour. On lui présenta un mémoire qui contenait un détail de la conjuration; il le mêla avec d'autres qu'il tenait dans sa main gauche, comme remettant à le lire dans un autre moment. On immola plusieurs victimes, sans qu'une seule donnât des présages heureux, et, bravant ces terreurs religieuses, il entra dans le sénat, se moquant de Spurinna. « Voilà pourtant les ides de mars venues sans accident, disait-il. — Elles ne sont pas passées, » répondit l'augure.

LXIV. Lorsqu'il eut pris place, les conjurés l'entourèrent comme pour lui faire leur cour, et aussitôt Tullius Cimber, qui s'était chargé d'ouvrir la scène, s'approcha comme pour lui demander une grâce. César lui ayant fait signe de remettre sa demande à un autre moment, Cimber le prit par le haut de la robe. *C'est de la violence!* s'écria César. Alors l'un des deux Casca le frappe un peu au-dessous du col. César saisit le bras de Casca et le perce d'un poinçon qu'il tenait à la main. Il veut s'élancer; un second coup de poignard l'arrête; il voit de tous côtés le fer levé sur lui : alors il s'enveloppe la tête, et de la main gauche il abaisse sa robe pour tomber plus décem-

ment. Il fut percé de vingt-trois coups. Au premier, il poussa un gémissement, sans proférer aucune parole ; d'autres cependant racontent qu'il dit à Brutus, qui avançait pour le frapper : *Et toi aussi, mon fils !* Il resta quelque temps étendu par terre. Tout le monde avait pris la fuite. Enfin, trois esclaves le rapportèrent dans sa maison sur une litière, d'où pendait un de ses bras. De tant de blessures, la seule que son médecin Antistius trouva mortelle, c'est la seconde, qu'il avait reçue dans la poitrine. Les conjurés avaient dessein de traîner le cadavre dans le Tibre, de déclarer ses biens confisqués et tous ses actes nuls ; mais la crainte qu'ils eurent du consul Antoine et de Lépide, général de la cavalerie, les en empêcha.

LXV. Ainsi, sur la réquisition de Lucius Pison, son beau-père, on ouvrit son testament, et on le lut dans la maison d'Antoine. Il l'avait fait, le mois de septembre précédent, dans une maison de campagne nommée Lavicanum, et l'avait confié à la première des vestales. Q. Tuberon rapporte que, depuis son premier consulat jusqu'au commencement de la guerre civile, il avait coutume de porter sur son testament C. Pompée pour son héritier, et que même il avait lu cette clause dans une harangue à ses soldats. Mais par ses dernières dispositions, il nommait trois héritiers ; c'étaient trois arrière-neveux : C. Octavius avait les trois quarts de la succession ; Lucius Pinarius et Quintus Pedius avaient le dernier quart. A la fin de son testament, il adoptait Octavius et lui donnait son nom. Il déclarait plusieurs de ses assassins tuteurs de ses fils, s'il en avait. Il plaçait Décimus Brutus dans la seconde classe de ses légataires, laissait au peuple romain ses jardins sur le Tibre et trois cents sesterces par tête.

LXVI. Le jour de ses funérailles indiqué, on lui éleva un bûcher dans le Champ-de-Mars, auprès du tombeau de Julie, et une chapelle dorée vis-à-vis de la tribune aux harangues, sur le modèle du temple de Vénus Mère; on y plaça un lit d'ivoire, couvert d'une étoffe d'or et de pourpre surmontée d'un trophée d'armes et de la robe même sous laquelle il avait été tué. Comme on ne crut pas que le jour pût suffire à la foule de ceux qui apportaient des présents pour le bûcher, si l'on observait la marche funèbre, on déclara que chacun irait sans ordre, et par le chemin qui lui plairait, porter ses dons au Champ-de-Mars. Dans les jeux funéraires, on chanta plusieurs morceaux faits pour exciter la pitié et l'indignation, comme le monologue d'Ajax dans la pièce de Pacuvius, qui a pour titre : *les Armes d'Achille :*

Ai-je été leur sauveur pour être leur victime ? etc.

et celui de l'*Electre* d'Attius, à peu près semblable. Au lieu d'oraison funèbre, le consul Antoine fit lire par un héraut le dernier sénatus-consulte qui lui décernait tous les honneurs divins et humains, et le sermon par lequel chacun s'obligeait à le défendre au péril de sa propre vie. Il ajouta très-peu de mots à cette lecture.

Des magistrats en fonctions ou sortis de charge portèrent le lit de parade dans la place publique. Les uns voulaient le brûler dans le sanctuaire de Jupiter, les autres dans le sénat. Tout à coup, deux hommes armés d'épées et portant deux javelots mirent le feu au lit avec des torches, et aussitôt chacun s'empressa d'y jeter du bois sec, des bancs, des siéges de juges, et tout ce qui se trouvait sous la main. Deux joueurs de flûte et des histrions y jetèrent les habits triom-

phaux dont ils étaient revêtus pour la cérémonie; des vétérans légionnaires, les armes dont ils s'étaient parés pour les funérailles de leur général; les femmes, leurs ornements et ceux de leurs enfants. Les étrangers prirent part à ce deuil public : ils firent le tour du bûcher en marquant leur désolation chacun à la manière de son pays. Les juifs veillèrent même plusieurs nuits auprès de ses cendres.

LXVII. Le peuple, aussitôt après les funérailles, courut avec des flambeaux aux maisons de Brutus et de Cassius, et n'en fut repoussé qu'avec peine. Il rencontre un certain Helvius Cinna : on le prend pour le tribun Cornélius Cinna, qui, la veille, avait harangué violemment contre César; il est massacré, et l'on porte sa tête au bout d'une pique. Dans la suite, on éleva dans la place publique une colonne de marbre d'Afrique, de vingt pieds de haut, avec cette inscription : AU PÈRE DE LA PATRIE. Pendant longtemps le peuple allait y offrir des sacrifices, y former des vœux et terminer certains différends, en jurant par le nom de César.

LXVIII. Quelques-uns ont soupçonné que César ne se souciait pas de vivre plus longtemps, et que c'est pour cette raison qu'il était très indifférent sur sa mauvaise santé, et encore plus sur les prédictions funestes et les pressentiments de ses amis. Plusieurs pensent qu'il était si rassuré par les derniers décrets du sénat et par le serment dont nous venons de parler, qu'il avait renvoyé une garde espagnole qui l'environnait l'épée à la main. D'autres croient qu'il aimait mieux tomber dans les embûches de ses ennemis que de les craindre toujours, et d'autres rapportent qu'il avait coutume de dire « que la république était plus intéressée que lui à sa conservation; qu'il avait assez de gloire et de puissance, mais qu'après

lui Rome, bien loin d'être paisible, retomberait dans les guerres civiles et n'aurait pas des vainqueurs si doux. »

LXIX. On convient assez généralement que sa mort fut à peu près telle qu'il l'avait désirée. Un jour qu'il lisait dans Xénophon que Cyrus, dans sa dernière maladie, avait donné des ordres pour ses funérailles, il témoigna du mépris pour un genre de mort pareil et désira que la sienne fût subite. La veille des ides de mars, en soupant chez Lépide, on agita quelle était la mort la plus douce : il se déclara pour la plus prompte et la plus inopinée.

LXX. Il périt dans la cinquante-sixième année de son âge. Il fut mis au rang des dieux, non seulement par la cérémonie religieuse, mais même par l'intime persuasion du peuple. Pendant les jeux que son héritier Auguste célébrait pour son apothéose, une comète chevelue brilla durant sept jours : elle paraissait vers la onzième heure du jour, et l'on crut que c'était l'âme de César reçue dans les cieux ; c'est pour cela qu'il est toujours représenté avec une étoile au-dessus de la tête. On fit murer la salle du sénat où il avait été tué. On appela les ides de mars *des jours parricides,* et il fut défendu d'assembler jamais le sénat ce jour-là.

LXXI. Aucun de ses assassins ne lui survécut plus de trois ans, et aucun ne mourut de mort naturelle ; tous furent condamnés, tous périrent, chacun d'une manière différente : les uns dans un combat, les autres dans un naufrage ; plusieurs se tuèrent du même fer dont ils avaient frappé César.

II

AUGUSTE

I. La famille Octavia était anciennement une des premières de Vellétri; plusieurs monuments en font foi. Cette famille, agrégée par Tarquin l'Ancien à la classe inférieure du sénat, puis mise au rang des familles patriciennes par Servius Tullus, était redevenue ensuite plébéienne, et fut enfin rétablie avec beaucoup de peine dans sa première dignité par le dictateur Jules César.

II. Octavius, père d'Auguste, fut, dès sa jeunesse, riche et estimé, et il est bien étonnant qu'on ait prétendu qu'il avait été changeur et même courtier. Nourri dans l'opulence, il parvint facilement aux emplois et les exerça avec distinction. Il obtint, après sa préture, le gouvernement de Macédoine, et, avant que de s'y rendre, il défit dans sa route les restes des brigands qui avaient suivi Catilina et Spartacus, et qui occupaient le pays de Thurium. Cette commission lui avait été donnée extraordinairement par le sénat; il gouverna sa province avec autant d'équité que de courage. Il gagna une grande bataille contre les Besses et les Thraces, et traita si bien les alliés du peuple romain, que Cicéron, dans les lettres qui existent encore, exhorte son frère Quintus, alors proconsul d'Asie, et dont on était mécontent, à se faire aimer des alliés de la république comme son voisin Octavius.

III. A son retour de Macédoine, comme il allait se mettre sur les rangs pour demander le consulat, la mort l'enleva subitement. Il laissait de sa première

femme, Ancharia, une fille nommée Octavie, et d'Atia, sa seconde femme, une autre Octavie et Auguste. Atia était fille de Marcus Atius Balbus et de Julie, sœur de César. Balbus était originaire d'Aricie, du côté paternel, et comptait une foule de sénateurs dans sa famille; du côté de sa mère, il était très proche parent de Pompée. Il avait été décoré de la préture et l'un des vingt commissaires nommés pour distribuer les terres de Campanie, en vertu de la loi de Jules César. Cependant Antoine, obstiné à décrier la naissance d'Auguste, prétendit que son aïeul maternel était Africain et avait tenu une boutique à Aricie, tantôt de parfumeur, tantôt de boulanger. Cassius de Parme, dans une de ses lettres, traite Auguste comme né de parents boulangers et banquiers, et l'apostrophe ainsi : « Ta mère vendait de la farine dans le moulin le plus redouté de l'Aricie, et ton père la pétrissait avec des mains toutes noires de l'argent qu'il maniait à Nérulum. »

IV. Auguste naquit sous le consulat de Cicéron et d'Antoine, le 20 septembre, un peu avant le lever du soleil, vis-à-vis le mont Palatin, près d'un endroit qu'on nomme *Tête-de-Bœuf*, où est maintenant une chapelle bâtie quelque temps après sa mort. Les actes du sénat rapportent que C. Lectorius, jeune patricien, convaincu d'adultère, pour obtenir qu'on adoucît sa punition, avait allégué, outre sa jeunesse et ses ancêtres, l'avantage qu'il avait d'être le possesseur et pour ainsi dire le desservant du lieu qui avait vu naître Auguste; qu'il avait demandé qu'on lui accordât sa grâce en faveur de cette divinité qui lui était particulière et domestique, et que le sénat avait ordonné que ce lieu fût consacré.

V. On montre encore la maison de ses ancêtres où il fut nourri, dans un des faubourgs de Vellétri.

La chambre où il fut allaité est extrêmement petite et ressemble à un garde-manger. L'on s'obstine à croire dans Vellétri que c'est là qu'il est né ; on se fait un scrupule d'y entrer, si ce n'est par nécessité et avec respect. C'est une ancienne tradition que ceux qui entrent dans cet endroit avec irrévérence sont saisis d'un effroi subit, et ce qui a confirmé cette opinion, c'est qu'un nouveau propriétaire de cette maison s'étant couché dans cette chambre, soit par hasard, soit pour voir ce qui en était, il fut enlevé quelques heures après par une force soudaine et inconnue, et se trouva avec son lit devant la porte, presque demi-mort.

VI. Il perdit son père à quatre ans; à douze, il prononça l'oraison funèbre de son aïeule Julie; à seize, il prit la robe virile et reçut des dons militaires dans le triomphe de César sur les Africains, quoique son âge ne lui permît pas encore d'aller à la guerre. Quelque temps après, son oncle étant parti pour aller combattre les enfants de Pompée en Espagne, il le suivit, à peine relevé d'une grande maladie, avec une très-faible escorte, dans une route infestée par les ennemis. Il fit même naufrage; mais enfin il joignit César, qui fut très-touché de ce zèle, et qui ne remarqua pas moins le caractère qu'il annonçait déjà que l'adresse qu'il avait fait paraître pour échapper aux dangers. César, après la réduction de l'Espagne, ayant des desseins contre les Daces et contre les Parthes, l'envoya devant sur la route d'Orient, à Apollonie, où il étudia les lettres; c'est là qu'il apprit la mort du dictateur, qui le nommait son héritier. Il lui vint d'abord en pensée d'implorer le secours des légions voisines; mais il rejeta ce parti comme imprudent et précipité. Cependant, il revint à Rome et se porta comme héritier de César, malgré

les irrésolutions de sa mère et les remontrances de son beau-père, Marcius Philippus, homme consulaire, qui l'en détournait de toute sa force. Il se vit bientôt à la tête d'une armée, gouverna la république avec Antoine et Lépide, ensuite avec Antoine seul pendant douze ans, et enfin il fut souverain unique et absolu l'espace de quarante-quatre ans.

VII. Tel est le précis de sa vie. Je vais en détailler chaque partie, non pas suivant l'ordre des temps, mais en classant les différents objets, pour les présenter sous un point de vue plus net et plus distinct.

Il soutint cinq guerres civiles : celle de Modène, celle de Macédoine, celle de Pérouse, celle de Sicile et celle d'Actium : la première et la dernière contre Marc-Antoine; la seconde contre Brutus et Cassius; la troisième contre Antoine, le frère du triumvir; la quatrième contre Sextus, le fils du grand Pompée.

VIII. Toutes eurent pour principe l'obligation où il croyait être de venger la mort de son oncle, et de soutenir la validité de son testament et des actes de sa dictature.

Dès qu'il fut arrivé d'Apollonie, il résolut d'attaquer juridiquement Brutus et Cassius, qui ne s'y attendaient pas; et comme ils étaient sortis de Rome pour se mettre à l'abri de tout danger, il les accusa, quoique absents, comme meurtriers. Il célébra lui-même les jeux institués en mémoire de la journée de Pharsale, parce que ceux qui en étaient chargés n'osaient pas s'en acquitter. Pour suivre ses entreprises avec plus de force, il voulut remplacer un tribun du peuple qui venait de mourir et demanda cette dignité, quoiqu'il fût patricien : il est vrai qu'il n'était pas encore sénateur. Mais éprouvant beaucoup d'opposition de la part du consul Marc-Antoine, qu'il avait cru devoir être son principal appui, et qui ne

lui accordait rien que ce qu'on accorde à tout le monde, encore en y mettant un prix exorbitant, il passa dans le parti du sénat. Il savait qu'Antoine y était détesté, surtout depuis qu'il voulait chasser de la Gaule cisalpine et qu'il tenait assiégé dans Modène Décimus Brutus, à qui César avait donné ce gouvernement avec l'approbation du sénat.

On lui conseilla de faire assassiner Antoine; mais ce complot n'ayant pas réussi, il commença à craindre pour lui-même et s'épuisa en largesses pour s'attacher les vétérans de César, qu'il appela au secours de la république et au sien. Quand il eut rassemblé des forces, il en eut le commandement, comme propréteur, et il fut chargé d'aller, avec Hirtius et Pansa, nommés consuls, secourir Décimus Brutus. Cette expédition fut terminée en trois mois et en deux combats. Dans le premier, il prit la fuite, s'il faut en croire Antoine, et ne reparut que deux jours après, sans cheval et sans armure. On convient que, dans le second, il remplit les devoirs d'un chef et d'un soldat, et que, le porte-enseigne de sa légion ayant été blessé dans la mêlée, il prit son aigle sur ses épaules et la porta longtemps.

IX. Hirtius et Pansa périrent tous deux dans cette guerre, l'un dans un combat, l'autre de ses blessures. On répandit qu'Auguste était coupable de leur mort; qu'après la défaite d'Antoine, la république étant sans consuls, il avait espéré de se voir seul maître de l'armée victorieuse. Ce qui est certain, c'est que la mort de Pansa excita de tels soupçons, que Glycon, son médecin, fut détenu quelque temps prisonnier et accusé d'avoir empoisonné ses blessures. Aquilius Niger affirme qu'Auguste tua lui-même Hirtius dans la mêlée.

X. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il apprit qu'Antoine,

après sa défaite, avait été reçu dans le camp de Lépide, et que les autres généraux, ainsi que leurs légions, étaient dévoués au sénat, il n'hésita pas à abandonner ce parti. Il allégua, pour prétexte de son changement, qu'il avait à se plaindre de leurs paroles et de leurs actions; que les uns l'avaient traité d'enfant; que d'autres avaient dit qu'il fallait le louer et le perdre, et s'étaient opposés aux récompenses qui étaient dues à lui et à ses vétérans. Pour faire éclater davantage le repentir qu'il sentait d'avoir servi le sénat, il condamna à une amende considérable les habitants de Nursium, qui avaient élevé un monument aux soldats de la république tués devant Modène, avec cette inscription : AUX VICTIMES DE LA LIBERTÉ; et comme ils ne pouvaient payer cette amende, il les chassa de leur ville.

XI. Uni avec Antoine et Lépide, il termina la guerre de Macédoine dans les champs de Philippes, quoique affaibli par la maladie. Il y eut deux combats. Dans le premier, il fut chassé de son camp et obligé de se réfugier vers Antoine; dans le second, la victoire se déclara pour lui; mais il n'en usa pas avec modération. Il envoya à Rome la tête de Brutus, pour qu'elle fût mise aux pieds de la statue de César. Il sévit contre les prisonniers les plus illustres et alla même jusqu'à les insulter de paroles. L'un d'eux le suppliait avec instance de lui accorder la sépulture; il lui répondit que les vautours en prendraient soin. Un père et un fils lui demandaient la vie; il ordonna qu'il tirassent au sort ou qu'ils combattissent ensemble, promettant la grâce au vainqueur. Le père alla au devant de l'épée de son fils, et le fils se perça de la sienne. Auguste les vit expirer. Aussi, quand Favonius, l'imitateur de Caton, et d'autres prisonniers parurent enchaînés devant les triumvirs,

ils saluèrent Antoine avec respect en l'appelant empereur, et accablèrent Auguste des plus piquantes injures.

Dans le partage qui suivit la victoire, Antoine se chargea des affaires de l'Orient; pour lui, il ramena en Italie les vétérans, pour les mettre en possession des terres qui leur étaient promises. Il mécontenta tout le monde : les possesseurs se plaignirent d'être dépouillés, et les soldats de n'être pas assez récompensés.

XII. Dans ce même temps, L. Antoine, le frère du triumvir, voulut exciter des troubles dans Rome. Le consulat qu'il exerçait et le pouvoir de son frère enflaient ses espérances. Auguste le força de se retirer devant Pérouse et l'y prit par la famine; mais ce ne fut pas sans courir de grands dangers dans cette guerre, et même avant le siége. Il arriva que, dans des jeux publics, un soldat se plaça sur un des quatorze bancs destinés aux chevaliers; Auguste envoya un licteur pour le faire retirer. Ses ennemis, un moment après, firent courir le bruit que ce soldat venait de périr dans les tourments; il s'excita un tel soulèvement parmi ses compagnons, qu'Auguste fut sur le point d'être tué; heureusement pour lui, le soldat qu'on disait mort parut tout à coup sain et sauf. Une autre fois, il offrait un sacrifice auprès des murs de Pérouse : une troupe de gladiateurs sortit brusquement de la ville et faillit le faire périr.

XIII. Après la prise de cette place, il fit faire main basse sur presque tous ses ennemis, et prévint leurs excuses et leurs prières par ce seul mot : *Il faut mourir*. On a écrit qu'il en choisit trois cents dans les deux ordres pour les immoler comme des victimes, le jour des ides de mars, sur un autel consacré à César; d'autres ont cru que lui seul avait excité

cette guerre, afin que ses ennemis secrets et ceux que la crainte contenait plus que l'inclination se fissent connaître en se rangeant du parti d'Antoine, et que leur dépouille l'aidât à payer ses vétérans.

XIV. Il commença la guerre de Sicile, qui traîna en longueur et fut même interrompue plusieurs fois, tantôt afin qu'il eût le temps de réparer les pertes que lui causèrent deux naufrages essuyés pendant l'été, tantôt pour satisfaire le peuple, à qui les vivres étaient coupés et qui, souffrant beaucoup de la famine, demandait la paix à grands cris. Enfin, se voyant des vaisseaux neufs et vingt mille esclaves affranchis dont il avait fait des matelots, il fit construire le port *Jules*, auprès de Baies, en réunissant le lac Lucrain et le lac d'Averne, et y faisant descendre la mer. Après y avoir exercé ses troupes pendant tout l'hiver, il battit le jeune Pompée entre Myle et Nauloque. Il se trouva profondément endormi au moment du combat : il fallut le réveiller pour donner le signal, ce qui, je crois, donna lieu à Antoine de lui reprocher qu'il n'avait pas même eu le courage de soutenir le coup d'œil d'une bataille rangée; qu'il était resté étendu comme un homme stupide, les yeux levés au ciel, et qu'il n'avait quitté cette attitude, pour se montrer aux soldats, que lorsqu'Agrippa eut mis en fuite les vaisseaux ennemis. D'autres l'accusent d'avoir dit, en se rappelant ses vaisseaux brisés par la tempête, qu'il avait vaincu en dépit de Neptune, et d'avoir fait ôter la statue de ce dieu, qu'on portait dans les jeux du Cirque.

Cette guerre est celle où il fut exposé à plus de dangers. Après avoir fait passer ses troupes en Sicile, il allait lui-même en faire venir le reste qui était encore en Italie; il fut attaqué à l'improviste par Dé-

mocharès et Apollophane, lieutenants de Pompée, et ne se sauva qu'à peine avec un seul navire.

Allant à pied à Rhège, auprès de Locres, il vit deux galères de Pompée qui côtoyaient le rivage; il les prit pour deux des siennes, et, s'étant approché, il fut sur le point d'être pris. Il s'enfuit par des sentiers écartés. Un esclave d'Émélius Paulus, qui l'accompagnait, se souvenant qu'il avait autrefois proscrit le père de son maître, saisit l'occasion de la vengeance et voulut le tuer. Après la fuite de Pompée, Lépide, l'un des triumvirs qu'Octave avait appelés d'Afrique à son secours, fier de commander à vingt légions, prétendit avoir le premier rang, et prit le ton de la hauteur et de la menace; il le dépouilla du commandement, lui laissa la vie qu'il demandait à genoux, et le relégua à perpétuité dans l'île de Circé.

XV. Il rompit enfin avec Marc-Antoine, après de fréquentes brouilleries et de vagues réconciliations, et, pour prouver combien ce triumvir choquait les mœurs de Rome, il fit ouvrir et lire publiquement un codicille qu'il avait laissé, par lequel il mettait au nombre de ses héritiers les enfants de Cléopâtre; cependant, après l'avoir fait déclarer ennemi de la république, il lui renvoya tous ses proches et ses amis, entre autres Caius Sosius et Titus Domitius, alors consuls. Il dispensa aussi les Bolonais, qui étaient de tout temps sous la protection de la famille d'Antoine, de prendre les armes contre lui avec le reste de l'Italie. Peu de temps après, il le défit dans une bataille navale auprès d'Actium; le combat dura jusqu'au soir, et Auguste, vainqueur, passa la nuit dans son vaisseau. D'Actium, il alla prendre les quartiers d'hiver à Samos; là, il apprit que les soldats qu'il avait envoyés à Brindes après la victoire, pris indistinctement dans tous les corps, s'étaient soulevés et

demandaient leur congé et des récompenses. Il reprit la route de l'Italie et fut battu deux fois par la tempête, d'abord entre les promontoires du Péloponèse et d'Étolie, puis auprès des monts Cérauniens. Une partie des bâtiments légers qui le suivaient fut submergée, et le sien perdit tous ses agrès et son gouvernail. Il ne resta que vingt-sept jours à Brindes pour ses arrangements militaires, et vint en Égypte par l'Asie-Mineure et la Syrie. Il assiégea Alexandrie, où Antoine s'était retiré avec Cléopâtre, et s'en rendit bientôt maître. Antoine voulut parler de paix; mais il n'était plus temps : il fut forcé de se donner la mort, et Auguste jouit de ce spectacle. Il aurait bien voulu mener Cléopâtre en triomphe, et, comme on croyait qu'elle s'était fait mordre par un aspic, il fit sucer la plaie par des psylles. Il permit qu'elle fût ensevelie avec Antoine, et ordonna même qu'on achevât le tombeau qu'ils avaient commencé de construire. Le jeune Antoine, l'aîné des enfants que le triumvir avait eus de Fulvie, après beaucoup de prières inutiles, s'était réfugié auprès de la statue de César; on l'en arracha, et il fut mis à mort. Césarion, qui passait pour fils de César, fut atteint dans sa fuite et envoyé au supplice. Auguste épargna les autres enfants qu'Antoine avait eus de la reine, les traita comme ses proches et leur fit un sort convenable à leur naissance.

XVI. Il fit ouvrir le tombeau d'Alexandre et en fit tirer son corps. Il lui mit une couronne d'or sur la tête, le couvrit de fleurs et lui rendit toutes sortes d'hommages, et, comme on lui demandait s'il ne voulait pas voir aussi les Ptolémée, il répondit : *J'ai voulu voir un roi, et non pas des morts.* L'Égypte fut réduite en province romaine, et, pour la rendre plus fertile et d'une plus grande ressource pour

Rome, il fit nettoyer par ses soldats tous les canaux faits pour recevoir les inondations du Nil, et qui, par le laps du temps, s'étaient infectés d'un limon croupissant. Pour perpétuer la mémoire de la journée d'Actium, il fit bâtir sur cette même côte Nicopolis; il y fonda des jeux qu'on devait célébrer tous les cinq ans. Il agrandit l'ancien temple d'Apollon Actiaque, et le lieu où avaient campé ses troupes de terre fut consacré à Mars et à Neptune, et orné d'un trophée naval.

XVII. Il découvrit et étouffa dans leur naissance des séditions, des complots, des conjurations qui se formèrent contre lui en différents temps : celle du jeune Lépide, celle de Varron Muréna, de Fannius Cépion, d'Égnace, de Plautius Rufus, de Lucius Paulus, son allié; d'Audasius, accusé de faux et affaibli par l'âge et la maladie; d'un certain Épicade, demi-Parthe et demi-Romain; et enfin de Télèphe, esclave et nomenclateur d'une femme romaine, car il eut à craindre jusqu'aux plus vils des humains. Audasius et Épicade voulaient enlever sa fille Julie et son neveu Agrippa des îles où ils étaient relégués. Télèphe, qui se croyait destiné à l'empire, avait projeté de détruire Auguste et le sénat. Il n'y eut pas jusqu'à un goujat de l'armée d'Illyrie qu'on trouva caché auprès de son lit; il avait échappé à tous les yeux et était armé d'un couteau de chasse. Soit qu'il fût imbécile ou qu'il le feignît, on n'en put rien tirer dans les tourments.

XVIII. Quant aux guerres étrangères, il n'en fit que deux par lui-même : celle de Dalmatie, dans sa première jeunesse, et celle des Cantabres, après la défaite d'Antoine. Il fut blessé deux fois en Dalmatie : 'une au genou droit, d'un coup de pierre; l'autre aux deux bras et à la cuisse, de la chute d'un pont.

Partout ailleurs il combattit par ses lieutenants. Cependant, il se transporta quelquefois dans l'Allemagne et dans la Hongrie, ou se tint à portée d'y passer, allant de Rome jusqu'à Ravenne, ou à Milan, ou à Aquilée.

XIX. Il soumit, ou par lui-même, ou par ses généraux, les Cantabres, les Gascons, les Hongrois, les Dalmates, les Illyriens et les peuples des Alpes. Il réprima les incursions des Daces et mit en déroute trois de leurs chefs. Il poussa les Allemands jusqu'au delà de l'Elbe. Il reçut à composition les Suèves et les Sicambres, et les transporta dans la Gaule sur les bords du Rhin. Il força à la soumission d'autres peuples inquiets et belliqueux. Il ne fit jamais la guerre à aucun sans raison ou sans nécessité, car il était si éloigné de l'ambition d'augmenter ou son empire ou sa gloire militaire, qu'il obligea plusieurs rois barbares de lui jurer, dans le temple de Mars Vengeur, qu'ils seraient fidèles à la paix et à l'alliance qu'ils lui demandaient. Il essaya d'engager quelques autres de ces princes à lui donner des femmes pour otages, parce qu'il avait remarqué qu'ils s'inquiétaient peu de la vie des hommes; cependant, il les laissa toujours les maîtres de retirer leurs otages quand ils le voulaient, et ne punit jamais leurs fréquentes révoltes et leurs perfidies qu'en rendant les prisonniers qu'il faisait sur eux, sous la condition qu'ils serviraient dans un pays éloigné et qu'ils ne seraient pas libres avant trente ans. Tant de modération et de bonté engagea les Indiens et les Scythes, peuples alors nouvellement connus, à lui envoyer des ambassadeurs pour lui demander son amitié et celle du peuple romain. Les Parthes même lui cédèrent sans contestation l'Arménie, qu'il revendiquait, et lui rendirent les aigles prises à Crassus et

à Marc-Antoine, qu'il avait redemandées. Ils lui offrirent même des otages, et s'en rapportèrent à son choix pour élire un souverain entre plusieurs concurrents qui se disputaient la royauté.

XX. Le temple de Janus, qui n'avait été fermé que deux fois avant lui, le fut trois fois sous son règne, dans un beaucoup moindre espace de temps. La paix était affermie sur terre et sur mer.

Il obtint deux fois les honneurs du petit triomphe, d'abord après la guerre de Macédoine, et ensuite après celle de Sicile. Il célébra trois grands triomphes : pour la guerre de Dalmatie, pour celle d'Actium et pour celle d'Alexandrie; chacun des trois dura trois jours.

XXI. Il n'essuya de disgrâces considérables et de défaites honteuses que celles de Lollius et de Varus, toutes deux en Allemagne. La première fut plutôt un affront qu'une perte; la seconde pensa être funeste à l'empire : trois légions furent taillées en pièces avec leur chef, ses lieutenants et les troupes auxiliaires. A cette nouvelle, il fit disposer des sentinelles dans la ville pour prévenir tout désordre et continua les commandants des provinces dans leur place, afin que leurs lumières et leur expérience continssent les alliés dans leurs devoirs. Il voua de grands jeux à Jupiter pour le rétablissement des affaires de l'empire, ce qui ne s'était fait que dans la guerre sociale et dans celle des Cimbres. Enfin, l'on dit qu'il était abattu au point qu'il laissa croître sa barbe et ses cheveux plusieurs mois de suite, et qu'il s'écriait de temps en temps, en se frappant la tête contre le mur : *Quintilius Varus, rends-moi mes légions!* L'anniversaire de ce désastre fut toujours pour lui un jour de deuil et de tristesse.

XXII. Il fut l'auteur de beaucoup de changements

et d'établissements dans la discipline militaire. Il fit revivre en plusieurs points les anciennes coutumes et maintint la règle avec sévérité. Il ne permettait à aucun lieutenant de province de venir voir sa femme à Rome que pendant le cours de l'hiver, et encore il ne l'accordait qu'avec répugnance. Un chevalier romain avait coupé les pouces à ses deux fils pour les dispenser du service; il fit vendre à l'encan ses biens et sa personne; cependant, comme il vit que les receveurs des deniers publics allaient y mettre l'enchère, il fit adjuger le chevalier romain à l'un de ses affranchis, à condition qu'il le laisserait vivre libre dans une campagne. Il cassa avec ignominie la dixième légion, qui s'était rendue coupable de mutinerie. Il donna le congé à d'autres qui le demandaient avec insolence; mais il les priva des récompenses attachées aux longs services. Il décima les cohortes qui avaient lâché pied et les nourrit d'orge. Il punit de mort des centurions, comme de simples soldats, pour avoir quitté leur poste. Il infligeait différentes peines pour les autres délits, comme de rester debout tout le jour devant la tente du général, en tunique flottante, une toise ou un morceau de terre à la main.

XXIII. Depuis les guerres civiles, il n'appela jamais les soldats *compagnons*, ni dans ses harangues, ni dans ses édits; il ne souffrit pas que ses fils, ses petits-fils, quand ils eurent le commandement, les appelassent autrement que soldats, comme il les appelait lui-même. Il trouvait que le nom de compagnon était une flatterie qui ne convenait ni au maintien de la discipline ni à la majesté des Césars. Il se servit d'affranchis pour soldats dans deux occasions particulières (sans y comprendre le cas d'incendie ou de tumulte de la cherté des vivres) : l'une

pour la défense des colonies voisines de l'Illyrie, l'autre pour garder les rives du Rhin. C'étaient des esclaves que les personnes les plus riches des deux sexes eurent ordre d'acheter et d'affranchir sur-le-champ. Ils étaient placés à la première ligne, distingués des hommes libres et armés différemment.

Il donnait assez facilement des présents militaires, qui consistaient en or ou en argent, comme des colliers, des harnais, etc.; mais il était très-réservé sur les récompenses purement honorifiques, telles que les couronnes murales, civiques, etc. Il les refusait à la brigue et ne les accordait qu'au mérite, le plus souvent à de simples soldats. Il fit présent à Agrippa d'un drapeau de couleur de mer, après sa victoire en Sicile. Il ne fit jamais aucun don aux généraux qui avaient triomphé, quoiqu'ils eussent été les compagnons de ses campagnes, parce qu'il pensait que ceux qui avaient eux-mêmes le droit de donner les récompenses militaires ne devaient pas en recevoir.

Rien ne convenait moins, selon lui, à un grand capitaine que la précipitation et la témérité; il répétait souvent ce proverbe grec: *Hâte-toi lentement; précaution vaut mieux que confiance;* et cet autre : *On fait assez vite quand on fait assez bien.* Il disait qu'il ne fallait ni entreprendre une guerre, ni engager un combat que lorsqu'il y avait plus à gagner en cas de victoire qu'à perdre en cas de défaite. « Ceux qui hasardent beaucoup pour gagner peu ressemblent, disait-il, à un homme qui pêcherait avec un hameçon d'or, dont la perte ne pourrait être compensée par quelque prise qu'il pût faire. »

XXIV. Il fut dix ans à la tête de la république sous le titre de triumvir. Il s'opposa quelque temps à la proscription qu'annonçaient ses collègues, mais il y mit ensuite plus de rigueur qu'aucun d'eux. En effet,

ils se laissèrent fléchir quelquefois par des amis ou par des prières; lui seul fut toujours d'avis de ne faire grâce à personne: il n'épargna même pas son tuteur Toranius, qui avait été le collègue de son père dans l'édilité. Junius Saturninus rapporte qu'après les proscriptions, Lépide, s'excusant sur le passé dans le sénat, et faisant espérer que la clémence allait enfin mettre des bornes aux châtiments, Octave dit qu'en cessant de proscrire il se réservait toute liberté de punir encore quand il le jugerait à propos. Cependant il parut se repentir de cette dureté lorsqu'il mit au rang des chevaliers l'affranchi Philopémen, qui passait pour avoir caché son maître dans le temps des proscriptions.

Plusieurs traits le rendirent odieux pendant son triumvirat. Un jour qu'il haranguait ses soldats, et qu'il avait permis aux habitants des campagnes voisines de s'approcher, il aperçut un chevalier, nommé Pinarius, qui écrivait sur des tablettes; il le prit pour un espion et le fit égorger. Tedius Afer, désigné consul, s'était permis des discours malins sur quelqu'une des opérations du gouvernement; il lui fit des menaces si effrayantes, que ce malheureux se donna la mort. Quintus Gallus, préteur, venant lui faire sa cour, tenait de grandes tablettes cachées sous sa robe. Octave soupçonna que ce pouvait être une épée; il ne le fit point fouiller d'abord, de peur d'être convaincu d'une frayeur mal fondée; mais, un moment après, il le fit arracher de son tribunal et appliquer à la question comme un esclave, et comme Gallus n'avouait rien, il le condamna à mort, après lui avoir arraché les yeux de ses propres mains. Cependant il a écrit que Gallus avait voulu le tuer dans une entrevue particulière qu'il lui avait demandée; que, conduit en prison par ses ordres et en-

suite exilé, il avait péri dans un naufrage ou par les mains de quelques brigands.

Il fut revêtu à perpétuité de la puissance tribunitienne et se donna deux fois un collègue, de cinq ans en cinq ans. Il eut aussi l'inspection perpétuelle des mœurs et des lois, sans avoir pourtant le nom de censeur. Il fit trois fois le dénombrement du peuple, deux fois avec un collègue et une fois seul.

XXV. Il corrigea plusieurs abus pernicieux, entretenus par la licence des guerres civiles, et que la paix même n'avait pu détruire. Des brigands portaient publiquement des armes, sous prétexte de se mettre en défense; les voyageurs étaient enlevés dans les campagnes, sans distinction d'hommes libres ou d'esclaves, et enfermés dans des lieux où les possesseurs des terres les faisaient travailler de force; il se formait des troupes de malfaiteurs sous le titre de communauté nouvelle. Octave contint les brigands, en disposant des corps de garde où il en était besoin. Il fit la revue des prisons des esclaves. Il cassa toute communauté, excepté les anciennes, approuvées par les lois. Il brûla les registres où étaient portés les noms des anciens débiteurs du fisc, afin de prévenir les accusations injustes dont ces registres étaient la source. Il adjugea à des particuliers plusieurs cantons de la ville que le domaine public réclamait sur des titres incertains. Il mit absolument hors de cause des accusés dont le jugement traînait en longueur, et dont les ennemis n'avaient d'autre but que de jouir plus longtemps de leur deuil et de leurs alarmes. Il statua que si quelqu'un les appelait une seconde fois en justice, il subirait la peine du talion, en cas de défaut de preuves. D'un autre côté, pour empêcher que les coupables n'échappassent à la punition, ou que les affaires ne languissent par de trop longs dé-

lais, il fit rentrer dans les jours de travail plus de trente jours consacrés aux *jeux honoraires* (jeux célébrés par les préteurs). Aux trois décuries des juges, il en ajouta une quatrième, pour laquelle il suffisait d'un revenu inférieur à celui des chevaliers, et qu'on appela les *Deux-Cents*, qui devait juger des procès pécuniaires les moins considérables. Il choisit les juges depuis l'âge de trente ans, c'est-à-dire cinq ans plus tôt que la coutume ne le permettait; et comme beaucoup de personnes se refusaient aux fonctions pénibles de juge, il permit, quoique avec peine, que chaque décurie eût à son tour un an de vacances et deux mois toutes les années, c'est-à-dire ceux de novembre et de décembre.

XXVI. Lorsqu'il n'y avait point assez de candidats pour les places de tribuns militaires, il en choisissait parmi les chevaliers romains et les faisait sénateurs, avec cette condition que lorsqu'ils seraient hors de charge, ils seraient les maîtres de demeurer ou sénateurs ou chevaliers. Comme plusieurs de ces derniers, ruinés par la guerre civile, n'osaient pas assister aux jeux publics, de peur d'encourir la peine portée par les lois, il déclara qu'il suffisait d'avoir possédé le revenu des chevaliers ou d'avoir eu un père qui le possédât pour n'être pas dans le cas de la loi. Il fit le dénombrement du peuple romain par quartiers, comme Jules Céear, et afin que les distributions de blé ne détournassent pas trop souvent le peuple de ses occupations, il résolut d'en distribuer trois fois l'an pour quatre mois; mais, voyant qu'on regrettait l'ancienne coutume d'en distribuer tous les mois, il la rétablit.

Il ramena dans les élections l'ancienne intégrité. Il réprima la brigue par différents châtiments. Il distribuait aux deux tribus dont il était membre mille

sesterces par tête chaque jour de comices, afin qu'elles ne reçussent rien des candidats. Persuadé qu'il était très important de conserver le peuple romain pur de tout alliage de sang étranger ou de race servile, il ne donna que très rarement le droit de bourgeoisie romaine et mit des bornes aux affranchissements. Il écrivit à Tibère, qui le priait de mettre un Grec de ses clients au nombre des citoyens, qu'il n'y consentirait que lorsque Tibère lui aurait exposé de vive voix les justes motifs qu'il pouvait avoir pour le demander. Livie sollicitait la même grâce pour un Gaulois tributaire ; il la refusa, mais il lui accorda l'exemption de tribut, aimant mieux, disait-il, ôter quelque chose au trésor public que prostituer la dignité de citoyen romain. Non content d'avoir mis beaucoup d'obstacles aux affranchissements, d'en avoir réglé le nombre, les conditions et les différences, il défendit encore qu'un esclave qui aurait pris la fuite ou subi la torture pût jamais obtenir le droit de citoyen, de quelque manière que ce pût être. Il s'attacha aussi à conserver l'ancien habillement romain, et voyant un jour beaucoup d'habits de deuil dans une assemblée du peuple : « Voilà donc, s'écria-t-il avec indignation, en citant un vers de Virgile, voilà

Ces conquérants du monde, ces vainqueurs en toge !

Il chargea les édiles de veiller à ce que personne ne parût dans le Cirque ou dans la place publique avec aucun vêtement par dessus sa robe.

XXVII. Mais ce qui prouve qu'il ne cherchait qu'à servir le peuple, et non pas à le flatter, c'est qu'il répondit très sévèrement aux plaintes qu'on lui faisait de la cherté du vin que son gendre Agrippa

avait pourvu à ce qu'il y eût assez d'eau à Rome pour que personne ne souffrît la soif. Une autre fois, comme on lui demandait une donation publique promise au peuple, il dit qu'il tiendrait sa parole; mais ce même peuple ayant demandé ce qu'on n'avait point promis, il lui reprocha, dans un édit, son infamie et son insolence, et assura qu'il ne lui donnerait rien, quoiqu'il eût eu dessein auparavant de lui donner. C'est avec une fermeté aussi sévère qu'il déclara qu'une foule de nouveaux affranchis, qu'on avait mis au nombre des citoyens pour qu'ils eussent part à une distribution d'argent qu'il avait annoncée, en seraient exclus, par la raison qu'il ne leur avait rien promis, et, pour que la somme qu'il avait destinée au peuple fût suffisante, il la répartit en de moindres portions.

L'extrême disette et le défaut de ressources l'ayant forcé de chasser de Rome les esclaves qui étaient en vente, les gladiateurs, tous les étrangers, excepté les médecins et les précepteurs, et même une partie des esclaves servants, dès que l'abondance fut revenue il forma le projet, à ce qu'il rapporte lui-même, d'abolir la coutume de distribuer du blé gratuitement, parce qu'elle faisait négliger la culture des terres; mais il renonça à ce dessein, parce qu'il prévit qu'on rétablirait ces distributions gratuites et qu'on s'en servirait comme d'un moyen de séduction.

Cependant, depuis ce temps, il veilla attentivement à ce que les entrepreneurs du labourage et du commerce des grains eussent toujours des provisions proportionnées à la multitude du peuple.

XXVIII. Il fut plus passionné que personne pour les spectacles, et en donna de plus magnifiques et de plus variés qu'on en eût encore vus : quatre fois en son nom, à ce qu'il rapporte, et vingt-trois fois à la

place de magistrats ou absents ou pauvres. Il les donnait dans différents quartiers, sur plusieurs théâtres, avec des acteurs de tous les pays, dans la place publique, dans l'amphithéâtre, dans le Cirque, dans l'enceinte des comices. Quelquefois, outre les combats de bêtes, il fit paraître des athlètes dans le Champ-de-Mars, où il avait fait construire des siéges de bois. Il donna aussi un combat naval dans un endroit qu'il fit creuser auprès du Tibre, où est aujourd'hui le bois sacré des Césars. Il disposait pendant ce temps des gardes dans la ville, de peur que les voleurs ne saisissent ce moment, où presque toutes les maisons étaient abandonnées. Il donna dans le Cirque des courses à pied et des courses de chariots, et fit quelquefois combattre des jeunes gens de la plus grande naissance contre des bêtes féroces. Il aimait à voir célébrer fréquemment les jeux troyens par l'élite de la jeunesse romaine, croyant qu'il était beau et digne des anciennes mœurs qu'elle fît connaître ainsi de bonne heure son adresse et son courage. C. Nonius Asprenas fut blessé d'une chute de cheval dans un de ces jeux. Auguste lui fit présent d'un collier d'or et lui permit, ainsi qu'à ses descendants, de porter le nom de *Torquatus*. Cependant il fit cesser cette sorte de spectacle, sur les plaintes amères que fit contre lui dans le sénat l'orateur Asinius Pollion, dont le neveu Esernius s'était cassé la cuisse. Il employa des chevaliers romains dans l'arène et sur le théâtre, jusqu'à ce que le sénat l'eût défendu par un décret, et, depuis même, il montra en public le jeune Nucius, d'une naissance honnête, mais qui d'ailleurs était d'autant plus curieux à voir, qu'il n'avait pas deux pieds de hauteur, ne pesait que dix-sept livres et avait une voix d'une étendue prodigieuse. Il fit traverser l'arène, un jour de spec-

tacle, aux otages des Parthes, les premiers qu'on eût encore vus à Rome, et les plaça au-dessus de lui sur le second banc. S'il arrivait quelque chose d'extraordinaire et qui fût digne des regards du public, il le faisait voir au peuple dans tous les endroits de la ville indifféremment. C'est ainsi qu'on montra un rhinocéros au Champ-de-Mars, un tigre sur la scène et un serpent de cinquante coudées devant la place des comices. Étant tombé malade un jour qu'il y avait des spectacles dans le Cirque pour l'accomplissement d'un vœu, il suivit en litière la marche religieuse des pontifes. Dans d'autres jeux pour la dédicace du théâtre de Marcellus, sa chaise d'ivoire se rompit, et il tomba sur le dos, et, dans ceux que donnèrent ses petits-fils, ne pouvant ni retenir ni rassurer le peuple, qui craignait que l'amphithéâtre ne s'écroulât, il quitta sa place et alla en prendre une dans l'endroit qu'on croyait le plus exposé.

XXIX. Il remédia à la confusion et au désordre extrême qui régnaient dans les spectacles, sur ce qu'il apprit que, dans une nombreuse assemblée à Pouzzolles, personne n'avait fait place à un sénateur : il y eut donc un décret du sénat qui assigna les premières places aux sénateurs dans tous les spectacles. Il défendit que les députés des nations libres et alliées pussent s'asseoir dans l'orchestre, parce qu'il avait remarqué que plusieurs d'entre eux étaient de race d'affranchis. Il sépara le peuple du soldat ; il marqua les places des plébéiens mariés, celles des adolescents, qui devaient avoir leurs maîtres auprès d'eux. Il défendit que personne parût en deuil dans les bancs du peuple. Il ne permit aux femmes de voir les gladiateurs que d'un lieu plus élevé que les autres : les deux sexes auparavant y étaient confondus ; il ne permit qu'aux vestales d'occuper un lieu séparé sur le

théâtre, auprès du tribunal du préteur. Il interdit aux femmes la vue des combats d'athlètes, et, dans les jeux qu'il donna étant pontife, comme le peuple lui eût demandé un de ces combats, il l'indiqua pour le lendemain dès le grand matin, et annonça qu'il ne trouverait pas bon que les femmes y vinssent avant la cinquième heure du jour.

XXX. Pour lui, il avait coutume de regarder les jeux d'une maison voisine, quelquefois d'un temple, assis entre sa femme et ses enfants. Il s'en absentait de temps en temps pendant quelques heures, ou même pendant des jours entiers; il s'en excusait alors, et envoyait un de ses amis présider à sa place; mais lorsqu'il y assistait, il ne faisait rien autre chose, soit pour éviter les murmures qu'avait essuyés César, qui souvent, au milieu du spectacle, lisait des lettres et des mémoires et y répondait, soit qu'il y prît réellement un très grand plaisir, comme il l'a avoué plus d'une fois. Aussi donnait-il souvent des couronnes et des récompenses, même dans les fêtes dont il ne faisait pas les honneurs, et jamais il n'assista aux exercices des Grecs qu'il n'eût gratifié chacun des concurrents selon son mérite. C'était surtout les joutes d'athlètes qu'il aimait à voir, particulièrement entre les Romains; et ce n'était pas seulement les lutteurs de profession, exercés contre des Grecs, qu'il regardait avec avidité, c'était même ceux qui, sans aucun art et sans instruction, luttaient entre eux dans les rues. Tout ce qui travaillait aux spectacles publics lui paraissait digne de son attention. Il maintint les priviléges des athlètes et les augmenta. Il défendit de faire combattre des gladiateurs sans donner le congé aux victorieux. Il restreignit dans les bornes du théâtre l'autorité coercitive que les magistrats avaient sur les comédiens, en même temps et en tout lieu; mais

il veilla lui-même, avec une attention rigoureuse, à ce que tout se passât dans l'ordre entre les athlètes et les gladiateurs. Il réprima la licence des histrions, au point qu'il fit battre de verges, sur trois théâtres, et exila ensuite l'acteur Stéphanion, qui s'était fait servir à table par une femme mariée, vêtue en jeune garçon et rasée autour de la tête comme un esclave. Il fit fouetter aussi publiquement, à l'entrée de sa maison, le pantomime Hylas, dont le préteur avait fait des plaintes, et il chassa de Rome et d'Italie le comédien Pylade, pour avoir montré du doigt et fait remarquer un des spectateurs qui le sifflait.

XXXI. Il avait été fiancé, dans sa première jeunesse, à la fille de Servilius Isauricus; mais, après sa première réconciliation avec Antoine, il céda aux instances des deux partis, qui voulaient les voir unis l'un à l'autre par quelque lien, et épousa Claudia, belle-fille d'Antoine, et fille de Fulvie et de Clodius; elle était à peine nubile; et, s'étant brouillé quelque temps après avec Fulvie, il la renvoya encore vierge pour épouser Scribonia, veuve de deux hommes consulaires, et qui avait des enfants de l'un des deux. Il s'en dégoûta et la répudia à cause de ses mauvaises mœurs. Il épousa aussitôt Livie, qu'il ôta à Tibère Néron, toute grosse qu'elle était : il l'aima uniquement, et la considéra jusqu'à la fin de sa vie.

XXXII. Il eut de Scribonia une fille nommée Julie. Il n'eut point d'enfants de Livie, quoiqu'il le désirât beaucoup. Elle conçut une fois et accoucha avant terme. Julie fut d'abord promise à Marcellus, fils d'Octavie, qui ne faisait que sortir de l'enfance. Il mourut, et Auguste engagea sa sœur à lui céder son gendre Agrippa, alors marié à l'une des filles d'Octavie, et qui en avait des enfants. Agrippa étant mort aussi, il chercha longtemps un parti sortable pour sa

fille dans les différents ordres de l'État, et même parmi les chevaliers; enfin il choisit son beau-fils Tibère, et l'obligea de répudier son épouse alors enceinte, et qui l'avait déjà fait père. Marc-Antoine a écrit que Julie fut d'abord destinée à son fils Antoine, ensuite à Cotison, roi des Gètes, dont Auguste voulait aussi épouser la fille.

XXXIII. Il eut trois petits-fils d'Agrippa et de Julie : Caius, Lucius et Agrippa, et deux petites-filles : Julie et Agrippine. Julie épousa L. Paulus, fils du censeur; Agrippine épousa Germanicus, petit-neveu d'Auguste. Il adopta Caius et Lucius, les acheta de leur père avec la formule accoutumée, les appela au gouvernement dès leur première jeunesse, les fit désigner consuls, et présenter aux armées et dans les provinces. Il éleva sa fille et ses petites-filles dans la plus grande simplicité, jusqu'à leur faire apprendre à filer. Il leur défendait de rien faire ou de rien dire que devant des témoins, et de manière qu'on pût lui en rendre compte tous les jours. Il les éloignait tellement de tout commerce avec les hommes, que le jeune Lucius Tucinius, d'une figure et d'une réputation distinguées, étant venu saluer sa fille aux eaux de Baies, il lui écrivit qu'il avait choqué la bienséance.

Il montra lui-même à lire, à écrire et d'autres exercices à ses fils adoptifs, et s'appliqua surtout à leur faire imiter son caractère d'écriture. A table, il les faisait placer au-dessous de lui sur le même lit, et, en voyage, ils allaient devant lui en voiture ou à cheval.

XXXIV. La confiance et la joie que lui inspirait une famille nombreuse et bien réglée furent troublées amèrement : il se vit forcé d'éloigner les deux Julie, souillées de toutes sortes d'opprobres. Caius et Lu-

cius lui furent enlevés dans l'espace de dix-huit mois, l'un en Lycie, l'autre à Marseille. Il adopta Agrippa, son troisième petit-fils, et Tibère, son beau-fils ; mais peu de temps après il destitua Agrippa, à cause de la bassesse et de la férocité de son caractère, et le confina à Surrento. Il fut plus sensible au déshonneur des siens qu'à leur mort ; il ne parut point abattu par celle de Caius et Lucius. Il instruisit le sénat des motifs de sa conduite envers sa fille par un mémoire qu'il donna à lire au questeur en son absence. Il en eut tant de honte, qu'il fut longtemps sans voir personne ; il délibéra même s'il ne ferait pas mourir sa fille. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une affranchie, nommée Phébé, complice des débauches de Julie, s'étant pendue elle-même, il dit qu'il aurait mieux aimé être son père que celui de Julie. Il interdit à celle-ci l'usage du vin dans son exil et toutes les douceurs d'une vie délicate. Il défendit qu'aucun homme, ou libre ou esclave, l'approchât sans qu'il en fût instruit, et sans qu'il connût par lui-même son âge, sa taille, sa couleur, et jusqu'aux marques qu'il pouvait avoir sur le corps. Il la transporta, cinq ans après, de l'île où elle était dans le continent, et la fit traiter avec plus de douceur ; mais il ne voulut jamais consentir à la rappeler, et comme le peuple romain lui demandait souvent son retour et avec instance, il lui souhaita des filles et des femmes semblables à Julie. A l'égard de l'autre Julie, sa petite-fille, elle mit au monde un enfant quelque temps après son éloignement. Auguste refusa de le reconnaître et défendit qu'on le nourrît. Il enferma dans une île Agrippa, qui, loin de s'adoucir, devenait de jour en jour plus intraitable, et le fit garder par des soldats ; il fit même rendre un sénatus-consulte qui le confinait à perpétuité dans le séjour

où il était, et toutes les fois qu'on lui parlait de lui ou de ses filles il s'écriait, en citant un vers d'Homère :

Heureux qui vit et meurt sans femme et sans enfants!

Il n'appelait jamais les siens autrement que ses chancres et ses plaies.

XXXV. Son amitié ne se gagnait pas aisément, mais elle était durable. Il savait apprécier le mérite et les services, et pardonner les petits défauts et les fautes légères. On ne peut citer que deux hommes qui aient été malheureux après avoir été aimés de lui, Salvidienus Rufus, qu'il avait élevé au consulat, et Cornélius Gallus, qu'il avait fait gouverneur d'Égypte, tous deux de la plus basse extraction. Il défendit au premier l'entrée de sa maison et même des provinces où il commandait, en punition de son ingratitude et de sa méchanceté; à l'égard du second, qui voulait exciter des troubles, il le renvoya devant le sénat; et lorsque les accusations intentées contre lui et les dispositions de ses juges l'eurent déterminé à se donner la mort, Auguste loua le zèle que l'on témoignait pour le venger; mais il pleura, en disant qu'il était donc le seul qui ne fût pas le maître de borner ses ressentiments contre ses amis. Tous ceux qui le furent, hors les deux que je viens de citer, tinrent le premier rang dans leur ordre, pour les richesses et pour le pouvoir, jusqu'à la fin de leur vie, malgré quelques nuages qui s'élevèrent dans leur liaison. Agrippa, entre autres, manqua une fois de patience, et Mécène de discrétion; l'un abandonna tout et se retira à Mitylène sur une apparence de froideur, et parce qu'on lui préférait Marcellus; l'autre trahit le secret d'Auguste en apprenant à sa

femme Térentia qu'on avait découvert la conspiration de Muréna.

Il exigeait aussi beaucoup de tendresse de la part de ses amis, et pendant leur vie et même après leur mort ; car, quoiqu'il fût fort peu avide d'héritages, et que même il n'en ait jamais accepté de personnes qui n'aient pas été liées avec lui, il était fort sensible aux dernières volontés de ses amis, et ne dissimulait ni son chagrin lorsqu'il était traité avec moins de libéralité et d'honneurs qu'il ne l'aurait cru, ni sa joie lorsqu'on lui témoignait de la reconnaissance et de la tendresse. A l'égard des legs qu'on lui laissait ou des parts dans les successions, il avait coutume de les céder aux enfants des testateurs, ou, s'ils étaient mineurs, il les leur rendait le jour qu'ils prenaient la robe virile ou qu'ils se mariaient, et y ajoutait un présent.

XXXVI. Il sut être doux ou sévère à propos envers ses affranchis et ses esclaves. Il traita avec honneur et avec confiance plusieurs de ses affranchis, tels que Licinius Enceladus et d'autres. Il se contenta de mettre aux fers Cosmus, un de ses esclaves, qui avait très mal parlé de lui. Son trésorier Diomède, en se promenant avec lui, le laissa à la merci d'un sanglier qui venait à eux; il ne lui fit pas un crime de sa poltronnerie, parce qu'il ne crut pas qu'il y eût de mauvaise intention, et, quoiqu'il eût été très exposé, il fut le premier à en plaisanter. Il fit mourir Procillus, l'un de ses affranchis qu'il aimait le plus, convaincu d'avoir un commerce adultère avec des femmes d'une condition honnête. Il fit casser les jambes à Thallus, son secrétaire, qui avait reçu cinq cents deniers pour communiquer une lettre. Il fit jeter dans la rivière, avec une pierre au cou, le précepteur et les esclaves de Caius, son petit-fils, qui

avaient profité du temps de sa maladie et de sa mort pour commettre des actes de tyrannie et d'avarice dans son gouvernement.

XXXVII. Dans sa jeunesse, sa réputation fut flétrie par plus d'un opprobre. Sextus Pompée le traita d'efféminé. Antoine lui reprocha d'avoir acheté l'adoption de Jules César au prix de son infamie. Lucius, le frère d'Antoine, prétendit qu'après avoir donné la fleur de sa jeunesse à César, il s'était encore prostitué en Espagne à Aulus Hirtius pour trois cent mille sesterces, et qu'il avait coutume de se brûler le poil des jambes avec de l'écorce de noix allumée, pour le faire revenir plus doux. Tout le peuple lui appliqua un jour avec acclamation un vers prononcé sur le théâtre en parlant d'un prêtre de Cybèle qui jouait du psaltérion. Ce vers, pris dans un sens équivoque, pouvait signifier :

Voyez ce débauché gouverner l'univers.

XXXVIII. Ses amis ne l'ont justifié sur ses amours adultères qu'en disant qu'ils étaient l'effet de la politique plutôt que de la passion, et qu'il se servait des femmes pour arracher les secrets des maris. Marc Antoine, non content de lui reprocher l'indécente précipitation de son mariage avec Livie, prétend que, dans un festin, il fit passer de la salle à manger dans une autre chambre la femme d'un homme consulaire, en la présence même du mari, et que, quand il la ramena, elle avait l'oreille rouge et la chevelure en désordre; qu'il n'avait répudié Scribonia que parce qu'elle n'avait pu souffrir les hauteurs d'une concubine, et que ses amis lui cherchaient, pour de l'argent, des femmes mariées et des filles nubiles, qu'ils faisaient déshabiller devant eux et qu'ils examinaient,

comme des esclaves vendus par Thoranius. Il lui écrit à lui-même, avant d'être absolument brouillé avec lui : « Pourquoi êtes-vous changé à mon égard ? Est-ce parce que j'aime une reine ? C'est ma femme, et non pas d'hier, mais depuis neuf ans. Et vous, n'aimez-vous que Livie? Je parie qu'au moment où vous lirez cette lettre vous n'êtes pas mal avec Tertulla, avec Terentilla, avec Rufilla, avec Salvia. Qu'importe en effet en quel lieu et avec qui?... »

XXXIX. On parla aussi beaucoup d'un repas secret, qu'on appelait *le repas des douze divinités*, dans lequel les convives étaient habillés en dieux et en déesses, et où lui-même représentait Apollon. Antoine, dans des lettres très violentes contre lui, nomme ceux qui étaient de ce festin, sur lequel un anonyme a fait ces vers si connus :

Lorsque parmi les cris, le scandale et l'outrage,
Profanant d'Apollon l'auguste et sainte image,
César et ses amis, par de coupables jeux,
Retraçaient les plaisirs et les crimes des dieux,
Tous ces dieux, protecteurs de Rome et d'Italie,
Détournèrent les yeux de cette scène impie,
Et le grand Jupiter descendit en courroux
Du trône où Romulus le plaça parmi nous.

La disette qui régnait alors dans la ville rendit encore cette débauche plus scandaleuse ; on disait tout haut, le lendemain, que *les dieux avaient mangé tout le blé*, et que César était effectivement Apollon, mais *Apollon Bourreau*, nom qu'avait ce dieu dans un quartier de la ville. On blâma aussi son goût pour les beaux meubles et pour les vases de Corinthe, et sa passion pour les jeux de hasard. On mit sur sa statue, dans le temps des proscriptions : *Mon père tenait la banque, et moi je tiens boutique de meubles*

de Corinthe, parce qu'on croyait qu'il avait proscrit plusieurs citoyens pour avoir leur vaisselle. Pendant la guerre de Sicile, on fit contre lui ce vers :

S'il est battu sur mer, au moins il gagne aux dés.

XL. Il se justifia assez du reproche de prostitution par le respect qu'il parut avoir pour lui-même, et dès ce temps et dans la suite. Il parut aussi moins curieux qu'on ne le disait de morceaux rares et précieux, lorsque, après la prise d'Alexandrie, il ne se réserva, de tous les meubles du palais, qu'un vase de myrrhe et fondit tous les vases d'or d'usage journalier. A l'égard des femmes, il les aima beaucoup, surtout les vierges, et Livie elle-même contribuait à lui en chercher. Il se plaisait aux jeux de hasard et l'avouait : c'était un délasssement qu'il affectionnait, surtout dans sa vieillesse, jour de fête ou non, et dans tous les autres temps de l'année, comme dans les saturnales. C'est ce qu'on voit par une lettre de lui, originale : « J'ai soupé, mon cher Tibère, avec ceux que vous connaissez ; nous avons eu de plus Vicinius et Silvius le père. Nous autres vieillards, nous avons joué aux dés hier et aujourd'hui, après le repas. As et six perdaient et payaient un denier; la chance de Vénus faisait rafle. » Il écrit encore au même Tibère : « Nous avons passé agréablement les fêtes de Minerve : nous n'avons pas quitté la salle de jeu. Votre frère jetait les hauts cris, parce qu'il perdait beaucoup. Cependant la chance a tourné assez vite, et il a fini par perdre beaucoup moins qu'il n'aurait cru. J'en suis pour vingt mille sesterces, grâce à mes libéralités ordinaires ; car si j'avais voulu me faire payer, ou ne rien donner à ceux qui perdaient, j'en aurais gagné plus de cinquante mille. Je

ne m'en repens pas, parce que ma bonté me vaudra de la gloire. » Il écrit à sa fille : « Je vous ai envoyé cent cinquante deniers; j'en ai donné autant à chacun de mes convives pour jouer entre eux aux dés, ou à pair ou non. »

XLI. Il fut très modéré sur tout le reste, et à l'abri de tout reproche. Il logea d'abord auprès du *Marché romain,* au-dessus des *degrés annulaires,* dans une maison qui avait appartenu à l'orateur Calvus; ensuite il occupa la maison d'Hortensius, sur le mont Palatin. Elle n'était ni grande ni ornée; les galeries en étaient étroites et de pierre commune; ni marbre, ni marqueterie dans les cabinets et les salles à manger. Il coucha dans la même chambre pendant quarante ans, hiver et été, et passa toujours l'hiver à Rome, quoique, pendant cette saison, l'air de la ville fût contraire à sa santé. Quand il voulait travailler sans témoin et sans être interrompu, il se renfermait dans l'endroit le plus élevé de sa maison, qu'il appelait *Syracuse* et son *Musée,* ou bien il se retirait dans une campagne voisine, chez quelqu'un de ses affranchis. S'il tombait malade, il se faisait porter chez Mécène. Les retraites qu'il aimait le mieux étaient celles qui avoisinaient la mer, comme les îles de Campanie, ou bien les petites villes autour de Rome, comme Lanuvium, Préneste, Tivoli. Dans cette dernière, il rendit souvent la justice sous les portiques du temple d'Hercule. Il n'aimait point les maisons de campagne d'une trop grande dépense et de trop d'étendue. Il fit raser une maison que sa petite-fille Julie avait fait construire à grands frais. Dans la sienne, il était peu curieux de statues et de tableaux, mais de promenades, de bosquets et de curiosités naturelles, telles que ces os de bêtes d'une grandeur colossale, que l'on voit à Caprée, et que

l'on croit être des os de géants et des armées d'anciens héros.

XLII. On peut juger de son économie dans l'ameublement par des lits et des tables qui subsistent encore, et qui sont à peine dignes d'un particulier aisé. Il couchait sur un lit fort bas et recouvert fort simplement. Il ne mit guère d'autres habits que ceux que lui faisaient sa femme, sa sœur et ses filles. Sa toge et son laticlave n'étaient ni larges ni étroits. Il se servait d'une chaussure un peu haute, pour paraître plus grand. Il était toujours habillé, même chez lui, de manière à paraître en public, en cas d'un événement imprévu.

XLIII. Ses repas étaient réguliers, et les étrangers n'y étaient admis qu'avec choix. Valérius Messala assure qu'aucun affranchi ne mangea jamais à sa table, excepté Ménas, affranchi de Pompée, qui avait obtenu la liberté pour avoir livré la flotte de son maître. Auguste lui-même rapporte qu'il fit manger une fois avec lui un de ses anciens gardes, chez qui il était à la campagne. Quelquefois, il se mettait à table plus tard que les autres et en sortait plus tôt, mais sans déranger personne. Ses repas étaient ordinairement de trois services, et jamais plus de six ; la liberté y régnait plus que la profusion. Il engageait la conversation avec ceux qui se taisaient ou qui parlaient bas, et faisait venir, pour amuser les convives, des joueurs d'instruments, des comédiens et même des bateleurs de rues, et, le plus souvent, des *déclamateurs*. Le mot grec dont se sert Suétone signifie proprement des *parleurs de vertu*.

XLIV. Il célébrait les jours de fête avec magnificence, et quelquefois seulement avec gaîté. Dans les saturnales et dans d'autres temps, il envoyait des présents en étoffes, en or, en argent, ou bien des

pièces de monnaie de toute sorte de coins, des médailles antiques, royales et étrangères; quelquefois il n'envoyait que des étoffes grossières, des éponges, des tenailles, des fourgons de boulanger, et autres choses semblables dont la plaisanterie était très-difficile à deviner. Il faisait tirer des lots d'une extrême inégalité ou mettait en vente des tableaux renversés, en sorte que ceux qui tiraient ou achetaient au hasard se trouvaient ou très bien ou très mal traités, selon ce qu'ils avaient risqué, et la perte et le profit se partageaient entre les convives de chaque table.

XLV. Il mangeait peu (car je n'omettrai pas même ce point), et sa nourriture était extrêmement simple. Il aimait surtout le pain bis, les petits poissons, le fromage de lait de vache et les figues nouvelles, de l'espèce qui vient deux fois l'année. Il n'attendait point l'heure du repas et ne consultait que le besoin. Il dit dans une de ses lettres : « J'ai mangé du pain et des dattes dans ma voiture; » et dans un autre endroit : « En revenant du palais de la rue Sacrée à la maison, j'ai mangé dans ma litière une once de pain et quelques grains de raisin sec. » Il écrit à Tibère : « Il n'y a pas de juif qui jeûne plus rigoureusement le jour du sabbat que je n'ai jeûné aujourd'hui; la nuit était commencée quand j'ai avalé deux bouchées dans le bain, avant qu'on me parfumât. » Il arrivait de là qu'il soupait quelquefois tout seul, avant ou après le repas de sa maison, où il ne touchait à rien.

XLVI. Naturellement il aimait peu le vin. Au camp devant Modène, suivant le rapport de Cornélius Népos, il n'en buvait que trois coups à souper, et, dans ses plus grands excès, il n'en buvait que six, ou, s'il allait au delà, il vomissait. Il préférait le vin des Alpes à tous les autres; mais il buvait rarement pen-

dant la journée. Il prenait, pour se rafraîchir, du pain trempé dans de l'eau ou un morceau de concombre, ou une tige de laitue, ou un fruit acide et vineux.

XLVII. Après son déjeuner, il reposait un moment, habillé et chaussé comme il était, les pieds étendus et la main sur ses yeux. Après le souper, il veillait dans sa litière une partie de la nuit, et achevait entièrement, ou en grande partie, ce qui lui restait des occupations de la journée; de là il passait dans son lit, où il ne dormait jamais plus de sept heures; encore s'éveillait-il souvent. S'il ne pouvait retrouver le sommeil, il se faisait lire ou réciter des contes, jusqu'à ce qu'il se rendormît, et restait au lit après le jour levé. Jamais il ne veilla pendant la nuit sans avoir quelqu'un auprès de lui. La veille du matin l'incommodait, et s'il fallait qu'il se trouvât de grand matin à un sacrifice ou dans quelque autre endroit, pour avoir plus de temps à dormir, il couchait dans une chambre voisine du lieu où il avait affaire, et quelquefois encore le sommeil le prenait pendant qu'on le portait dans les rues, ou dès que sa litière s'arrêtait quelque temps.

XLVIII. Il était d'une très belle figure, que l'âge ne changea point, très éloigné pourtant de toute recherche et de toute parure. Plusieurs barbiers à la fois le rasaient à la hâte, tantôt légèrement, tantôt de très près, et, pendant ce temps, il écrivait ou lisait. Il avait le visage si tranquille et si serein, soit qu'il parlât, soit qu'il se tût, qu'un des principaux de la Gaule avoua aux siens qu'en passant les Alpes avec lui, il avait eu dessein de saisir le moment où Auguste lui parlerait familièrement et sans précaution pour le précipiter du haut des montagnes, et que la douceur de son visage l'avait désarmé. Il avait

les yeux clairs et brillants, et voulait même qu'on leur crût une espèce de force divine. Quand il regardait, c'était le flatter que de baisser les yeux comme devant le soleil. Il eut l'œil gauche affaibli dans ses dernières années. Ses dents étaient petites, clairsemées et ternes, ses cheveux bouclés et blonds, ses sourcils joints, ses oreilles ni grandes ni petites, son nez aquilin et pointu, sa peau entre le gris et le blanc, sa taille petite, quoique l'affranchi Marathus ait écrit qu'il avait cinq pieds quatre pouces; mais ses membres étaient proportionnés de manière à cacher la petitesse de sa taille, qui ne paraissait telle qu'elle était qu'à côté d'une personne plus grande.

XLIX. Il avait le corps tacheté, des signes sur la poitrine et sur le ventre, disposés comme les sept étoiles de l'Ourse; des durillons causés par des démangeaisons très-vives qui l'obligeaient de se faire frotter les mains avec force; ses durillons étaient même devenus des espèces de dartres. Il avait la hanche, la cuisse et la jambe gauche un peu faibles; il boîtait même quelquefois, mais il se raffermissait en appliquant du sable chaud et un roseau fendu sur la partie affectée. De temps en temps aussi il se sentait le doigt voisin du pouce de la main droite tellement engourdi, qu'il l'envelopait de corne pour pouvoir écrire. Il se plaignait aussi de la vessie, et n'était soulagé que lorsqu'il avait rendu de petits cailloux en urinant.

L. Il eut à essuyer quelques maladies graves, une surtout après la défaite des Cantabres. Des obstructions au foie le firent désespérer de sa vie; il suivit alors, par le conseil d'Antonius Musa, la méthode hasardeuse des contraires. Les remèdes chauds n'avaient rien fait; il eut recours aux remèdes froids et guérit. Il avait aussi des infirmités annuelles et ré-

glées; il se portait toujours mal dans le mois où il était né; il avait le diaphragme gonflé au commencement du printemps, et des fluxions quand le vent du midi soufflait. Ainsi, toujours débile, il ne supportait aisément ni le chaud ni le froid.

LI. Dans l'hiver, il portait quatre tuniques par dessous une grosse toge; sa poitrine, ses cuisses et ses jambes étaient chaudement garnies. Dans l'été, il couchait dans une chambre ouverte, et souvent dans un péristyle rafraîchi par des jets d'eau et des éventails. Il ne pouvait souffrir le soleil, pas même celui d'hiver. Jamais il ne se promenait à l'air, même chez lui, sans avoir la tête couverte. Il voyageait en litière et à petites journées; il mettait deux jours pour aller à Préneste ou à Tivoli. Il préférait de voyager par mer, quand il le pouvait. Il soutenait cette santé fragile par beaucoup de soins, surtout en se baignant rarement; il aimait mieux se faire frotter d'huile et suer auprès du feu; ensuite il se lavait avec de l'eau tiède au soleil, et, lorsqu'il avait besoin, pour ses nerfs, de l'eau de la mer ou des bains chauds d'Albe, il s'asseyait dans une cuve de bois qu'il appelait, d'un nom espagnol, *dureta*, et se contentait de plonger dans l'eau ses mains et ses pieds alternativement.

LII. Il renonça aux exercices du cheval et des armes aussitôt après les guerres civiles, et se restreignit à jouer à la paume ou au ballon. Dans la suite, il ne fit plus que se promener en litière ou à pied, et il finissait sa promenade par courir et sauter pendant quelque temps avec un vêtement léger. Il se divertissait aussi à pêcher au filet et à jouer aux dés et aux noyaux avec de petits enfants, agréables par leur figure et par leur babil, qu'il faisait chercher de tous côtés, surtout des Maures et des Syriens; à

l'égard des nains et des enfants contrefaits, il les détestait comme des avortons de la nature et des objets de mauvais présage.

LIII. Il étudia, dès son enfance, l'éloquence et les arts libéraux avec autant de plaisir que d'application. Dans le temps du siége de Modène et dans le chaos des affaires politiques, il lisait et composait tous les jours et s'exerçait au talent de la parole. Dans la suite, il ne prononça jamais de harangue dans le sénat, ou devant le peuple, ou devant ses soldats, qu'il ne l'eût méditée et travaillée, quoiqu'il ne manquât point d'aptitude à parler sur-le-champ. Pour ne pas s'exposer à manquer de mémoire, et pour ne pas perdre son temps à apprendre, il lisait au lieu de réciter, et lorsqu'il avait à entretenir quelqu'un de choses graves, même sa femme, il mettait sur le papier ce qu'il avait à dire, afin de n'en dire ni plus ni moins. Il avait une prononciation douce et qui lui était propre; il l'étudiait assidûment avec un maître d'euphonie. Mais quelquefois des maux de gorge l'obligèrent de se servir d'un héraut pour parler au peuple.

LIV. Il composa différents ouvrages en prose, entre autres la *Réponse à Brutus concernant Caton*. Il les lisait à quelques amis qui lui tenaient lieu d'auditoire; mais lorsqu'il fut vieux, il prit Tibère pour son lecteur. Il écrivit aussi des *Exhortations philosophiques*, et treize livres de sa vie jusqu'à la guerre des Cantabres; il n'alla pas au delà. Il essaya aussi de la poésie; on a de lui un petit ouvrage en vers sexamètres, qui a pour titre *La Sicile*, et un petit livre d'épigrammes qu'il faisait ordinairement dans le bain. Il avait commencé une tragédie d'Ajax avec beaucoup d'enthousiasme; mais n'étant pas content du style, il passa l'éponge dessus, et ses amis lui de-

mandant où en était Ajax, il répondit : *Ajax s'est tué avec une éponge.*

LV. Il y avait de certains présages qu'il regardait comme sûrs. Par exemple, s'il mettait au pied droit la chaussure du pied gauche, c'était signe de malheur; si, lorsqu'il partait pour un long voyage de terre ou de mer, il tombait de la rosée, c'était signe de bonheur et d'un retour prompt et heureux. Il était frappé surtout de certains phénomènes. Il mit dans le sanctuaire de ses dieux pénates et fit cultiver avec grand soin un palmier né devant sa maison entre des jointures de pierres. Dans l'île de Caprée, il crut remarquer que les branches d'un vieux chêne, desséchées et courbées vers la terre, s'étaient relevées à son arrivée; il en eut tant de joie, qu'il engagea les Napolitains à lui céder l'île de Caprée pour celle d'Énarie. Il avait aussi des scrupules attachés à certains jours. Il ne se mettait jamais en route le lendemain des jours de foire, et ne commençait aucune affaire sérieuse le jour des nones, le tout pour éviter, disait-il à Tibère, la malignité du présage attaché à certains noms.

LVI. Quant aux dévotions étrangères, il avait beaucoup de respect pour celles qui étaient anciennes et approuvées chez les Romains; il méprisait toutes les autres. Reçu au nombre des initiés d'Athènes, il eut occasion dans la suite de connaître des priviléges qu'avaient les prêtres de Cérès Éleusine, et d'en être juge à Rome. Comme il y avait des choses secrètes à expliquer, il fit retirer tous les assistants et demeura seul avec les parties. Mais en Égypte, il ne daigna pas se détourner un moment de son chemin pour visiter le temple d'Apis, et il loua son petit-fils Caius de ce qu'en passant près de Jérusalem il n'avait point sacrifié au Dieu des Juifs.

LVII. Puisque nous sommes sur cet article, il ne sera pas hors de propos de rapporter ici les présages qui, avant et après sa naissance, parurent annoncer sa grandeur future et son bonheur constant. La foudre étant tombée anciennement sur les murailles de Vellétri, l'oracle avait dit qu'un citoyen de cette ville posséderait un jour l'empire. Dans cette confiance, les habitants, dès ce moment, firent aux Romains une guerre obstinée, qu'ils recommencèrent plusieurs fois, et qui pensa causer leur perte. On ne s'aperçut que longtemps après que cette prédiction regardait Auguste. Julius Marathus rapporte que quelques mois avant qu'il vînt au monde, il arriva dans Rome un prodige dont tous les habitants furent témoins, et que les augures prononcèrent que la nature enfantait un roi pour les Romains; que le sénat, effrayé, avait porté un décret pour exterminer tous les enfants qui naîtraient dans l'année, mais que les maris dont les femmes étaient enceintes, espérant chacun en particulier que l'oracle pouvait les regarder, avaient empêché que le décret ne passât et ne fût mis dans les archives. Je lis dans les *Entretiens d'Asclépiade Mendé sur les choses divines* que la mère d'Auguste Atia, étant venue la nuit à un sacrifice solennel en l'honneur d'Apollon, s'était endormie dans sa litière, au milieu du temple, ainsi que les autres femmes; qu'un serpent était entré dans sa litière et en était sorti un moment après; qu'à son réveil, elle s'était lavée, comme si son mari l'eût approchée, et que, dès ce moment, elle avait eu sur le corps l'empreinte d'un serpent que jamais elle ne put ôter, en sorte qu'elle ne parut plus aux bains publics; qu'Auguste naquit dix mois après et passa pour fils d'Apollon. Cette même Atia, avant de le mettre au monde, rêva que ses entrailles étaient por-

tées aux nues et remplissaient le ciel et la terre. Octavius rêva aussi que le soleil sortait des flancs de sa femme. Le jour qu'Auguste naquit, on délibérait dans le sénat sur la conjuration de Catilina. Octavius, qui assistait aux couches de sa femme, vint plus tard que les autres et en dit la raison. C'est une chose reconnue que Nigidius, s'étant fait rendre compte de l'heure où était né l'enfant, assura que le maître du monde venait de naître. Octavius, menant son armée dans la partie la plus reculée de la Thrace, consulta Racchus dans un bois sacré, avec toutes les cérémonies des barbares, sur les destins de son fils : les prêtres affirmèrent qu'après les libations de vin faites par Octavius, la flamme s'éleva de l'autel jusqu'au faîte du temple, et du faîte jusqu'au ciel, et que la même chose n'était arrivée qu'au sacrifice d'Alexandre le Grand, dans le même lieu. La nuit suivante, il crut voir son fils d'une grandeur plus qu'humaine, la foudre et le sceptre dans ses mains, revêtu des dépouilles de Jupiter, couronné de rayons, porté sur un char orné de lauriers et attelé de douze chevaux d'une blancheur éclatante. On trouve dans les mémoires de Caius Drusus que sa nourrice l'ayant mis le soir dans son berceau au rez-de-chaussée, le lendemain on ne le trouva point, et qu'après l'avoir longtemps cherché on le trouva au haut d'une tour, placé vers le soleil levant. Dès qu'il put parler, importuné du bruit que faisaient les grenouilles dans la maison de campagne de son grand-père, il leur ordonna de se taire, et l'on dit que, depuis ce temps, les grenouilles n'y coassent plus. A quatre milles de Rome, sur la route de Campanie, il mangeait dans un bois ; un aigle lui arracha brusquement son pain, s'envola à perte de vue et revint tout doucement le lui rapporter. Q. Catulus, après avoir fait la dédicace

du Capitole, eut deux rêves : dans le premier, il vit une troupe d'enfants jouer autour de l'autel de Jupiter, qui en prit un à part et lui mit dans le sein l'étendard de la république, qu'il portait à sa main; dans le second, il aperçut ce même enfant entre les bras de Jupiter, et, comme il voulait l'en faire retirer, le dieu s'y opposa, en disant qu'il élevait dans cet enfant le soutien de la république. Le jour suivant, Catulus rencontra Auguste, qu'il n'avait jamais vu, et fut frappé de sa ressemblance avec l'enfant dont il avait rêvé. Quelques-uns racontent autrement le premier songe de Catulus. Selon eux, plusieurs enfants demandaient à Jupiter un tuteur; il leur montra un d'entre eux à qui ils devaient rapporter tous leurs souhaits; il lui toucha les lèvres de sa main et la porta à sa bouche. Cicéron, accompagnant Jules César au Capitole, contait à ses amis un songe qu'il avait eu la nuit précédente : il avait vu un enfant d'une figure distinguée, qu'on descendait du ciel avec une chaîne d'or et à qui Jupiter avait donné un fouet. Dans le moment, il aperçut Auguste, qu'il ne connaissait point, non plus que presque tous ceux qui étaient là; César l'avait fait venir pour assister à un sacrifice. Cicéron s'écria que c'était là l'enfant qu'il avait vu pendant son sommeil. Lorsqu'il prit la robe virile, son laticlave, décousu tout d'un coup des deux côtés, tomba à ses pieds, et quelques personnes qui étaient là en conclurent que l'ordre qui portait le laticlave lui serait soumis. Jules César, traçant son camp auprès de Munda, trouva un palmier dans une forêt qu'il faisait abattre, et le conserva comme un signe de victoire. Le palmier poussa des rejetons en peu de jours, de manière non seulement à ombrager sa tige, mais même à la cacher, et des colombes, qui ordinairement évitent cet arbre, dont le feuillage est

dur, y firent leur nid. Cette espèce de phénomène fut, dit-on, un des motifs qui déterminèrent le plus Jules César à n'avoir point d'autre successeur que son petit-neveu, Octave. Dans sa retraite d'Apollonie, Auguste était monté avec Agrippa dans l'observatoire du mathématicien Théogène; il entendit annoncer à Agrippa, qui, le premier, avait interrogé le devin, des prospérités si étonnantes et si merveilleuses, qu'il refusa quelque temps de dire le jour et les circonstances de sa naissance, craignant d'être trop au-dessous de lui; enfin, il les articula en tremblant et après avoir hésité beaucoup. Théogène se précipita à ses pieds et l'adora comme un dieu. Auguste eut depuis ce temps une telle confiance dans ses destinées, qu'il publia son horoscope et fit frapper une médaille d'argent qui portait l'empreinte du capricorne sous lequel il était né.

LVIII. Après la mort de Jules César, comme il entrait à Rome en revenant d'Apollonie, tout d'un coup, dans un horizon serein, parut une espèce d'arc-en-ciel, et le tonnerre tomba sur un monument élevé à Julie, fille du dictateur. Comme il prenait les auspices pendant son premier consulat, douze vautours s'offrirent à lui, comme autrefois à Romulus, et les foïes de toutes les victimes se découvrirent jusqu'à la moindre fibre et se déplièrent sous ses yeux, ce qui, de l'aveu de tous les auspices, n'annonçait rien que de grand et d'heureux.

LIX. Sa dernière maladie commença par une diarrhée. Il ne laissa pas de parcourir les côtes de la Campanie et les îles adjacentes. Il fut quatre jours retiré à Caprée, dans une entière oisiveté et dans la meilleure humeur. Passant près de la baie de Pouzzoles, des matelots et des pilotes d'un vaisseau d'Alexandrie qui était à la rade vinrent au devant de

lui en robes blanches et couronnés de fleurs, faisant des libations, lui souhaitant toutes sortes de prospérités, le comblant de louanges et lui disant que c'était à lui qu'ils devaient leur salut, la liberté de la navigation et tous leurs biens. Il en fut enchanté, et distribua à tous ceux de sa suite quarante pièces d'or pour chacun d'eux, à condition qu'ils s'engageraient par serment à n'employer cet argent qu'en marchandises d'Alexandrie. Les jours suivants, il distribua, entre autres présents, des habits grecs et romains, faisant mettre aux Romains ceux des Grecs et aux Grecs ceux des Romains, et les faisant aussi échanger de même leur langage. Il s'amusa beaucoup à regarder une troupe de jeunes adolescents qui étaient à Caprée, reste d'une ancienne fondation, et qui faisait les exercices des Grecs; il leur donna un repas, permettant et même exigeant qu'ils jouassent entre eux et qu'ils s'arrachassent de force les fruits, les mets et autre chose qu'il leur envoyait. Enfin, il se livra à toutes sortes d'amusements. Il appelait l'île de Caprée *la ville de l'oisiveté*, à cause de la vie qu'y menaient ceux de sa suite. Étant à table, il aperçut de loin le tombeau d'un certain Masgaba, qu'il avait aimé beaucoup, et qu'il nommait souvent, par plaisanterie, le fondateur de Caprée. Ce Masgaba était mort un an auparavant, et les habitants du pays venaient en foule autour de sa tombe avec des flambeaux. Auguste, en les voyant, fit sur-le-champ un vers grec, qu'il prononça à haute voix, et qui signifiait :

Je vois du *fondateur* le tombeau tout en feu.

Il demanda à son voisin Thrasylle, de la suite de Tibère, et qui ne savait pas ce qu'Auguste regardait,

de quel poète était ce vers. Thrasylle hésitait; Auguste lui dit cet autre vers :

Voyez-vous Masgaba de flambeaux entouré?

et lui fit la même question. Thrasylle répondit que, quel qu'en fût l'auteur, ils étaient fort bons. Auguste éclata de rire et fut très-gai pendant le reste du repas.

De là il passa à Naples, toujours plus ou moins incommodé de douleurs d'entrailles. Il assista aux jeux quinquennaux, établis en son honneur, et conduisit Tibère jusqu'à Bénévent. Mais, au retour, se sentant plus mal, il s'arrêta à Nole, fit revenir Tibère, lui parla longtemps en secret, et depuis ne s'occupa plus d'aucune affaire.

LX. Le jour de sa mort, il demanda plusieurs fois s'il ne se passait rien d'extraordinaire à son sujet. Il se fit apporter un miroir et fit peigner ses cheveux, pour avoir l'air moins défait. Ses amis entrèrent : « Eh bien! leur dit-il, trouvez-vous que j'aie assez bien joué cette farce de la vie? » et il ajouta en grec : « Si vous êtes contents, battez donc des mains, et applaudissez. » Ensuite il fit retirer tout le monde, demanda des nouvelles de la fille de Drusus, qui était malade à Rome, et expira tout à coup entre les bras de Livie, en lui disant : « Adieu, Livie; vivez et souvenez-vous de notre union. » Ce furent ses derniers mots. Sa mort fut douce, et telle qu'il l'avait désirée; car, lorsqu'il entendait dire que quelqu'un était mort sans douleur, il souhaitait, en se servant d'une expression grecque, que lui et les siens mourussent aussi heureurement. Il n'eut en mourant qu'un instant de délire : il s'écria avec effroi que quarante jeunes gens l'emportaient. Ces mots furent

encore pris pour une prophétie, parce que quarante soldats de sa garde portèrent son corps.

LXI. Il mourut dans la même chambre où était mort son père Octavius, sous le consulat de Sextus Pompée et de Sextus Apuléius, le 19 août, à trois heures après midi, âgé de soixante-seize ans moins un mois et cinq jours. Son corps fut porté de Nole à Bovilles par les magistrats municipaux des villes et des colonies, pendant la nuit, à cause de la chaleur de la saison; pendant le jour, on le déposait dans les édifices publics ou dans les temples les plus beaux. A Bovilles, l'ordre des chevaliers vint le prendre, le porta à Rome et le plaça dans le vestibule de sa maison. Le sénat s'empressa d'honorer sa mémoire et ses funérailles avec un zèle excessif. On voulait faire passer le convoi par la porte triomphale, précédé de la statue de la Victoire qui est dans le sénat, et suivi de la jeune noblesse des deux sexes, chantant des hymnes funèbres. D'autres étaient d'avis que, le jour des funérailles, on portât des anneaux de fer au lieu d'anneaux d'or, et que ses os fussent recueillis par les pontifes des colléges supérieurs. Quelques-uns voulaient donner son nom au neuvième mois de l'année plutôt qu'au huitième, parce qu'il était né dans l'un et mort dans l'autre. Plusieurs opinaient à ce que tout l'espace de temps qui s'était écoulé depuis sa naissance jusqu'à sa mort fût appelé le *siècle d'Auguste,* et inséré, sous ce titre, dans les fastes. On mit des bornes à tous ces honneurs. Tibère fit son oraison funèbre devant le temple de Jules César, et Drusus, fils de Tibère, en prononça une autre près de l'ancienne tribune aux harangues. Il fut porté sur les épaules des sénateurs jusqu'au Champ-de-Mars, où il fut mis sur le bûcher. Un homme qui avait été préteur assura qu'il l'avait vu enlever dans le ciel.

Les principaux des chevaliers recueillirent ses restes, pieds nus, sans toge et sans ceinture, et les déposèrent dans un mausolée qu'il avait fait élever pendant son sixième consulat entre les bords du Tibre et la voie Flaminienne. Il avait même planté un bois autour, dont il avait fait une promenade publique.

LXII. On ouvrit son testament. Il était déposé entre les mains des Vestales, écrit en partie de sa main, en partie de celle de deux affranchis, Polybe et Hilarion, partagé en deux cahiers, et accompagné de trois autres volumes, scellés du même cachet. Il était daté du 3 avril, un an et quatre mois avant sa mort, du consulat de Silius et de Plancus. Tout fut récité dans le sénat. Il instituait ses héritiers Tibère et Livie, l'un pour les deux tiers, l'autre pour un tiers, et leur ordonnait de porter son nom. Il appelait à leur place Drusus, fils de Tibère, pour un tiers, et Germanicus et ses trois fils pour le reste. Il leur substituait en troisième rang ses proches et ses amis. Il léguait au peuple romain quarante millions de sesterces, trois millions cinq cent mille sesterces aux tribus latines, mille par tête aux soldats de sa garde, cinq cents à ceux de la garde de la ville, trois cents aux soldats légionnaires; et cet argent devait être payé sur-le-champ : il était prêt dans le trésor. Il ajouta différents legs, dont quelques-uns n'excédaient pas vingt grands sesterces; il donnait une année pour les payer, s'excusant sur la médiocrité de sa fortune. Il déclara ne laisser à ses héritiers que cent cinquante millions de sesterces; cependant, il avait hérité depuis vingt ans de plus de cinq milliards de sesterces; mais il les avait dépensés pour l'État, ainsi que ses deux patrimoines paternels et ses autres héritages de famille. Il défendait, par son testament, qu'on enterrât avec lui, dans le même sépulcre, sa

fille ni sa petite-fille. De ces trois volumes qu'il y avait joints, l'un contenait des ordres pour ses funérailles; l'autre, un sommaire de sa vie, fait pour être gravé sur l'airain, au devant de son mausolée; le troisième contient un état des forces de l'empire, des troupes qui étaient alors sur pied, de l'argent qui était dans le trésor de l'État et dans celui de l'empereur, des tributs et impôts qui étaient encore dus. Il y ajoutait les noms des esclaves et affranchis à qui on pouvait en demander compte.

III

TIBÈRE

I. La famille patricienne des Claudien
a eu une plébéienne, qui ne lui était inf
puissance ni en dignité) est originaire
ville des Sabins. Elle vint avec une suit
de clients s'établir dans Rome, nouvel
sur les invitations de Titus Tatius, coll
mulus, ou, ce qui est plus certain, elle
par le sénat au rang des patriciens, si
l'expulsion des rois, ayant alors pou
Clausus. La république lui donna des te
clients, situées au delà du Tréveron, et
sa sépulture au pied du Capitole. Elle c
ses titres vingt-huit consulats, cinq dic
censures, sept triomphes et deux ovatio
distinguée par différents prénoms et su
rejeta le prénom de Lucius, parce que
membres qui le portèrent furent convai
brigandage, l'autre de meurtre; et, entr
noms, elle prit souvent celui de Néron,
gue sabine, signifie vaillant.

II. Les Claudiens rendirent à Rome
bons et de mauvais services. Voici les
dans les deux genres. Appius l'aveu
qu'on ne fît avec Pyrrhus une allianc
geuse. Claudius Caudex passa le premie
une flotte et chassa les Carthaginois
Claudius Néron défit Asdrubal, qui vena

joindre Annibal, son frère, avec des troupes considérables. D'un autre côté, Claudius Appius Régillanus, nommé décemvir pour rédiger des lois, osa réclamer comme son esclave une jeune fille libre, et employer la violence pour satisfaire sa passion, ce qui causa une seconde rupture entre le sénat et le peuple. Claudius Drusus se fit ériger une statue avec un diadème sur la tête, auprès du marché d'Appius, et arma ses clients pour soulever l'Italie. Claudius Pulcher, qui commandait en Sicile, voyant que les poulets sacrés ne voulaient pas manger, les fit jeter à la mer, en bravant tous les scrupules religieux, et disant : *Qu'ils boivent donc, puisqu'ils ne mangent pas*. Il donna ensuite une bataille navale et la perdit, et, ayant ordre de nommer un dictateur, il insulta encore au danger public au point de choisir pour cette dignité un de ses huissiers, nommé Glidia. Les femmes donnèrent aussi dans cette famille des exemples opposés. C'est une Claudia qui tira à soi, avec sa ceinture, le navire qui portait la statue de Cybèle, échoué dans les sables du Tibre, en priant les dieux à haute voix de lui donner la force de mouvoir ce navire comme un témoignage de sa chasteté. C'est aussi une Claudia qui fut accusée extraordinairement du crime de lèse-majesté, pour avoir souhaité tout haut, un jour que la foule empêchait son char d'avancer, que son frère Claudius pût revenir au monde et perdre encore une flotte, afin de diminuer le nombre des Romains. On sait assez d'ailleurs que tous les Claudiens, excepté le seul P. Clodius, qui, pour perdre Cicéron, se fit adopter par un plébéien plus jeune que lui, furent toujours les soutiens et les défenseurs de la puissance et de la dignité des patriciens, et déclarés contre le peuple avec tant de violence et d'obstination, que, même dans les accusa-

tions capitales contre eux, aucun ne prit l'habit de deuil, ni ne s'abaissa aux moindres prières, et quelques-uns, dans le feu des querelles, allèrent jusqu'à battre des tribuns du peuple. Claudia, qui était vestale, s'assit dans le même char à côté de son frère qui triomphait malgré le peuple, et le suivit jusqu'au Capitole, afin que les tribuns ne tentassent rien contre lui.

III. Il fut exposé dans ses premières années à beaucoup de fatigues et de dangers. Entraîné partout dans la fuite de ses parents, comme ils allaient s'embarquer secrètement pour quitter Naples, où les ennemis arrivaient, il fut deux fois sur le point de les découvrir par ses cris, dans le moment où on l'arrachait successivement du sein de de sa nourrice et des bras de sa mère, que, dans une circonstance aussi périlleuse, on voulait soulager d'un tel fardeau. Porté en Sicile et en Achaïe, et recommandé aux Lacédémoniens, qui étaient sous la protection de sa famille, comme il sortait de nuit de leur ville, il courut risque de la vie dans une forêt, qui s'embrasa si subitement autour de lui et des siens, que le feu prit aux habits et aux cheveux de Livie.

On montre encore à Baies les présents que lui fit en Sicile Pompéia, sœur de Sextus Pompée : une tunique, une agrafe et des anneaux d'or. A son retour à Rome, le sénateur Gallius l'adopta par testament. Tibère recueillit son héritage, mais il n'en prit point le nom, parce que Gallius avait été du parti opposé à celui d'Auguste. A l'âge de neuf ans, il prononça, dans la tribune aux harangues, l'oraison funèbre de son père. Il était encore adolescent lorsqu'il suivit à cheval le triomphe d'Auguste, après la bataille d'Actium : il était à la gauche du char, et Marcelles, fils d'Octavie, à la droite. Il présida aussi aux

jeux actiaques, et, dans les jeux troyens, il était à la tête de la première troupe.

IV. Lorsqu'il eut pris la robe virile, voici à peu près comme il passa sa jeunesse et tout le temps qui s'écoula jusqu'à son règne. Il donna deux fois des spectacles de gladiateurs, l'un en mémoire de son père, l'autre en l'honneur de son aïeul Drusus, dans des temps et dans des lieux différents : le premier dans la place publique, le second dans le Cirque. Il y fit paraître des gladiateurs vétérans, qu'il paya cent mille sesterces par tête. Il donna aussi des jeux, quoique absent, toujours avec magnificence, aux dépens de sa mère et de son beau-père. Il épousa Agrippine, fille de Marcus Agrippa et nièce de Pomponius Atticus, chevalier romain, à qui Cicéron a adressé des lettres. Il en eut un fils, nommé Drusus, qu'il perdit, et fut obligé de la répudier, quoiqu'il l'aimât, et qu'elle fût enceinte pour la seconde fois. On lui fit épouser Julie, fille d'Auguste, ce qui lui causa d'autant plus de chagrin, qu'il était très-attaché à Agrippine et qu'il n'estimait point Julie, qui lui avait fait des avances assez publiquemenl lorsqu'elle vivait avec son premier mari. Il regretta vivement Agrippine, et l'ayant rencontrée une fois, il la regarda avec des yeux si ardents et si passionnés, qu'on prit garde, dans la suite, qu'elle ne parût plus devant lui. Il vécut d'abord en assez bonne intelligence avec Julie ; mais bientôt il s'en éloigna au point de ne jamais partager son lit. Un fils qu'ils avaient eu, et qui était né à Aquilée, mourut en bas âge. Tibère perdit en Allemagne son frère Drusus, et suivit son convoi à pied, pendant toute la route, jusqu'à Rome.

V. Il défendit devant Auguste le roi Archélaüs, les Tralliens et les Thessaliens, tous dans différentes causes, et ce fut son apprentissage de devoirs civils.

Il intercéda dans le sénat en faveur des habitants de Laodicée, de Thyatire et de Chio, qui avaient essuyé un tremblement de terre, et qui demandaient du secours. Il accusa de lèse-majesté et fit condamner Fannius Cépion, qui avait conspiré contre Auguste avec Varron Murena. Il était chargé, dans le même temps, de deux opérations différentes : de l'intendance des vivres, qui commençaient à manquer, et de la revue des lieux de force destinés à châtier les esclaves. Les maîtres de ces prisons s'étaient rendus odieux, et étaient accusés de retenir par violence, non seulement les voyageurs qu'ils pouvaient surprendre, mais encore ceux qui s'y cachaient pour se dérober au service militaire.

VI. Il fit ses premières armes contre les Cantabres, dans le grade de tribun des soldats; il commanda ensuite en Orient, rendit à Tigrane son royaume d'Arménie, et lui mit le diadème sur la tête, étant assis sur son tribunal. Il reçut les aigles romaines que les Parthes avaient enlevées à Crassus. Il gouverna la Gaule nommée *Chevelue* environ un an; elle était alors troublée par les incursions des barbares et par les querelles des chefs.

Il soumit les Rhètes et les Vindéliciens, nations qui habitent les Alpes; plusieurs peuples d'Allemagne, de Hongrie et les Dalmates. Il transporta dans les Gaules quarante mille Allemands qui s'étaient rendus à composition, et leur donna des terres sur les bords du Rhin. Après ces exploits, il eut les honneurs de l'ovation, et entra dans la ville, porté sur un char, avec les ornements du grand triomphe, ce qui n'avait encore été accordé à personne. Il obtint de bonne heure toutes les magistratures, et exerça presque de suite la questure, la préture et le consulat. Il fut créé consul, pour la seconde fois, à peu d'in-

tervalle de temps, et revêtu de la puissance tribunitienne pour cinq ans.

VII. Au milieu de tant de prospérités, dans la force de l'âge, et avec une santé florissante, il prit tout d'un coup le parti de la retraite et de l'éloignement, soit pour se dérober à sa femme, qu'il n'osait ni accuser, ni répudier, et que pourtant il ne pouvait plus souffrir, soit qu'il crût qu'en son absence le besoin qu'on pourrait avoir de lui le ferait plus valoir qu'une assiduité fastidieuse. Quelques-uns croient que, voyant les enfants d'Auguste avancer en âge, il avait voulu paraître quitter de son plein gré le second rang qu'il avait longtemps occupé, à l'exemple d'Agrippa, qui, lorsque Marcellus eut été appelé à l'administration, s'était retiré à Mitylène, pour ne pas jouer le rôle d'un concurrent ou d'un censeur. Tibère avoua dans la suite qu'il avait eu les mêmes motifs; mais alors, prétextant la satiété des honneurs et le besoin de repos, il demanda la liberté de se retirer. Sa mère employa les plus vives instances pour le retenir; Auguste se plaignit dans le sénat d'être abandonné. Tibère fut inflexible, et, comme on s'obstinait à empêcher son départ, il fut quatre jours sans manger. Enfin on lui permit de partir. Il laissa à Rome sa femme et son fils, et prit la route d'Ostie. Il ne répondit pas une seule parole à ceux qui l'accompagnaient, et n'embrassa même que très-peu d'entre eux en les quittant.

VIII. D'Ostie, il allait côtoyant les bords de la Campanie, lorsqu'il apprit que la santé d'Auguste s'affaiblissait. Il s'arrêta quelques jours; mais comme on eût fait courir le bruit qu'il n'attendait que des moments plus décisifs, il se pressa de s'embarquer par un très-mauvais temps pour l'île de Rhodes, dont il aimait l'air pur, et dont il avait connu les agré-

ments dans le séjour qu'il y avait fait en revenant de l'Arménie. Il y vécut, logé assez à l'étroit à la ville et à la campagne, comme un simple citoyen, sans licteur et sans huissier, se promenant de temps en temps dans le lieu des exercices publics, et ayant avec des Grecs un commerce journalier, presque sur le ton de l'égalité. Un matin, en parlant des arrangements de sa journée, il lui arriva de dire qu'il voulait visiter tous les malades de la ville; ce propos fut mal interprété par ceux qui l'entendirent, et tous les malades furent portés, le même jour, par ordre des magistrats, dans une galerie publique, et disposés par genre de maladie. Frappé de ce spectacle imprévu, il ne sut d'abord ce qu'il devait faire; enfin il prit le parti de leur faire des excuses à tous, même à ceux du rang le plus bas. Il n'usa qu'une fois des droits de la puissance tribunitienne: ce fut dans les écoles qu'il fréquentait assidûment. Il s'éleva une querelle entre des sophistes, et l'un d'eux, croyant qu'il favorisait son adversaire, parce qu'il avait voulu apaiser la dispute, s'échappa contre lui en propos injurieux. Tibère retourna chez lui sans rien dire, reparut tout à coup avec des huissiers, fit citer à son tribunal, par un crieur public, celui qui l'avait injurié, et le fit traîner en prison.

Il apprit dans la suite que Julie, sa femme, venait d'être condamnée pour ses débauches, et qu'Auguste avait rompu leur mariage de sa propre autorité. Quelque joie qu'il eût de cette nouvelle, il crut devoir écrire à son beau-père en faveur de Julie, et le conjura de laisser à sa fille tous les dons qu'il lui avait faits, quelque indigne qu'elle en fût. Lorsque le temps de sa dignité tribunitienne fut expiré, il avoua enfin qu'il n'avait eu d'autre but, en s'éloignant, que d'éviter toute ombre de concurrence avec

Caius et Lucius; il ajouta que, délivré de ce scrupule depuis qu'il les voyait suffisamment affermis dans la seconde place, et capables de la remplir, il demandait qu'il lui fût permis de revoir tout ce qu'il avait laissé à Rome de personnes chères qu'alors il regrettait. Il fut refusé, et même on lui fit entendre qu'il ne devait plus songer en aucune façon à ceux qu'il avait paru si empressé de quitter.

IX. Il demeura donc à Rhodes malgré lui, et obtint à peine, par le crédit de sa mère, qu'Auguste, pour couvrir cet affront, lui donnât à Rhodes la qualité de son lieutenant. Depuis ce moment, il vécut non seulement en homme privé, mais en homme suspect et intimidé. Il se cachait dans des terres éloignées de la mer, se dérobant le plus qu'il pouvait aux visites que lui faisaient de tous côtés ceux qui allaient prendre possession de quelque commandement, et qui ne manquaient pas de s'arrêter à Rhodes. Il eut encore de plus grands sujets d'inquiétude. Il s'était transporté à Samos pour visiter Caius, chargé de commander en Orient; il s'aperçut que les insinuations de Lollius, compagnon et gouverneur du jeune prince, l'avaient aliéné contre lui. On le soupçonna aussi d'avoir tenu des discours équivoques à des centurions, ses créatures, qui venaient de leur semestre, et d'avoir paru vouloir les pressentir sur un changement de maître. Instruit de ces imputatations par Auguste, il ne cessa de lui demander qu'on lui donnât un surveillant qui observerait ses paroles et ses actions.

X. Il renonça même à ses exercices ordinaires des armes et du cheval, quitta l'habit romain et se réduisit à l'habit grec. Il resta près de deux ans dans cet état, tous les jours plus odieux et plus méprisé, au point que les habitants de Nîmes renversè-

rent ses statues, et dans un repas où il était question de lui, un ami du jeune Caius proposa à ce prince d'aller à Rhodes et de lui rapporter la tête de l'exilé (c'est ainsi qu'on l'appelait). Se croyant donc vraiment en danger, il fut obligé de joindre ses prières à celles de sa mère pour obtenir son retour. Le hasard contribua à le lui faire accorder. Auguste avait déclaré qu'il s'en rapporterait absolument sur cet article à la volonté de son fils. Caius se trouva alors indisposé contre Lollius, et se laissa fléchir en faveur de Tibère. Il fut donc rappelé, mais à condition qu'il ne se mêlerait en rien du gouvernement.

XI. Il revint à Rome après huit ans d'absence, avec de grandes espérances pour l'avenir, fondées sur des présages qui l'avaient frappé dès sa première jeunesse. Sa mère étant enceinte de lui, et voulant savoir si elle aurait un enfant mâle, déroba à une poule un de ses œufs, le couva de ses mains et de celles de ses femmes, jusqu'à ce qu'il en sortît un poulet avec la plus belle crête. Le mathématicien Scribonius avait annoncé de lui les plus grandes choses, assurant même qu'il régnerait quelque jour, mais sans avoir les marques de la royauté : l'espèce de puissance qu'exercèrent depuis les Césars était encore inconnue. Dans sa première expédition militaire, conduisant son armée par la Macédoine pour aller en Syrie, il passa près du champ de bataille de Philippes; les autels élevés en cet endroit aux légions victorieuses parurent tout à coup s'embraser. Allant en Illyrie, il consulta près de Padoue l'oracle de Gérion, qui lui dit de jeter des dés d'or dans la fontaine d'Apone. Il le fit, et amena rafle complète. On voit encore aujourd'hui les dés dans l'eau. Peu de jours avant qu'il fût rappelé, un aigle, d'une espèce qu'on n'avait point encore vue à Rhodes, se percha sur le

faîte de sa maison. La veille du jour où il reçut la permission de retourner à Rome, comme il changeait d'habit, sa tunique parut tout en feu. C'est dans ce moment surtout qu'il prit une grande confiance dans les lumières de l'astrologue Thrasylle, qu'il avait pris auprès de lui comme son maître de philosophie, et qui lui avait annoncé que le vaisseau qui arrivait lui apportait des nouvelles heureuses. Peu de temps auparavant, comme ses affaires ne tournaient pas bien, il avait eu dessein de le jeter dans la mer, en se promenant avec lui, pour le punir de s'être vanté d'une fausse science et d'avoir, sous ce prétexte, arraché des secrets dangereux.

XII. De retour à Rome, il accompagna au barreau son fils Drusus, et présida à ses premiers exercices. Il quitta le quartier des Carènes et la maison de Pompée, pour se loger aux Esquiltes, dans les jardins de Mécène. Il se livra entièrement au repos, ne faisant aucunes fonctions publiques, renfermé dans celles d'un homme privé. Caius et Lucius étant morts dans l'espace de deux ans, il fut adopté par Auguste en même temps qu'Agrippa, frère des princes défunts, et fut obligé lui-même d'adopter Germanicus, son neveu. Depuis ce temps, il ne fit plus rien en qualité de père de famille : il se conduisit en tout comme un fils adoptif. Il ne fit aucune donation, aucun affranchissement; il ne reçut même d'héritage qu'à titre de pécule. Cependant on n'omettait rien de ce qui pouvait le rendre plus considérable, surtout depuis qu'Agrippa, renoncé par Auguste et éloigné de Rome, eut fait tomber sur lui seul l'espérance de succéder à l'empire.

XIII. La puissance tribunitienne lui fut rendue pour cinq ans; il fut chargé de pacifier l'Allemagne. Revenu de ce pays, où il était resté deux ans, il célé-

bra le triomphe qu'il avait différé; ses lieutenants le suivaient, décorés des habits triomphaux qu'il leur avait fait accorder. Avant que de monter au Capitole, il descendit de son char et embrassa les genoux d'Auguste, qui présidait à la cérémonie. Il établit à Ravenne et combla de présents Bâton, général pannonien, qui l'avait laissé échapper d'un défilé où il était enfermé avec ses légions. Il fit dresser mille tables pour un festin public, et donna aux citoyens trois cents sesterces par tête. Il dédia un temple à la Concorde, et un à Castor et Pollux, au nom de son frère et au sien, des dépouilles des ennemis.

XIV. Quelque temps après, les consuls arrêtèrent qu'il gouvernerait les provinces conjointement avec Auguste, et qu'il ferait le cens. Il s'acquitta de cette cérémonie et partit pour l'Illyrie. Il fut rappelé sur-le-champ, et trouva Auguste dans une extrême défaillance, mais respirant encore, et fut enfermé seul avec lui pendant un jour entier. Je sais qu'on croit communément qu'après cette conversation secrète, les esclaves qui étaient dans la chambre d'Auguste entendirent ces paroles, lorsque Tibère sortait : « Que je plains le peuple romain d'avoir affaire à cette mâchoire lourde! » Je n'ignore pas non plus ce que quelques personnes ont rapporté, qu'Auguste blâmait ouvertement la dureté de ses mœurs, au point d'interrompre une conversation libre et gaie quand il paraissait; que ce n'est que par égard pour Livie qu'il ne révoqua point son adoption, ou qu'il entra de l'amour-propre dans son choix, et qu'il n'avait voulu que se faire regretter. Mais on ne peut me persuader qu'un prince aussi prudent et aussi circonspect ait rien fait légèrement dans une affaire de cette importance; je crois qu'après avoir mis dans la balance les bonnes et les mauvaises qualités de Tibère, il trouva

que le bien l'emportait. Je le crois d'autant plus qu'il jura, dans une harangue publique, qu'il n'avait adopté Tibère que pour le bien de la république, et que je vois dans ses lettres qu'il le regarde comme un général consommé, comme l'unique appui de la république. En voici quelques exemples : « Adieu, mon très cher Tibère ; je vous souhaite toute sorte de bonheur; souvenez-vous que vous êtes notre général à tous. Je le jure par ma fortune que vous êtes le plus brave et le plus sage des généraux. Adieu. » — « Songez à vos quartiers d'été... Je suis persuadé, mon cher Tibère, que, dans une position aussi délicate, et avec des troupes aussi peu animées au travail, il n'est pas possible de se conduire plus prudemment que vous. Tous ceux qui sont près de vous vous appliquent ce vers d'Ennius parodié :

Un seul homme, en veillant, a rétabli l'État.

« Lorsqu'il me survient quelque affaire sérieuse ou quelque chagrin, je regrette mon cher Tibère, et je me rappelle ces deux vers de l' Illiade :

Je pourrais, sur les pas de ce guide si sage,
Même au travers des cieux, me frayer un passage.

« Lorsque j'entends dire que l'excès du travail vous affaiblit, je frissonne de tout mon corps. Ménagez-vous, je vous en supplie; si vous tombiez malade, nous expirerions de douleur, votre mère et moi, et l'empire serait en danger. Ma santé n'est rien si la vôtre n'est pas bonne. Je prie les dieux qu'ils vous conservent, et qu'ils aient soin de vous en tout temps, s'ils aiment le peuple romain. »

XV. Il ne rendit la mort d'Auguste publique qu'a-

près s'être assuré de celle du jeune Agrippa. Ce fut un tribun militaire, préposé à la garde de ce prince, qui le tua, après lui avoir montré l'ordre qu'il en avait reçu. On ne sait si Auguste signa cet ordre en mourant pour prévenir les troubles, ou si Livie l'avait donné en son nom, de l'aveu ou à l'insu de Tibère. Quoi qu'il en soit, quand le tribun annonça à ce dernier qu'il avait fait ce qu'on lui avait commandé, il répondit qu'il n'avait donné aucun ordre, et que le sénat en jugerait; mais ce n'était que pour n'être pas chargé publiquement de l'odieux de ce meurtre, car il n'en fut jamais question.

XVI. Il convoqua le sénat en vertu de sa dignité de tribun, et, ayant commencé à parler, tout d'un coup il s'arrêta, comme étouffé de sanglots et succombant à sa douleur. Il aurait désiré, disait-il, perdre la vie avec la parole, et il donna son discours à lire à son fils Drusus. On apporta ensuite le testament d'Auguste. Parmi ceux qui l'avaient signé, on ne laissa approcher que les sénateurs; les autres reconnurent de loin leur signature. Ce fut un affranchi qui le lut, Il commençait par ces mots : « Puisqu'un sort funeste m'a enlevé Caius et Lucius, je nomme Tibère César mon héritier pour les deux tiers de ma succession, » ce qui contribua encore à faire penser qu'il n'avait jeté les yeux sur Tibère que par nécessité, et non par choix, puisqu'il s'expliquait de cette manière.

XVII. Quoique Tibère n'eût pas balancé un moment à s'emparer du gouvernement et à en faire les fonctions, quoiqu'il en eût déjà autour de lui l'appareil et les forces, cependant il feignit longtemps de le refuser avec une impudence sans exemple, répondant aux instances de ses amis : *Vous ne savez pas quel monstre c'est que l'empire*, et tenant en suspens, par des réponses ambiguës et une incertitude artifi-

cieuse, tout le sénat qui se répandait en supplications et qui était prosterné à ses pieds, au point que quelques-uns perdirent patience et que l'un d'eux s'écria dans la foule : *Qu'il l'accepte ou qu'il y renonce.* Un autre lui dit en face que souvent on avait peine à faire ce qu'on avait promis, mais que pour lui il avait peine à promettre ce qu'il avait déjà fait. Enfin, il accepta l'empire comme malgré lui, en déplorant la misérable et onéreuse servitude dont on le chargeait, et faisant entendre qu'il s'en délivrerait quelque jour. Ses paroles expresses furent : « J'attends le moment où vous jugerez équitable d'accorder du repos à ma vieillesse. »

XVIII. Il avait des raisons pour balancer : plusieurs dangers le menaçaient, et il disait souvent qu'il tenait le loup par les oreilles. Un esclave d'Agrippa, nommé Clément, avait rassemblé une troupe assez forte pour venger la mort de son maître, et L. Scribonius Libo, homme noble, avait des desseins secrets et méditait une révolution. Les troupes s'étaient soulevées en Illyrie et en Allemagne; elles faisaient plusieurs demandes extraordinaires; surtout elles voulaient avoir la même paie que les soldats prétoriens. Quelques-uns refusaient de reconnaître un prince qu'ils n'avaient point élu, et pressaient Germanicus, leur commandant, de s'emparer du trône; mais il s'en défendit avec fermeté. C'est surtout de ce côté que Tibère avait des alarmes. Il offrit de ne prendre du gouvernement que la part que le sénat voudrait lui laisser, avouant qu'il ne se sentait pas la force de porter ce fardeau tout entier, et qu'il avait besoin de le partager avec un ou plusieurs collègues. Il feignit aussi d'être malade, afin que Germanicus attendît plus patiemment ou une succession prochaine, ou le partage de la souveraineté. Les sédi-

tions furent apaisées; Clément fut pris par trahison; à l'égard de Libo, Tibère, ne voulant pas commencer son règne par des rigueurs, attendit un an pour le convaincre dans le sénat, et jusque-là se tint en garde contre lui. Un jour qu'ils sacrifiaient ensemble avec les pontifes, il lui fit donner un couteau de plomb, au lieu de la hache de fer dont on se servait ordinairement. Une autre fois, Libo lui ayant demandé un entretien particulier, il ne le lui accorda qu'en présence de son fils Drusus, et lui tint la main en se promenant jusqu'à la fin de la conversation, comme pour s'appuyer sur lui.

XIX. Délivré de toute crainte, il se conduisit d'abord avec modération, et presque comme un particulier. Parmi beaucoup d'honneurs éclatants qu'on lui offrait, il n'accepta que les moindres, et en petit nombre. Le jour de sa naissance, s'étant rencontré avec les jeux du Cirque, il ne souffrit pas qu'on ajoutât rien pour lui, si ce n'est un char à deux chevaux. Il ne voulut ni temples, ni prêtres, ni même de statues et d'images, à moins qu'il n'en donnât une permission spéciale, et encore à condition qu'elles ne seraient point placées parmi les statues des dieux, mais qu'elles seraient regardées comme un meuble et un ornement. Il s'opposa à ce qu'on jurât par ses actes, et à ce que le mois de septembre s'appelât *Tibère*, et celui d'octobre *Livius*. Il refusa le nom d'empereur et le surnom de Père de la patrie, et la couronne civique dont on voulait orner le vestibule de son palais. Il ne se servit du nom d'Auguste, qui lui appartenait par héritage, que dans ses lettres aux rois et aux souverains. Il ne fut que trois fois consul : la première, pendant peu de jours; la seconde, pendant trois mois; la troisième, absent de Rome, jusqu'aux ides de mai.

XX. Cette modération était d'autant plus remarquable, que lui-même était pour tout le monde d'une déférence qui allait jusqu'au respect. Ayant contredit Hatérius dans le sénat : « Pardonnez-moi, lui dit-il, si j'ai parlé librement contre votre avis en qualité de sénateur; » et s'adressant à tout le sénat, il ajouta : « Je l'ai dit souvent et je le dis encore, pères conscrits, il faut qu'un bon prince, qui règne pour le bonheur général, et qui tient de vous un pouvoir aussi grand et aussi peu limité, se regarde comme soumis au sénat, à tous les citoyens en général, et même à chacun en particulier; je l'ai dit, et je ne m'en repens pas, puisque jusqu'ici j'ai trouvé dans vous des maîtres pleins d'équité et de bienveillance. »

XXI. Il conserva une apparence de liberté, en maintenant la majesté et les priviléges du sénat et des magistratures. Il n'y eut point d'affaire, petite ou grande, publique ou particulière, dont il ne rendît compte au sénat. Il le consultait sur les impôts, sur les monopoles, sur les édifices à construire ou à réparer, sur les levées de troupes et le congé des soldats, sur l'état des légions et des corps auxiliaires, sur la prolongation des commandements, sur la conduite des guerres étrangères, sur les réponses qu'il fallait faire aux rois et à la formule qu'il fallait y observer. Il obligea le commandant de la cavalerie d'une légion, accusé de rapine et de violence, de se justifier devant le sénat. Jamais il n'y entra que seul; un jour qu'il y assista en litière, parce qu'il était malade, il fit retirer sa suite.

XXII. Il ne se plaignait point lorsqu'on ne suivait pas ses avis. Un préteur désigné eut permission de s'absenter, quoique Tibère eût dit que ceux qui étaient désignés magistrats devaient, pour l'honneur de leur charge, rester dans la ville. Il voulait qu'une

somme d'argent, léguée aux habitants de Trébie, pour construire un théâtre, fût employée à faire un grand chemin; l'intention du testateur fut ratifiée malgré lui. Un jour que le sénat se partageait, il passa à l'avis du plus petit nombre, et personne ne le suivit. Tout se passait selon le cours ordinaire des lois, et l'autorité des consuls était telle, que les députés d'Afrique allèrent les trouver, pour se plaindre de ce que César, à qui on les avait adressés, traînait leur affaire en longueur. Lui-même se levait toujours devant les consuls, et se rangeait sur leur passage.

XXIII. Il réforma la dépense des jeux et des spectacles en restreignant le salaire des acteurs et le nombre des gladiateurs. Il se plaignit amèrement que les vases de Corinthe fussent portés à un prix exorbitant et que trois surmulets eussent été vendus plus de trente mille sesterces. Il fut d'avis qu'on mît des bornes au luxe des meubles et que le sénat réglât tous les ans le prix des denrées. Les édiles eurent ordre de fermer les cabarets et les lieux de débauche avec tant de sévérité, qu'ils ne permettaient pas même les boutiques de pâtisserie. Tibère, pour donner l'exemple de l'économie, faisait servir chez lui, dans les repas les plus solennels, des viandes de la veille, disant que la moitié d'un sanglier était aussi bonne qu'un sanglier tout entier. Il abolit cette espèce de devoir qui consistait à embrasser tous les jours ses patrons et ses amis, et défendit de donner ou recevoir des étrennes après les calendes de janvier. Il avait coutume de rendre sur-le-champ le quadruple de celles qu'on lui donnait; mais, fatigué de se voir interrompre pendant un mois de suite par ceux qui n'avaient pas pu le voir le premier jour de l'année, il ne rendit plus rien.

XXIV. Il rétablit l'ancienne coutume de faire juger

par une assemblée de parents une femme adultère qui n'avait point d'accusateur public. Il releva de son serment un chevalier romain qui avait juré de ne jamais répudier sa femme et qui l'avait surprise dans un commerce criminel avec son gendre. Des femmes perdues, pour se mettre à l'abri des peines portées contre les matrones qui tomberaient en faute, prenaient le parti d'afficher publiquement un trafic infâme, et de jeunes libertins des deux ordres se faisaient noter d'ignominie par les juges, pour avoir le droit de paraître impunément sur le théâtre ou dans l'arène en qualité de citoyens dégradés. Tibère les exila tous, afin qu'ils ne pussent échapper aux lois. Il ôta le laticlave à un sénateur pour avoir été loger à la campagne vers les calendes de juillet, afin de louer ensuite une maison à la ville à meilleur marché, le jour du terme étant passé. Il ôta la questure à un autre, pour avoir répudié, le lendemain de son mariage, une femme qu'il avait tirée au sort la veille.

XXV. Il défendit les cérémonies étrangères, les rites juifs et égyptiens; il obligea ceux qui les observaient à brûler les habits et les instruments de ces religions. Il distribua la jeunesse juive dans des provinces où l'air était malsain et l'y retint par une espèce de serment militaire; il exila de Rome le reste de cette nation et ses sectateurs, sous peine d'esclavage s'ils y reparaissaient. Il bannit aussi les astrologues; mais il leur permit de revenir, sur la promesse qu'ils lui firent de ne point exercer leur art.

XXVI. Après avoir parcouru la Campanie et fait la dédicace du Capitole à Capoue et du temple d'Auguste à Nole, prétexte de son voyage, il se renferma dans Caprée. Il aimait cette île, parce qu'on n'y pouvait aborder que d'un côté; encore l'accès en était-il

fort étroit, et partout ailleurs des rochers escarpés d'une hauteur effrayante et l'abîme des mers la rendaient inaccessible. Il fut bientôt rappelé par des prières du peuple, effrayé d'un désastre qui venait d'arriver à Fidènes, où la chute d'un amphithéâtre avait fait périr plus de vingt mille personnes dans un spectacle de gladiateurs. Il repassa dans le continent et se laissa voir d'autant plus volontiers, qu'en sortant de Rome il avait défendu par un édit que personne osât l'approcher, et qu'il avait écarté tout le monde sur la route.

XXVII. Revenu dans son île, il abandonna tellement le soin de la république que, depuis ce temps, il ne remplaça aucun des chevaliers qui moururent, aucun tribun militaire, aucun commandant de province. Il laissa l'Espagne et la Syrie pendant plusieurs années sans proconsuls; il laissa l'Arménie en proie aux Parthes, la Mésie aux Daces et aux Sarmates, les Gaules aux Germains, sans s'embarrasser du déshonneur ni du danger de l'empire.

XXVIII. A la faveur de la solitude et loin des regards de la capitale, il se livra à la fois à tous les vices qu'il avait jusque-là mal dissimulés. Dès sa première jeunesse, il avait été connu dans les armées par sa grande passion pour le vin. Au lieu de *Tiberius* on l'appelait *Biberius;* au lieu de *Claudius, Caldius;* on disait de lui *Nero Mero* (noms qui signifient *buveur* en mauvais latin). Étant empereur, il passa deux jours et deux nuits à boire avec Pomponius Flaccus et Lucius Pison, dans le temps même qu'il travaillait à la réformation des mœurs; et aussitôt après, il donna à l'un le gouvernement de la Syrie, à l'autre la charge de préfet de Rome, en les appelant, par un billet, ses plus affectionnés et ses amis de toutes les heures.

Après avoir réprimandé dans le sénat Sestius Gallus, vieillard dissipateur et scandaleux, autrefois noté d'infamie par Auguste, il lui demanda à souper, à condition qu'il ne changerait rien à sa manière de vivre ordinaire, et que le repas serait servi par des filles nues.

Parmi plusieurs candidats très distingués qui se présentaient pour la questure, il préféra le plus inconnu, parce qu'il avait vidé à table une cruche de vin qu'il lui avait versée lui-même. Il donna quatre cent mille sesterces à Asellius Sabinus, pour avoir fait un dialogue où le champignon, le bec-figue, l'huître et la grive se disputaient ensemble. Enfin il établit une nouvelle magistrature, qu'on pouvait appeler *l'intendance des voluptés*, et qu'il confia à Césonius Priscus, chevalier romain.

XXIX. Il avait, dans sa retraite de Caprée, des réduits destinés pour ses débauches les plus secrètes; c'est là que de jeunes filles et de jeunes garçons, imaginant des plaisirs monstrueux, formaient entre eux une triple chaîne et, ainsi entrelacés, se prostituaient devant lui pour ranimer, par ce spectacle, les désirs éteints d'un vieillard. Il avait plusieurs chambres meublées des peintures les plus lascives et des livres d'Eléphantis, afin qu'on trouvât de tous côtés des leçons et des modèles de jouissance. Les bois et les forêts n'étaient plus que des asiles consacrés à Vénus, où l'on voyait de tous côtés la jeunesse des deux sexes, dans le creux des rochers et dans des grottes, présentant des attitudes voluptueuses et habillée en nymphes et en sylvains. On appelait Tibère *Caprinée*, du nom de son île.

XXX. Il poussa, dit-on, la turpitude encore plus loin, et même à un point qu'il est aussi difficile de croire que de rapporter. On prétend qu'il accoutu-

mait de petits enfants un peu forts, mais encore à la mamelle, et qu'il appelait ses petits poissons, à jouer entre ses jambes lorsqu'il était dans le bain, à le mordre et à le téter, genre de plaisir analogue à son âge et à ses inclinations, s'il est vrai qu'un citoyen, lui ayant légué un tableau de Parrhasius, où Atalante était représentée avec Méléagre dans la même posture que les petits enfants avec Tibère, et le lui ayant légué sous cette condition que, si le tableau lui déplaisait, il pouvait accepter à la place un million de sesterces, il préféra le tableau et le plaça dans l'endroit sacré de sa maison. On dit aussi que, dans un sacrifice, épris tout à coup de la beauté de celui qui lui présentait l'encens, il attendit à peine que la cérémonie fût achevée pour faire violence à ce jeune homme et à son frère, qui jouait de la flûte, et qu'ensuite il leur fit casser les jambes, parce qu'ils se reprochaient leur infamie.

XXXI. Il se jouait aussi de la vie des femmes les plus illustres, comme on put le voir par la mort de Mallonia, qui s'était constamment refusée à ses désirs. Il la fit accuser par des délateurs, et ne cessa pendant l'accusation de lui demander si elle ne se repentait pas ; mais, sans attendre son jugement, elle se retira chez elle et se tua, après l'avoir traité à haute voix de vieillard impur et dégoûtant. Aussi, dans les *Atellanes*, on appliqua à Tibère, avec une acclamation universelle, la peinture obscène d'un vieux bouc léchant une chèvre.

XXXII. Il était attaché à l'argent. Il nourrissait ceux qui l'accompagnaient à la guerre ou dans ses voyages, mais il ne les payait jamais. Il ne fit qu'une seule libéralité en sa vie ; encore ce fut aux dépens d'Auguste. Il partagea tous ceux de sa suite en trois classes, selon leur dignité : il distribua à la première

six cents grands sesterces, à la seconde quatre cents, à la troisième deux cents. Il appelait cette dernière classe celle des Grecs, et les deux autres celles de ses amis.

XXXIII. Son règne ne fut signalé par aucun grand monument; il laissa imparfaits, après un grand nombre d'années, les seuls qu'il eût entrepris, le temple d'Auguste et les réparations du théâtre de Pompée. Il ne donna aucun spectacle et assista rarement à ceux que d'autres donnaient; il craignait qu'on ne prît ce moment pour lui demander quelque chose, depuis qu'il avait été forcé, par les instances du peuple, d'affranchir le comédien Accius. Il soulagea la misère de quelques sénateurs; mais pour que cet exemple ne tirât pas à conséquence, il déclara qu'il ne donnerait désormais de secours qu'à ceux que le sénat jugerait en mériter, en sorte que plusieurs se turent par honte ou par retenue, entre autres Ortalus, neveu d'Hortensius l'orateur, qui, avec une fortune très médiocre, s'était marié pour plaire à Auguste, et se voyait père de quatre enfants.

XXXIV. Il ne fit de largesses publiques en qualité d'empereur que deux fois : l'une, lorsqu'il prêta au peuple cent millions de sesterces pour trois ans et sans intérêt, et l'autre lorsqu'il dédommagea les possesseurs des maisons incendiées sur le mont Célius. De ces deux libéralités, la dernière fut accordée au malheur des temps, et l'autre fut comme arrachée par les cris du peuple. La disette d'argent était grande. Tibère avait ordonné par un sénatus-consulte que ceux qui s'étaient enrichis par l'usure plaçassent les deux tiers de leurs biens en fonds de terre, et que les débiteurs payassent les deux tiers de leurs dettes en argent comptant; l'exécution de cet arrêt devenait impossible sans son secours. Quant au service qu'il

rendit aux habitants du mont Célius, il le fit sonner si haut, qu'il voulut que ce mont changeât de nom et s'appelât le *mont d'Auguste*. Après qu'il eut acquitté les legs qu'Auguste avait faits aux soldats, il ne leur donna jamais rien en son nom, excepté mille deniers qu'il fit distribuer par tête aux soldats prétoriens, pour ne s'être pas livrés à Séjan, et quelques gratifications aux légions de Syrie, parce qu'elles étaient les seules qui n'eussent pas placé le portrait de Séjan parmi leurs enseignes militaires. Il accorda très-peu de congés aux vétérans ; il aimait mieux qu'ils mourussent au service, afin d'hériter des récompenses qui leur étaient dues. Il ne fit non plus aucune libéralité aux provinces, si ce n'est à l'Asie-Mineure, dont un tremblement de terre avait renversé plusieurs villes.

XXXV. De l'avarice il passa jusqu'à la rapine. Il est constant qu'il fit mourir de chagrin l'augure Cnéius Lentulus, homme fort riche, et qu'il l'obligea à le déclarer son seul héritier ; qu'il ne condamna à la mort Lépida, femme de distinction, accusée, après vingt ans de divorce, d'avoir voulu empoisonner son mari Quirinus, que parce qu'il en voulait à l'héritage de ce Quirinus, personnage consulaire, riche et sans enfants ; qu'il confisqua les biens de plusieurs princes des Gaules, des Espagnes, de Syrie et de Grèce, sur les plus légers prétextes et sur les moins probables, par exemple parce qu'ils avaient une moitié de leur bien en argent comptant ; que plusieurs particuliers et plusieurs villes furent dépouillés du droit d'exploiter les mines et d'autres priviléges ; qu'enfin Vonone, roi des Parthes, chassé par les siens et réfugié avec ses trésors à Antioche, sous la sauvegarde de l'empire, fut tué en trahison et ses richesses pillées.

XXXVI. Il fit connaître son aversion pour ses proches, d'abord à l'égard de son frère Drusus, dont il fit voir une lettre où il était question d'obliger Auguste à se démettre de l'empire; ensuite à l'égard de tous les autres. Il fut si éloigné d'adoucir en rien l'exil de sa femme Julie, qu'il lui fit défendre de sortir de sa maison et de voir qui que ce fût, quoique Auguste lui eût donné une ville entière pour prison; il lui ôta même l'argent que son père lui accordait tous les ans pour ses menus plaisirs, sous prétexte que cette clause ne se trouvait pas dans son testament. Sa mère Livie lui devint odieuse : il crut voir en elle une rivale de son pouvoir. Il se refusait à ses assiduités, et évitait d'être longtemps seul avec elle, de peur de paraître se conduire par ses conseils; il les suivit pourtant quelquefois, mais avec peine. Il souffrait impatiemment d'être appelé dans les actes du sénat *fils de Livie,* ainsi que *fils d'Auguste.* Il ne voulut jamais permettre qu'elle fût appelée *mère de la patrie,* ni qu'elle reçût en public aucun honneur signalé. Il l'avertit même souvent de ne point se mêler des affaires importantes, qui n'étaient point faites, disait-il, pour son sexe, surtout depuis qu'il l'eût vue, dans un incendie, auprès du temple de Vesta, paraître au milieu du peuple et des soldats, et presser les secours, comme elle avait coutume de faire du vivant de son mari.

XXXVII. La discorde éclata bientôt entre eux. Livie priait Tibère de placer un affranchi dans l'ordre des chevaliers : il lui dit qu'il ne le lui accorderait qu'à condition qu'il mettrait sur ses registres que cette grâce lui avait été extorquée par sa mère. Livie, offensée, lui montra un billet d'Auguste, qu'elle avait caché longtemps, où il s'expliquait sur l'humeur dure et tyrannique de Tibère. Celui-ci fut indigné qu'on

eût gardé si longtemps un pareil écrit et qu'on le lui eût représenté avec tant d'amertume; on croit que ce fut une des principales causes de leur brouillerie. Quoi qu'il en soit, pendant trois ans qu'il fut absent, il ne vit sa mère qu'une seule fois, et pendant quelques heures; depuis, il ne la visita point lorsqu'elle fut malade; et, après sa mort, il se fit attendre longtemps pour ses funérailles, en sorte que le cadavre était déjà corrompu et infect lorsqu'il fut mis sur le bûcher. Tibère défendit qu'on lui décernât les honneurs divins et prétendit que telles étaient les dernières volontés de sa mère. Il annula son testament et acheva en peu de temps la ruine de tous ses amis et de toutes ses créatures, même de ceux qu'elle avait chargés du soin de ses funérailles; un d'entre eux, qui était chevalier romain, fut condamné aux travaux des pompes.

XXXVIII. Il n'eut jamais le cœur d'un père, ni pour son propre fils Drusus, ni pour Germanicus, son fils adoptif. Il haïssait dans Drusus un caractère faible et une vie molle; aussi ne fut-il nullement sensible à sa mort; et à peine ses funérailles furent-elles achevées, qu'il reprit le soin des affaires et défendit que les tribunaux fussent fermés plus longtemps. Comme des envoyés de Troie le complimentaient un peu tard sur la mort de Drusus, il leur répondit, en homme qui n'y pensait plus, qu'il leur faisait aussi ses compliments de condoléance sur la mort d'Hector, un de leurs meilleurs citoyens. Jaloux de Germanicus, il affectait de répéter que tout ce qu'il avait fait de glorieux était absolument inutile, et que ses victoires mêmes étaient nuisibles à l'empire. Il se plaignit dans le sénat que Germanicus n'eût pas demandé ses ordres pour passer à Alexandrie, où cependant il ne s'était transporté que pour remédier à une famine

subite et cruelle. On va même jusqu'à croire que Tibère se servit de Cnéius Pison, son lieutenant en Syrie, pour le faire périr, et que Pison, accusé de cette mort, aurait montré des ordres de Tibère, si on ne les eût tirés de ses mains, ce qui n'empêcha pas qu'on ne criât souvent pendant la nuit, autour du palais de l'empereur: « Rendez-nous Germanicus. » Et ces soupçons furent d'autant plus autorisés, qu'il fut le plus cruel persécuteur de la veuve et des enfants de ce héros.

XXXIX. Agrippine lui ayant fait quelques plaintes un peu libres après la mort de son mari, il la prit par la main et lui cita un vers grec qui signifiait :

Ah! si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours.

et depuis ce temps il ne lui parla plus. Un jour, qu'il lui offrit à table quelques fruits, elle refusa d'y goûter; il cessa dès lors de l'inviter à manger, sous prétexte qu'elle le regardait comme capable de l'empoisonner. Toute cette scène était arrangée d'avance; il était bien sûr, en lui présentant les fruits, qu'il serait refusé, puisqu'il l'avait fait avertir de se tenir sur ses gardes et qu'on en voulait à sa vie. Il l'accusa, quelque temps après, de vouloir se réfugier tantôt anx pieds de la statue d'Auguste, tantôt auprès des légions, et il la relégua dans l'île Pandataria. Comme elle lui en faisait des reproches mêlés d'injures, il la fit frapper par un centurion qui lui arracha un œil. Elle résolut de se laisser mourir de faim; mais il lui fit avaler de la nourriture par force; cependant elle en mourut. Il chargea sa mémoire des plus odieuses imputations, et fut d'avis de mettre le jour de sa naissance au rang des jours malheureux. Il prétendit même lui faire beaucoup de grâce de ne pas la

faire entraîner aux gémonies la corde au cou, et souffrit qu'on le remerciât de cette clémence par un décret, et qu'on offrît de l'or, à ce sujet, à Jupiter Capitolin.

XL. Après la perte de ses enfants, il lui restait trois petits-fils, enfants de Germanicus : Néron, Drusus et Caius, et Tibère, fils de Drusus. Il recommanda au sénat les deux aînés de Germanicus, Néron et Drusus, et le jour où ils prirent la robe virile fut signalé par des largesses faites au peuple. Mais lorsqu'il eut entendu, au commencement de l'année, faire des vœux publics pour leur conservation, il dit au sénat que de pareils honneurs ne s'accordaient qu'à la maturité et aux services. C'en fut assez pour faire connaître ses dispositions à leur égard, et dès lors ils furent en butte aux accusations. Ils étaient entourés de piéges : on les excitait aux murmures, afin d'avoir à les punir. Tibère les accusa auprès du sénat par une lettre pleine de fiel, leur imputa différents crimes et les fit déclarer ennemis de la patrie. Tous deux moururent de faim, Néron dans l'île Pontia, et Drusus sur le mont Palatin. Le premier s'y résolut, parce qu'un bourreau, qu'on lui envoya comme par ordre du sénat, lui fit voir les instruments de son supplice ; quant à Drusus, on lui ôta les aliments avec tant de cruauté, qu'il essaya de manger son matelas. Les restes de ces deux jeunes princes furent dispersés de manière à pouvoir à peine être recueillis.

XLI. Tibère s'était associé, outre ses anciens amis, vingt des principaux citoyens, comme pour lui servir de conseillers. Excepté deux ou trois, il les fit tous périr sous différents prétextes, entre autres Séjan, dont la ruine entraîna celle de beaucoup de citoyens. Il l'avait élevé au plus haut degré de puissance, non pas tant par amitié que pour perdre par ses artifices

sul ite et cruelle. On
l e se servit de C.
Syr.e, pour le faire
cette mort, aurait n
ne les eût tirés de s
qu'on ne criât sou
palais de l'empereu
Et ces soupçons fu
fut le plus cruel p
fants de ce héros.

XXXIX. Agrippi
un peu libres aprè
la main et lui cita

Ah! si vous n

et depuis ce tem
lui offrit à tal
goûter; il cessa
prétexte qu'elle
poisonner. Tou
il était bien sû
serait refusé.
sur ses gardes
quelque temp
aux pieds de
légions, et il
elle lui en fa
fit frapper p
F

valier, et qui lui rappelait les malheurs de sa famille.

XLIV. Dans un voyage de peu de jours qu'il fit à Caprée, un pêcheur l'aborda tout à coup dans un moment où il voulait être seul, et mit à ses pieds un surmulet d'une grandeur extraordinaire. Tibère, effrayé de l'apparition subite de ce pêcheur, qui était venu jusqu'à lui en grimpant par dessus les rochers, lui fit frotter le visage avec son poisson. Le pêcheur se félicita lui-même de ne lui avoir pas offert aussi une grosse langouste qu'il avait prise. Tibère fit apporter la langouste, avec laquelle on lui déchira la face. Il punit de mort un soldat des troupes prétoriennes qui avait volé un paon dans un verger. Sa litière s'étant embarrassée dans des buissons, il se jeta sur le centurion chargé de reconnaître le chemin, le terrassa et pensa le faire mourir sous les coups.

XLV. Enfin, il se livra à toutes sortes de barbaries; les occasions ne lui manquaient pas: il avait à poursuivre les amis de sa mère, de ses neveux, de sa bru, de Séjan, et même leurs simples connaissances. C'est après la mort de Séjan que sa cruauté parut augmenter, ce qui fit voir que ce n'était pas ce ministre qui l'excitait à verser le sang, mais qu'il fournissait des prétextes au tyran, qui les cherchait. Cependant Tibère, dans des mémoires abrégés qu'il a écrits sur sa vie et sur son règne, ose dire qu'il n'a puni Séjan que parce qu'il a découvert ses desseins contre les enfants de Germanicus. La vérité est que Tibère fit périr l'un de ces deux jeunes princes, lorsque Séjan était déjà devenu suspect, et l'autre après la perte [illegible] favori.

long de rapporter en détail toutes ses
contenterai d'en donner une idée gé-
e passa pas un seul jour, sans en

excepter les jours de fête, ni même le premier jour de l'année, qui ne fût marqué par des supplices. Il enveloppait dans la même condamnation les femmes et les enfants des accusés; il était défendu à leurs proches de les pleurer. Les plus grandes récompenses étaient décernées aux accusateurs et même aux témoins. Tout délateur était recevable; tout crime était capital, même de simples paroles. Un poète fut accusé d'avoir fait dire des injures à Agamemnon dans une tragédie, et un historien d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains; tous deux furent punis et leurs écrits supprimés, quoique composés plusieurs années auparavant et récités devant Auguste. Parmi les prisonniers, il y en eut à qui l'on refusait non seulement des livres, mais même tout commerce et toute conversation. Plusieurs, appelés en justice et sûrs d'être condamnés, se firent eux-mêmes des blessures mortelles, pour éviter les tourments et l'ignominie; d'autres avalèrent du poison au milieu du sénat; mais on bandait leurs plaies, et on les traînait en prison à demi-morts et palpitants. Tous ceux que l'on exécutait étaient traînés aux gémonies, et de là dans le Tibre. On en exposa ainsi jusqu'à vingt en un seul jour, et parmi eux des femmes et des enfants. Comme il n'était pas d'usage d'étrangler des vierges, le bourreau les violait auparavant. On forçait de vivre ceux qui voulaient mourir, car Tibère regardait la mort comme un supplice si léger, qu'ayant appris qu'un accusé, nommé Carvilius, se l'était donnée à lui-même, il s'écria : « Carvilius m'est échappé. » En faisant un jour la revue des prisonniers, comme un d'entre eux l'eût conjuré de hâter son supplice, il lui répondit : « Nous ne sommes pas encore assez bons amis. » Un homme consulaire rapporte dans ses mémoires qu'il avait assisté à un repas nombreux dans

l'île de Caprée, où le nain de Tibère, qui était là avec d'autres bouffons, lui demanda tout haut pourquoi Paconius, accusé de lèse-majesté, vivait si longtemps ; que Tibère lui imposa silence, mais que peu de jours après il écrivait au sénat qu'il eût à juger promptement Paconius.

XLVI. Ses fureurs redoublèrent lorsqu'il eut appris que son fils Drusus, qu'il croyait être mort de ses excès, avait été empoisonné par sa femme Livilla et par Séjan. Il multiplia les tourments et les supplices ; c'était sa seule occupation, au point qu'un Rhodien, son hôte, étant venu à Rome sur ses invitations, il le fit saisir à son arrivée et appliquer à la question, comme s'il eût été un des complices que l'on cherchait, et, quand l'erreur fut reconnue, il le fit tuer pour étouffer cette aventure. On montre encore à Caprée le lieu des exécutions : c'était un rocher d'où l'on précipitait dans la mer les malheureux à qui l'on avait fait souffrir les tourments les plus longs et les plus recherchés ; des matelots les recevaient et les assommaient avec des crocs et des avirons. Il avait imaginé, entre autres genres de cruautés, d'user d'adresse pour faire boire beaucoup de vin à un homme que l'on liait ensuite de manière qu'il ne lui était pas possible d'uriner.

Si la mort ne l'eût pas prévenu et si le devin Thrasylle ne l'eût pas engagé à différer quelques-unes de ses vengeances en lui faisant espérer une plus longue vie, il aurait encore immolé plus de victimes ; il n'eût épargné aucun de ses petits-fils. Caius lui était suspect, et il méprisait le jeune Tibère comme un fruit d'adultère. Il se récriait souvent sur le bonheur de Priam, qui avait survécu à toute sa famille.

XLVII. Lorsqu'il eut fait condamner sa bru et ses petits-fils, il les fit mener enchaînés dans une litière

fermée, avec une garde qui avait ordre d'empêcher les passants de regarder ni de s'arrêter.

XLVIII. Il recevait à tout moment des avanies qui le désolaient. Les citoyens condamnés l'injuriaient en face ou par des libelles que l'on trouvait au théâtre. Il en était diversement affecté : tantôt il en avait honte et cherchait à les cacher ; tantôt il feignait de les mépriser et les publiait lui-même. Rien ne le piqua plus qu'une lettre d'Artaban, roi des Parthes, qui lui reprochait ses meurtres, sa lâcheté, ses débauches et ses parricides, et qui l'exhortait à se faire une prompte justice et à satisfaire, par une mort volontaire, la haine des citoyens. Enfin, devenu odieux à lui-même, il ne put s'empêcher de laisser entrevoir le malheureux état de son âme dans une lettre qu'il écrivit au sénat, et qui commençait ainsi : « Que vous écrirai-je, pères conscrits, ou comment vous écrirai-je ? ou que ne vous écrirai-je pas ? Que les dieux et les déesses me fassent périr plus cruellement que je ne me sens périr tous les jours, si je le sais. »

XLIX. Il était puissant et robuste, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, large des épaules et de la poitrine, tous les membres bien proportionnés. Sa main gauche était plus agile et plus forte que sa main droite ; les articulations en étaient si vigoureuses, qu'avec son doigt il écrasait une pomme non encore mûre, et que d'une chiquenaude il blessait un enfant et même un jeune homme. Il avait le teint blanc, les cheveux un peu longs derrière la tête et tombant sur le cou, ce qui était en lui un trait de famille. Sa physionomie était belle, parsemée cependant de quelques légères tumeurs. Ses yeux étaient grands, et, ce qui est assez singulier, lorsqu'il se réveillait la nuit, il voyait pendant quelque temps comme dans le jour, et ensuite sa vue s'obscurcissait peu à peu. Il marchait

le cou roide et un peu renversé. Son visage était sévère, toujours morne et silencieux. Il ne parlait presque point à ceux qui l'entouraient, ou, s'il parlait, c'était avec lenteur et avec une certaine gesticulation affectée et désagréable, qui exprimait la hauteur et la dureté. Auguste aperçut tous ces défauts, et essaya plus d'une fois de les excuser auprès du sénat et du peuple, comme venant de la nature et non pas de son caractère. Il jouit d'une santé inaltérable pendant presque tout le temps de son règne, quoique, depuis l'âge de trente ans, il fût lui seul son médecin.

L. Il était d'autant moins religieux, qu'il s'était appliqué à l'astrologie et qu'il croyait au fatalisme; cependant il craignait singulièrement le tonnerre, et, dans les temps d'orage, il portait sur sa tête une couronne de laurier, fondé sur l'opinion commune que la feuille de laurier n'est jamais frappée de la foudre.

LI. Il cultiva avec beaucoup de soin les lettres grecques et latines. Il prit des leçons, dans ce dernier genre, de Messala Corvinus, auquel il s'était attaché dans sa jeunesse; mais il obscurcissait son style à force d'affectation et de sévérité, et ce qu'il disait sur-le-champ valait mieux quelquefois que ce qu'il avait médité. Il composa des vers lyriques sur la mort de Jules César. Dans ses poésies grecques, il imita Euphorion, Rhianus et Parthenius. Ces poètes faisaient ses délices: il fit placer leurs écrits et leurs portraits dans les bibliothèques publiques, parmi les plus illustres des auteurs anciens, ce qui fut cause que beaucoup de savants lui adressèrent des commentaires sur ces trois écrivains. Il étudia la fable avec un soin qui allait jusqu'au ridicule. Les questions qu'il faisait ordinairement aux grammairiens,

avec qui, comme nous l'avons dit, il se plaisait beaucoup à vivre, étaient à peu près de cette nature : « Quelle était la mère d'Hécube? quel nom avait Achille à la cour de Licomède? quelles étaient les chansons des sirènes? » Enfin, le jour qu'il entra dans le sénat pour la première fois après la mort d'Auguste, il crut devoir, pour satisfaire à la fois à la religion et à la piété filiale, imiter le sacrifice qu'avait offert Minos après la mort de son fils, c'est-à-dire sacrifier avec du vin et de l'encens, mais sans instrument de musique.

LII. Pendant le temps de sa retraite à Caprée, il essaya deux fois de revenir à Rome. La première fois, il vint sur une trirème jusques auprès des jardins de César; des soldats, rangés sur les bords du Tibre, avaient ordre d'écarter tous ceux qui auraient voulu venir au devant de lui. La seconde fois, il s'avança par la voie Appienne jusqu'à sept milles de Rome; mais, content d'en avoir vu les murailles, il retourna sur ses pas. Un prodige, dit-on, l'y détermina (car, au premier voyage, on ne sait quelle fut la cause de son retour). Il avait un serpent qu'il s'était amusé à élever et qu'il nourrissait de sa main; il le trouva mangé par des fourmis, et un oracle l'avertit de redouter les forces de la multitude. Il retourna donc, et tomba malade dans l'île d'Asture, auprès de la Campanie; puis, se sentant mieux, il alla jusqu'à l'île de Circé; et, pour déguiser la faiblesse de sa santé, il assista à des jeux militaires, et même lança des javelots sur un sanglier qu'on avait lâché dans l'arène; mais l'effort qu'il fit lui donna un point de côté, et ayant senti la fraîcheur de l'air après s'être échauffé, il se trouva dangereusement malade. Cependant il se soutint encore quelque temps, et s'étant fait porter à Misène, il n'interrompit pas même

ses débauches, soit intempérance, soit dissimulation. Son médecin Clariclès, étant prêt à se séparer de lui au sortir d'un repas, lui prit la main pour la lui baiser; Tibère, croyant qu'il voulait lui tâter le pouls, le fit rester et prolongea le festin. Il observa même la coutume qu'il avait de se tenir debout après le repas au milieu de la salle à manger, avec un licteur à côté de lui, de recevoir ainsi les adieux de tous les convives et de leur faire les siens.

LIII. La dernière fois qu'on célébra le jour de sa naissance, il crut voir en songe un Apollon Téménite, d'une grandeur et d'une beauté rares, qu'il avait fait venir de Syracuse pour le placer dans la bibliothèque d'un temple nouvellement construit, et cet Apollon lui disait que certainement ce ne serait pas Tibère qui ferait sa dédicace. Quelques jours avant sa mort, un tremblement de terre fit tomber la tour du phare dans l'île de Caprée, et à Misène des cendres chaudes qu'on avait apportées pour échauffer son appartement s'étant refroidies et éteintes, se rallumèrent tout à coup sur le soir et brûlèrent jusqu'au jour.

LIV. A la première nouvelle de sa mort, la joie fut telle dans Rome, que chacun courait dans les rues, criant qu'il fallait le jeter dans le Tibre; on conjurait la terre et les dieux mêmes de refuser une place à son ombre, si ce n'est parmi les impies et dans le Tartare; d'autres menaçaient de le traîner aux gémonies. Une atrocité récente se joignait au souvenir de ses anciennes barbaries: le sénat avait statué que le supplice des citoyens condamnés serait toujours différé jusqu'au dixième jour; quelques malheureux devaient être exécutés précisément le jour où l'on apprit la mort de Tibère; ils demandaient leur grâce à grands cris; mais comme il n'y avait personne à qui

l'on pût s'adresser, Caius étant encore absent, les gardes, craignant de rien faire contre la règle, les étranglèrent et exposèrent leurs cadavres. La haine redoubla contre le tyran dont la barbarie se faisait encore sentir après sa mort. Lorsqu'on transporta son corps de Misène, on criait qu'il fallait le brûler comme on pourrait dans l'amphithéâtre d'Atella; mais des soldats le portèrent à Rome et le brûlèrent avec les cérémonies ordinaires.

LV. Il avait fait son testament deux ans auparavant; il y en avait deux exemplaires, l'un de sa main, l'autre de celle d'un affranchi, mais tous deux parfaitement semblables et signés des derniers de ses esclaves. Il instituait ses petits-fils Caius et Tibère ses héritiers par moitié, et les substituait l'un à l'autre. Il faisait plusieurs legs aux vestales, aux soldats, à chaque citoyen et aux principaux de chaque quartier.

IV

CAIUS CALIGULA

I. Germanicus, père de Caius César Caligula, et fils de Drusus et d'Antonie, la plus jeune des filles d'Antoine, fut adopté par son oncle Tibère; il exerça la questure cinq ans avant l'âge permis par les lois, et le consulat immédiatement après. Envoyé pour commander les armées en Germanie, il contint avec autant de fermeté que de zèle les légions qui, à la première nouvelle de la mort d'Auguste, refusaient obstinément de reconnaître Tibère pour empereur, et qui voulaient couronner leur général. Il vainquit les ennemis et triompha. Il fut créé consul pour la seconde fois; mais avant que d'entrer en charge, il fut, pour ainsi dire, chassé de Rome par Tibère, qui le chargea des affaires d'Orient. Après avoir donné un roi à l'Arménie et réduit la Cappadoce en province romaine, il mourut à Antioche, à l'âge de trente-quatre ans, d'une maladie de langueur que l'on soupçonna être causée par le poison. En effet, outre les taches livides qu'il avait sur le corps et l'écume qui lui sortait de la bouche, on remarqua que, parmi ses cendres et ses os brûlés, son cœur resta dans son entier, et l'on croit communément que le cœur imprégné de poison résiste au feu.

II. On attribua sa mort à la haine de Tibère et aux manœuvres de Cnéius Pison. Ce Pison, gouverneur de la Syrie dans le même temps que Germanicus commandait en Orient, ne dissimula pas qu'il se

croyait obligé d'être l'ennemi du père ou du fils ; il outragea de paroles et d'actions Germanicus, malade et languissant, et lui causa les chagrins les plus amers. Aussi, de retour à Rome, il fut sur le point d'être mis en pièces par le peuple, et fut condamné à la mort par le sénat.

III. Germanicus avait toutes les qualités du corps et de l'esprit dans un degré où personne ne les eut jamais, une beauté et une valeur singulière, un génie éminent pour les lettres grecques et latines, et pour l'éloquence des deux langues, une bonté d'âme admirable, la plus grande envie de plaire et d'être aimé, et les plus grands talents pour y réussir. Son seul défaut corporel était d'avoir les jambes un peu trop menues; mais il y remédia par l'habitude de monter à cheval après le repas. Il tua plusieurs ennemis de sa main. Il plaida des causes dans le barreau, même après avoir eu les honneurs du triomphe. Entre autres monuments de ses études, il nous reste de lui des comédies grecques. Il était également affable dans sa vie privée et publique. Il entrait sans licteur dans les villes libres et alliées. Il honorait les tombeaux des grands hommes. Il recueillit de ses mains et renferma dans un sépulcre les ossements des soldats tués dans la défaite de Varus. Il n'opposait que la douceur à ses envieux et à ses ennemis, quelques outrages qu'il en eût reçus. Il ne témoigna de ressentiment à Pison, qui avait méprisé ses décrets et maltraité ses clients, que lorsqu'il se vit en butte à ses maléfices et à ses embûches, et alors même il se contenta, selon l'ancienne coutume, de renoncer publiquement à son amitié et de confier aux siens le soin de sa vengeance, s'il lui arrivait quelque malheur.

IV. Tant de vertu ne resta pas sans récompense.

Il était tellement chéri et estimé de ses parents, qu'Auguste (sans parler des autres) balança longtemps s'il ne le choisirait pas pour son successeur, et le fit adopter par Tibère. Il jouissait de la faveur populaire au point que la foule, qui se rassemblait autour de lui toutes les fois qu'il paraissait, lui fit courir plus d'une fois risque de la vie. A son retour d'Allemagne, après la sédition apaisée, toutes les cohortes prétoriennes allèrent au devant de lui, quoiqu'il n'y en eût que deux qui en eussent reçu l'ordre, et le peuple romain, de tout sexe, de tout âge et de tout rang, se répandit sur sa route jusqu'à vingt milles de Rome.

V. De plus grands témoignages d'affection éclatèrent encore le jour de sa mort et les jours suivants : on jeta des pierres dans les temples, on renversa les statues des dieux; plusieurs jetèrent dans les rues leurs dieux domestiques, d'autres exposèrent leurs enfants nouvellement nés. On dit même que les Barbares, alors en guerre avec nous ou entre eux, consentirent à une trève, comme dans une calamité universelle ; que quelques princes se coupèrent la barbe et firent raser la tête de leurs épouses en signe de grand deuil, et que le roi des rois s'abstint de la chasse et n'admit point les grands à sa table, ce qui, chez les Parthes, équivaut à la clôture des tribunaux parmi nous.

VI. A Rome, la consternation fut au comble à la première nouvelle de sa maladie, et comme on attendait de nouveaux courriers, vers le soir, le bruit se répandit tout d'un coup, sans qu'on sût comment, que Germanicus était rétabli; aussitôt on court au Capitole avec des flambeaux et des victimes; on brise presque les portes du temple, dans l'impatience d'offrir des sacrifices. Tibère est réveillé par de grands

cris qui se font entendre de tout côté : *Rome est sauvée! la patrie est sauvée! Germanicus est sauvé!* Lorsque sa mort fut devenue certaine, aucune consolation, aucun édit ne put mettre des bornes à la douleur publique; elle dura même pendant les fêtes du mois de décembre. Les abominations du règne de Tibère ajoutèrent encore à la gloire de ce jeune héros et au regret de sa perte, tout le monde étant persuadé, avec raison, que la crainte et la retenue qu'il inspirait à l'empereur avaient mis un frein à la barbarie que ce monstre fit éclater dans la suite.

VII. Il épousa Agrippine, fille d'Agrippa et de Julie, et il en eut neuf enfants, dont deux moururent en bas âge et un troisième au sortir de l'enfance. Ce dernier était remarquable par sa gentillesse. Livie plaça sa statue habillée en Cupidon dans le temple de Vénus. Auguste avait son portrait dans sa chambre et le baisait toutes les fois qu'il y entrait. Les autres survécurent à leur père, savoir trois filles : Agrippine, Drusille et Liville, nées dans trois années consécutives ; et trois enfants mâles : Néron, Drusus et Caius César. Néron et Drusus furent condamnés par le sénat, sur les accusations de Tibère.

VIII. Caius César naquit le dernier du mois d'août, sous le consulat de Germanicus, son père, et de Fontéius Capiton; on ne s'accorde pas sur le lieu où il est né : Cnéius Lentulus Gétulicus prétend que c'est à Tivoli ; Pline, dans le pays de Trèves, au confluent de deux rivières. Il cite pour preuve un autel placé en cet endroit avec cette inscription : *A la fécondité d'Agrippine.* Des vers, publiés sous son règne, marquent qu'il était né à l'armée, dans des quartiers d'hiver :

> Né, nourri dans les camps, élevé dans la guerre,
> Le sort lui préparait l'empire de la terre.

Je trouve dans les actes des empereurs qu'il était né à Antium. Pline reproche à Gétulicus d'avoir imaginé, par adulation, de faire naître Caligula à Tivoli, et d'avoir voulu flatter la vanité d'un jeune prince en lui donnant pour patrie une ville consacrée à Hercule ; il prétend que ce qui a donné quelque vraisemblance à ce mensonge, c'est qu'un an avant la naissance de Caligula il était né, en effet, à Tivoli, un fils de Germanicus, nommé aussi Caius César, celui qui avait tant de grâces, et dont je viens de rapporter la mort prématurée. Quant à l'avis de Pline sur la naissance de Caius, les dates des mémoires d'Auguste le contredisent. On y trouve que Germanicus n'alla dans les Gaules qu'après son consulat et après la naissance de Caius. L'inscription dont parle Pline ne prouve rien pour lui, puisque Agrippine mit au monde deux filles dans le même pays, ce qui suffit, selon les usages de notre langue, pour justifier le terme de *fécondité*, d'autant plus que nous nous servons du même mot pour exprimer la naissance des enfants, tant mâles que femelles. Nous avons une lettre d'Auguste, écrite peu de mois avant sa mort à sa nièce Agrippine, au sujet de Caius Caligula, car l'autre Caius n'était plus : « Je donnai ordre hier à Talaricus et à Asellius de conduire à l'armée Caius, sous la garde des dieux, le 18 de mai. J'envoie avec lui un médecin à moi, et j'écris à Germanicus de le retenir s'il veut. Portez-vous bien, ma chère Agrippine, et tâchez d'arriver en bonne santé auprès de votre mari. » Cette lettre prouve suffisamment, ce me semble, que Caius n'est point né à l'armée, puisqu'il avait près de deux ans lorsqu'on l'y conduisit pour la première fois. C'en est assez pour n'ajouter aucune foi aux vers que j'ai cités, d'autant plus que l'auteur en est inconnu. Il faut donc s'en

tenir à l'opinion consignée dans des actes publics dont on reconnaît l'authenticité. On sait d'ailleurs que Caius préféra toujours le séjour d'Antium à tous les autres, et qu'il l'aima comme le lieu de sa naissance ; on dit même que, dégoûté de Rome, il voulut y transporter le siége de l'empire.

IX. Le surnom de Caligula était un sobriquet militaire ; c'est le nom d'une chaussure de soldats, qu'il portait dans le camp où il fut élevé. Les troupes étaient très attachées à ce prince, qui avait passé son enfance parmi elles ; on en vit une preuve surtout après la mort d'Auguste, lorsque sa seule présence arrêta la fureur des séditieux prêts à se porter aux plus grands excès ; ils ne s'adoucirent que lorsqu'ils virent que l'on craignait pour lui et qu'on allait l'envoyer dans une ville voisine ; ils témoignèrent alors leur repentir, retinrent sa voiture et demandèrent avec instance que l'on n'eût pas d'eux une opinion aussi odieuse.

X. Il accompagna son père dans l'expédition de Syrie. Au retour, il demeura chez sa mère, et lorsqu'elle fut exilée, il vécut auprès de Livie, sa bisaïeule, dont il fit ensuite l'oraison funèbre dans la tribune aux harangues, ayant encore la robe de l'enfance. Il passa auprès de son aïeule Antonie. A dix-neuf ans, Tibère le fit venir à Caprée, et, dans un seul et même jour, lui fit prendre la robe virile et couper la barbe, sans que ce jour fût marqué par aucune cérémonie honorifique, comme c'était la coutume et comme on avait fait à l'égard de ses frères. C'est là qu'il sut échapper à tous les piéges qu'on lui tendait. On cherchait en vain à lui arracher des murmures ; il ne donnait aucun prétexte à la malignité ; il ne parut pas s'apercevoir de la mort malheureuse de ses frères et dévorait ses propres affronts avec

une dissimulation incroyable. Sa complaisance pour Tibère et pour ceux qui l'entouraient était telle, que l'on a dit de lui, avec raison, qu'il n'y avait point eu de meilleur valet ni de plus méchant maître.

XI. Cependant, dès ce temps-là même, il ne pouvait cacher ses inclinations basses et cruelles ; un de ses grands plaisirs était d'assister aux supplices des malheureux que l'on tourmentait. La nuit, il courait les mauvais lieux, enveloppé d'un grand manteau et la tête cachée sous de faux cheveux. Sa plus grande passion était pour la danse théâtrale et pour la musique, et Tibère le souffrait facilement, espérant que ces goûts pourraient adoucir son caractère féroce. Le pénétrant vieillard le connaissait si bien qu'il disait souvent : « Je laisse vivre Caius pour son malheur et pour celui des autres ; j'élève un serpent pour le peuple romain, et un Phaéton pour l'univers. »

XII. Quelque temps après, il épousa Junia Claudilla, fille de M. Silanus, d'une des plus nobles familles de Rome. Designé augure à la place de son frère Drusus, avant que d'en exercer les fonctions, il passa tout d'un coup au pontificat. Tibère, alors privé de tout autre appui, et se méfiant de Séjan, qu'il détruisit quelque temps après, éprouvait le caractère et l'attachement de Caius, qu'il approchait du trône par degrés. Pour être plus assuré d'y monter, Caius, qui venait de perdre sa femme, morte en couche, séduisit Ennia Nævia, femme de Macron, chef des cohortes prétoriennes ; il lui promit, avec serment, de l'épouser s'il parvenait à l'empire, et lui signa cette promesse. Par son moyen, il gagna Macron et s'en servit, à ce que prétendent quelques auteurs, pour empoisonner Tibère. Il fit arracher l'anneau du vieillard respirant encore, et comme celui-ci paraissait vouloir le retenir, il fit jeter sur lui des

matelas, et même, à ce qu'on dit, l'étrangla de ses mains. Un affranchi qui était présent, se récriant sur l'atrocité de cette action, Caius le fit pendre sur-le-champ. Ce récit paraît d'autant moins éloigné de la vérité, que Caligula lui-même se vanta, selon quelques historiens, sinon d'avoir commis ce parricide, du moins de l'avoir projeté. Il se glorifiait souvent, pour faire voir son attachement à sa mère et à ses frères, d'avoir voulu les venger. Il était entré, disait-il, avec un poignard dans la chambre de Tibère endormi ; mais la pitié l'avait retenu ; il avait jeté le poignard et s'était retiré sans que Tibère, qui s'en était aperçu, osât entreprendre d'en tirer vengeance.

XIII. Quoi qu'il en soit, il fut porté sur le trône par les vœux de tout le peuple romain, ou, pour mieux dire, de tout l'univers. Il était cher aux provinces et aux armées, qui l'avaient vu enfant, et cher aux habitants de Rome, qui aimaient en lui le fils de Germanicus et le dernier rejeton d'une famille détruite. Dès qu'il sortit de Misène, quoiqu'il fût encore en habit de deuil à la suite des funérailles de Tibère, il se trouva escorté d'une foule immense et remplie d'allégresse, qui portait des flambeaux et offrait des victimes. Tous l'appelaient leur astre, leur nourrisson, et lui donnaient les noms les plus flatteurs.

XIV. A peine fut-il entré dans la ville, que, du consentement unanime des sénateurs et du peuple qui s'était jeté dans leur assemblée, il fut reconnu seul arbitre et seul maître de l'État, malgré le testament de Tibère, qui lui donnait pour cohéritier son neveu Tibère, encore enfant. La joie publique fut si grande, qu'en moins de trois mois on égorgea plus de cent soixante mille victimes. Quelques jours après, comme il était allé faire un voyage dans les îles de

la Campanie, on fit des vœux pour son retour, tant on cherchait les occasions de témoigner l'intérêt que l'on prenait à ses jours. Il tomba malade vers ce temps-là ; le peuple passait la nuit autour de son palais, et plusieurs faisaient vœu de combattre ou de s'immoler pour son rétablissement. A ce prodigieux amour des citoyens se joignit la plus grande considération dans les cours étrangères. Le roi des Parthes, Artaban, qui n'avait jamais dissimulé son mépris et sa haine pour Tibère, demanda l'amitié de Caius. Il eut une entrevue avec un proconsul et vint au delà de l'Euphrate rendre hommage aux aigles romaines et aux images des Césars.

XV. L'affabilité populaire qu'il témoignait à tout le monde le faisait chérir de plus en plus. Après qu'il eut fait l'oraison funèbre de Tibère en versant beaucoup de larmes, et qu'il eut ordonné la pompe de ses funérailles, il se hâta d'aller dans l'île Pendataire et dans l'île Pontia, recueillir les cendres de sa mère et de ses frères. Pour faire éclater plus de zèle, il partit malgré la saison contraire. Il aborda avec respect, mit lui-même les cendres dans des urnes, et les fit porter avec le plus grand appareil jusqu'à Ostie, sur une galère où flottait un étendard, et de là à Rome par le Tibre. Elles furent reçues par les plus distingués de l'ordre des chevaliers, placées sur deux bassins et déposées en plein jour dans un mausolée. Il établit en leur honneur des sacrifices annuels et des jeux du Cirque en mémoire de sa mère, où son image devait être portée sur un brancard comme celles des dieux. Il appela le mois de septembre du nom de Germanicus ; il fit décerner, par un sénatusconsulte, à son aïeule Antonie tous les honneurs qu'avait eus Livie, et se donna pour collègue au consulat son oncle Claude, alors chevalier romain. Il adopta

son frère Tibère le jour qu'il prit la robe virile, et lui donna le titre de prince de la jeunesse. Il voulut que l'on mît cette formule dans tous les serments : *Caius et ses sœurs me sont aussi chers que moi et mes enfants;* et cette autre dans les actes des consuls : *Pour la prospérité de Caius César et de ses sœurs.* Il réhabilita tous ceux qui avaient été condamnés ou bannis, et prononça une amnistie générale. Il fit porter dans la place publique tous les mémoires relatifs à la procédure faite contre sa mère et ses frères, et, après avoir juré qu'il n'en avait lu aucun, il les brûla tous, afin qu'ils ne pussent inspirer aucune alarme à ceux qui avaient été ou accusateurs ou témoins ; il ne voulut pas lire un papier qu'on lui présenta et qu'on disait intéresser sa vie. Il répondit qu'il n'avait rien fait qui pût mériter la haine de personne et qu'il n'avait point d'oreilles pour les délateurs.

XVI. Il bannit de Rome les inventeurs de débauches monstrueuses, et on eut même beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il ne les fît pas noyer dans le Tibre. Il fit rechercher les ouvrages de Titus Labiénus, de Crémutius Gordus et de Cassius Sévérus, que le sénat avait supprimés; il en permit la lecture, comme étant intéressé lui-même à ce que l'histoire fût fidèlement écrite. Il publia les actes de l'empire suivant le plan d'Auguste, rejeté par Tibère. Il laissa aux magistrats une juridiction libre et indépendante de tout appel à sa personne. Il fit la revue des chevaliers romains avec une sévérité tempérée par beaucoup de modération. Il ôta le cheval publiquement à ceux qui furent convaincus de quelque bassesse, et se contenta d'omettre à l'appel les noms de ceux qui avaient commis de moindres fautes. Il ajouta une cinquième décurie aux quatre premières, afin de

soulager les travaux des juges. Il essaya aussi de rétablir les comices et le droit de suffrage. Il paya fidèlement et sans remise tous les legs portés sur le testament de Tibère, quoiqu'il eût été annulé, et ceux du testament de Livie, quoique Tibère l'eût cassé. Il remit aux peuples d'Italie les deux centièmes deniers des ventes. Il indemnisa plusieurs incendiés. En rendant les royaumes à ceux que Tibère en avait dépouillés, il y joignit les revenus qu'ils n'avaient pu percevoir pendant le temps de leur destitution. Il rendit à Antiochus, roi de Comagène, une confiscation de cent millions de sesterces. Jaloux d'encourager la vertu, il donna quatre-vingt mille sesterces à une affranchie, qui, dans la question, n'avait jamais voulu consentir à accuser son maître. C'est alors qu'on décerna à Caius, outre beaucoup d'autres honneurs, un bouclier d'or, que tous les ans le collége des pontifes devait porter au Capitole un certain jour, suivi de tout le sénat et de la jeune noblesse des deux sexes, chantant des vers à sa louange. On statua que le jour de son avènement à l'empire serait appelé *Palilia,* comme si c'eût été une nouvelle fondation de Rome.

XVII. Il fut quatre fois consul : la première fois, depuis le 1er juillet jusqu'au 1er septembre ; la deuxième fois, depuis le commencement de janvier jusqu'à la fin ; la troisième, jusqu'au 13 du même mois ; la quatrième, jusqu'au 7. Ses deux derniers consulats furent consécutifs. Il commença l'avant-dernier à Lyon, sans collègue, non par orgueil ou par négligence, comme on l'a dit, mais parce qu'absent de Rome il ne put savoir que celui qui devait être son collègue était mort le 1er janvier. Il donna deux fois au peuple trois cents sesterces par tête, et un repas somptueux au sénat et aux chevaliers, et même à

leurs femmes et à leurs enfants. Dans le dernier de ces repas, il distribua des toges aux hommes et des rubans de pourpre aux femmes et aux enfants, et, pour augmenter à perpétuité les plaisirs publics, il ajouta un jour aux saturnales, qu'il appela le jour de la jeunesse.

XVIII. Il donna des spectacles de gladiateurs, tantôt dans l'amphithéâtre de Statilius Taurus, tantôt dans le Champ-de-Mars. Il y joignit des troupes d'Africains et des athlètes de Campanie, de l'élite des deux nations. Quand il ne présidait pas lui-même au spectacle, il chargeait de cette fonction ou ses amis ou des magistrats. Il donna aussi des jeux scéniques fréquemment et de plusieurs espèces, quelques-uns pendant la nuit et aux flambeaux. Il répandit aussi différents présents parmi le peuple, et distribua un jour à tous les citoyens des corbeilles remplies de pain et de viande. Il s'aperçut qu'un chevalier romain, qui était vis-à-vis de lui, mangeait sa part avec beaucoup de gaîté et d'avidité; il lui envoya la sienne, et, ayant remarqué un sénateur qui mangeait de même, il lui envoya des tablettes où il le nommait préteur extraordinairement. Il donna des jeux du Cirque, qui duraient depuis le matin jusqu'au soir, et, pour intermède, il faisait paraître des bêtes d'Afrique, ou ordonnait les jeux troyens. Quelques-uns de ces spectacles furent remarquables en ce que l'arène fut parsemée de vermillon et de poudre d'or; alors il n'y avait que des sénateurs qui courussent; d'autres furent donnés subitement, un jour qu'il observait du haut de son palais si tout serait prêt pour l'appareil du Cirque, selon la loi de Lucius, et que quelques citoyens, qui étaient sur la plate-forme de leurs maisons, lui demandèrent un spectacle.

XIX. Celui qu'il imagina quelque temps après était

incroyable et inouï. Il fit élever sur la mer, entre Baies et Pouzzoles, dans l'espace de trois mille six cents pas, un pont formé d'un double rang de vaisseaux de transport, attachés avec des ancres et recouverts d'une chaussée qui imitait la voie Appienne. Il allait et venait sur ce pont pendant deux jours, le premier sur un cheval magnifiquement enharnaché, une couronne de chêne sur la tête, armé d'une hache, d'un bouclier gaulois et d'une épée, et couvert d'une casaque dorée ; le lendemain, en habit de cocher, menant un char attelé de deux chevaux d'une beauté rare, et faisant marcher devant lui le jeune Darius, que les Parthes lui avaient donné en ôtage, suivi de ses gardes prétoriennes et de ses amis, montés sur des chariots. Je sais qu'on a cru que Caligula n'avait fait son pont que pour imiter Xerxès, qu'on avait admiré beaucoup lorsqu'il traversa de la même manière le détroit de l'Hellespont, moins large que celui de Baies ; d'autres ont pensé qu'il voulait effrayer, par quelque grande entreprise, les Germains et les Bretons, qu'il menaçait de la guerre. Mais j'ai ouï dire à mon aïeul que la vraie cause de cette construction bizarre, s'il en faut croire les courtisans les plus intimes de Caligula, était une prédiction du devin Thrasylle, qui, voyant Tibère inquiet sur son successeur, et penchant vers le jeune Tibère, son neveu, lui avait assuré que Caius ne serait pas plus empereur qu'il n'irait à cheval sur le détroit de Baies.

XX. Il donna aussi des spectacles hors de l'Italie, les jeux attiques à Syracuse et des jeux de toute espèce à Lyon, dans les Gaules, entre autres un combat d'éloquence grecque et latine, où les vaincus étaient obligés de couronner eux-mêmes les vainqueurs et de chanter leurs louanges ; et ceux dont les compositions étaient trop mauvaises devaient les

effacer avec une éponge ou avec leur langue, sous peine de recevoir des férules ou d'être jetés dans la rivière.

XXI. Il acheva les ouvrages que Tibère avait laissés imparfaits : le temple d'Auguste et le théâtre de Pompée. Il commença un aqueduc auprès de Tivoli et un amphithéâtre attenant le Champ-de-Mars. Son successeur, Claude, finit le premier de ces édifices et abandonna l'autre. Les murs de Syracuse et les temples des dieux, tombés en ruine, furent rétablis. Caius avait aussi projeté de rétablir le palais Polycrate de Samos, d'achever le temple de Cybèle à Milet, de bâtir une ville sur le sommet des Alpes, mais, avant tout, de percer l'isthme de Corinthe. Il avait envoyé un centurion de la première ligne pour prendre les dimensions nécessaires.

XXII. J'ai parlé jusqu'ici d'un prince ; je vais parler d'un monstre, chargé de toutes sortes de surnoms (car on l'appelait le *pieux*, l'*enfant des armées*, le *père des soldats*, le *très bon*, le *très grand*). Il entendit plusieurs rois, que leurs affaires amenaient à Rome, disputer entre eux de la prééminence. Il s'écria : *Il n'y a qu'un maître, il n'y a qu'un roi*, et fut sur le point de prendre le diadème et les marques de la royauté. Mais, comme on l'avertit qu'il était trop au-dessus de tous les rois, il commença à prétendre aux honneurs divins. Il fit venir de Grèce les statues des dieux les plus célèbres par leur perfection ou par le respect des peuples, entre autres celle de Jupiter Olympien. Il leur fit ôter la tête, et mettre à la place celle de ces statues. Il fit agrandir son palais jusqu'à ce qu'il joignît la place publique, où était le temple de Castor et Pollux ; il en fit un vestibule, où il paraissait assis entre ces deux frères, et recevait des adorations. Quelques-uns le saluaient sous le nom de

Jupiter latin. Il eut un temple, des prêtres et les victimes les plus rares. Sa statue était en or dans son temple, vêtue chaque jour comme lui. Les plus riches des citoyens briguaient avidement ce sacerdoce. Les victimes qu'on lui immolait étaient des phénicoptères, des paons, des poules d'Inde et d'Afrique, des oies noires, des faisans. Chaque jour avait son espèce marquée. Pendant la nuit, il invitait la lune, lorsqu'elle était dans son plein, à venir coucher avec lui; dans le jour, il s'entretenait avec Jupiter, tantôt lui parlant à l'oreille et feignant d'écouter ses réponses, tantôt élevant la voix et même le querellant, car on l'entendit une fois lui dire avec menace : « Je te renverrai en Grèce, d'où je t'ai fait venir. » Mais bientôt, s'étant laissé apaiser, comme il le disait, et invité par Jupiter à venir loger chez lui, il fit faire une galerie de communication par dessus le temple d'Auguste, du mont Palatin jusqu'au Capitole, et ensuite, pour être encore plus voisin, il fit jeter les fondements d'un nouveau palais dans la place même du Capitole.

XXIII. Il ne voulait pas qu'on crût ni qu'on dît qu'il descendait d'Agrippa. Il trouvait la naissance d'Agrippa trop basse, et se mettait en colère lorsque, dans un discours ou dans des vers, on le plaçait au rang des Césars. Il prétendait que sa mère était née d'un inceste d'Auguste avec sa fille Julie, et, non content de calomnier ainsi la mémoire d'Auguste, il défendit que l'on célébrât la victoire d'Actium ni la défaite du jeune Pompée en Sicile, qu'il nommait des journées funestes au peuple romain. Il appelait sa bisaïeule Livie un *Ulysse femelle*, et rabaissa sa naissance dans une lettre au sénat, où il prétendait que l'aïeul maternel de Livie était un magistrat municipal de Fondi. Cependant, il est certain que cet aïeul, nommé Aufidius Lurco, avait exercé la magistrature

à Rome. Il refusa une conversation particulière à son aïeule Antonie, qui la lui demandait, et voulut que Macron, chef de sa garde, fût présent.

C'est par de tels dégoûts et de pareilles indignités qu'il la fit mourir de chagrin, si cependant il ne l'empoisonna pas, comme on l'a dit. Il ne lui rendit aucun honneur après sa mort, et vit tranquillement les flammes de son bûcher de la table où il était assis. Il envoya un tribun des soldats tuer son frère Tibère, au moment où il s'y attendait le moins, et obligea son beau-père Silanus à se couper la gorge avec un rasoir. Il allégua, pour prétexte de ces deux meurtres, que son frère avait refusé de le suivre sur mer dans un temps d'orage, et était resté dans Rome pour attendre les événements et s'emparer de la ville, et que Silanus, pendant le voyage, avait respiré d'un antidote qu'il n'avait pris, disait Caius, que pour se garantir du poison. Cependant Silanus n'avait voulu qu'adoucir l'incommodité de la navigation et prévenir les nausées, et le jeune Tibère avait été obligé de prendre des remèdes contre une toux opiniâtre dont il était tourmenté. A l'égard de Claude, son oncle, qui lui succéda, il ne l'épargna que pour en faire son jouet.

XXIV. Il eut un commerce criminel et suivi avec toutes ses sœurs. Il les faisait mettre à table au-dessous de lui, tandis que sa femme était dessus. Il passe pour avoir ravi la virginité à Drusille, lorsqu'il avait encore la robe prétexte. On prétend même qu'il fut surpris dans ses bras par Antonie, chez qui il avait été élevé avec elle. Il la maria à Lucius Cassius Longinus, homme consulaire, la lui ôta ensuite et la traita publiquement comme son épouse légitime. Dans une maladie qu'il eut, il la déclara héritière de ses biens et de l'empire.

Après sa mort, il fit cesser toutes les fonctions publiques, et, pendant ce temps, ce fut un crime capital d'avoir ri, d'avoir été au bain ou d'avoir soupé avec ses parents, sa femme et ses enfants. Ne pouvant résister à sa douleur, il courut de nuit vers la Campanie et de là à Syracuse. Mais il en revint brusquement, laissant croître sa barbe et ses cheveux, et, dans la suite, il ne jura jamais que par le nom de Drusille, même dans les affaires les plus importantes et en parlant au peuple ou aux soldats. Il n'aima pas autant et ne traita pas de même ses autres sœurs ; il les prostitua souvent à ses mignons. Aussi n'eut-il aucune peine à les condamner à l'exil, comme complices de la conjuration de Lépidus et comme adultères. Il fit voir leur signature, qu'il avait surprise par fraude ou en abusant de leur faiblesse, et trois épées, qu'il disait avoir été préparées contre lui, furent consacrées à Mars Vengeur, avec une inscription qui attestait ce prétendu crime.

XXV. Il fut aussi infâme dans ses mariages que dans ses divorces. Ayant été visiter Caius Pison, qui venait d'épouser Orestilla, il amena cette femme chez lui, la répudia en peu de jours, et, deux ans après, l'exila, sous prétexte que, dans cet intervalle, elle avait revu son premier mari. D'autres disent qu'étant assis vis-à-vis de Pison au festin nuptial, et le voyant près d'Orestilla, il lui dit : « Ne presse pas ma femme de si près ; » que sur-le-champ il s'en empara, et le lendemain fit publier qu'il s'était marié comme Romulus et comme Auguste. Il entendit dire que l'aïeule de Lollia Paulina, femme de Memmius, homme consulaire et commandant les armées, avait été fort belle ; aussitôt il fit venir Lollia de la province où elle était, en jouit, et la renvoya bientôt en lui défendant d'avoir jamais commerce avec aucun homme

Il aima avec plus de constance et de passion Césonie, qui n'était ni belle ni jeune, et qui avait trois filles, mais qui était de la plus impudente lubricité.

Il la fit voir souvent aux soldats, revêtue d'une cotte d'armes, d'un bouclier et d'un casque, et montant à cheval à côté de lui.

Il la montra nue à ses amis.

Quand elle fut mère, il l'honora du nom de son épouse, se déclara le père de la fille qu'elle mit au monde, l'appela Julie Drusille, la fit porter dans le temple des déesses, et la plaça dans le sein de Minerve, à qui il donna le soin de la nourrir et de l'élever. Rien ne lui prouvait plus que cette fille était à lui que la férocité qu'elle faisait paraître, et qui était telle, qu'elle portait ses ongles aux yeux des enfants qui jouaient avec elle.

XXVI. Après ces détails, on ne sera pas étonné de la manière dont il traita ses proches et ses amis. Ptolémée, par exemple, fils de Juba et son propre cousin, puisqu'il était neveu de Marc-Antoine par les femmes, et Macron et cette même Ennia, qui tous deux l'élevèrent à l'empire, tous, malgré la parenté et les bienfaits, périrent d'une mort sanglante. Il n'eut pas plus d'égard ni plus de douceur pour le sénat. Il souffrit que plusieurs membres de ce corps, décorés des plus hautes magistratures, vinssent à pied et en toge au devant de son char, l'espace de plusieurs milles, et restassent debout auprès de sa table ou à ses pieds, retroussés comme des esclaves. Il en fit périr quelques-uns secrètement, et ne laissa pas pendant quelque temps de les appeler comme s'ils eussent vécu encore; il voulut faire croire ensuite qu'ils avaient eux-mêmes fini leurs jours volontairement. Il destitua les consuls pour avoir oublié d'annoncer par

un édit l'anniversaire de sa naissance, et la république fut pendant trois jours sans premiers magistrats. Son questeur ayant été nommé dans une conjuration, il le fit battre de verges, lui ôta lui-même son habit, et le mit sous les pieds des soldats pour qu'ils frappassent plus à leur aise.

Il traita tous les ordres de l'État avec autant d'orgueil que de violence. Importuné pendant la nuit du bruit que faisait la foule qui se hâtait de prendre les places gratuites dans le Cirque, il la fit chasser à coups de bâton. Le tumulte fut si grand, que plus de vingt chevaliers romains et autant de mères de famille y périrent, sans compter beaucoup de petit peuple. Il se plaisait à exciter des querelles entre l'ordre des chevaliers et les plébéiens ; il faisait commencer les jeux plus tôt que de coutume, afin que les chevaliers trouvassent leurs places occupées par les premiers venus. Au milieu d'un spectacle de gladiateurs, il fit tout d'un coup retirer les toiles qui garantissaient l'assemblée des ardeurs du soleil et défendit que personne sortît, et, au lieu des combats ordinaires, il fit exposer aux bêtes féroces ce qu'il y avait de plus vieux et de plus abject parmi les gladiateurs du second théâtre, et des pères de famille infirmes. Quelquefois même il ferma les greniers publics et menaça le peuple de la famine.

XXVII. Voici les traits les plus marqués de sa barbarie. Comme la viande coûtait trop cher pour nourrir les animaux destinés au spectacle, il les fit nourrir de la chair des criminels qu'on leur donnait à déchirer tout vivants, et il marqua lui-même ceux qui leur devaient être livrés. Un jour qu'il visitait les prisons, étant debout au guichet, il condamna aux bêtes tous ceux qui y étaient renfermés, sans faire aucun examen. Il obligea un citoyen, qui avait fait

vœu de combattre dans l'arène pour les jours de César, à tenir son vœu; il assista au combat et ne le renvoya que victorieux, et encore avec beaucoup de peine. Un autre avait juré de mourir pour lui s'il le fallait; il le prit au mot, et comme il hésitait, il le fit parer comme une victime, puis il le livra à une troupe d'enfants, avec ordre de le poursuivre dans les rues en lui rappelant son vœu, jusqu'à ce qu'il se fût précipité du haut du roc Tarpéien. Il condamna aux mines, aux travaux des chemins ou aux bêtes une foule de citoyens distingués, après les avoir fait marquer d'un fer chaud, ou bien il les faisait entasser dans les caves où ils étaient obligés de se tenir dans la posture des bêtes à quatre pattes, ou il les faisait scier en deux; et ce n'était pas pour des causes graves, mais pour n'avoir pas été contents d'un de ses spectacles, ou pour n'avoir jamais juré par son génie. Il obligeait les pères d'assister au supplice de leurs enfants. L'un d'eux s'excusa sur sa santé; il lui envoya sa litière. Il invita à venir manger avec lui un autre qui venait de voir mourir son fils, et l'excita autant qu'il put à rire et à être gai. Il fit battre avec des chaînes, pendant plusieurs jours de suite, un entrepreneur de spectacles, et ne le fit tuer que lorsqu'il se sentit incommodé de l'odeur de ses plaies. Un poète d'Atella fut brûlé dans l'arène pour un vers équivoque. Un chevalier romain, exposé aux bêtes, s'écria qu'il était innocent; il le fit revenir, lui fit arracher la langue et le renvoya au supplice.

XXVIII. Il demanda un jour à un citoyen qu'il avait rappelé de l'exil, où il était depuis longtemps, ce qu'il avait coutume d'y faire. Celui-ci répondit pour le flatter: « Je demandais aux dieux ce qui est arrivé, que Tibère mourût et que vous régnassiez. » Sur ce propos, il se persuada que tous ceux qu'il

avait exilés lui souhaitaient la mort. Il envoya des soldats pour les égorger tous. Voulant faire mettre en pièces un sénateur, il aposta des hommes à lui pour l'appeler ennemi public au moment où il entrerait dans le sénat, le percer de coups et le donner à déchirer à la populace, et il ne fut pas content qu'il n'eût vu ses membres et ses entrailles traînés par les rues et apportés à ses pieds.

XXIX. L'atrocité de ses paroles rendait encore plus odieuse l'atrocité inouïe de ses actions. Il se glorifiait surtout de ce qu'il appelait son inflexibilité. Son aïeule Antonie lui faisait quelques remontrances; non content de n'y avoir aucun égard: « Souvenez-vous, lui dit-il, que tout m'est permis et contre tous. » Comme il donnait l'ordre de tuer son frère, qu'il croyait s'être muni de contre-poison: « Du contre-poison, dit-il, contre César! » Lorsqu'il exila ses sœurs, il leur dit avec menace « qu'il avait non seulement des îles, mais encore des glaives. » Un citoyen qui avait été préteur, et qui était retiré à Anticyre pour sa santé, demandait la permission d'y faire un plus long séjour; il ordonna qu'on le tuât, disant qu'il lui fallait une saignée, puisque l'ellébore ne lui servait de rien. Tous les dix jours il faisait la liste des prisonniers qu'il fallait exécuter, et il appelait cela apurer ses comptes. Ayant condamné en même temps des Grecs et des Gaulois, il se vantait d'avoir subjugué la Gallo-Grèce.

XXX. Il faisait toujours frapper lentement, et l'on connaît de lui ce mot qu'il répétait souvent à ses bourreaux: « Fais en sorte qu'ils se sentent mourir. » Ayant puni un homme pour un autre par méprise de nom: « Celui-ci, dit-il, l'a autant mérité que l'autre. » Il avait fréquemment à la bouche ce mot d'une tragédie: « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils

me craignent. » Il invectiva souvent contre tous les sénateurs à la fois, comme clients de Séjan ou comme accusateurs de sa mère et de ses frères. Il montrait les mémoires qu'il avait feint de brûler, et justifiait la cruauté de Tibère, autorisée par tant d'accusations. Il injuriait tout l'ordre des chevaliers, comme idolâtre de jeux et de spectacle. Furieux de voir le peuple d'un avis contraire au sien dans une représentation théâtrale, il s'écria ! « Plût au ciel que le peuple romain n'eût qu'une tête : » On accusait devant lui un brigand, nommé Tétrinius ; il dit que ceux qui en demandaient justice étaient eux-mêmes des Tétrinius. Cinq gladiateurs avaient terrassé cinq de leurs adversaires, de ceux qu'on nomme rétiaires, sans qu'ils fissent aucune résistance ; on avait prononcé leur arrêt de mort : un des vaincus se releva, reprit sa fourche et tua tous les vainqueurs. Ce massacre lui parut affreux ; il le déplora par un édit, et chargea d'imprécations ceux qui avaient soutenu ce spectacle.

XXXI. Il avait coutume de se plaindre de ce que son règne n'était marqué par aucune grande calamité ; que celui d'Auguste l'avait été par la défaite de Varus ; celui de Tibère par la chute de l'amphithéâtre de Fidènes ; que le sien serait oublié pour avoir été trop heureux, et de temps en temps il souhaitait des défaites sanglantes, des pestes, des famines et des tremblements de terre.

XXXII. Sa férocité ne le quittait pas même dans ses jeux, dans ses divertissements, dans ses festins. On donnait la question devant lui pendant qu'il soupait ou qu'il faisait la débauche. Un soldat habile à couper des têtes exerçait son talent, en sa présence, sur tous les prisonniers indifféremment. Faisant la dédicace de ce pont de Pouzzoles dont nous avons

parlé, il invita plusieurs de ceux qui étaient sur le rivage à s'approcher de lui, et les jeta tous dans la mer. Quelques-uns voulaient s'accrocher aux vaisseaux, mais il les faisait écarter avec des crocs et des avirons. Un esclave, dans une réjouissance publique, avait détaché d'un lit une lame d'argent. Il ordonna qu'on lui coupât les mains, qu'on les lui pendît au cou, et qu'on le promenât ainsi avec un écriteau qui marquerait la cause de son châtiment. S'amusant à faire des armes avec un gladiateur, celui-ci se laissa tomber volontairement. Caius le perça d'un poignard, et courut la palme à la main comme les vainqueurs. Dans un sacrifice, il prit l'habillement de ceux qui égorgent les victimes, et ayant levé sa massue, il assomma celui qui lui présentait le couteau. Il se mit à rire de toute sa force dans un festin ; les consuls qui soupaient avec lui lui demandèrent avec douceur ce qu'il avait à rire. « C'est que je songe, dit-il, que d'un signe de tête je peux vous faire égorger tous les deux. »

XXXIII. Voici quelques-unes de ses plaisanteries. Étant devant une statue de Jupiter, il demanda à un acteur tragique, nommé Appelle, qui, de Jupiter ou de lui, lui paraissait le plus grand. Comme l'acteur hésitait à répondre, il le fit fouetter ; il trouva qu'il avait la voix belle dans les gémissements. Toutes les fois qu'il embrassait sa femme ou sa maîtresse, il disait : « Cette belle tête tombera quand je voudrai. » Il disait même qu'il ferait donner la question à Césonie, pour savoir d'elle pourquoi il l'aimait tant.

XXXIV. Sa méchanceté envieuse et son orgueil cruel outrageaient tous les hommes de tous les siècles. Il abattit et dispersa les statues des grands hommes qu'Auguste avait transportées du Capitole, où elles étaient trop à l'étroit, dans le Champ-de-Mars,

et, dans la suite, lorsqu'on voulut les rétablir, on ne put en retrouver les titres. Il défendit qu'on érigeât de statue à personne sans le consulter. Il voulut aussi anéantir les ouvrages d'Homère. Il demandait pourquoi il ne lui serait pas permis de faire ce qu'avait fait Platon, qui l'avait chassé de sa république. Peu s'en fallut qu'il ne fît ôter de toutes les bibliothèques les ouvrages de Virgile et de Tite-Live. Il trouvait l'un sans génie et sans science, et l'autre un historien verbeux et inexact. Il voulait abolir entièrement la jurisprudence, et disait qu'il ferait en sorte qu'il n'y aurait de juge et d'arbitre que lui.

XXXV. Il ôta aux familles les plus illustres les décorations de leurs ancêtres, aux Torquatus leur collier, aux Cincinnatus leurs cheveux bouclés, aux Pompée le surnom de Grand. Il massacra Ptolémée, qu'il avait venir de ses États, et qu'il avait fort bien reçu. Ce prince n'eut d'autre crime à ses yeux que d'avoir attiré les regards de l'assemblée par l'état de ses vêtements en entrant au spectacle. Il faisait raser derrière la tête ceux qui se présentaient devant lui avec de beaux cheveux. Un certain Ésius Proculus, fils d'un centurion, était surnommé le *colosse*, à cause de sa grandeur extraordinaire. Il le remarqua dans des jeux publics, le fit descendre dans l'arène et combattre contre deux gladiateurs, et, lorsqu'il les eut vaincus, il le fit enchaîner et promener par la ville, couvert de haillons, pour servir de jouet au peuple, et être ensuite égorgé. Enfin, il n'y eut personne dans la plus basse condition à qui il ne cherchât à nuire. Le même homme était depuis plusieurs années prêtre de Diane d'Aricie; il lui opposa un concurrent plus fort que lui. Un certain Porius, maître de gladiateurs, ayant affranchi publiquement un de ses esclaves pour avoir vaillamment combattu, reçut

du peuple de grands applaudissements. Caius sortit brusquement de l'assemblée, et, plein d'indignation, se précipita par les degrés avec tant d'impétuosité, qu'ayant marché sur les franges de sa robe, il fut sur le point de tomber, en criant que le premier peuple de l'univers honorait plus un gladiateur, qui n'avait rien fait que de très commun, que les Césars et l'empereur.

XXXVI. Quant aux mœurs, il fut corrompu et corrupteur. Il passe pour avoir aimé d'un amour infâme M. Lépidus Mnester, le pantomime, et quelques ôtages. Valérius Catullus, jeune homme d'une famille consulaire, lui reprocha à haute voix d'avoir abusé de sa jeunesse jusqu'à lui fatiguer les flancs. Sans parler de ses incestes avec ses sœurs et de sa passion connue pour la courtisane Pyrallide, il ne respecta aucune des femmes les plus distinguées. Il les invitait à souper avec leurs maris, et les faisait passer en revue devant lui, les examinant avec l'attention et la recherche d'un marchand d'esclaves, et même leur relevant le menton avec la main, si la honte leur faisait baisser la tête. Il menait dans une chambre voisine celle qui lui plaisait, et, rentrant avec les traces de la débauche encore toutes récentes, il louait ou blâmait tout haut ce que leur taille ou leur jouissance avaient de bon ou de mauvais. Il en répudia quelques-unes au nom de leurs maris absents, et fit insérer ces divorces dans les actes publics,

XXXVII. Il surpassa en prodigalités tout ce qu'on avait vu jusqu'à lui. Inventeur de nouveaux bains et de nouvelles nourritures, il se lavait dans des parfums, avalait des perles et des pierres précieuses fondues dans du vinaigre, faisait servir à ses convives des pains et des mets d'or. Il disait qu'il fallait

être ou économe ou César. Il jeta au peuple, pendant plusieurs jours, des pièces de monnaie d'une valeur considérable du haut de la basilique de Jules César. Il fabriqua des galères de bois de cèdre ; les poupes étaient recouvertes de pierreries ; les voiles étaient de toiles peintes. Il y avait des bains, des galeries et des salles à manger d'une assez grande étendue, des vignes et des arbres fruitiers de toute espèce. C'était sur ces navires qu'il côtoyait les bords de la Campanie, assis à table au milieu des danses et des instruments de musique. Dans ses bâtiments et ses édifices, il ne recherchait rien tant que ce qui paraissait impraticable. Il jetait des digues dans une mer profonde et orageuse. Il faisait fendre les rochers les plus durs, mettre des plaines au niveau des montagnes, creuser et aplanir des hauteurs, et toujours avec une vitesse incroyable ; la lenteur des travaux était un crime capital. Pour tout dire, en un mot, il absorba en moins d'un an tous les trésors de Tibère, qui montaient à deux milliards sept cent millions de sesterces.

XXXVIII. Réduit à l'indigence, il eut recours aux rapines et aux extorsions de toutes les espèces. Il prétendit que ceux dont les ancêtres avaient obtenu le droit de bourgeoisie pour eux et pour leurs descendants n'en devaient pas jouir, parce que ce mot de descendants ne s'étendait pas au delà de la première génération. Les diplômes de Jules César et d'Auguste étaient nuls à ses yeux. Il accusait d'infidélité ceux qui avaient augmenté leurs biens depuis qu'ils en avaient donné l'état. Il cassa les testaments des centurions qui, depuis le commencement du règne de Tibère, n'avaient nommé pour leurs héritiers ni ce prince ni lui ; ils étaient, disait-il, coupables d'ingratitude ; et, pour casser ceux des autres ci-

toyens, il suffisait que quelqu'un assurât qu'ils avaient eu dessein d'appeler César à leur succession. L'alarme s'étant répandue, tous s'empressèrent de le porter sur leur testament au même rang que leurs enfants ou leurs amis. Alors il prétendit qu'on se moquait de lui de vivre encore après l'avoir fait héritier, et il envoyait aux testateurs de petits gâteaux empoisonnés. Il ne montait sur son tribunal qu'après avoir fixé ce qu'il voulait gagner. Quand sa somme était faite, il se levait, et un jour que la séance lui parut trop longue, il condamna par un même arrêt quarante accusés dans différentes causes, et, au réveil de Césonie, il se vanta d'avoir gagné sa journée tandis qu'elle dormait. Ayant fait annoncer une vente, il fit apporter ce qui lui restait de tous les spectacles qu'il avait donnés, en fixa lui-même le prix, et le fit acheter par force à plusieurs citoyens, qui se trouvèrent ruinés et se coupèrent les veines. C'est une chose connue qu'ayant aperçu Aponius Saturnius qui dormait sur un banc, il dit au crieur : « Faites attention que voilà un ancien préteur qui me fait signe de la tête qu'il veut enchérir ; » et il ne cessa de pousser l'enchère jusqu'à ce qu'il eût fait adjuger treize gladiateurs pour près de dix millions de sesterces tandis qu'il dormait.

XXXIX. Il vendit dans les Gaules les bijoux, les meubles, les esclaves et les affranchis de ses sœurs qu'il avait exilées. Il en retira un prix immense, et, séduit par l'appât du gain, il fit venir de Rome tous les meubles de la vieille cour, les fit charger sur des voitures de louage et sur des chevaux de boulangerie, de manière que le pain manqua à Rome, et que beaucoup de plaideurs perdirent leurs causes pour n'avoir pu se trouver à l'assignation. Il n'y eut point d'artifice et de séduction qu'il n'employât pour

se défaire de ces meubles, reprochant aux uns de n'avoir pas honte d'être plus riches que lui, et disant aux autres qu'il était trop bon de donner à des particuliers ce qui avait appartenu à un prince. Il apprit qu'un particulier de province, fort riche, avait donné deux cent mille sesterces aux huissiers de sa chambre pour le faire mettre à sa table sans qu'on s'aperçût de la fraude. Il ne fut pas fâché de voir que l'on mît à si haut prix l'honneur de manger avec lui. Mais le lendemain, voyant cet homme à une vente, il lui fit adjuger un petit meuble qui n'était d'aucune valeur pour une somme égale à celle qu'il avait donnée, et lui fit dire qu'il souperait avec César et à son invitation.

XL. Il fit percevoir des tributs nouveaux et inouïs jusqu'alors, d'abord par des receveurs publics, ensuite, comme le district devenait immense, par des centurions et des tribuns prétoriens. Il n'y eut aucune chose et aucune personne qui ne fût taxée. On mit des impôts sur tous les comestibles qui se vendaient dans Rome. On exigea des plaideurs le quarantième de la somme en litige, et ce fut un crime de s'accommoder. Les portefaix donnèrent le huitième de leur gain journalier. Les femmes prostituées furent taxées précisément au prix où elles se vendaient, et il fut ordonné que l'on tiendrait registre de celles qui faisaient ce commerce, fussent-elles mariées.

XLI. Ces impôts étant établis et non pas affichés, comme il se commettait beaucoup de fautes par ignorance, il donna enfin un édit aux instances du peuple romain, mais d'une écriture fine et placée de manière qu'on ne pouvait en prendre copie; enfin, pour faire de l'argent à quelque prix que ce fût, il établit un lieu de débauche dans son palais. De petites cellules furent construites et ornées selon la dignité du

lieu. On y plaça des femmes libres et des jeunes gens d'une naissance honnête, et les esclaves nomenclateurs allaient autour des places publiques et aux portes des palais inviter les vieillards et la jeunesse. On leur prêtait de l'argent à usure pour payer leurs plaisirs, et l'on prenait leurs noms, comme pour leur faire honneur d'augmenter le revenu de César. Il ne dédaignait pas même de s'enrichir aux jeux de hasard pas la fraude et la fourberie. Un jour, il chargea son voisin de jouer pour lui, et, ayant paru un moment sur la porte de sa maison, il vit passer deux chevaliers romains qui étaient fort riches ; il les fit arrêter, confisqua leurs biens, et rentra tout fier et tout glorieux, disant qu'il venait de faire un beau coup de dés.

XLII. Lorsqu'il eut une fille, il commença à dire qu'il était pauvre, qu'il était chargé de l'empire et d'une famille, et il voulut que l'on contribuât pour nourrir et doter sa fille. Il annonça qu'il recevrait des étrennes au premier jour de l'année. Il se tint à l'entrée de son palais le jour des calendes de janvier, pour recevoir l'argent qu'on lui apportait à pleines mains, et, passionné plus que jamais pour ce métal, il marchait pieds nus sur de vastes amas d'or, ou se roulait au milieu.

XLIII. Quant à la guerre, voici comme il la fit. Il était venu visiter le fleuve Clitumnus et les bois qu'il arrose, et s'était avancé jusqu'à Mévanie. On l'avertit de recruter sa garde batave. L'idée lui vint aussitôt d'attaquer la Germanie. Il ne perdit pas un moment. Il fit venir de tous côtés des légions, des troupes auxiliaires et de nouvelles levées faites avec la plus grande rigueur, des provisions telles qu'on n'en avait jamais vu, et se mit en marche si rapidement, que les cohortes prétoriennes furent obligées,

pour le suivre, de mettre leurs enseignes sur des bêtes de somme. Pour lui, il finit par se faire porter mollement dans une litière par huit esclaves, et les habitants des villes voisines avaient ordre de nettoyer les chemins et de les arroser pour abattre la poussière.

XLIV. Lorsqu'il fut arrivé au camp, pour se montrer exact et sévère dans le commandement, il renvoya avec ignominie les lieutenants qui étaient arrivés trop tard avec les troupes qu'ils devaient amener, et, dans la revue qu'il fit de l'armée, il cassa, sous prétexte de vieillesse, la plupart des centurions dont le service allait finir. A l'égard des autres, il leur reprocha leur avarice et restreignit la récompense des vétérans à six mille sesterces. Il ne fit point d'autres exploits que de recevoir dans son camp Adiminius, fils de Cinobellinus, roi des Bretons, qui, chassé par son père, s'était réfugié auprès de lui avec une suite peu nombreuse. Alors, comme s'il eût subjugué tout le pays, il écrivit à Rome des lettres fastueuses, en avertissant les courriers de ne descendre qu'à la porte du sénat, et de rendre ses lettres aux consuls dans le temple de Mars.

XLV. Ensuite, ne sachant à qui faire la guerre, il fit passer au delà du Rhin quelques Allemands de sa garde, et leur ordonna de se cacher. Comme il sortait de table, on vint en tumulte lui annoncer que l'ennemi paraissait. Aussitôt il s'élance dans la forêt prochaine avec ses amis et une partie de ses gardes, coupe des branches d'arbre qu'il fait porter comme des trophées, et revient à la lueur des flambeaux, reprochant à ceux qui ne l'avaient pas suivi leur paresse et leur lâcheté. Ceux au contraire qui avaient pris part à sa victoire reçurent de lui des couronnes qu'il appelait *exploratoires,* et sur lesquelles étaient

représentés le soleil, la lune et les astres. Il fit aussi enlever secrètement et emmener de jeunes otages qui étaient dans une école, et tout d'un coup il quitta son repas pour les poursuivre avec sa cavalerie comme des fugitifs, et les fit mettre aux fers, passant toujours les bornes de l'humanité dans ses farces extravagantes. Revenu à table, comme on lui annonçait que ses troupes étaient rassemblées, il fit asseoir à sa table tout armés ceux qui lui annonçaient cette nouvelle, et leur cita ce vers de Virgile :

Courage, mes amis, comptez sur la fortune.

Il reprocha durement, par un édit, au sénat et au peuple de s'occuper tranquillement de jeux et de festins, tandis que César s'exposait aux dangers et aux fatigues.

XLVI. Enfin, il s'avança vers les bords de l'Océan avec un grand appareil de machines, comme s'il eût médité quelque entreprise considérable, et, lorsque personne ne pouvait deviner son dessein, tout d'un coup il ordonna qu'on ramassât des coquillages et qu'on en remplît les casques. C'étaient, disait-il, des dépouilles de l'Océan dont il fallait orner le Capitole et le palais des Césars. Il éleva pour monument de sa victoire une tour très haute, où il fit placer des fanaux comme sur un phare, pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Il annonça aux soldats une gratification de cent deniers d'argent, et, comme si c'eût été le comble de la libéralité, il leur dit : « Allez-vous-en riches et contents. »

XLVII. Occupé ensuite du soin de son triomphe, il choisit pour en faire l'ornement, outre les prisonniers et les transfuges barbares, ceux des Gaulois qui étaient de la taille la plus haute, et, comme il

le disait, la plus triomphale, et même quelques-uns de leurs princes. Il les obligea à se peindre les cheveux à la manière des Allemands, à apprendre leur langue et même à se donner des noms allemands. Il fit transporter par terre à Rome les galères sur lesquelles il était entré dans l'Océan. Il écrivit à ses intendants de lui préparer un triomphe plus magnifique qu'aucun de ceux qu'on eût encore vus, mais cependant le moins coûteux qu'ils pourraient, attendu qu'ils pouvaient disposer des biens de tout le monde.

XLVIII. Avant que de sortir des Gaules, il conçut le dessein le plus abominable: c'était de massacrer les légions qui s'étaient révoltées après la mort d'Auguste, et par qui il s'était vu assiégé dans son enfance lui et son père Germanicus. On eut beaucoup de peine à le détourner d'une idée aussi dangereuse; mais il persista à vouloir les décimer. Il les fit donc assembler sans armes et même sans épées, et les fit entourer par sa cavalerie; mais on se douta de son dessein, et les soldats se dispersèrent pour reprendre leurs armes et s'opposer à la violence. Alors il prit la fuite, et revint vers Rome, tournant toute sa fureur sur le sénat, afin que les citoyens, occupés de leur propre péril, le fussent moins des affronts qu'il venait d'essuyer. Il se plaignait, entre autres griefs, qu'on ne lui eût pas décerné le triomphe qu'il méritait. Il oubliait qu'il avait défendu peu de temps auparavant, sous peine de mort, que l'on parlât jamais de lui rendre aucune honneur.

XLIX. Lorsque les députés du sénat vinrent au devant de lui pour le prier de hâter son retour, il répondit d'une voix forte: « Je viendrai, oui, je viendrai, et celle-ci avec moi, » en frappant sur la garde de son épée. Il annonça qu'il ne revenait que pour ceux qui

le souhaitaient, c'est-à-dire pour les chevaliers et pour le peuple; qu'à l'égard des sénateurs, il ne serait pour eux ni citoyen ni prince. Il défendit qu'aucun d'eux vînt à sa rencontre. Il entra dans la ville le jour de l'anniversaire de sa naissance, et se contenta de l'ovation, oubliant ou différant son triomphe. Il périt quatre mois après, comme je le dirai tout à l'heure, méditant de plus grands crimes que tous ceux qu'il avait commis.

Il voulait se retirer à Antium ou à Alexandrie, après avoir fait périr tout ce qu'il y avait de plus illustre dans les deux premiers ordres de l'État. On ne saurait en douter, puisque l'on trouva dans ses papiers deux mémoires intitulés, l'un *le Glaive* et l'autre *le Poignard* : c'était la liste de tous ceux qu'il destinait à la mort. On lui trouva aussi une grande cassette pleine de poisons. Claude les fit jeter dans la mer; les flots en furent infectés, et la marée jeta sur le rivage quantité de poissons morts.

L. Il avait la taille haute, le teint pâle, le corps énorme, les jambes extrêmement menues, ainsi que le cou, les yeux enfoncés, les tempes creuses, le front large et menaçant, peu de cheveux, et presque point sur le devant de la tête; le reste du corps velu. Aussi était-ce un crime capital de regarder d'en haut quand il passait ou de prononcer le nom d'une chèvre sur quelque prétexte que ce fût. Son visage était naturellement affreux, et il le rendait plus effrayant encore, s'étudiant dans le miroir à donner à sa physionomie les mouvements faits pour inspirer l'effroi et l'horreur. Il n'était sain ni de corps ni d'esprit. Épileptique dès son enfance, il lui prenait des faiblesses subites au milieu de l'étude ou du travail, et il ne pouvait ni marcher ni se soutenir. Il sentait lui-même son mal et l'altération de sa raison, et il avait

songé plusieurs fois à y porter remède. On croit que Césonie lui donna un philtre amoureux, qui n'eut d'autre effet que de le rendre furieux. Il était tourmenté surtout de l'insomnie. Jamais il ne pouvait dormir plus de trois heures, encore d'un sommeil inquiet et troublé par des fantômes et des songes bizarres. Il rêva une fois que la mer lui parlait. Aussi la plus grande partie de la nuit, las de veiller dans son lit, il errait dans de vastes galeries, attendant et invoquant le jour.

LI. C'est à l'aliénation de son esprit qu'il faut attribuer des défauts qui semblaient se contredire, l'excès de la confiance et l'excès de la crainte. Cet homme, qui méprisait tant les dieux, fermait les yeux et s'enveloppait la tête dès qu'il entendait le bruit du tonnerre et voyait briller l'éclair, et si ce bruit redoublait, il courait se cacher sous le lit. Dans un voyage en Sicile, il se moqua beaucoup de plusieures miracles dont on lui parlait, et ne laissa pas de s'enfuir la nuit de Messine, effrayé de la fumée et du bruit du mont Etna. Après avoir fait de grandes menaces aux barbares, comme il se trouvait au delà du Rhin, dans un chemin étroit porté sur un chariot et entouré de ses troupes, quelqu'un dit que l'on serait fort embarrassé si l'ennemi paraissait. Aussitôt il monte à cheval, court vers le fleuve, et, trouvant les ponts embarrassés de bagages, pour se sauver plus vite, il se fait transporter à bras par-dessus les têtes des goujats de son armée. Quelque temps après, comme on parlait d'un soulèvement de la Germanie, il se hâtait déjà de faire préparer des vaisseaux pour s'enfuir, disait-il, dans les provinces d'outre-mer, comme dans son seul asile, si les vainqueurs s'emparaient des Alpes comme les Cimbres, ou de Rome comme les Gaulois. C'est, je

crois, ce qui donna l'idée à ses assassins de dire, pour apaiser les soldats dans le premier moment de tumulte, qu'il s'était tué lui-même à la nouvelle d'une bataille perdue.

LII. Son habit et sa chaussure n'étaient ni d'un Romain, ni d'un citoyen, ni même d'un homme. Il portait souvent une tunique peinte et couverte de pierreries, avec des manches et des bracelets. Il paraissait en public avec des robes de soie, des parures de femme, des chaussures théâtrales ou militaires, mais le plus souvent avec une barbe d'or, tenant à la main ou un foudre, ou un trident, ou un caducée. Il s'habillait en Vénus. Il portait assidûment les ornements triomphaux, même avant son expédition d'Allemagne, et souvent la cuirasse d'Alexandre, qu'il avait fait tirer de son tombeau.

LIII. Il s'appliqua peu à l'érudition et beaucoup à l'éloquence. En général, il était disert et parlait facilement, abondant surtout dans la colère et dans les invectives. Sa prononciation était animée et sa voix retentissante. Quand il devait parler en public, il disait qu'il allait *lancer les traits de ses veilles;* méprisant d'ailleurs le genre d'écrire plus tempéré et plus orné, au point d'appeler les ouvrages de Sénèque, l'auteur alors le plus en vogue, des amplifications scolastiques, et de les comparer à des édifices où il n'y a que des pierres ou du sable, sans chaux ni ciment, il avait coutume de répondre aux harangues des orateurs qui avait le mieux réussi, et, quand il y avait de grandes causes dans le sénat, il jouait le rôle de défenseur ou d'accusateur, selon ce qui pouvait le plus favoriser son éloquence, et invitait, par un édit, l'ordre des chevaliers à venir l'entendre.

LIV. Il exerça d'autres talents fort différents, et

même avec passion; tour à tour gladiateur, cocher, chanteur, et danseur, il s'escrimait dans l'arène ou courait dans le Cirque. Il était si passionné pour le chant et pour la danse, qu'il ne pouvait s'empêcher, en public, d'accompagner la voix de l'acteur et de contrefaire ses gestes et ses pas en les approuvant ou les réformant. C'est pour cela que le jour même de sa mort, il avait indiqué une veille générale, parce qu'il espérait s'essayer sur le théâtre avec plus de hardiesse dans une assemblée nocturne. C'était aussi le temps qu'il prenait pour danser. Il fit venir une fois au milieu de la nuit trois personnages consulaires, qui arrivèrent en tremblant, et craignant tout ce que l'on peut craindre. Il les plaça sur le théâtre, se mit à danser de toute sa force, en habit de musicien, au bruit des flûtes et des pédales, et se retira. Cependant cet homme, qui savait tant de choses, ne savait pas nager.

LV. Son penchant pour ceux qui lui avaient plu allait jusqu'à la manie. Il embrassait publiquement Mnester, le pantomime, et, si quelqu'un faisait le moindre bruit pendant qu'il dansait, il le fouettait de sa main. Il envoya dire par un centurion à un chevalier romain qui faisait du bruit, de s'en aller sur-le-champ à Ostie et de porter ses tablettes au roi Ptolémée en Mauritanie. Il y avait dessus : « Vous ne ferez ni bien ni mal à l'homme que je vous envoie. » De deux partis de gladiateurs, il favorisa l'un au point d'en choisir plusieurs pour les faire chefs de sa garde allemande, et persécuta l'autre jusqu'à leur ôter leur armure. Un de ces derniers, nommé Colombus, était vainqueur et légèrement blessé ; il fit mettre dans sa plaie un poison qui fut appelé de son nom, *le poison de Columbus*, c'est ainsi du moins qu'il le nommait parmi ses autres poisons. Il était

tellement attaché à la faction des cochers *verts*, qu'il mangeait et couchait avec eux dans leur écurie. L'un d'eux, nommé Cythicus, reçut de lui dans un festin un présent de deux millions de sesterces. Il aimait tant un cheval nommé *Incitatus*, que la veille des courses du Cirque, il envoyait des soldats pour ordonner le silence dans tout le voisinage, afin que le cheval dormît plus tranquillement. Il lui fit faire une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des harnais de pourpre, des colliers de perles. Il lui donna une maison complète, des esclaves, des meubles, voulut qu'on allât manger chez lui ; on dit même qu'il voulait le faire consul.

LVI. Au milieu de tant de folies et d'excès, plusieurs citoyens eurent assez de courage pour songer à le punir. Deux conspirations furent découvertes, et, tandis qu'on attendait d'autres occasions et qu'on balançait, deux Romains se communiquèrent leur projet et l'exécutèrent, favorisés sous main par les plus puissants des affranchis et par les officiers du prétoire, qui avaient été nommés déjà dans une conjuration, quoique à tort, et sentaient que, depuis ce moment, ils étaient devenus odieux et suspects. Caius avait soulevé les esprits contre eux par la démarche qu'il avait faite : il les avait fait venir, et, tirant son épée, il avait juré qu'il était prêt à se donner la mort s'il leur paraissait la mériter. Il ne cessait depuis ce temps de les accuser les uns auprès des autres, et d'exciter entre eux la haine et les soupçons. On convint de l'attaquer à midi, au sortir du spectacle qui devait se représenter dans son palais. Cassius Chærea, tribun de la cohorte prétorienne alors de garde, demanda à porter le premier coup. Caius insultait souvent sa vieillesse, le traitait d'efféminé, lui reprochait avec outrage ses

mœurs molles et déréglées, et quand il lui demandait le mot du guet, il lui donnait Priape ou Vénus, ou lui présentait sa main à baiser avec un geste obscène.

LVII. Le 24 janvier, une heure après midi, il balança s'il se lèverait pour prendre son repas, se sentant l'estomac encore chargé. Il sortit pourtant à la prière de ses amis. Il fallait passer sous une voûte, et l'on avait placé en cet endroit de jeunes garçons asiatiques de familles nobles, qui venaient pour paraître sur le théâtre de Rome. Il s'arrêta un moment pour les considérer et les exhorter à bien faire, et si leur chef n'avait pas dit qu'il mourait de froid, il allait retourner sur ses pas et faire une répétition. On ne s'accorde pas sur ce qui se passa en ce moment. Les uns disent que, pendant qu'il parlait à ces jeunes gens, Chærea l'avait frappé au cou par derrière, et l'avait blessé grièvement, en criant : « A moi ! » et que le tribun Cornélius Sabinus, l'autre conjuré, lui avait percé le cœur ; d'autres disent que Sabinus, ayant fait écarter tout le monde par des centurions qui étaient du complot, lui avait demandé le mot d'ordre, et que Caligula ayant donné *Jupiter*, Cassius Chærea s'était écrié : « Va le rejoindre, » et, comme il se retournait, l'avait frappé à la mâchoire. Renversé par terre et se repliant sur lui-même, il cria qu'il vivait encore. Les autres conjurés le percèrent de trente coups de poignard. Le mot de ralliement était *redouble*. Plusieurs même lui enfoncèrent le fer dans la partie virile. Au premier bruit, ses porteurs accoururent avec leurs bâtons, ensuite sa garde allemande, et ils tuèrent plusieurs des meurtriers, et même quelques sénateurs innocents.

LVIII. Il vécut vingt-neuf ans, et en régna trois, dix-mois et huit jours. Son cadavre fut porté secrè-

tement dans les jardins de Lamia, brûlé à demi sur un bûcher fait à la hâte, puis enterré et recouvert de gazon. Quand ses sœurs revinrent de leur exil, elles l'exhumèrent, le brûlèrent et ensevelirent ses cendres. On assure que jusqu'à ce moment les jardiniers de cet endroit furent inquiétés par des fantômes; que la maison où il fut tué fut troublée toutes les nuits par quelques bruits effrayants, jusqu'à ce qu'enfin le feu la consumât. L'épouse de Caius, Césonie, périt en même temps que lui, percée de coups par un centurion, et sa fille fut brisée contre les murailles.

LIX. Ce qui peut donner une idée de ces temps-là, c'est que la nouvelle de ce meurtre s'étant répandue, on refusa d'abord de la croire. On crut que c'était un bruit semé par Caius pour savoir ce qu'on pensait de lui. Les conjurés ne destinaient l'empire à personne, et le sénat était tellement d'accord pour rétablir la liberté, que les consuls ne le convoquèrent point dans le lieu accoutumé, parce qu'il s'appelait du nom de Jules César, mais dans le Capitole. Plusieurs furent d'avis d'abolir la mémoire des Césars et de détruire leurs temples.

On observa que tous les Césars qui s'étaient appelés Caius avaient péri de mort violente, à commencer par celui qui fut tué dans le temple de Cinna.

V

CLAUDE

I. Livie, qui était enceinte lorsquelle épousa Auguste, mit au monde, trois mois après, Drusus, qui d'abord eut le prénom de Décimus, et ensuite celui de Néron, et qui fut père de Claude César. Ce Drusus passa pour être le fruit d'un commerce adultère de Livie avec Auguste avant qu'ils fussent mariés, ce qui donna lieu à ce mot : « Les gens heureux ont des enfants après trois mois de mariage. » Drusus, étant questeur et ensuite préteur, fit la guerre aux peuples des Alpes et aux Allemands. Il fut le premier des généraux romains qui navigua sur l'Océan septentrional. Il traça au delà du Rhin des lignes d'une construction nouvelle et d'une étendue immense, que l'on appelle encore les lignes de Drusus. Après avoir souvent battu les ennemis et les avoir poussés jusqu'au fond de leurs déserts, il les poursuivait encore lorsqu'une figure de femme, d'une grandeur plus qu'humaine, lui défendit en latin de s'avancer au delà. L'ovation et les ornements triomphaux furent les récompenses de ses exploits. Il fut fait consul au sortir de sa préture, et étant retourné en Allemagne, il y mourut de maladie dans ses quartiers d'été, appelés depuis le *camp maudit*. Son corps fut porté jusqu'à Rome par les principaux officiers des colonies et des villes municipales, et reçu sur la route par les magistrats des divers endroits où il passait. On l'ensevelit dans

le Champ-de-Mars; mais son armée lui éleva un monument funéraire, autour duquel les soldats célébraient des jeux annuels, et où les députés des villes de la Gaule faisaient des sacrifices publics. Le sénat, entre autres honneurs, lui fit élever sur la voie Appienne un arc triomphal en marbre, et lui décerna, à lui et à ses descendants, le nom de Germanicus. Il aimait également la gloire de l'État. Jaloux de joindre l'honneur des dépouilles opimes à celui de ses victoires, il poursuivit souvent dans la mêlée les généraux allemands. Il ne dissimula pas le dessein qu'il avait de rétablir un jour, s'il le pouvait, l'ancienne république. Quelques-uns ont cru que ses sentiments le rendirent suspect à Auguste, et le firent rappeler de son gouvernement; ils ajoutent même que, comme Drusus balançait à revenir, on le fit périr par le poison. Je rapporte cette opinion sans la croire. Auguste aima tellement Drusus, qu'il l'avait porté sur son testament pour son héritier au même rang que ses fils, comme il le dit un jour dans le sénat, et que, dans l'éloge public qu'il fit de lui après sa mort, il pria les dieux de lui donner toujours des Césars qui ressemblassent à Drusus, et de lui assurer une fin aussi glorieuse que la sienne. Il fit son épitaphe en vers et la fit graver sur son tombeau; il écrivit aussi des mémoires sur sa vie. Drusus eut beaucoup d'enfants de sa femme, la jeune Antonie; mais il n'en laissa que trois, Germanicus, Livilla et Claude.

II. Claude naquit à Lyon, le premier d'août, sous le consulat de Jules-Antoine et de Fabius Africanus, le même jour que l'on y fit la dédicace de l'autel d'Auguste. Il fut appelé Tibère-Claude Drusus; il prit le surnom de Germanicus, lorsque son frère aîné fut adopté dans la famille des Jules. Abandonné par

son père dans son enfance, il la passa tout entière, ainsi que sa jeunesse, dans des maladies longues et opiniâtres, qui le rendirent si faible de corps et d'esprit, qu'on le regarda dès lors comme incapable d'aucune fonction publique ; et même, après qu'il fut sorti de tutelle, on le laissa sous les ordres d'un précepteur qui avait été conducteur de bêtes de somme. Il se plaignit, dans un mémoire, qu'on avait mis cet homme auprès de lui pour lui faire souffrir, sans raisons, toute sortes de mauvais traitements. Cette même faiblesse de santé et de raison fut cause qu'il assista en manteau grec, contre la coutume, à un spectacle de gladiateurs qu'il donna, conjointement avec son frère, après la mort de Drusus. C'est pour cette même raison que, le jour qu'il prit la robe virile, il fut porté en litière au Capitole, au milieu de la nuit, sans aucune cérémonie.

III. Il ne laissa pas pourtant de s'appliquer à l'étude des lettres, et même de s'éprouver quelquefois en public; mais il ne put ni acquérir aucune considération, ni donner de lui de meilleures espérances. Sa mère Antonie l'appelait un avorton, une ébauche de la nature, et, lorsqu'elle voulait parler d'un imbécile, elle disait : « Il est plus bête que mon fils Claude. » Son aïeule Livie avait pour lui le plus grand mépris et ne lui parlait que rarement; elle lui faisait de temps en temps des remontrances dures et laconiques, par un tiers ou par écrit. Sa sœur Livilla, ayant entendu dire qu'il régnerait un jour, plaignit tout haut le peuple romain d'être réservé à une destinée si malheureuse et si indigne. A l'égard d'Auguste, je ne puis mieux faire voir ce qu'il en pensait en bien ou en mal qu'en rapportant quelques passages de ses lettres.

IV. « J'ai consulté avec Tibère, comme vous me

l'avez demandé, ma chère Livie, sur ce qu'il faudrait faire de Claude dans les fêtes de mars. Notre avis à tous deux est qu'il faut prendre une fois notre parti sur ce qui le regarde, pour ne nous en écarter jamais. Si nous voulons le traiter comme notre héritier, il n'y a pas à balancer : il faut le faire passer par les mêmes degrés d'honneur où a passé son frère; si, au contraire, nous sommes bien convaincus du dérangement total de sa santé et de sa raison, il ne faut point nous exposer, ainsi que lui, aux railleries qu'il nous faudrait essuyer infailliblement. Ce serait une chose très désagréable d'avoir à délibérer à chaque occasion au sujet de Claude, sans avoir établi auparavant si nous le regardons comme capable d'exercer les emplois ou non. Quoi qu'il en soit, dans la conjecture présente, je ne suis pas éloigné de permettre qu'il tienne la table des pontifes dans les fêtes de mars, pourvu qu'il ait auprès de lui le fils de Silanus, son parent, qui l'empêche de rien faire de ridicule ou de déplacé. Je ne suis point d'avis qu'il assiste aux jeux du Cirque, placé sur un lit de cérémonie; cette situation sur le devant du théâtre l'exposerait trop au regards de l'assemblée. Je ne suis point d'avis non plus qu'il aille sacrifier sur le mont Albain, ni qu'il soit à Rome dans le temps des fêtes latines; en effet, on trouverait étrange qu'il ne fût chargé d'aucune fonction dans la ville, s'il allait partager celles de son frère sur le mont d'Albe. Voilà, ma chère Livie, ce que je crois le plus convenable, et j'ajoute encore qu'il faut régler pour toujours notre conduite à son égard, pour ne pas flotter entre l'espérance et la crainte. Vous pourrez lire à Antonie cette partie de ma lettre, si vous le trouvez bon. »

Dans une autre, il dit : « Pendant votre absence,

j'inviterai tous les jours le jeune Claude à souper avec moi, afin qu'il ne demeure pas toujours seul avec son Sulpicius et son Athénodore. Je voudrais que le pauvre malheureux choisît moins follement et avec plus de soins ses liaisons et ses amis, et qu'il prît de meilleurs modèles dans sa démarche et dans tout son extérieur; il n'a pas les inclinations heureuses; cependant, lorsque son esprit n'est point égaré, il fait quelquefois souvenir de sa naissance. »

Voici ce qu'il dit dans une troisième lettre : « J'ai entendu haranguer votre neveu Claude, ma chère Livie, et je ne sors pas de surprise. Comment peut-il parler aussi clairement en public, lui qui a si peu de suite dans ses entretiens ? »

Auguste prit enfin sa résolution, et laissa Claude sans aucune dignité que celle de prêtre et d'augure. Il ne lui assigna qu'un sixième de sa succession ; encore ne le mit-il qu'au troisième rang, et presque parmi les étrangers, et les legs qu'il lui laissa ne montaient pas à plus de quatre-vingts grands sesterces.

V. Son oncle Tibère lui accorda les ornements consulaires, et comme il demandait avec instance la place même du consul, Tibère lui écrivit pour toute réponse : « Je vous envoie quarante pièces d'or pour les saturnales et pour les présents qu'il est d'usage de faire. » Alors, renonçant à toute ambition, il prit le parti de la retraite et vécut caché, tantôt dans un faubourg de Rome, tantôt dans la Campanie, lié avec la plus vile populace, et joignant à ses autres défauts l'ivrognerie et la passion pour les jeux de hasard.

VI. Cependant on lui rendit toujours quelques devoirs, et même des respects. L'ordre des chevaliers le chargea deux fois d'être l'interprète de ses demandes, et se mit sous sa protection : la première, lorsqu'ils demandaient aux consuls de porter le corps

d'Auguste à Rome ; la seconde, lorsqu'ils firent leur compliment sur la mort de Séjan. Quand il arrivait au spectacle, ils se levaient et ôtaient l'espèce de manteau qui cachait leur toge. Le sénat voulut le nommer extraordinairement au nombre des prêtres d'Auguste que l'on avait tirés au sort, faire rétablir aux dépens de l'Etat sa maison brûlée et lui donner le droit de dire son avis au rang des citoyens consulaires. Tibère empêcha que ce décret n'eût lieu, alléguant la stupidité de Claude et prenant sur lui de le dédommager de la perte de sa maison ; cependant, en mourant, il le nomma au troisième rang de ses héritiers pour un tiers de sa succession, lui fit un legs de deux millions de sesterces, et le recommanda nommément aux armées, au sénat et au peuple romain, parmi ce qu'il avait de plus cher.

VII. Sous Caius, son neveu, qui, dans les commencements de son règne, cherchait à se faire une réputation de douceur par toutes sortes de complaisances, il parvint aux honneurs et fut son collègue au consulat pendant deux mois. La première fois qu'il parut dans la place publique avec les faisceaux, un aigle vint se percher sur son épaule droite. Il fut désigné consul pour quatre ans après, et présida quelquefois au spectacle à la place de Caius, aux acclamations du peuple, qui souhaitait toute sorte de prospérité à l'oncle de l'empereur et au frère de Germanicus.

VIII. Il n'en fut pas moins le jouet de la cour. S'il arrivait trop tard pour souper, on ne le recevait qu'avec peine, et après lui avoir fait faire le tour de la table en demandant une place. S'il s'endormait après le repas, comme il y était assez sujet, on lui jetait des noyaux d'olives et de dattes, ou bien des bouffons se faisaient un jeu de le réveiller avec un

fouet ou une verge. On lui mettait aussi des brodequins dans les mains lorsqu'il ronflait, afin qu'en se réveillant il se frottât le visage.

IX. Il fut exposé à plusieurs dangers. Il se vit sur le point d'être destitué du consulat pour avoir apporté peu de soin à faire placer les statues de Néron et de Drusus, frère de Caius. D'ailleurs, il était continuellement en butte aux délations des domestiques et même des étrangers. Envoyé en Germanie pour féliciter Caius de ce qu'on avait découvert la conjuration de Lépidus et de Gétulicus, il courut risque de la vie, Caius ayant paru indigné qu'on lui eût député son oncle comme une espèce de gouverneur; on a prétendu même que tout en arrivant on le plongea dans le Rhin, habillé comme il était. Depuis ce temps, il fut toujours le dernier des consulaires à dire son avis dans le sénat, parce que, pour le mortifier, on l'interrogeait le dernier. On reçut une accusation de faux contre un testament où il avait signé. Enfin, ayant été obligé de dépenser pour les frais de sa réception au sacerdoce huit millions de sesterces, il se vit dans une telle disette d'argent que, ne pouvant acquitter ses obligations envers le trésor public, ses biens furent mis en vente, comme confisqués par un édit des préteurs de la ville, suivant la loi des hypothèques.

X. C'est ainsi qu'il passa la plus grande partie de sa vie jusqu'à l'âge de cinquante ans, où il fut élevé à l'empire d'une manière assez extraordinaire. Au moment où les assassins de Caius écartaient tout le monde comme s'il eût voulu être seul, Claude s'était éloigné comme les autres et retiré dans une salle à manger qu'on appelait *hermæum;* et bientôt, saisi d'effroi au premier bruit du meurtre, il se traîna jusqu'à une galerie prochaine, où il se cacha derrière

les tapisseries qui couvraient la porte. Un soldat qui errait au hasard aperçut ses pieds, voulut savoir qui c'était, le reconnut, et, l'ayant tiré de là, le salua empereur dans l'instant où Claude se jetait à ses genoux pour lui demander la vie. Il le conduisit à ses camarades assemblés en tumulte et flottant encore sur le parti qu'ils devaient prendre. Ils le mirent dans une litière, et, comme ses esclaves s'étaient enfuis, ils le portèrent jusqu'au camp sur leurs épaules, se relayant pour ce service. La foule, en le voyant passer triste et abattu, déplorait son sort et croyait qu'on le menait à la mort sans qu'il l'eût méritée. Reçu dans l'enceinte des retranchements, il passa la nuit au milieu des sentinelles, et commença à concevoir des espérances qui d'abord ne se justifiaient pas, car les consuls et le sénat s'étaient emparés du Capitole et de la place publique avec les cohortes préposées à la garde de la ville, et prétendaient rétablir l'ancienne liberté. Claude lui-même fut sommé par un tribun du peuple de venir opiner dans le sénat ; il répondit qu'on le retenait par force. Mais le lendemain, le sénat, soutenant ses premières résolutions avec trop de faiblesse et se partageant en plusieurs avis, le peuple qui entourait l'assemblée demandant à haute voix un seul maître et nommant Claude, il reçut les serments de l'armée et promit à chaque soldat quinze grands sesterces. C'est le premier des Césars qui ait donné cet exemple d'acheter avec de l'argent la fidélité des légions.

XI. Affermi sur le trône, il n'eut rien de plus pressé que d'ensevelir dans l'oubli tout ce qui s'était passé pendant les deux jours où l'on avait délibéré sur l'état de la république ; il publia à ce sujet une amnistie générale, se contentant de punir quelques tribuns militaires et quelques centurions qui avaient trempé

dans la conjuration contre Caius, tant pour l'exemple que parce qu'il savait qu'ils avaient aussi demandé sa mort. Il donna beaucoup de marques de piété envers ses proches. Son serment le plus fréquent et et le plus saint était *par le nom d'Auguste*. Il fit décerner à son aïeule Livie des honneurs divins et un char attelé d'éléphants dans les jeux du Cirque, comme celui d'Auguste; à ses parents, des cérémonies funèbres, et, de plus, des jeux annuels dans le Cirque en l'honneur de son père; un char à sa mère, qui devait être traîné dans les jeux du Cirque, et le surnom d'*Augusta*, qu'avait refusé Livie. Saisissant toutes les occasions d'honorer la mémoire de son frère, il fit jouer en son honneur des comédies grecques à Naples, et couronna celle que les juges trouvèrent la meilleure. Il donna même des marques de sa reconnaissance et de son ressouvenir à Marc-Antoine, témoignant par un édit qu'il souhaitait d'autant plus que l'on célébrât l'anniversaire de la naissance de Drusus, que c'était le même que celui de son aïeul Antoine. Il acheva un arc de triomphe en marbre, que le sénat avait voulu faire élever à Tibère, auprès du théâtre de Pompée, et qu'il avait négligé d'exécuter. Il cassa tous les actes de Caius; mais il défendit de mettre au nombre des jours de fête le jour de sa mort, quoique ce fût le premier de son règne.

XII. Très modéré sur les honneurs, il s'abstint de porter le prénom d'empereur, et se refusa aux décrets flatteurs du sénat. Il passa sous silence et ne célébra que dans sa maison le jour des fiançailles de sa fille et de la naissance de son petit-fils. Il ne rappela aucun exilé que de l'avis du sénat. Il demanda comme une grâce qu'il lui fût permis d'y faire entrer le préfet du prétoire et les tribuns militaires, et qu'on ratifiât les jugements que prononceraient ceux qu'il

chargerait de juger pour lui. Il demanda aux conseils le droit de foire pour quelques particuliers. Il assistait aux procédures et prenait rang parmi les juges. Quand les magistrats entraient au spectacle, il se levait comme les autres et les saluait de la voix et du geste. Il s'excusa auprès des tribuns du peuple qui l'abordaient dans son tribunal d'être obligé de les laisser parler debout, parce que la place lui manquait pour les faire asseoir. Aussi se fit-il aimer en peu de temps, au point que le bruit s'étant répandu que, dans un voyage à Ostie, on l'avait fait périr par trahison, le peuple consterné accabla de malédictions les soldats et le sénat, qu'il appelait traîtres et parricides, jusqu'à ce que les magistrats, montant dans la tribune aux harangues, assurèrent que Claude vivait et qu'il approchait.

XIII. Il ne fut pourtant pas à l'abri de toute embûche; il eut à craindre des entreprises particulières, des séditions, et enfin la guerre civile. Un homme du peuple fut trouvé la nuit auprès de son lit avec un poignard. On arrêta deux chevaliers armés d'un couteau de chasse qui l'attendaient pour le tuer, l'un à la sortie du théâtre, l'autre dans le temple de Mars. Asinius Gallus et Statilius Corvinus, descendants des orateurs Pollion et Messalla, tentèrent une révolution à l'aide d'un grand nombre d'esclaves et d'affranchis qu'ils avaient rassemblés, Furius Camillus Scribonianus, commandant en Dalmatie, voulut exciter une guerre civile; mais elle fut étouffée en cinq jours par un scrupule religieux, les légions qui s'étaient données à lui s'en étant repenties aussitôt, parce qu'elles n'avaient jamais pu arracher les enseignes et préparer les aigles pour aller rejoindre leur nouvel empereur.

XIV. Il fut quatre fois consul dans le cours de son

règne : d'abord deux fois de suite, puis à quatre ans d'intervalle ; la dernière fois pendant six mois, les autres pendant trois. A son troisième consulat, il remplaça un consul mort, ce qu'aucun empereur n'avait encore fait. Mais soit qu'il fût consul ou qu'il ne le fût pas, il rendit toujours la justice avec beaucoup d'application, même les jours de fêtes ou publiques ou domestiques. Il ne s'en tenait pas toujours aux termes de la loi ; il la rendait plus douce ou plus sévère, selon l'équité naturelle. Il rétablit dans leurs droits de demande ceux qui en étaient déchus pour avoir manqué aux formes et répétant plus qu'il ne leur était dû, et condamna aux bêtes ceux qui étaient convaincus d'une fraude plus marquée et que la loi punissait avec moins de rigueur.

XV. Cependant il ne parut pas toujours le même dans ses jugements : il était tantôt pénétrant et circonspect, tantôt imprudent et emporté, quelquefois léger et même extravagant. Comme il faisait l'appel des chevaliers qui devaient être de service pour les tribunaux, il y en eut un qui ne profita point de l'excuse que lui donnait le nombre de ses enfants ; Claude le renvoya, comme ayant trop envie de juger. Dans ce même appel, un autre, sommé par ses adversaires de se défendre devant l'empeureur, prétendit que ce n'était pas là le moment, et que son procès regardait les juges ordinaires ; Claude l'obligea de plaider sa cause sur-le-champ, afin qu'il fît voir dans une affaire qui lui était propre ce qu'il aurait d'équité dans les affaires d'autrui. Une mère refusait de reconnaître son fils, et les preuves étaient équivoques des deux côtés, Claude ordonna à la femme d'épouser le jeune homme, et l'obligea ainsi à s'avouer sa mère. Il donnait facilement raison contre les absents, sans avoir aucun égard aux excuses

qu ils pouvaient donner de leur absence. Quelqu'un s'écria dans une plaidoirie qu'il fallait couper les deux mains à un faussaire; il fit venir sur-le-champ le bourreau avec les instruments du supplice. On contestait à un homme la qualité de citoyen, et les avocats disputaient pour savoir si cet homme devait plaider en toge romaine ou en manteau grec; l'empereur, pour montrer une impartialité entière, le fit changer plusieurs fois d'habit selon la tournure plus ou moins favorable que prenait l'accusation ou la défense. Dans la discussion d'une affaire juridique il écrivit qu'il était de l'avis de ceux qui avaient raison; cette conduite l'exposa au mépris public. Un citoyen s'excusait devant lui sur la difficulté de faire venir un témoin de province; et, après l'avoir fait attendre longtemps, il finit par dire : « Il est mort, et je crois que cela lui est bien permis. » Un autre le remerciant de ce qu'il permettait qu'un accusé se défendît, ajouta : « Quoiqu'il n'y ait rien que de fort ordinaire. » J'ai ouï dire à des vieillards que des avocats abusaient de sa patience au point de le rappeler quand il descendait de son tribunal, et de le retenir par sa robe ou par le pied; ce qui ne doit pas paraître étonnant, puisqu'un Grec osa lui dire un jour en plaidant : « Et toi aussi, tu es vieux et imbécile. » Un chevalier romain fort débauché, mais poursuivi injustement par la haine de ses ennemis, se voyant confronter en justice avec des femmes prostituées, reprocha à Claude sa cruauté et sa bêtise, et lui jeta au visage un poinçon et des tablettes qu'il tenait à la main, et dont il lui blessa la joue.

XVI. Il ne fit qu'une seule expédition militaire, et elle ne fut pas considérable. Le sénat lui avait décerné les ornements triomphaux: mais, ne trouvant pas que ce fût une assez grande décoration pour la mai-

jesté de son rang, il voulut un triomphe complet, et choisit pour le champ de ses exploits l'Angleterre, alors mécontente des Romains à l'occasion de quelques transfuges qu'on n'avait pas rendus, et qui d'ailleurs n'avaient pas été attaqués depuis Jules César. Il s'embarqua à Ostie; mais un vent violent pensa le faire périr deux fois auprès des îles Stécades, vers les bords de la Ligurie. Il aborda à Marseille, et alla par terre jusqu'à Gessoriac. En peu de jours il s'empara, sans combat et sans effusion de sang, d'une partie de l'île, revint à Rome six mois après son départ, et triompha avec le plus grand appareil. Il permit aux gouverneurs de provinces, et même à quelques exilés, de venir à Rome pour voir ce spectacle, et plaça sur le faîte du palais des Césars une couronne navale à côté de la couronne civique, comme un monument de sa victoire sur l'Océan. Sa femme Messaline suivit dans un chariot le char triomphal du vainqueur; plusieurs Romains, qui avaient mérité dans cette guerre les ornements du triomphe, marchaient à pied, couverts d'une robe prétexte, et, seul d'entre eux, Crassus Frugi montait un cheval caparaçonné et avait la robe de triomphe ornée de palmes, parce que c'était la seconde fois qu'on lui avait décerné les récompenses militaires.

XVII. Claude s'occupa avec une extrême attention du soin d'approvisionner la ville et de sa sûreté. Dans l'incendie du quartier Emilien, comme le feu ne s'éteignait pas facilement, il passa deux nuits dans une place, et, les soldats et les esclaves manquant de force, il fit venir, par le ministère des magistrats, le peuple de tous les quartiers de Rome pour remplacer les soldats et travailler devant lui; il s'était fait apporter des caisses remplies d'argent pour récompen-

ser ceux que signaleraient leur activité. Les vivres manquant à Rome après plusieurs années de stérilité, il se vit arrêter dans la place publique par la foule du peuple, qui l'accablait d'injures et lui jetait des morceaux de pain, en sorte qu'il eut beaucoup de peine à se sauver dans son palais. Depuis ce temps, il ne négligea rien pour faire venir des vivres à Rome, même en hiver.

XVIII. Il proposa des gains considérables aux entrepreneurs en cette partie, et il prit les pertes sur lui; il accorda à ceux qui feraient construire des vaisseaux pour le commerce des priviléges fixés d'après l'état que chacun d'eux tenait dans l'empire tels que la dispense de la loi *Papia Poppea* aux citoyens, le rang de citoyens aux Latins, et les pérogatives des mères qui avaient quatre enfants aux femmes des constructeurs. Toutes ces constitutions subsistent encore aujourd'hui.

XIX. Il acheva peu de monuments publics, et ils étaient plutôt grands que nécessaires, l'aqueduc commencé par Caius, l'issue du lac Fucin et le port d'Ostie; il savait qu'Auguste avait refusé obstinément le dernier de ces ouvrages aux Marses, qui le demandaient, et que Jules César avait été obligé de renoncer à l'autre. Il conduisit à Rome l'eau nommée de son nom Claudia, fournie par deux sources appelées, l'une *la Source verte*, et l'autre *l'Albunée*, et les eaux du Téveron portées dans des canaux de pierre et distribuées dans de très beaux réservoirs. A l'égard de l'issue du lac Fucin, il vit à l'entreprendre autant de profit que de gloire, plusieurs particuliers s'étant chargés des frais, à condition qu'on leur donnerait les campagnes qui resteraient à sec quand les eaux seraient retirées; le canal fut achevé avec beaucoup de peine, et creusé l'espace de trois

mille pas au travers d'une montagne dont il fallut excaver une partie et faire sauter l'autre. L'ouvrage dura onze ans, quoique trente mille hommes y travaillassent sans relâche. Il bâtit un port à Ostie, en construisant un môle qui s'étendait à droite et à gauche, et une digue à l'entrée, établie sur un vaisseau qui avait apporté d'Égypte un obélisque immense, et qu'on avait fait enfoncer; sur cette digue s'élevait une tour très-haute, semblable au phare d'Alexandrie, pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit.

XX. Il distribua plusieurs gratifications au peuple, et donna des spectacles en grand nombre et avec magnificence; il ne s'en tint pas à l'appareil ordinaire et aux lieux prescrits, il inventa des jeux nouveaux et en fit revivre d'anciens dans de nouveaux emplacements. Lorsqu'il célébra la dédicace du théâtre de Pompée, qui avait été brûlé et qu'il avait rétabli, il se fit mettre un tribunal dans l'orchestre pour donner de là le signal des jeux; il avait auparavant fait un sacrifice dans un lieu plus élevé, et était venu prendre sa place en traversant toute l'assemblée assise et en silence. Il solennisa les jeux séculaires, dont il prétendit qu'Auguste avait avancé l'époque, quoiqu'il ait dit lui-même dans ses mémoires qu'Auguste les avait placés dans les temps préfix, après un calcul très-exact des années où ils avaient été interrompus; aussi l'on se moqua de l'annonce du crieur public, lorsqu'il invita tous les citoyens, avec la formule usitée, à des jeux qu'aucun d'eux n'avait vus et qu'aucun ne reverrait; il y avait encore beaucoup de spectateurs des derniers que l'on avait célébrés, et même encore quelques acteurs. Il fit faire souvent les courses du Cirque sur la montagne du Vatican, et plaça des combats de bêtes pour intermède entre les courses. Il orna le grand Cirque

de barrières de marbre et de bornes dorées ; elles étaient auparavant de pierre ou de bois ; il assigna des places aux sénateurs qui, avant lui, n'en avaient pas de marquées. Il joignit les évolutions troyennes aux combats de chariots, et la cavalerie prétorienne, commandée par ses tribuns et par le préfet lui-même, combattit contre des monstres d'Afrique. On vit aussi des cavaliers thessaliens poursuivre dans le Cirque des taureaux fougueux, leur sauter sur le dos après les avoir fatigués, et les terrasser en les saisissant par les cornes. Il multiplia les spectacles de gladiateurs ; il en donna un annuel dans le champ des prétoriens, sans appareil et sans combat de bêtes ; un autre dans le Champs-de-Mars, dans la forme accoutumée, et un extraordinaire et de peu de jours, qu'il appelait *la Ration*, parce qu'en l'annonçant, il avait dit qu'il invitait le peuple à un petit repas sans cérémonie. Il ne parut pas moins sérieusement occupé de tous les autres genres de spectacles. On le voyait en public compter sur ses doigts les pièces d'or distribuées aux vainqueurs, exciter lui-même tous les citoyens à la joie et à la gaîté, les appelant ses maîtres et plaisantant quelquefois avec eux assez maladroitement ; par exemple comme on demandait un gladiateur nommé *Palumbus* (ce qui signifie pigeon ramier), il répondit, en jouant sur le mot : « Oui, s'il est pris : » ayant accordé à un autre gladiateur le congé que demandaient pour lui ses quatre fils, et voyant que tous le monde s'intéressait à cette grâce, il fit courir des billets dans lesquels il représentait au peuple combien il y avait à gagner à faire des enfants, puisqu'on en savait tant de gré, même à un gladiateur, ce qui, après tout, n'était pas si déplacé dans ce temps et dans nos mœurs. Il fit représenter dans le Champ-de-

Mars la prise et le pillage d'une ville et la soumission des rois d'Angleterre, et il y présida en habit guerrier. Avant que de donner une issue au lac Fucin, il y fit voir une naumachie. Les combattants lui ayant dit : « Bonjour notre empereur, nous vous saluons avant que de mourir, » et lui leur ayant répondu : « Bonjour, » aucun d'eux ne voulut plus combattre, prenant ce mot pour une parole de grâce. Claude délibéra quelque temps s'il les ferait périr tous par le fer ou par le feu ; enfin, il se leva brusquement de sa place, et faisant le tour du lac d'un pas tremblant et ridicule, il les engagea à combattre, moitié par menaces, moitié par promesse. Douze galères de Rhodes et autant de Sicile, chacune à trois rangs de rames, se heurtèrent dans ce combat au bruit de la trompette, qu'embouchait un triton d'argent, élevé sur le lac dans une machine.

XXI. Il fut fiancé à deux femmes dans sa jeunesse, à Emilia Lépida, petite-nièce d'Auguste, et à Lévia Médullina, de l'ancienne famille du dictateur Camille, et qui en avait le surnom de Camilla. Il répudia la première encore vierge, parce que ses parents avaient encouru la disgrâce d'Auguste ; l'autre mourut de maladie, le jour même qui était marqué pour ses noces. Il épousa dans la suite Plautia Urgulanilla, dont le père avait triomphé ; puis Ælia Pétina, fille d'un consul. Il se sépara de toutes deux par un divorce : de l'une, pour d'assez légères fautes et de l'autre, pour des débauches honteuses, auxquelles se joignait un soupçon de meurtre. Il prit enfin pour femme Messaline, fille de Messala Barbatus, son cousin ; mais instruit des affronts dont elle le couvrait et du mariage qu'elle osa contracter publiquement avec Caius Silius, en consignant même une dot entre les mains des prêtres, il la fit périr et fit le serment de-

vant les soldats prétoriens de garder le célibat, puisque le mariage lui réussissait si mal, consentant à mourir par leurs mains s'il violait son serment ; nonobstant cette promesse, il traita bientôt d'une nouvelle union avec cette même Pétina qu'il avait chassée de son lit, et avec Lollia Paullina, qui avait été femme de Caius ; mais, séduit et entraîné peu à peu par les caresses de sa nièce Agrippine, fille de Germanicus, et par le commerce de familiarité qu'autorisaient les liens du sang, il aposta un sénateur qui opina dans le sénat à lui faire épouser Agrippine, même malgré lui, pour l'intérêt de la république, et à permettre aux citoyens de pareils mariages, jusqu'alors réputés incestueux. Il épousa Agrippine le lendemain ; mais il ne se trouva personne qui suivît cette exemple, excepté un affranchi et un centurion, à qui il rendit des visites de noces avec Agrippine.

XXII. Il eut des enfants de trois de ses femmes: d'Urgulanilla, Drusus et Claudia; de Pétina, Antonie; de Messaline, Octavie et un fils appelé d'abord Germanicus et ensuite Britannicus. Drusus périt, dans son enfance, à Pompéia, s'étant étranglé avec une poire qu'il faisait sauter en l'air et qu'il recevait dans sa bouche. Il avait été fiancé, peu de jours auparavant, à la fille de Séjan, ce qui rend assez surprenant ce bruit que l'on fit courir que Séjan était l'auteur de sa mort. Claude fit exposer Claudia devant la porte de sa mère, comme le fruit d'un commerce criminel avec l'affranchi Boter, quoiqu'elle fût née cinq mois après le divorce, et qu'il eût commencé à la nourrir. Il maria Antonie, d'abord à Cnéius Pompée, et ensuite à Faustus Sylla, des premières familles de Rome; et à son beau-fils Néron, Octavie, promise auparavant à Silanus. A l'égard de Britannicus, qui était né le vingtième jour de son règne et pendant

son consulat, il ne cessait de le recommander au peuple et aux soldats, le portant dans ses bras en leur présence, ou le tenant auprès de lui ou sur ses genoux au spectacle, et mêlant sa voix aux acclamations du peuple, qui faisait des vœux pour cet enfant. Il adopta Néron, l'un de ses gendres, et fit périr les deux autres, Pompée et Silanus.

XXIII. Parmi ses affranchis ceux qu'il éleva le plus haut fut l'eunuque Posidès, qu'il honora d'une pique sans fer (récompense militaire) dans son triomphe sur les Anglais; Félix, à qui il donna plusieurs commandements militaires et le gouvernement de Judée, et qui épousa trois reines; Harpocras, qui obtint de lui la permission d'aller par la ville en litière et de donner des spectacles; Polybe, secrétaire pour les belles-lettres, qu'on voyait souvent marcher entre les deux consuls; mais surtout deux autres secrétaires, Narcisse et Pallas, que le sénat honora des plus grandes récompenses, des ornements de la questure et de la préture, et dont les rapines étaient telles, que Claude, se plaignant un jour de n'avoir rien dans son trésor, on lui répondit, avec raison, qu'il serait riche si ses deux affranchis voulaient le mettre de moitié avec eux.

XXIV. Tels furent les maîtres qu'il se donna, et dont il fut l'esclave, ainsi que de ses femmes. Honneurs, commandements, grâces, punitions, tout dépendait d'eux, tout se faisait pour leur profit ou selon leur caprice, et souvent même à l'insu de Claude. On révoquait les dons qu'il voulait faire, on cassait ses jugements, on supposait des brevets ou l'on changeait publiquement les siens. Il condamna à mort Appius Silanus, son beau-père, et les deux Julie, l'une fille de Drusus, et l'autre fille de Germanicus, sur des accusations vagues et sans avoir voulu

les entendre. Il traita de même Cnéius Pompée, marié à l'aînée de ses filles, et Lucius Silanus, marié à la cadette. Pompée fut percé de coups dans les bras d'un jeune homme qu'il aimait. Silanus eut ordre de se démettre de la préture avant le 29 décembre, et fut mis à mort au commencement de l'année, le jour des noces de Claude et d'Agrippine. Il signa l'arrêt de mort de trente-cinq sénateurs et de plus de trois cents chevaliers romains, avec tant de légèreté, qu'un centurion étant venu lui annoncer la mort d'un citoyen consulaire et lui disant qu'il avait obéi à ses ordres, il répondit qu'il n'en avait donné aucun, et ne laissa pas d'approuver ce meurtre, sur ce que ses affranchis assurèrent que les soldats avaient fait leur devoir en se portant d'eux-mêmes à venger leur empereur. Mais ce qui passe toute croyance, c'est qu'on lui fit signer à lui-même le contrat de mariage de Messaline et de Silius, son amant, en lui faisant croire que ce n'était qu'un jeu pour détourner quelques mauvais présages.

XXV. Il ne manquait pas d'une certaine dignité dans son extérieur, soit qu'il fût assis ou debout, et surtout lorsqu'il reposait. Sa taille était grande et fournie; ses cheveux blancs rendaient sa physionomie assez belle ; il avait le cou gras. Mais, lorsqu'il marchait, ses genoux étaient chancelants, et, dans les actions sérieuses de sa vie comme dans ses moments de loisir, il avait plus d'un désagrément naturel : un rire niais, une colère dégoûtante, qui le faisait écumer et lui rendait les narines humides ; une prononciation embarrassée et un tremblement de tête continuel, surtout lorsqu'il agissait.

XXVI. Sa santé fut très mauvaise jusqu'à son avènement au trône, et très-bonne depuis ce moment, à l'exception pourtant de quelques douleurs d'esto-

mac, qui quelquefois furent si vives, qu'il fut sur le point, à ce qu'il dit lui-même, de se donner la mort.

XXVII. Il était fort adonné aux plaisirs de la table, et ses festins étaient longs et nombreux ; il mangeait dans des endroits très vastes, et avait le plus souvent jusqu'à six cents convives. Il pensa périr auprès du lac Fucin, où il donnait un repas, l'eau qui était contenue par des digues s'étant échappée tout d'un coup. Il avait toujours ses enfants à sa table, et la jeune noblesse des deux sexes mangeait assise, suivant l'ancienne coutume, appuyée contre les piliers des lits. Un convive fut accusé d'avoir volé une coupe d'or ; il l'invita de nouveau le lendemain, et fit mettre devant lui une tasse de terre. On prétend qu'il avait projeté un édit par lequel il permettait de lâcher des vents à sa table, parce qu'il apprit qu'un de ses convives avait été très incommodé pour s'être retenu devant lui.

XXVIII. Il était toujours prêt à manger et à boire, à quelque heure et dans quelque lieu que ce fût. Un jour qu'il jugeait dans le marché d'Auguste, il fut frappé de l'odeur d'un repas qui se donnait dans un temple voisin aux prêtres de Mars ; il quitta son tribunal et alla se mettre à table avec eux. Jamais il ne sortit d'un repas que gonflé de nourriture et de boisson, et lorsqu'il s'était endormi, on lui enfonçait une plume dans la gorge pour le faire vomir. Il dormait peu, s'éveillait presque toujours au milieu de la nuit et se rendormait pendant le jour, lorsqu'il était sur son tribunal ; aussi les avocats avaient-ils soin de crier bien fort pour le réveiller. Il porta l'amour des femmes jusqu'à l'excès, mais cet amour fut le seul qu'il se permit. Très appliqué aux jeux de hasard, il donna un ouvrage sur ce sujet. Il jouait

même en voyage ; ses voitures étaient faites de façon que leur mouvement ne brouillait pas le jeu.

XXIX. Il donna des marques d'un naturel sanguinaire dans de petites choses comme dans les grandes : il était présent à la torture et à l'exécution des criminels. Il voulut voir à Tivoli un supplice suivant l'ancienne coutume, et déjà les coupables étaient attachés au poteau, lorsque le bourreau se trouva absent ; il attendit jusqu'au soir qu'on en eût fait venir un de Rome. Dans les spectacles de gladiateurs, soit ceux des magistrats, soit les siens, il faisait égorger ceux qui tombaient, même par hasard, surtout ceux qu'on appelait rétiaires, dont il voulait voir le visage expirant. Deux champions s'étant enferrés mutuellement, il se fit faire sur-le-champ de petits couteaux de la lame de leurs épées. Il avait tant de plaisir à voir ceux qui combattaient contre les bêtes et ceux qui paraissaient dans l'arène au spectacle de midi, qu'il venait prendre sa place dès le point du jour ; et quand le peuple s'en allait diner, il restait et faisait combattre, sur le plus léger prétexte, ceux des employés qui se trouvaient là, pour peu qu'une toile ou une machine eût manqué d'effet ; il fit même combattre un jour un de ses nomenclateurs en toge.

XXX. Mais ce qui le caractérisa le plus, ce fut la défiance et la timidité. Dans les premiers jours de son règne, quoiqu'il affectât, comme nous l'avons dit, beaucoup de complaisance, il se faisait entourer à table d'une garde armée de lances et servir par des soldats. Il ne visitait point un malade sans faire fouiller sa chambre et son lit, et, dans la suite, il eut toujours auprès de lui des esclaves chargés de fouiller, et, même avec rigueur, tous ceux qui l'approchaient. Ce ne fut qu'avec peine, et sur la fin de

son règne, qu'il exempta de cette recherche les femmes, les filles et les jeunes garçons, et qu'il cessa de faire ôter aux esclaves les boîtes à plumes ou à poinçons qu'ils portaient à la suite de leurs maîtres. Dans une émeute populaire, un certain Camille, sûr d'épouvanter Claude, même sans qu'il y eût apparence de guerre, lui écrivit une lettre injurieuse et menaçante, par laquelle il lui ordonnait de renoncer à l'empire et de vivre dans le loisir d'un particulier. Claude délibéra avec les principaux de Rome s'il n'obéirait pas.

XXXI. Réellement il fut plusieurs fois sur le point d'abdiquer, tant il fut effrayé de quelques entreprises formées contre lui, qu'on lui avait annoncées imprudemment. Lorsque, dans un sacrifice, cet homme, dont nous avons parlé, fut surpris à côté de lui avec des armes, il assembla promptement le sénat, et se plaignait en pleurant et en se lamentant de sa malheureuse destinée, qui l'exposait à des dangers continuels; il fut même longtemps sans paraître en public. Il surmonta l'amour ardent qu'il avait pour Messaline, bien moins par le sentiment des outrages qu'elle lui avait faits, que par la crainte qu'il eut que l'empire parût appartenir à Silanus. C'est dans ce temps que, saisi d'une honteuse frayeur, il s'enfuit au camp, demandant pendant toute la route s'il était encore empereur.

XXXII. Les plus légers soupçons et les témoignages les moins fondés suffisaient pour l'engager aux précautions et à la vengeance. Un plaideur, le prenant à part, lui dit qu'il avait rêvé qu'on tuait l'empereur devant lui; un moment après quelqu'un vint présenter un mémoire à Claude, le plaideur feignit de reconnaître le meurtrier qu'il avait vu en songe; c'était son adversaire, et sur-le-champ on le traîna

au supplice. On s'y prit de même pour perdre Appius Silanus. Messaline et Narcisse, qui avaient formé ce complot, s'étaient partagé les rôles ; l'un entra avant le jour d'un air effrayé dans la chambre de l'empereur, assurant qu'il venait de voir en songe Appius attenter à sa personne ; l'autre, affectant beaucoup de de surprise, dit que depuis quelques jours elle faisait aussi le même rêve. Quelque temps après, on annonça Appius, qui, la veille, avait reçu ordre de venir, et Claude, persuadé qu'il ne venait que pour vérifier le songe, le fit saisir aussitôt et mettre à mort. Le lendemain, il raconta dans le sénat comment toute l'affaire s'était passée, et remercia son affranchi de veiller sur ses jours, même en dormant.

XXXIII. Il donnait fréquemment des preuves de sa distraction et du dérangement de sa tête ; en voici quelques traits assez étonnants : après la mort de Messaline, comme il allait se mettre à table, il demanda pourquoi l'impératrice ne venait pas. Il envoyait prier à souper et à jouer des citoyens qu'il avait fait mourir la veille, et se plaignait de leur paresse à se lever et à venir. Prêt à contracter avec Agrippine un mariage illégitime, il ne cessait de l'appeler dans tous ses discours sa fille, sa pupille née dans sa maison et élevée dans ses bras ; et sur le point d'adopter Néron, il ne cessait de répéter que personne n'était jamais entré par adoption dans la famille Claudia, comme si ce n'eût pas été déjà un assez grand tort d'adopter le fils de sa femme, lorsque le sien était déjà adulte.

XXXIV. Il portait l'oubli de lui-même dans ses paroles et dans ses actions, au point que souvent il paraissait ne savoir qui il était, ni avec qui ni dans quel temps et en quel lieu il parlait. Il s'écria un jour dans le sénat, où il était question des

bouchers et des marchands de vin : « Qui de vous, je vous prie, peut vivre sans potage? » et il parla de l'abondance qui régnait autrefois dans les boutiques, où il allait lui-même chercher du vin. Il donna son suffrage à un aspirant à la questure, entre autres raisons, parce que son père lui avait donné à propos une potion froide dans une maladie ; il fit paraître une femme en témoignage dans le sénat. « Cette femme, dit-il, a été l'affranchie et la femme de chambre de ma mère ; mais elle m'a toujours regardé comme son maître. Je dis cela, parce que, dans ma maison, il y a des gens qui ne me regardent pas comme leur maître. » Il se mit en colère contre les habitants d'Ostie, qui lui demandaient publiquement une grâce, et se mit à crier à son tribunal qu'il n'avait aucun sujet de les obliger, et qu'il était libre comme un autre. Il disait à tout moment : « N'ai-je pas l'air d'un enfant des dieux ? Ne suis-je pas un grand orateur ? » et autres choses semblables, indécentes même chez un particulier, et à plus forte raison dans un prince qui n'était pas sans éducation ni sans lettre, et qui même avait beaucoup étudié.

XXXV. Vers la fin de sa vie, il donna des marques assez claires du repentir qu'il avait de son mariage avec Agrippine et de l'adoption de Néron. Ses affranchis, lui donnant des éloges sur l'équité du jugement qu'il avait prononcé contre une femme adultère, il leur dit qu'il était aussi de son destin d'avoir des épouses coupables, mais non pas impunies ; et, un moment aprés, il embrassa tendrement Britannicus, l'exhortant à croître et à s'instruire de son sort, ajoutant en grec : «Celui qui a blessé peut guérir, » et se proposant de lui faire prendre la robe virile avant l'âge, parce que sa taille le permettait. « Enfin, disait-il, le peuple romain aura un vrai César. »

XXXVI. Il fit quelque temps après un testament qui fut signé par tous les magistrats ; mais Agrippine, tourmentée par sa conscience, et inquiétée par des délateurs, prévint l'effet de ses intentions. On convient qu'il fut empoisonné, mais on ne sait par qui, ni comment. Quelques-uns disent que ce fut dans un repas, au Capitole, avec les pontifes, et par le ministère de l'eunuque Hallotus, dont la fonction était de goûter les plats avant lui ; d'autres, que ce fut dans un festin domestique, et par la main d'Agrippine, qui lui présenta un champignon, légume qu'il aimait beaucoup. On ne convient pas non plus des suites : selon les uns, il perdit la parole aussitôt et mourut au point du jour, après avoir souffert toute la nuit ; selon d'autres, il s'assoupit d'abord, se réveilla avec des vomissements, et on lui fit prendre une seconde dose de poison dans un potage, comme pour lui faire reprendre des forces, ou dans un lavement, comme pour le débarrasser d'une indigestion.

XXXVII. Sa mort fut cachée jusqu'à ce que tout fût arrangé pour assurer l'empire à son successeur ; on faisait des vœux pour sa guérison ; on mandait des comédiens pour le divertir Il mourut le 13 octobre, sous le consulat d'Asinius Marcellus et d'Acilius Aviola, dans la soixante-quatrième année de son âge et la quatorzième de son règne. Ses funérailles furent célébrées avec toute la pompe convenable à son rang, et il fut mis au nombre des dieux ; mais son apothéose, dont Néron interrompit les cérémonies et voulut même détruire les monuments, ne fut confirmée que par Vespasien.

XXXVIII. Sa mort parut annoncée principalement par l'apparition d'une comète chevelue, par le tonnerre qui frappa le tombeau de son père Drusus, et

par la mort de presque tous les magistrats de cette année. Lui-même parut prévoir la sienne : il ne désigna aucun magistrat au delà du temps où il mourut, et dans la dernière assemblée du sénat où il assista, on l'entendit exhorter ses enfants à la concorde, et recommander leur jeunesse aux sénateurs, du ton le plus suppliant. La dernière fois qu'il siégea sur son tribunal, il répéta deux fois qu'il touchait au terme de la condition humaine, quoique tous ceux qui l'entouraient parussent avoir horreur d'un tel présage.

VI

NÉRON

I. Néron naquit à Antium, neuf mois après la mort de Tibère, le 15 de décembre, au lever du soleil, en sorte qu'il fut frappé de ses rayons avant que de toucher la terre. Parmi beaucoup de conjectures effrayantes qu'on forma à l'instant de sa naissance, on regarda comme un présage la réponse de Domitius, son père, aux félicitations de ses amis : « D'Agrippine et de moi il ne peut naître qu'un monstre, un fléau de l'humanité. » On remarqua un autre pronostic aussi malheureux : le jour qu'on le nomma, Caius César, pressé par sa sœur de lui donner le nom qu'il voudrait, lui donna en plaisantant celui de Claude, son oncle, qui depuis l'adopta lorsqu'il fut empereur, et ce nom fut rejeté par Agrippine, parce qu'alors Claude était le jouet de la cour. A trois ans, il perdit son père, et n'eut pas même le tiers de sa succession qui lui était assignée, parce que Caius, son cohéritier, envahit tous les biens et même exila sa mère. Réduit presque à l'indigence, il fut nourri chez sa tante Lépida, et abandonné pendant son enfance à un danseur et à un barbier. Sous le règne de Claude, il rentra dans les biens de son père et s'enrichit de l'héritage de son beau-père, Crispus Passiénus. Le crédit de sa mère, lorsqu'elle fut rappelée à Rome, devint si florissant, que le bruit courut que Messaline avait voulu faire étrangler Néron pendant son sommeil, comme un rival de Britannicus; on ajouta

que les meurtriers s'étaient enfuis, effrayés par un serpent qui parut sortir de son lit. Ce qui donna lieu à cette fable, c'est qu'on trouva un jour, auprès de son oreiller, quelques morceaux de la peau d'un serpent. Sa mère les lui fit porter pendant quelque temps dans un bracelet d'or attaché à son bras droit. Dans la suite, il jeta ce bracelet qui lui rappelait une mémoire importune; il le redemanda dans ses derniers moments, et il ne se trouva plus.

II. Étant encore dans l'enfance, il fut assidûment un des acteurs des jeux troyens dans le Cirque, et reçut beaucoup de témoignages de la faveur du peuple. A onze ans, il fut adopté par Claude et mis sous la conduite de Sénèque, déjà sénateur. Sénèque rêva, dit-on, qu'il était précepteur de Caligula, et Néron vérifia bientôt ce songe en donnant, le plus tôt qu'il put, des marques de son caractère exécrable. Son frère Britannicus l'ayant appelé, par habitude, Ænobarbus après son adoption, il s'efforça de faire croire à Claude que Britannicus n'était point son fils, mais un enfant supposé par Messaline. Il parut en témoignage contre sa tante Lépida, pour plaire à Agrippine, son accusatrice.

Il fit des présents au peuple et aux soldats à l'occasion de ses premiers exercices dans le barreau; il porta le bouclier dans la revue des gardes prétoriennes, et fit un discours de remercîment, dans le sénat, à son père adoptif; il plaida en latin devant Claude, alors consul, pour les Boulonais, et en grec pour les Rhodiens et les Troyens. Sa première magistrature fut celle de gouverneur de la ville pendant les fêtes latines; et les avocats, qui avaient ordre de Claude de le ménager, n'y eurent aucun égard : au lieu de ne l'occuper que de causes faciles et communes, ils portèrent devant lui des contesta-

tions graves et compliquées. Quelque temps après, il épousa Octavie, et fit célébrer des jeux dans le Cirque en forme de vœux pour la conservation de Claude.

III. Il avait dix-sept ans lorsqu'on annonça la mort de Claude. Il parut devant les gardes entre midi et une heure, le mauvais temps n'ayant pas permis que les auspices fussent plus tôt favorables. Il fut salué empereur sur les degrés du palais, et porté en litière dans le camp; là, il assembla les soldats à la hâte, et vint dans le sénat, d'où il ne sortit que le soir, n'ayant refusé aucun des honneurs dont on le comblait, si ce n'est celui de Père de la patrie, qui ne convenait pas à son âge.

IV. Passant de là à des démonstrations de piété, il fit faire de magnifiques funérailles à Claude, prononça son oraison funèbre et le fit mettre au rang des dieux. Il rendit de grands honneurs à la mémoire de son père Domitius; il abandonna à sa mère une autorité sans bornes, et, le premier jour de son règne, il donna pour mot du guet au tribun qui était de garde : *La meilleure des mères*. Dans la suite, on le vit souvent en public avec elle dans la même litière. Il établit une colonie à Antium, composée de prétoriens vétérans et des plus riches centurions transplantés; il y fit construire aussi un très-beau port.

V. Pour donner encore une meilleure idée de son caractère, il annonça qu'il régnerait suivant les principes d'Auguste, et ne manqua aucune occasion de faire paraître sa libéralité, sa clémence et sa douceur. Il abolit ou diminua les impôts; il réduisit à un quart le salaire des délateurs, fixé par la loi Papia, et distribua au peuple quatre cents sesterces par tête. Il assigna à ceux des sénateurs qui joignaient à

une grande naissance une extrême pauvreté des appointements annuels dont plusieurs allaient jusqu'à cinq cents grands sesterces. Il fit donner tous les mois des rations de blé gratuites aux soldats prétoriens; et, un jour qu'il signa la condamnation d'un criminel : « Je voudrais, dit-il, ne savoir point écrire. » Il saluait tous les citoyens par leurs noms. Il répondit au sénat qui lui rendait des actions de grâce : « Vous me remercierez quand je l'aurai mérité. » Il admettait le peuple à ses exercices du Champ-de-Mars. Il prononça souvent en public des discours qu'on appelait *déclamations*. Il récita aussi des vers non seulement chez lui, mais sur le théâtre, ce qui causa une joie si universelle, que l'on rendit des actions de grâce aux dieux et qu'une partie de ces vers fut gravée en lettres d'or et dédiée à Jupiter Capitolin.

VI. Il donna des spectacles de tous les genres et en grand nombre: des jeux nommés *juvénaux* ou de la jeunesse, des jeux du Cirque, des jeux dramatiques, des combats de gladiateurs. Il admit des vieillards consulaires et de vieilles matrones aux jeux de la jeunesse. Il donna aux chevaliers une place marquée dans les jeux du Cirque, et il y fit paraître jusqu'à des attelages de chameaux. Dans les grands jeux pour l'éternité de l'empire, appelés ainsi par son ordre, la noblesse des deux sexes joua un rôle. Un chevalier romain, très-connu, courut dans la lice sur un éléphant. On joua une comédie d'Afranius, intitulée l'*Incendie*, et l'on abandonna aux acteurs le pillage d'une maison qui devait brûler dans la pièce. On distribua au peuple pendant plusieurs jours, et en grande quantité, des provisions et des présents de toute espèce, des oiseaux, du blé, des habits, de l'or, de l'argent, des perles, des pierreries,

des tableaux, des esclaves, des bêtes de somme, des bêtes apprivoisées et enfin des vaisseaux, des îles et des terres.

VII. Il regarda ces jeux du faîte de l'avant-scène. Il fit construire, dans l'espace d'une année, vis-à-vis du Champ-de-Mars, un amphithéâtre de bois, dans lequel il donna un spectacle de gladiateurs, où personne ne fut mis à mort, pas même ceux qui combattirent comme criminels; mais il y exposa quatre cents sénateurs et six cents chevaliers; et plusieurs citoyens des deux ordres, à l'abri de tout reproche dans leur réputation comme dans leur fortune, se mesuraient contre des bêtes féroces, et servirent dans l'arène à différents emplois. Il donna aussi une naumachie dans un canal d'eau de mer, où l'on vit nager des monstres marins. De jeunes enfants étrangers dansèrent l'espèce de ballet nommé pyrrhique, et, après la danse, il leur offrit à tous des lettres de bourgeoisie romaine. Le sujet d'un de ces ballets était *Pasiphaé :* une femme, enfermée dans une vache de bois, faisait ce rôle, et un taureau paraissait la violer réellement, du moins à ce que la multitude croyait voir. Un Icare tomba dès son premier effort auprès de Néron et le couvrit de sang, car rarement il occupait au spectacle la place d'honneur; il regardait d'abord par de petites ouvertures, et ensuite par une balustrade absolument découverte. Il statua le premier que l'on jouerait tous les cinq ans des jeux triples, à l'imitation des Grecs, et que l'on appellerait *néroniens*, qui seraient composés de musique, de courses de cavalerie et de spectacles nommés gymniques. Il fit consacrer le lieu des exercices et les bains, et distribuer de l'huile aux sénateurs et aux chevaliers. Il fit tirer au sort, pour présider à ces jeux, des citoyens consulaires, qui occupèrent la

place des préteurs; ensuite il descendit dans l'orchestre, et reçut la couronne d'éloquence et de poésie latine, de l'avis unanime de ses concurrents mêmes, qui étaient les plus illustres citoyens de Rome. Quant à celle qu'il reçut des juges, comme joueur de harpe, il la consacra au pied de la statue d'Auguste. Dans les gymniques qu'il donna au Champ-de-Mars, il déposa sa première barbe au milieu d'un sacrifice, l'enferma dans une boîte d'or, ornée de pierreries, et l'offrit à Jupiter Capitolin. Il invita les vestales à venir voir les athlètes, par la raison que les prêtresses de Cérès assistaient aux jeux olympiques.

VIII. On compte avec raison, parmi les spectacles qu'il donna, l'arrivée de Tiridate dans Rome. Ce roi d'Arménie, attiré par ses promesses, devait paraître devant le peuple un jour annoncé par un édit, mais le mauvais temps y mit obstacle. Néron le montra de la manière la plus avantageuse pour lui : des cohortes étaient rangées sous les armes auprès de la place publique; lui-même était assis dans la tribune aux harangues, sur un siége d'ivoire, en habits triomphaux, entouré des enseignes militaires et des aigles romaines. Tiridate monta les degrés, et se mit à ses genoux. Néron le releva et l'embrassa, reçut ensuite ses prières, lui ôta le bonnet qui le couvrait, et lui mit le diadème sur la tête. Pendant ce temps, un préteur expliquait à la multitude le compliment de Tiridate. De là il le conduisit au théâtre, où le prince lui fit de nouvelles supplications et fut placé à sa droite. Néron fut salué empereur, porta sa couronne de laurier dans le Capitole et ferma le temple de Janus, sans s'embarrasser s'il y avait guerre ou non.

IX. Il fut quatre fois consul : la première fois pendant deux mois, la seconde et la dernière pendant six, et la troisième pendant quatre. Ses deux pre-

miers consulats furent consécutifs; les deux autres, à différents intervalles.

X. Il ne répondait guère aux demandes des plaideurs que le lendemain et par écrit. Quant à sa manière de rendre la justice, au lieu de suivre la méthode ordinaire des tribunaux, qui n'admettaient qu'une seule cause à la fois, il en expédiait plusieurs ensemble, les unes après les autres. Toutes les fois qu'il voulait prendre conseil, il ne délibérait point en commun et publiquement; mais il prenait l'avis de chacun par écrit, le lisait seul et avec attention, et, uand il avait pris son parti, il prononçait l'arrêt, omme s'il eût été le résultat d'une délibération générale. Pendant longtemps il n'admit point dans le sénat les fils d'affranchis, et n'accorda aucun honneur à ceux que ses prédécesseurs y avaient introduits. Pour consoler et dédommager les candidats qui étaient frustrés, il leur donnait des légions à commander. Il ne conférait ordinairement le consulat que pour six mois. Un des consuls étant mort vers les calendes de janvier, il ne le remplaça point, blâmant l'ancien exemple de Caninius Rébilus, qui avait été consul un jour. Il accorda les ornements du triomphe à des questeurs, et même à de simples chevaliers, souvent sans qu'ils eussent servi. Il envoyait quelquefois des mémoires au sénat, qu'il faisait lire par les consuls, quoique ce fût l'office du questeur.

XI. Il traça un nouveau plan pour la structure des maisons de Rome, et fit bâtir à ses frais des portiques au devant de chaque maison, afin que du haut de leurs plates-formes on pût écarter les incendies. Il voulait étendre les limites de Rome jusqu'à Ostie et y faire entrer la mer par un canal. Il y eut sous son règne beaucoup d'abus réprimés et pu-

nis, et beaucoup de règlements sévères. Il mit des bornes au luxe et à la dépense. Les festins publics que l'on donnait au peuple furent réduits à de simples rations que l'on nommait sportules; il fut défendu de vendre rien de cuit dans les cabarets, si ce n'est des légumes; on y vendait auparavant toutes sortes de mets.

Il sévit contre les chrétiens, espèce d'hommes livrés aux superstitions et aux sortiléges. Il mit un frein à la licence des cochers, qui se faisaient un jeu de voler et de friponner en courant par la ville; ces sortes de courses furent défendues. Il exila ceux qui cabalaient pour ou contre les pantomimes, et les pantomimes eux-mêmes qui excitaient ces factions.

XII. Pour prévenir les tromperies des faussaires, il ordonna que les tablettes seraient percées en plusieurs endroits, et fermées avec un fil passé trois fois dans les trous; que, dans l'original d'un testament, les deux premières pages ne contiendraient que le nom du testateur, sans aucune autre signature, et que personne, écrivant le testament d'un autre, ne pourrait y recevoir un legs. Il régla et assura le salaire des avocats; mais il défendit qu'on louât les siéges aux plaideurs dans les tribunaux, et voulut qu'ils fussent fournis par le trésor public. A l'égard des causes qui regardaient le fisc, il les évoqua au barreau et devant les juges ordinaires, et permit qu'on appelât au sénat de tous les jugements.

XIII. Jamais il ne céda à l'espérance ni à la tentation d'augmenter l'empire; il voulut même retirer les légions d'Angleterre; mais il s'en abstint pour ne pas paraître détruire les monuments de la gloire de son père. Il se contenta de réduire en provinces romaines le royaume de Pont, que lui céda le roi

Polémon, et celui de Cottius dans les Alpes, après la mort de ce prince.

XIV. Il n'entreprit que deux voyages, l'un à Alexandrie et l'autre dans l'Achaïe. Il renonça au premier, par crainte et par scrupule, le jour même qu'il devait partir, parce que, s'étant assis dans le temple de Vesta, après avoir visité les autres temples, il s'embarrassa dans sa robe au moment où il voulait se lever, et sentit ses yeux s'obscurcir de manière à ne plus distinguer les objets. Dans l'Achaïe, il essaya de percer l'isthme de Corinthe, et, ayant harangué les cohortes prétoriennes pour les exhorter à ce grand ouvrage, il fit donner le signal avec des trompettes, donna le premier coup de bêche, et porta sur ses épaules un panier rempli de terre. Il méditait une expédition militaire vers les portes Caspiennes, et il avait levé pour ce dessein une nouvelle légion italienne, composée d'hommes de six pieds, qu'il appelait la phalange d'Alexandre le Grand.

J'ai rassemblé tous ces faits, dont les uns sont louables et les autres ne sont pas répréhensibles, pour les séparer des infamies et des crimes dont je vais commencer le récit.

XV. La musique était un des arts dont on l'avait instruit dans son enfance. Dès qu'il fut élevé à l'empire, il fit venir Terpnus, le meilleur joueur de harpe de son temps, et, pendant plusieurs jours de suite, il l'entendit chanter, après le repas, jusque bien avant dans la nuit. Peu à peu il se mit à méditer sur cet art et à s'y exercer, prenant toutes les précautions dont se servent ordinairement les artistes de ce genre pour conserver leur voix ou pour l'embellir : il portait sur sa poitrine une feuille de plomb quand il était couché; il prenait des lavements et des vomi-

tifs, et s'abstenait des nourritures et des boissons qui pouvaient être contraires à son talent, jusqu'à ce qu'enfin, content de ses progrès, quoiqu'il eût la voix faible et voilée, il voulut monter sur le théâtre, répétant souvent ce proverbe grec : « que la musique n'est rien, à moins qu'on ne l'entende en public. » Il parut d'abord à Naples, et, ayant commencé à chanter, il s'éleva un tremblement de terre qui ébranla la salle, et qui ne l'empêcha pas d'achever son air. Il y chanta encore plusieurs autres fois pendant un assez long temps; et, ayant pris quelques loisirs pour refaire sa voix, impatient de reparaître, au sortir du bain, il revint au théâtre, mangea dans l'orchestre, à la vue d'un peuple nombreux, disant en grec que, quand il aurait un peu bu, il chanterait quelque chose d'exquis. Flatté des louanges que lui donnèrent en musique des habitants d'Alexandrie, que le commerce des vivres avait attirés à Naples, il en fit venir un plus grand nombre en cette ville, et choisit plusieurs jeunes chevaliers qu'il plaça avec cinq mille plébéiens d'une jeunesse robuste, pour se partager en différents corps, et apprendre les différentes manières d'applaudir, telles que celles qu'on appelait le *bourdonnement, la tuile, le pot de terre.* Et, pendant qu'il chantait, des enfants parés et parfumés, portant un anneau à la main gauche, le servaient sur la scène : leurs chefs avaient quatre cent mille sesterces d'appointements.

XVI. Il faisait un si grand cas du talent de chanter, qu'il fit célébrer à Rome, avant le temps marqué, les jeux néroniens dont nous avons parlé.

Tout le monde demanda à entendre sa voix céleste; il répondit qu'il donnerait ce plaisir dans ses jardins à ceux qui en étaient curieux ; mais ses gardes joignant leurs prières à celles du peuple, il promit vo-

lontiers de se présenter sur la scène, et fit mettre aussitôt son nom sur la liste des musiciens qui devaient concourir. Il tira au sort comme les autres, et entra à son tour, faisant porter sa harpe par les commandants des prétoriens, et suivi des tribuns des soldats et de ses amis les plus intimes. Lorsqu'il eut préludé, Cluvius Rufus, cityen consulaire, annonça que César allait chanter *Niobé*. Il chanta, en effet, jusqu'à quatre heures après midi, et remit le prix de musique et les autres parties du concours à l'année suivante, pour avoir plus souvent occasion de chanter. Ce délai lui paraissant ensuite trop long, il ne cessa de se montrer en public et de représenter dans les spectacles donnés par des magistrats, jusque-là qu'un préteur lui offrit un million de sesterces en paiement. Il chanta même des rôles de tragédies; et les dieux et les héros, les déesses et les héroïnes portaient sur la scène des masques qui ressemblaient à Néron ou à sa maîtresse. Il chanta, entre autres morceaux, *Canacé dans l'enfantement*, *Oreste parricide*, *Œdipe aveugle* et *Hercule furieux*. Dans cette dernière pièce, un jeune soldat, qui était en sentinelle à l'entrée du théâtre, voyant enchaîner son maître, accourut pour le secourir.

XVII. Il fut passionné pour les exercices de cheval dès ses premières années, et parlait souvent des courses du Cirque, quoiqu'on le lui défendît. Un jour qu'il plaignait devant ses camarades le sort d'un cocher *vert* qui avait été traîné par ses chevaux, il dit à son maître qui le réprimandait : « Je parle d'Hector. » Dans les commencements de son règne, il s'amusait à rouler sur une table un chariot d'ivoire, et s'échappait au moindre bruit d'un spectacle dans le Cirque, d'abord en secret, ensuite publiquement et de manière à ne laisser ignorer à personne qu'il y assiste

rait. Il publia qu'il voulait augmenter le nombre des prix, en sorte que le spectacle fût prolongé jusqu'au soir, les courses s'étant multipliées de manière que les chef des *verts* et des *bleus* ne voulaient plus faire paraître leurs cochers qu'à condition que l'on courrait tout le jour. Néron lui-même voulut mener, et s'essaya d'abord dans ses jardins, devant ses esclaves et la populace; ensuite il se montra au grand jour dans le Cirque, un de ses affranchis donnant le signal du même lieu d'où les magistrats le donnent ordinairement. Non content de s'être essayé à Rome, il se détermina à passer dans l'Archaïe, uniquement parce que les villes où l'on donnait des spectacles de musique avaient résolu de lui envoyer les couronnes remportées par les concurrents ; il en était si flatté, que les députés qui les lui apportaient avaient audience avant tous les autres et étaient admis à sa table. Quelques-uns d'entre eux le prièrent de chanter après souper, et comblé d'applaudissements, il s'écria qu'il n'y avait que les Grecs qui sussent écouter la musique et qui fussent dignes de ses talents. Il partit sans délai, et, arrivé à Cassiope, il chanta devant l'autel de Jupiter Cassius.

XVIII. Il parut bientôt dans tous les spectacles; il avait pour cet effet réuni dans une même année des jeux placés ordinairement à une grande distance les uns des autres; quelques-uns même furent recommencés. Il y eut un concours de musiciens aux jeux olympiques, contre la coutume. Pour n'être pas détourné de ses occupations, il répondit à son affranchi Hélius, qui lui écrivait que les affaires de Rome demandaient sa présence : « Quoique vous paraissiez désirer et être d'avis que je revienne promptement, vous devez pourtant aimer mieux que je revienne digne de moi-même. »

Lorsqu'il chantait, il n'était pas permis de sortir pour la cause la plus indispensable ; aussi plusieurs femmes accouchèrent et beaucoup de spectateurs, ennuyés d'écouter et d'applaudir, sautèrent par dessus les murs de la ville, parce que les portes étaient fermées, ou feignirent d'être morts et sortirent pour être enterrés. On n'imagine pas avec quelle crainte, quelle incertitude, quelle jalousie et quelle défiance des juges il disputait les prix. Il épiait ses adversaires, les décriait en secret, comme s'ils eussent été ses égaux, et quelquefois leur disait des injures lorsqu'ils les rencontrait. Il corrompait ceux qui avaient des talents supérieurs. A l'égard des juges, il leur parlait avec le plus grand respect, disant qu'il avait fait tout ce qu'on pouvait faire ; que l'événement dépendait de la fortune ; qu'en hommes sages et instruits, ils devaient exclure tout hasard; et comme ils l'exhortaient à avoir bon courage, il se retirait un peu plus tranquille, mais non pas cependant sans inquiétude, attribuant à malignité et à mauvaise humeur le silence que quelques-uns gardaient par honte,et disant qu'ils lui étaient suspects.

XXIX. Il se soumettait aux lois du théâtre au point de ne pas oser cracher et d'essuyer avec son bras la sueur de son front, et, dans une tragédie, ayant laissé échapper une baguette qu'il tenait à la main, il la reprit furtivement, tremblant que pour cette faute on ne le mît hors du concours; il fallut, pour le rassurer, qu'un acteur lui protestât que ce mouvement n'avait point été aperçu au milieu de la joie et des acclamations du peuple. Lui-même se proclamait vainqueur et disputait aussi le prix aux hérauts. Ne voulant pas qu'il restât de trace ni de souvenir d'autres victoires que des siennes, il fit renverser et traîner dans les égouts les statues érigées aux vainqueurs des jeux.

Il prétendit aussi au prix de la course des chariots, et en conduisit un attelé de dix chevaux aux jeux olympiques, quoiqu'il eût reproché la même chose à Mithridate dans des vers qu'il avait composés ; mais renversé de son char et remis dessus, la douleur qu'il ressentait l'empêcha de s'y tenir. Il n'acheva point sa course et n'en fut pas moins couronné. En s'en allant, il donna la liberté à toute la province et une grosse somme d'argent aux juges, avec le droit de bourgeoisie romaine. Lui-même proclama ces récompenses dans la lice des jeux isthmiques.

XX. A son retour de Grèce, il entra dans Naples, premier théâtre de ses travaux, sur un char traîné par des chevaux blancs, et fit abattre un pan de muraille, comme cela se pratique pour les vainqueurs des jeux. Il entra de même dans Antium, dans Albe et dans Rome ; mais à Rome, il était porté sur le char qui avait servi au triomphe d'Auguste, décoré de la pourpre et d'un manteau parsemé d'étoiles d'or, ayant sur la tête la couronne des jeux olympiques, et dans sa main droite celle des jeux pythiens; les autres couronnes étaient portées en pompe devant lui, avec l'explication du genre dans lequel il les avait méritées et les sujets qu'il avait chantés. La troupe de ses applaudisseurs suivait son char, criant qu'ils étaient les compagnons du triomphe de César. De là ayant fait abattre la porte du grand Cirque, il traversa la place publique pour se rendre au temple d'Apollon Palatin. Pendant sa marche, on immolait des victimes, on jetait des parfums, des oiseaux, des rubans et des gâteaux. Il plaça ses couronnes dans la chambre où il couchait, autour de son lit, et y fit mettre sa statue en habit de musicien. On frappa de la monnaie où il était représenté dans le même habillement. Il était si éloigné de renoncer à ses goûts,

que, pour mieux conserver sa voix, jamais il ne faisait l'appel de ses soldats que par le ministère d'un officier qui parlait pour lui, et que, quelque chose qu'il fît, il avait toujours auprès de lui son maître de chant, qui l'avertissait d'épargner ses poumons et de mettre un linge devant sa bouche; il réglait sa haine ou son amitié sur le plus ou moins de louanges qu'on donnait à son talent.

XXI. Il ne se livra d'abord que par degrés et avec précaution au désordre, à la débauche, au luxe, à l'avarice et à la cruauté; mais, quoi que l'on fît pour excuser sa jeunesse, personne ne douta que ses vices ne fussent de son caractère plutôt que de son âge. Dès que le jour baissait, il se couvrait la tête d'un bonnet, et courait les cabarets et les carrefours de manière à exposer sa personne; en effet, il chargeait les passants, les blessait quand ils faisaient résistance, et les traînait dans les égouts. Il brisait et pillait les petites boutiques du peuple, dont il vendait les dépouilles chez lui. Dans ces sortes de querelles, il courut risque de perdre les yeux ou la vie. Un sénateur, dont il avait insulté la femme, pensa le faire mourir sous les coups; aussi, depuis, il ne sortit plus à la même heure, sans se faire suivre de loin par des tribuns de sa garde. Dans le jour même il se faisait porter au théâtre dans une litière fermée, et du haut de l'avant-scène il regardait et encourageait les émeutes excitées par les pantomimes, et lorsqu'on en était venu aux mains et que l'on se jetait à la tête des pierres et des bancs, il en jetait aussi sur le peuple; il blessa même un préteur à la tête.

XXII. Bientôt, ses vices se fortifiant, il se cacha moins et osa davantage. Il restait à table depuis la moitié du jour jusqu'à la moitié de la nuit, prenant ensuite des bains chauds, ou, pendant l'été, des bains

rafraîchis avec de la neige. Il soupait quelquefois dans un lieu public qu'il faisait fermer, tel que la Naumachie, le Champ-de-Mars ou le grand Cirque, et se faisait servir par des courtisanes et des joueurs de flûte. Toutes les fois qu'il descendait à Ostie sur le Tibre, ou qu'il naviguait dans le golfe de Baiès, on disposait sur le rivage de petites cabanes remplies de femmes publiques, qui l'appelaient et l'invitaient à aborder de leur côté. Il commandait des soupers à ses amis. Dans l'un de ces soupers, un mets préparé avec du miel coûta jusqu'à quatre millions de sesterces, et, dans un autre, des essences de rose coûtèrent encore davantage.

XXIII. Sans parler du commerce infâme avec les hommes libres et ses amours adultères, il viola une vestale nommée Rubria. Il fut sur le point d'épouser son affranchie Acté, et il aposta des hommes consulaires pour affirmer avec serment qu'elle était de naissance royale. Il fit eunuque un jeune garçon nommé Sporus, prétendit le métamorphoser en femme, et l'épousa avec l'appareil le plus solennel. Quelqu'un dit fort à propos que le genre humain aurait été trop heureux, si Domitius le père avait eu une pareille femme. Il fit habiller ce Sporus comme une impératrice et l'accompagna en litière dans les assemblées, et les marchés de la Grèce et dans les quartiers de Rome, lui donnant de temps en temps des baisers. Il est avéré qu'il voulut jouir de sa mère, et que les ennemis d'Agrippine l'en détournèrent, de peur que cette femme impérieuse et violente n'abusât de ce nouveau genre de faveur. Il plaça parmi ses concubines une courtisane qui ressemblait à Agrippine ; on assure même que toutes les fois qu'il alla en litière avec sa mère, on aperçut sur ses habits des traces de pollution.

XXIV. Il se prostituait de matière qu'il n'y avait pas un de ses membres qui ne fût souillé. Il imagina, comme une nouvelle espèce de jeu, de se couvrir d'une peau de bête, et de s'élancer d'une loge sur des hommes et des femmes liés à des poteaux et livrés en proie à ses désirs, et, quand il les avait satisfaits, il servait de proie lui-même à son affranchi Doriphore, qu'il épousa ainsi que Sporus; il contrefit même avec lui les cris que la douleur arrache à la virginité ravie. Je tiens de plusieurs personnes qu'il était persuadé qu'aucun homme n'était chaste dans aucune partie de son corps, mais que la plupart savaient dissimuler leurs vices; aussi pardonnait-il à tous ceux qui avouaient leur impureté.

XXV. Il croyait que la prodigalité était le seul usage des richesses. Pour être avare à ses yeux, il suffisait de compter, et, pour être magnifique, il fallait se ruiner. Ce qu'il admirait le plus dans son oncle Caius, c'était d'avoir dissipé en peu de temps les grandes richesses amassées par Tibère; aussi ne mit-il aucune borne à ses dépenses et à ses profusions. On aura peine à croire qu'il donnait à Tiridate, pendant son séjour à Rome, quatre-vingt mille sesterces par jour, et, à son départ, il lui en donna plus d'un million. Il donna au musicien Ménécrate et au gladiateur Spicillus les biens et les maisons de citoyens qui avaient eu les honneurs du triomphe. Il fit faire des funérailles presques royales à l'usurier Cercopithécus Panérotès, après l'avoir enrichi des plus belles possessions à la campagne et à la ville. Jamais il ne mit un habit deux fois. Il jouait aux dés à cinq cents sesterces le point. Il pêchait avec des filets de pourpre et un hameçon d'or. Jamais il ne voyagea avec moins de mille voitures. Ses mulets étaient ferrés d'argent, ses muletiers vêtus de

belle laine de Canuse, ses cochers parés de bracelets, ainsi que ses coureurs.

XXVI. Rien ne lui coûta plus cher que ses bâtiments. Il étendit son palais depuis le mont Palatin jusqu'aux Esquilles. Les augmentations qu'il y fit furent d'abord appelées la Maison du passage, mais le feu ayant consumé l'édifice, il bâtit un nouveau palais, qu'il appela le Palais d'or. Pour en faire connaître l'étendue et la magnificence, il suffira de dire que, dans le vestibule, la stalue colossale de Néron s'élevait de cent vingt pieds de haut; que les portiques, à trois rangs de colonnes, avaient un mille de longueur; qu'il renfermait dans son enceinte un étang qui ressemblait à une mer, des édifices qui paraissaient former une grande ville, des campagnes, des champs, des vignes, des pâturages; des forêts remplies de troupeaux et de bêtes fauves. L'intérieur était doré partout, et orné de pierreries et de nacre de perle. Le plafond de ses salles à manger était formé de tables d'ivoire mobiles, qui répandaient sur les convives des fleurs et des parfums. Sa principale salle à manger avait un dôme qui, tournant le jour et la nuit, imitait le mouvement du globe terrestre; il avait aussi des réservoirs d'eau d'Albe et d'eau de mer. Lorsqu'il eut achevé ce palais, comme il en faisait la dédicace, il dit qu'il en était assez content, et qu'il commençait à être logé comme un homme. Il voulait construire un bain couvert, depuis Misène jusqu'au lac d'Averne, l'entourer de portiques et y faire entrer toutes les eaux de Baïés; et depuis Misène jusqu'au lac d'Averne jusqu'à Ostie, il voulait creuser un canal de cent soixante milles de long pour dispenser d'aller par mer, et assez large pour que deux galères à cinq rangs de rames puissent s'y rencontrer. Pour ache-

ver de pareils' ouvrages, il fit ouvrir toutes les prisons de l'empire et ordonna que les criminels en tout genre ne fussent condamnés qu'aux travaux. Ce qui encourageait la manie qu'il avait de dépenser, outre la confiance en son pouvoir, c'était l'espérance d'un trésor caché immense qu'un chevalier romain assurait devoir se trouver en Afrique, dans de vastes cavernes, où la reine Didon l'avait apporté en fuyant de Tyr, et dont on pouvait le tirer à très peu de peine.

XXVII. Mais trompé dans ses espérances, épuisé et sans ressources, au point d'être obligé de différer la paie des soldats et les pensions des vétérans, il eut recours aux confiscations et aux rapines.

Il statua avant tout, qu'au lieu de la moitié du bien de ses affranchis qui lui revenait par succession, les cinq sixièmes lui appartiendraient, lorsque, sans une cause probable, ils porteraient le nom d'une des familles à qui il était allié; que les biens de ceux d'entre eux qui se rendraient coupables d'ingratitude envers le prince, leur patron, seraient acquis au fisc, et que les juriconsultes qui auraient dicté ou rédigé leur testament seraient punis; qu'il suffirait d'être accusé dans ses paroles ou dans ses actions pour être regardé comme étant dans le cas de la loi de lèse-majesté. Il exigea des villes de l'empire le prix des couronnes qui lui avaient été offertes dans différents jeux. Il défendit l'usage des couleurs de pourpre et d'améthyste ; et, un jour de foire, il aposta un marchand pour en vendre quelques onces, afin d'avoir un prétexte de saisir tous les autres. Ayant remarqué pendant qu'il chantait sur le théâtre, une dame romaine vêtue d'une de ces couleurs défendues, il la montra à ses inspecteurs en cette partie, et l'ayant fait sortir du spectacle, il la condamna à perdre ses

habits et ses biens. Jamais il ne conféra aucune charge sans ajouter : « Vous connaissez mes besoins; faisons en sorte que personne n'ait rien en propre. » Enfin, il dépouilla les temples et fit fondre les statues des dieux, entre autres celles des dieux pénates que Galba rétablit.

XXVIII. A l'égard des meurtres et des parricides, son premier essai fut sur Claude. Néron fut certainement complice de sa mort, s'il n'en fut pas l'auteur. Il s'en cachait si peu que, se servant d'une expression grecque, il appela *nourriture divine* les champignons qui avaient servi à empoisonner Claude. Il outrageait sa mémoire, l'accusant tantôt de cruauté, tantôt de folie. Il disait qu'il avait cessé de *demeurer* parmi les hommes, en allongeant la première syllabe du mot latin, qui signifie demeurer, de manière qu'il ressemblait à un mot grec qui signifie *être fou*. Il annula beaucoup de réglements de ce prince, comme des traits de bêtise ou de folie, et ne mit dans la construction de son tombeau ni magnificence ni solidité. Il employa le poison contre Britannicus, dont il était jaloux à plus d'un titre : ce jeune prince avait la voix plus belle que lui, et le souvenir de son père pouvait un jour tourner vers lui les esprits du peuple. Locuste, qui avait dénoncé beaucoup d'empoisonneurs dont elle était complice, fournit à Néron un poison qui, d'abord, ne réussit pas comme il l'espérait, et ne donna à Britannicus que la diarrhée ; Néron fit venir Locuste et la chargea de coups, lui reprochant d'avoir donné un remède au lieu d'un poison ; et comme elle s'excusait sur le dessein qu'elle avait eu de cacher un crime aussi odieux : « Sans doute, dit-il, je crains la loi Julia ! » et il l'obligea de composer devant lui le poison le plus prompt qu'il serait possible ; il l'essaya sur un chevreau, qui n'expira

que cinq heures après. Il le fit fortifier et recuire encore, et le donna a un marcassin, qui mourut sur-le-champ. Il fit porter ce poison dans la salle à manger et ordonna qu'on le servît à Britannicus le soir à souper. Le jeune prince tomba aussitôt qu'il l'eut goûté, et Néron dit aux convives que c'était une épilepsie à laquelle il était sujet. Le lendemain, il le fit enterrer à la hâte par un très mauvais temps et sans aucune pompe. A l'égard de Locuste, il la récompensa de ce service en lui assurant l'impunité et des terres considérables ; il lui donna même des disciples.

XXIX. Il commençait à être très fatigué de sa mère, qui observait et reprenait avec aigreur ses paroles et ses actions. Il essaya d'abord de la rendre odieuse, en disant de temps en temps qu'il lui céderait l'empire et qu'il se retirerait à Rhodes. Bientôt, il la priva de ses honneurs et de sa puissance, lui ôta sa garde romaine et allemande, et enfin la bannit de sa présence et de son palais. Il ne s'en tint pas là; il la fit tourmenter tant qu'elle resta dans Rome, en lui suscitant des procès, et lorsqu'elle se fut retirée à la campagne, il envoyait des hommes à lui pour l'injurier et l'outrager, en passant auprès de sa retraite par terre ou par mer. Mais effrayé de ses menaces et de la violence de son caractère, il résolut de la perdre. Il tenta la voie du poison, et s'aperçut qu'elle était sur ses gardes. Il imagina une machine qui devait faire tomber sur elle, pendant son sommeil, le plafond de sa chambre ; ce dessein fut éventé. Alors, il eut recours à un vaisseau monté à ressorts, qui devait se briser et la faire périr en la noyant ou en l'écrasant. Il feignit de se réconcilier avec elle, et l'invita, par des lettres très tendres, à venir à Balès célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Il la retint

longtemps à table, pour donner le temps au commandant des galères de heurter, comme par hasard, celle qui l'avait apportée et de la fracasser, et, lorsqu'elle voulut s'en retourner à sa maison de Baules, il lui offrit, au lieu de sa galère, qui ne pouvait plus servir, celle qui avait été construite pour sa perte. Il la reconduisit avec des marques de joie et lui baisa le sein en se séparant d'elle. Il veilla une partie de la nuit, attendant avec inquiétude le succès de son entreprise. Mais, lorsqu'il eut appris qu'elle n'avait point réussi et qu'Agrippine s'était sauvée à la nage, il ne sut plus quel parti prendre. Dans ce moment, Lucius Agérinus, affranchi d'Agrippine, accourut avec joie lui apprendre que sa mère était sauvée. Néron, sans qu'il s'en aperçût, jeta auprès de lui un poignard, et le fit arrêter et mettre aux fers comme un assassin envoyé par Agrippine; il donna ordre aussitôt qu'on la tuât, et fit courir le bruit qu'elle s'était donné la mort elle même, voyant son crime découvert. On ajoute des circonstances atroces, et l'on en cite des garants: qu'il accourut pour voir le cadavre, qu'il y porta les mains, qu'il loua plusieurs parties de son corps et en blama d'autres, et que, dans cet intervalle, il demanda à boire. Mais, malgré les adulations du peuple et du sénat, il ne put échapper à sa conscience: il avoua que depuis ce moment l'image de sa mère le poursuivait, et que les furies lui montraienl leurs fouets vengeurs et leurs torches ardentes. Il essaya de fléchir ses mânes par un sacrifice magique. Dans un voyage en Grèce, il n'osa pas se faire initier aux mystères d'Eleusine, effrayé de la voix du crieur, qui ordonnait aux impies et aux scélérats de s'éloigner.

La mort de sa tante suivit de près ce parricide. Elle malade d'une irritation d'entrailles: il alla la voir, et cette femme, déjà très avancée en âge, lui

touchant la barbe comme pour la caresser, lui dit: « Dès que j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu. » Il dit, comme en plaisantant, à ceux qui étaient autour de lui, qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ, et il ordonna au médecin de purger la malade excessivement. Elle n'était pas encore morte, qu'il s'empara de ses biens, et, pour ne rien perdre, il supprima son testament.

XXX. Il eut pour épouse, outre Octavie, Poppée, fille d'un questeur, mariée auparavant à un chevalier romain, et Statilia Messalina, petite nièce de Taurus, honoré deux fois de consulat et du triomphe. Pour épouser cette dernière, il massacra son mari Atticus Vestinus, alors consul.

Dégouté d'Octavie, il dit à ses amis, qui lui en faisaient des reproches, que c'était assez pour elle des ornements de l'impératrice. Il voulut l'étrangler plusieurs fois, et la répudia sous prétexte de stérilité; mais le peuple blâmant ce divorce, et s'emportant en invectives contre lui, il l'exila d'abord, et bientôt la fit périr comme coupable d'adultère. La calomnie était si évidente que tous ceux qui furent mis à la torture ayant protesté de son innocence, il suborna un de ses précepteurs, nommé Anicetus, qui avoua qu'il avait joui d'Octavie par artifice. Il épousa Poppée douze jours après qu'il eut répudié Octavie, et l'aima uniquement; ce qui ne l'empêcha pas de la tuer d'un coup de pied, parce qu'étant grosse et malade, elle lui avait dit des injures un jour qu'il était revenu trop tard d'une course de chariots. Il en eut une fille nommée Claudia Augusta, qui mourut en bas âge.

Il n'y eut aucune espèce de lieu qui pût garantir de ses attentats. Il accusa de conspiration et fit mourir Antonie, fille de Claude, qui refusait de prendre la place de Poppée. Il traita de même tous

ceux qui lui étaient attachés ou alliés, entre autres le jeune Aulus Plautius, qu'il viola avant de le faire conduire au supplice, en disant : « Que ma mère aille maintenant embrasser mon successeur, » car il prétendait qu'Agrippine l'aimait et voulait l'élever à l'empire. Poppée, avant que de l'épouser, avait eu un fils, nommé Rufinus Crispinus ; cet enfant s'amusait à jouer des commandements et des empires ; c'en fut assez pour qu'il ordonnât à ses esclaves de le noyer quand il pêcherait. Il exila Tuscus, son frère de lait, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il s'était lavé dans des bains préparés pour l'empereur. Il obligea son précepteur Sénèque de se donner la mort; ce philosophe lui avait offert tous ses biens; mais Néron lui avait répondu que ses craintes étaient mal fondées, et qu'il aimerait mieux mourir que de lui faire aucun mal. Il avait promis à Burrhus, préfet du prétoire, un remède pour le mal de gorge ; il lui envoya du poison. Il fit périr de la même manière de riches affranchis qui l'avaient fait adopter par Claude, et qui avaient été ses soutiens et ses conseillers.

XXXI. Il ne fut pas moins cruel envers ceux qui lui étaient étrangers. Une comète chevelue, astre qui menace les puissances, à ce que l'on croit, avait paru pendant plusieurs nuits ; troublé par ce phénomène, il apprit de l'astrologue Babilus, que les princes avaient coutume de détourner ce funeste présage par des meurtres expiatoires et de le faire tomber sur la tête des grands. Dès ce moment, il résolut la perte de ce qu'il y avait de plus illustre à Rome, et, pour que l'occasion ne lui manquât pas, on découvrit deux conjurations, celle de Pison à Rome, et celle de Vinicius à Bénévent. Les conjurés parurent devant lui, chargés de triples chaines. Quelques-uns avouèrent leur projet, et d'autres le lui imputèrent à lui-même,

disant qu'ils n'avaient pu le dérober que par la mort à l'infamie dont il était couvert. Les enfants des conjurés furent chassés de Rome et obligés de mourir ou par le poison ou par la faim. Quelques-uns furent égorgés dans un repas avec leurs précepteurs et leurs esclaves; d'autres furent privés de toute nourriture.

XXXII. Dès lors il immola indistinctement, sur toutes sortes de prétextes, tous ceux dont il voulut se défaire. On fit un crime à Salvidiénus Orfitus d'avoir loué à des étrangers trois boutiques dépendant de sa maison auprès de la place publique; à Cassius Longinus, juriconsulte et aveugle, d'avoir placé l'image de Cassius, assassin de César, parmi celles de ses ancêtres; à Pætus Thraséa, d'avoir le front sévère d'un censeur. On ne donnait qu'une heure pour mourir à ceux qui étaient condamnés; et, pour qu'il n'y eût aucun délai, on leur envoyait avec leur arrêt de mort un médecin pour les *soigner*, selon son expression, c'est-à-dire pour leur couper les veines. Il voulait donner des hommes vivants à dévorer à un Egyptien qui mangeait de la chair crue. Fier d'avoir tant osé impunément, il prétendit qu'avant lui aucun prince n'avait su ce qu'on peut sur le trône. Il donna souvent à entendre qu'il n'épargnerait pas le reste des sénateurs, qu'il anéantirait cet ordre, et donnerait le commandement des armées aux chevaliers romains et aux affranchis. Jamais il n'embrassa ni ne salua aucun sénateur, et, dans la prière qu'il fit avant que de commencer les travaux de l'isthme, il prononça des vœux pour lui et pour le peuple romain, et ne fit aucune mention du sénat.

XXXIII. Il n'épargna pas même le peuple romain, ni les murs de Rome. Quelqu'un répétant ce proverbe grec: « Qu'après ma mort tout périsse; » il

répondit : « Que tout périsse de mon vivant, » et il agit en conséquence. En effet, choqué, à ce qu'il disait, du mauvais goût des anciens édifices, de la petitesse et de l'irrégularité des rues, il mit le feu à la ville si publiquement, que des citoyens consulaires n'osèrent pas arrêter ses esclaves qu'ils surprirent dans leurs maisons avec des étoupes et des flambeaux. Des greniers voisins du Palais d'or, et dont le terrain lui faisait envie, furent incendiés et battus par des machines de guerre, parce qu'ils étaient bâtis en pierres de taille ; l'incendie dura six jours et sept nuits. Le peuple, pendant ce temps, était retiré dans des tombeaux. Outre un nombre infini de maisons particulières, le feu consuma les demeures des anciens généraux romains, encore ornées des dépouilles des ennemis, les temples bâtis par les rois de Rome ou pendant les guerres des Gaules et de Carthage, et tous les monuments les plus remarquables de l'ancienne république. Il regardait ce spectacle du haut de la tour de Mécène, charmé, disait-il, de la beauté du feu, et chantant en habit de comédien l'embrasement de Troie. Il avait promis qu'il permettrait du moins de fouiller les débris de l'incendie; mais, voulant s'enrichir des désastres publics, il ne permit à personne d'en approcher. Il reçut et même exigea des contributions pour les réparations de la ville et ruina les provinces et les particuliers.

XXXIV. Aux maux et aux outrages qu'il fallait endurer sous un tel prince, se joignaient encore d'autres fléaux : une peste pendant l'automne, qui enleva trente mille personnes ; une défaite sanglante en Angleterre, suivie de la prise et du pillage de deux importantes forteresses ; un échec honteux en Arménie, où les légions passèrent sous le joug, et qui pensa causer la perte de la Syrie.

Ce qui paraîtra surprenant, c'est qu'il ne supporta rien plus patiemment que les satires et les injures ; jamais il ne fut plus doux qu'envers ceux qui le déchiraient en prose et en vers. On publia contre lui beaucoup d'épigrammes grecques et latines, telles que celles-ci :

On compte trois hommes qui ont tué leur mère : Néron, Oreste et Alcméon.

La nouvelle mariée Néron a tué sa mère.

Néron est un digne descendant d'Enée : l'un a enlevé son père, l'autre a enlevé sa mère.

Pendant que Néron pince les cordes de sa harpe, le Parthe bande les cordes de son arc : l'un sera Apollon musicien ; l'autre, Apollon archer.

Rome ne sera bientôt plus qu'une maison : Romains, retirez-vous à Véies, pourvu que cette maison n'envahisse pas aussi Véies, etc.

Il n'en poursuivit point les auteurs, et s'opposa à ce qu'on punît sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat. Le cynique Isidore lui dit en public : « Vous chantez à merveille les maux de Nauplius, et vous mangez votre bien. » Datus, acteur des farces atellanes, commençant un air par ces mots : « Bonjour, mon père, bonjour ma mère, » fit tour à tour semblant de boire et de nager, voulant peindre la mort de Claude et celle d'Agrippine ; et comme il chantait à la fin de la pièce : « Vous irez bientôt chez Pluton », il fit un geste qui désignait le sénat. Néron se contenta d'exiler de Rome et d'Italie le philosophe et le comédien, soit qu'il ne sentît plus aucun opprobre, soit qu'il craignît, en s'y montrant sensible, de s'en attirer davantage.

XXXV. Le monde, après avoir supporté ce monstre pendant près de quatorze ans, en fit à la fin justice.

Vindex, qui commandait dans les Gaules en qualité de propréteur, donna le signal en soulevant sa province. On avait prédit autrefois à Néron qu'il serait déposé, ce qui fut cause qu'il répétait souvent ce mot : « L'artiste vit partout, » pour justifier dans le prince le talent qui serait un jour nécessaire au particulier. Cependant on lui avait promis qu'il aurait, après sa déposition, l'empire de l'Orient ; d'autres, le royaume de Jéruralem ; d'autres, un entier rétablissement. Porté à croire cette dernière prédiction, après qu'il eut perdu et recouvré l'Angleterre et l'Arménie, il crut avoir subi les destinées qui le menaçaient. Mais depuis que l'oracle de Delphes l'eut averti de se défier de la soixante-troisième année, persuadé qu'il mourrait à cet âge, et fort éloigné de penser à l'âge de Galba, son successeur, il se crut assuré d'une longue vieillesse et d'un bonheur durable, au point qu'ayant perdu des effets précieux dans un naufrage, il prétendit que les poissons les lui rapporteraient. Ce fut à Naples qu'il apprit la première nouvelle du soulèvement des Gaules, le jour même où il avait tué sa mère quelques années auparavant. Il parut si tranquille, que l'on crut qu'il était bien aise d'avoir une occasion de dépouiller de riches provinces. Il alla voir un combat d'athlètes, et y prit le plus grand intérêt. Il reçut à table des nouvelles plus pressantes, et s'emporta en menaces contre les révoltés. Pendant huit jours, il ne fit aucune réponse, ne donna aucun ordre, et parut avoir tout oublié.

XXXVI. Enfin, ému par les manifestes outrageants et multipliés de Vindex, il écrivit au sénat pour l'exhorter à venger l'empire, s'excusant sur un mal de gorge de ce qu'il ne venait pas lui-même à Rome. Rien ne lui fit plus de peine que de se voir traiter par Vindex de mauvais musicien, et appeler Ænobar-

bus au lieu de Néron ; il déclara qu'il allait renoncer à son nom d'adoption et reprendre son nom de famille, puisqu'on le lui reprochait. A l'égard des autres imputations, rien selon lui, n'en démontrait mieux la fausseté que ce reproche qu'on lui faisait d'ignorer un art où il s'était appliqué avec tant de succès, et de temps en temps il demandait si l'on connaissait quelqu'un plus habile que lui. Cependant les courriers arrivaient les uns sur les autres ; saisi d'effroi, il prit le chemin de Rome. Un présage frivole le rassura dans sa route : il vit en bas-relief, sur un monument, un soldat gaulois terrassé par un chevalier romain et traîné par les cheveux. A ce spectacle, il fut transporté de joie et rendit grâces au ciel. Arrivé à Rome, il n'assembla ni le peuple ni le sénat ; il tint conseil à la hâte avec quelques principaux citoyens qu'il appela chez lui, et passa le reste du jour à essayer des machines hydrauliques d'une espèce nouvelle. Il en fit remarquer le mécanisme et le travail, assurant qu'il les montrerait sur le théâtre, pourvu cependant que Vindex le lui permît.

XXXVII. Mais à la nouvelle de la révolte de Galba et des Espagnes, il perdit absolument courage, et resta longtemps étendu par terre, sans voix et à demi-mort. Revenu à lui, il déchira ses habits, se frappa la tête, et s'écria que c'était fait de lui. Sa nourrice le consolait en lui rappelant de semblables désastres arrivés à d'autres princes ; il répondit que ses malheurs étaient sans exemple, et qu'il perdait le trône avant que de perdre la vie. Il ne changea pourtant rien à sa manière de vivre molle et efféminée. Ayant reçu quelques nouvelles heureuses, il donna un grand repas et fit contre les chefs de la révolte des vers satiriques, qu'il chanta avec des gestes bouffons, et qui furent répandus dans le public ;

il assista même secrètement au spectacle, et envoya dire à un comédien qui réussissait beaucoup, qu'il était bien heureux que César eût d'autres occupations.

XXXVIII. On prétend qu'au premier bruit de la révolte, il conçut des projets atroces et dignes de son caractère. Il voulait révoquer et faire égorger tous les gouverneurs des provinces et tous les commandants des armées, comme étant tous dans les mêmes dispositions que Vindex ; massacrer tous les exilés et tous les Gaulois qui étaient dans Rome : les premiers; pour qu'ils ne se joignissent pas aux révoltés; les autres, comme complices et fauteurs de leurs concitoyens ; abandonner aux légions le pillage des Gaules; empoisonner le sénat entier dans un festin, mettre le feu à Rome, et lâcher des bêtes féroces sur le peuple pour l'empêcher de se défendre contre les flammes. Mais, détourné de ces projets, bien moins par leur horreur que par le désespoir de ne pouvoir les exécuter, il se crut obligé de se mettre en marche. Il destitua les consuls et se mit seul à leur place, croyant que les Gaules ne pouvaient être soumises que par un consul. Quand il eut prit les faisceaux, appuyé sur les épaules de ses amis au sortir d'un repas, il leur déclara que, dès qu'il serait dans les Gaules, il paraîtrait sans armes devant les révoltés et répandrait des larmes en leur présence ; que son repentir les toucherait, et que le lendemain dans l'allégresse commune, il entonnerait des chants de victoire qu'il allait composer.

XXXIX. Parmi les préparatifs de son départ, son premier soin fut de faire porter des instruments de musique, de faire couper les cheveux à ses concubines de la même manière qu'aux hommes, et de les emmener avec lui, armées de haches et de boucliers

d'amazones. Il appela sous le drapeau des tribus de Rome ; mais personne de ceux qui étaient de condition à porter les armes ne se présentant, il exigea de chaque maître un certain nombre d'esclaves, et choisit les meilleurs, sans excepter les intendants et les secrétaires. Il fit payer le tribut avant le temps à tous les ordres de l'État, et obligea les locataires de payer sur-le-champ l'impôt annuel qu'ils devaient au fisc. Il voulait absolument qu'on lui donnât de la monnaie récemment frappée, de l'argent le plus pur et de l'or éprouvé, en sorte que la plupart des contribuables rebutés d'une pareille rigueur, refusèrent nettement de rien donner et dirent qu'on avait qu'à faire rendre aux délateurs les sommes qu'ils avaient reçues.

XL. La cherté des vivres servit encore à rendre plus odieux les athlètes entretenus par Néron. Il arriva par hasard que, dans le temps de la disette, un vaisseau d'Alexandrie apporta du sable pour eux ; tous les esprits furent soulevés, et il n'y eut point d'affront qu'il n'essuyât. On mit un char derrière sa statue avec cette inscription en grec : VOICI ENFIN LE MOMENT DU COMBAT ; VOICI LE MOMENT DE TRAÎNER. On lia un sac à une autre de ses statues, et on écrivit ces mots : *Quant à moi, je n'ai rien fait ; mais toi tu as bien mérité le sac.* On lisait sur des colonnes que des *coqs* (le même mot signifie *coq* et *Gaulois*) *l'avaient réveillé par leur chant ;* et pendant la nuit plusieurs personnes feignant de quereller leurs esclaves, demandaient à grands cris un *vengeur* (*vindex*).

XLI. Ses frayeurs étaient redoublées par des présages sinistres, ou récents ou anciens, et par des songes qui le troublaient d'autant plus qu'auparavant il n'avait pas coutume de rêver. Après le meurtre de sa mère, il rêva qu'on lui arrachait le gouvernail d'un

navire qu'il conduisait et qu'Octavie, sa femme, le traînait dans d'épaisses ténèbres. Une autre fois, il crut en songe être couvert d'une multitude de fourmis ailées, ou bien il voyait les simulacres des nations, placés à l'entrée du théâtre de Pompée, l'entourer et lui fermer le passage, et un cheval asturien qu'il aimait beaucoup changé en singe, à l'exception de la tête qui rendait des hennissements plaintifs. Les portes du mausolée élevé dans le Champ-de-Mars s'ouvrirent d'elles-mêmes, et on entendit une voix appeler Néron. Le jour des calendes de janvier, les dieux lares tombèrent au moment même où on les ornait d'offrandes ; et, comme il était à prendre les auspices, Sporus lui offrit pour étrenne un anneau où était gravé l'enlèvement de Proserpine. Sur le point de prononcer des vœux solennels devant tous les ordres de l'État rassemblés, on eut beaucoup de peine à trouver les clés du Capitole, et lorsqu'on lut dans le sénat une partie de la harangue qu'il avait prononcée contre Vindex, où il disait que bientôt les coupables seraient punis et feraient une fin digne de leurs crimes, tout le monde s'écria : « Tu la feras, César. » On observa aussi que, dans le rôle d'Œdipe, le dernier qu'il eût joué, il était tombé sur le théâtre en prononçant ce vers :

Mère, épouse, parents, tout veut que je périsse.

XLII. Bientôt il apprit que toutes les armées entraient dans la révolte de Vindex ; à cette nouvelle, il déchira la lettre qu'on lui avait apportée pendant son diner, renversa la table, brisa contre terre deux vases dont il faisait grand cas, et qu'il appelait homériques, parce qu'on y avait sculpté des sujets tirés d'Homère ; il se fit donner du poison par Locuste, le

mit dans une boîte d'or, et passa dans les jardins de Servilius. Tandis que les plus fidèles de ses affranchis allaient par ses ordres à Ostie faire préparer des vaisseaux, il voulut engager les tribuns et les centurions des gardes prétoriennes à accompagner sa fuite; mais les uns s'excusèrent, les autres refusèrent ouvertement; l'un d'eux même s'écria : « Est-il donc si difficile de mourir ? » Alors il délibéra s'il se retirerait chez les Parthes, s'il irait se jeter aux pieds de Galba ou s'il paraîtrait en deuil dans la tribune aux harangues, demandant pardon du passé avec les plus humbles prières, et se restreignant, si l'on ne voulait pas lui laisser l'empire, à obtenir le gouvernement d'Égypte; on trouva même dans ses papiers un discours sur ce sujet; mais on le détourna, dit-on, de ce dessein, en lui faisant entendre qu'il pourrait bien être mis en pièces avant que d'arriver à la place publique. Il remit donc au lendemain à prendre un parti; et s'étant réveillé vers le milieu de la nuit, il apprit que ses gardes l'avaient quitté. Il sauta de son lit et envoya chez tous ses amis; mais n'en recevant aucune réponse, lui-même, avec peu de suite, alla en visiter plusieurs. Il trouva toutes les portes fermées, et personne ne lui répondit. Il revint dans sa chambre : les sentinelles avaient pris la fuite après avoir pillé jusqu'à ses couvertures et la boîte d'or où était le poison. Il demanda le gladiateur Spicillus ou quelque autre qui voulût l'égorger; mais ne trouvant personne, il s'écria : « Je n'ai donc ni amis ni ennemis ! » et courut pour se précipiter dans le Tibre.

XLIII. Il s'arrêta pourtant, et parut désirer une retraite, pour s'y recueillir à ses derniers moments. Phaon, son affranchi, lui offrit une petite campagne entre la voie Salaria et la voie Nomentana, à quatre milles de Rome. Il monta à cheval, pieds nus comme

il était, et en tunique, enveloppé d'un manteau usé, et un voile sur le visage, suivi de quatre personnes, parmi lesquelles était Sporus. Il crut sentir la terre trembler, et ses yeux furent frappés d'un éclair. En passant auprès du camp des prétoriens, il entendit des soldats qui faisaient des imprécations contre lui et des vœux pour Galba. Un passant dit : « Voilà des gens qui poursuivent Néron ; » un autre : « Que dit-on de Néron ? » L'odeur d'un cadavre fit reculer son cheval dans la route, et son voile étant tombé, un soldat prétorien, nommé Missicius, le reconnut et le salua par son nom. Arrivé au détour qui conduisait à la maison de campagne, il renvoya les chevaux, et parvint jusque derrière les murs de la ferme au travers des ronces, et en faisant mettre des habits sous ses pieds. Phaon voulut lui persuader d'entrer dans une caverne remplie de sable ; mais il répondit qu'il ne voulait pas s'enterrer tout vivant ; et, en attendant qu'on trouvât le moyen de le faire entrer dans la maison sans qu'on l'aperçût, il prit dans sa main de l'eau d'un ruisseau, et la but en disant : « Voilà donc les rafraichissements de Néron ! » Ensuite il arracha les ronces qui s'étaient attachées à ses vêtements et les avaient déchirés, et passa en rampant par un trou qu'on creusa dans le mur, qui le conduisit jusqu'à une petite salle, où il se coucha sur un mauvais matelas couvert d'un vieux manteau. La faim et la soif se firent bientôt sentir ; on lui offrit du pain fort sale, qu'il refusa, et de l'eau tiède, dont il but un peu.

XLIV. Tous ceux qui étaient avec lui le pressaient de se dérober au plus tôt aux affronts qui le menaçaient. Il fit creuser sa fosse devant lui sur la mesure de son corps, demanda qu'on arrangeât autour quelques morceaux de marbres s'il s'en trouvait et qu'on apportât de l'eau et du bois pour rendre les derniers

soins à son cadavre, pleurant à chaque circonstance et répétant souvent : « Quel sort pour un si grand musicien ! » Au milieu de tous ces délais, un coureur remit un billet à Phaon. Néron s'en saisit, et y lut que le sénat l'avait déclaré ennemi de la patrie, et le faisait chercher pour le punir du dernier supplice, suivant les usages de l'ancienne république. Il demanda quel était ce supplice ; on lui dit qu'on dépouillait le criminel, qu'on passait son cou entre les pointes d'une fourche, et qu'on le battait de verges jusqu'à la mort. Épouvanté, il saisit deux poignards qu'il avait sur lui, essaya la pointe et les mit à côté de lui, disant que son heure fatale n'était pas encore venue. Tantôt il exhortait Sporus à pleurer et à se lamenter ; tantôt il voulait que quelqu'un lui donnât l'exemple de se tuer. Quelquefois il se reprochait sa lacheté ; il se disait : « Ma vie est honteuse et infâme ; ce que j'ai fait n'est pas digne de Néron ; il faut prendre son parti dans de pareils moments. Allons, Néron, anime-toi. » Déjà s'approchaient les cavaliers qui avaient ordre de le prendre vivant. Il les entendit, et prononça en tremblant un vers grec qui signifiait :

D'un grand bruit de chevaux mon oreille est frappée.

Aussitôt il s'enfonça le fer dans la gorge, aidé par son secrétaire Epaphrodite. Il respirait encore lorsqu'un centurion entra et voulut bander sa plaie, comme s'il était venu pour le secourir. Néron lui dit : « Il est trop tard ; et voilà donc la fidélité ! » Il expira en prononçant ce mot, les yeux ouverts et fixes, de manière à faire peur à ceux qui le voyaient. Il avait recommandé surtout qu'on ne laissât pas sa tête au pouvoir de ses ennemis ; mais que, de quelque

manière que ce fût, on le brûlât tout entier. Cette permission fut accordée par Icelus, affranchi de Galba, tout récemment délivré de la prison où on l'avait mis aux premières nouvelles de la révolution.

XLV. Ses funérailles coûtèrent deux cent mille sesterces ; on y employa une étoffe blanche brochée d'or, qu'il avait portée le jour des Calendes de Janvier. Ses nourrices, Eglogé et Alexandra, et sa concubine Actée, renfermèrent ses cendres dans le tombeau de Domitius, que l'on aperçoit du Champ-de-Mars, placé dans des jardins sur une hauteur. On voit dans ce monument un siége de porphyre, sur lequel est élevé un autel de marbre espagnol, et qui est entouré d'une balustrade de marbre thasien.

XLVI. Sa taille était médiocre. Il avait le corps couvert de taches et malpropre, les cheveux châtains, plus de beauté dans les traits que dans la physionomie, les yeux bleus et la vue basse, le cou épais, le ventre gros, les jambes menues, le tempérament robuste. Malgré l'excès de ses débauches, il ne fut incommodé que trois fois en l'espace de quatorze ans, encore sans être obligé de s'abstenir de vin ni garder aucun régime. Nulle décence dans ses habits ; il frisait ses cheveux en étages, et même, dans son voyage en Grèce il les faisait descendre en boucles derrière sa tête, et paraissait en public vêtu d'une espèce de redingote, un mouchoir autour du cou, sans ceinture et sans chaussures.

XLVII. Il essaya presque tous les arts. Sa mère le détourna de l'étude de la philosophie, qu'elle croyait ne valoir rien pour un prince, et son précepteur Sénèque éloigna de ses yeux les anciens orateurs, afin de fixer sur lui seul l'admiration de son disciple. Il se tourna vers la poésie et composa des vers facilement. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, qu'il donnât ceux

d'autrui pour les siens. J'ai vu l'original de quelques vers de lui très connus ; ils sont écrits de sa main et pleins de ratures, tels que des vers tracés dans le moment de la composition, et qui n'ont point été écrits sous la dictée d'un autre.

XLVIII. Il eut aussi beaucoup de goût pour la peinture et pour la sculpture; mais, jaloux surtout des applaudissements populaires, il portait envie à quiconque attirait l'attention du public, de quelque façon que ce fût. Le bruit se répandit que, non content d'avoir paru sur le théâtre, il descendrait dans l'arène avec les athlètes aux jeux olympiques. En effet, il s'exerçait assidûment à la lutte, et, dans les jeux gymniques, il avait toujours pris place parmi les juges du combat, assis comme eux par terre dans la lice; il rapprochait même de lui les lutteurs qui s'éloignaient. Rival d'Apollon dans le chant, et du Soleil dans l'art de manier un char, il voulut aussi l'être d'Hercule; et l'on dit qu'on avait préparé un lion qu'il voulait combattre nu dans l'arène, et qu'il devait assommer de sa massue ou étouffer entre ses bras en présence du peuple.

XLIX. Sur la fin de sa vie, il avait fait vœu, s'il était vainqueur, de jouer sur le théâtre de la flûte et de la cornemuse, et de danser le *turnus* de Vigile. On dit même qu'il fit périr l'histrion Pâris comme un antagoniste redoutable.

L. L'envie de s'immortaliser n'était chez lui qu'une aveugle manie. Il changea le nom de plusieurs lieux, pour y substituer le sien, appela le mois d'avril Néron, et voulait appeler Rome Néropolis.

LI. Il méprisait tous les cultes, excepté celui de la déesse de Syrie. Il finit par le mépriser aussi, au point d'uriner sur sa statue. Il eut une autre superstition, la seule à laquelle il fût constamment attaché :

c'était un petit portrait d'une jeune fille dont un homme du peuple, qu'il ne connaissait pas, lui fit présent comme un talisman pour découvrir les conspirations. Celle de Pison éclata dans le même temps, et dès lors le portrait devint sa première divinité ; il lui faisait trois sacrifices par jour, et voulait qu'on crût qu'elle lui annonçait l'avenir. Quelques mois avant sa mort, il s'occupa aussi à observer les entrailles des victimes, et n'en put jamais tirer un présage heureux.

LII. Il périt dans la trente-deuxième année de son âge, le même jour que celui où il avait fait périr Octavie. La joie publique fut si grande, que le peuple courait par les rues, portant sur sa tête le chapeau de la liberté (celui que portaient les affranchis) ; cependant il y eut des citoyens qui allèrent encore, longtemps après sa mort, orner son tombeau de fleurs en hiver et en été, et qui portaient dans la tribune aux harangues ses statues vêtues de pourpre, et des édits où il parlait comme s'il eût été encore vivant et qu'il dût bientôt reparaître pour se venger de ses ennemis. Vologèse, roi des Parthes, envoyant au sénat des ambassadeurs pour renouveler l'alliance, stipula que la mémoire de Néron serait honorée. Enfin, je me souviens que, vingt ans après, lorsque j'étais encore très jeune, un aventurier qui se disait Néron, fut très bien accueilli chez les Parthes à la faveur de ce nom supposé, en reçut de grands secours, et ne nous fut rendu qu'avec beaucoup de peine.

VII

GALBA

I. La famille des Césars s'éteignit dans la personne de Néron, ce qu'avaient annoncé plusieurs présages, mais surtout deux plus manifestes que les autres. Livie, aussitôt après son mariage avec Auguste, allait revoir sa maison de Véies, lorsqu'un aigle, en volant autour d'elle, laissa tomber dans son sein une poule blanche qu'il avait prise et qui tenait dans son bec un rameau de laurier. Livie fit nourrir la poule et planta le laurier. La poule fit tant de petits poussins, que la maison en prit le nom de *Maison des Poules*, et le plant des lauriers devint tel, que les Césars y cueillirent des branches pour leurs triomphes, mais avec l'attention d'en planter toujours une autre à la place. On observa qu'à la mort de chacun d'eux, les lauriers qu'ils avaient plantés se désséchaient. La dernière année du règne de Néron, tout le plant fut détruit jusque dans ses racines, toutes les poules moururent, le tonnerre frappa le palais des Césars, les têtes de leurs statues tombèrent toutes à la fois, et le sceptre fut enlevé des mains d'Auguste.

II. Galba, successeur de Néron, n'était point allié à la maison des Césars ; mais il était d'une noblesse illustre et ancienne. Il s'inscrivait sur ses statues descendant de Quintus Catulus Capitolinus, et, lorsqu'il fut empereur, il exposa dans le vestibule du palais son arbre généalogique, où il se faisait des-

cendre de Jupiter du côté de son père et de Pasiphaé, femme de Minos, du côté de sa mère.

III. Il serait trop long de citer ici tous ses titres d'illustration ; je dirai un mot de sa famille. On ignore d'où le premier des Sulpicius, qui fut appelé Galba, tirait son surnom : selon les uns, c'était pour avoir embrasé, avec des flambeaux enduits d'une espèce de gomme nommée *galbanon*, une ville d'Espagne que, depuis longtemps, il assiégeait inutilement ; selon d'autres, c'était parce que, dans une maladie chronique, il se servait de sachets nommés *galbeum*. Quelques-uns prétendent qu'il était fort gras, et qu'en langue gauloise *galba* signifie gras ; plusieurs soutiennent, au contraire, qu'il était très maigre, et que son surnom lui venait d'un ver qui naît dans le chêne et qu'on appelle galba. Parmi ceux qui honorèrent cette famille, on compte Sergius Galba, qui fut consul et l'homme le plus éloquent de son temps. C'est lui qui, dit-on, étant prêteur en Espagne, massacra par trahison trente mille Lusitaniens, et fut cause de la guerre de Viriatus. Son petit-fils, irrité contre Jules César, dont il avait été lieutenant dans les Gaules, et qui lui refusait le consulat, trempa dans la conspiration de Cassius et de Brutus, et fut condamné par la loi Pédia. Après lui, viennent l'aïeul et le père de Galba. L'aïeul, plus illustre par ses travaux que par ses dignités, n'alla pas au delà de la préture et donna des histoires assez curieuses. Le père, homme consulaire, fut un avocat laborieux, d'ailleurs médiocrement éloquent, petit de taille et bossu. Il eut deux femmes, Mummia Achaïca, petite-fille de Catulus et arrière-petite-fille de Lucius Mummius, qui détruisit Corinthe ; puis Livia Ocellina, riche et belle, qui le rechercha à cause de sa noblesse, et même avec beaucoup plus d'instance, de-

puis qu'ayant ôté son habit devant elle, il lui eut fait voir sa difformité, de peur de paraître vouloir la tromper. Il eut deux enfants d'Achaïca : Caius et Sergius. Caius, l'aîné, se ruina, et fut obligé de quitter Rome, et Tibère lui ayant refusé un gouvernement à son tour, il se donna la mort.

IV. Sergius Galba, qui fut empereur, naquit sous le consulat de Valérius Messala et de Cnéius Lentulus, le 24 décembre, dans une maison de campagne située au pied d'une hauteur auprès de Terracine, à gauche en allant à Fondi. Adopté par sa belle-mère, il prit le nom de Livius et le surnom d'Ocella, et changea de prénom, car il porta celui de Lucius, au lieu de Sergius, jusqu'au moment de son règne. Il passe pour certain que, dans son enfance, comme il venait saluer Auguste parmi les autres enfants de son âge, ce prince lui dit en le caressant : « Et toi aussi, mon fils, tu essaieras de l'empire. » On dit à Tibère que Galba devait régner un jour, mais dans un âge fort avancé. « Qu'il vive donc, dit-il, cela ne me regarde pas. » Son aïeul faisant un sacrifice dans un endroit où le tonnerre avait tombé, un aigle lui enleva des mains les entrailles de la victime et se retira sur un chêne couvert de glands. On lui dit que ce présage annonçait l'empire à sa famille mais dans un temps éloigné. « Oui, dit-il en plaisantant, quand les mules enfanteront. » Dans la suite, lorsque Galba préparait une révolution, rien ne lui donna plus d'espérance que d'avoir vu une mule enfanter, ce qui fut regardé par tout le monde comme un phénomène sinistre, et par lui seul comme un augure heureux, en conséquence des paroles de son aïeul. Venant de prendre la robe virile, il rêva que la Fortune lui disait : « Je suis lasse d'attendre debout à ta porte ; si tu ne me reçois, je me donnerai au premier passant. »

A son réveil, il trouva dans son antichambre, auprès de sa porte, une petite statue d'airain, un peu plus grande qu'une coudée; c'était celle de la Fortune. Il l'emporta dans son sein à Tusculum, où il avait coutume de passer l'été; il la plaça parmi ses divinités domestiques, lui voua un sacrifice tous les mois et une veille anniversaire. Il n'était pas encore parvenu à la maturité, qu'il maintenait constamment l'usage, oublié partout excepté dans sa maison, d'obliger ses affranchis et ses esclaves à lui faire leur cour deux fois le jour, à son lever et à son coucher.

V. La jurisprudence fut une des sciences qu'il étudia. Ayant perdu sa femme Lépida et deux enfants qu'il en avait, il garda le célibat, et ne voulut entendre à aucun mariage, pas même avec la veuve de Domitius, Agrippine, qui avant qu'il eût perdu sa femme, lui avait fait des avances si vives, que la mère de Lépida lui en fit une querelle dans un cercle de femmes, et même la frappa. Il fit sa cour assidûment à Livie, femme d'Auguste. Il eut beaucoup de crédit auprès d'elle; et Livie, voulant l'enrichir par son testament, lui avait légué cinquante millions de sesterces; mais comme elle n'avait fait que marquer cette somme en chiffres, sans l'écrire, Tibère prétendit que le legs n'était que de cinquante mille sesterces; encore Galba ne les toucha-t-il pas.

VI. Il parvint aux honneurs avant le temps. Dans les jeux floraux qu'il donna comme préteur, il fit paraître des éléphants qui dansaient sur la corde, spectacle qu'on n'avait point encore vu. Ensuite, il gouverna l'Aquitaine pendant près d'un an, puis il fut consul pendant six mois. Le hasard voulut qu'il succédât dans le consulat à Domitius, père de Néron, et qu'il eût pour successeur Salvius Othon, père d'Othon l'empereur, ce qui fut regardé dans la suite comme

un présage, lorsque le règne de Galba fut placé entre les règnes des deux fils, comme son consulat l'avait été entre ceux des deux pères. Caligula le nomma pour remplacer Gétulicus; et, le lendemain du jour où il vint prendre le commandement de l'armée, il défendit aux soldats d'applaudir au spectacle, leur ayant donné pour consigne de tenir leurs mains sous leurs vêtements. L'on disait dans le camp : « La discipline est revenue; c'est Galba qui commande, et non plus Gétulicus. » Il défendit sévèrement qu'on lui demandât des congés. Il exerçait par un travail assidu le soldat vétéran, comme celui de nouvelle levée; il tint en respect les barbares qui s'étaient répandus jusque dans la Gaule; et Caligula fut si content de lui et de ses soldats, que, de toutes les troupes de l'empire, les siennes furent celles qui reçurent le plus de récompenses et de témoignages honorifiques. Lui-même se distinga beaucoup en dirigeant, aux yeux de l'empereur, un bouclier à la main, les évolutions militaires et accompagnant son char l'espace de vingt milles.

VII. Après le meurtre de Caligula, on l'exhortait à saisir cette occasion de s'élever; mais il préféra le repos; Claude lui en sut si bon gré, qu'il le mit au nombre de ses meilleurs amis, et le considéra tellement que l'expédition d'Angleterre fut retardée à cause d'une légère incommodité qui lui était survenue. Il fut deux ans proconsul d'Afrique. On l'avait nommé extraordinairement pour pacifier cette province inquiétée par les barbares et troublée par des divisions intestines. Il s'y conduisit avec une équité exacte et sévère, même dans les plus petites choses. Un soldat, dans une expédition où les vivres manquaient, avait vendu cent deniers une mesure de froment qui lui restait de ses provisions; Galba défendit

qu'on lui fournît aucun aliment lorsqu'il en aurait besoin, et le soldat mourut de faim. Deux hommes se disputaient la propriété d'une bête de somme ; les preuves étaient équivoques et la vérité difficile à découvrir. Il décida que l'on conduirait l'animal à l'abreuvoir, la tête couverte, qu'ensuite on lui rendrait l'usage des yeux, et qu'il appartiendrait à celui des deux vers lequel il irait.

VIII. En récompense de ce qu'il avait fait en Afrique et en Allemagne, il reçut les ornements triomphaux et un triple sacerdoce, par lequel il fut agrégé aux quindécemvirs, au collège des prêtres titiens et à celui des prêtres d'Auguste. Depuis ce temps jusque vers la moitié du règne de Néron, il vécut dans la retraite, ne sortant jamais hors de la ville, en litière, sans porter avec lui, dans un chariot qui le suivait, un million de sesterces en or. Il était à Fondi lorsqu'on vint lui offrir le gouvernement de l'Espagne taragonaise. A son arrivée dans cette province, comme il sacrifiait dans un temple, les cheveux blanchirent tout à coup à un jeune enfant qui le servait, ce que plusieurs interprétèrent comme une preuve que, dans sa vieillesse, il remplacerait un jeune homme, c'est-à-dire qu'il succèderait à Néron. Peu de temps après, le tonnerre tomba dans un lac, chez les Cantabres, et on y trouva douze haches, ce qui désignait clairement la puissance souveraine.

IX. Sa conduite dans ce gouvernement, pendant huit ans, fut inégale et variée. Il fut d'abord ardent, zélé et sévère jusqu'à l'excès. Il fit couper les mains à un changeur infidèle et les fit attacher à son comptoir. Il fit mettre en croix un tuteur pour avoir empoisonné son pupille, dont les biens lui étaient substitués, et, comme le coupable réclamait les droits de citoyen romain, Galba, pour adoucir sa peine par

quelque distinction, lui fit dresser une croix beaucoup plus élevée et d'un bois blanchi. Peu à peu, il tomba dans le relâchement et la paresse, pour ne point donner d'ombrage à Néron, et parce que, disait-il, personne n'était obligé de rendre compte de son oisiveté. Il tenait à Carthagène les séances de justice et de commerce, lorsqu'il apprit le soulèvement des Gaules. Le commandant de l'Aquitaine lui demandait des secours, quand il reçut une lettre de Vindex, qui l'exhortait à se déclarer le vengeur et le maître du genre humain. Il ne balança pas longtemps et y consentit, autant par crainte que par ambition, car il avait surpris des ordres envoyés par Néron pour se défaire de lui. Quant à ses espérances, elles étaient fondées sur les plus heureux auspices, et surtout sur les prédictions d'une vierge, qui l'avaient frappé d'autant plus que le prêtre de Jupiter Clunien avait été averti en songe qu'il trouverait dans le sanctuaire le même oracle prononcé deux cents ans auparavant par une autre vierge prophétesse. Cet oracle disait qu'il sortirait de l'Espagne un homme qui gouvernerait l'univers.

X. Il monta donc sur son tribunal comme pour donner des congés, faisant porter devant lui les images des citoyens que Néron avait fait périr, et montrant à la multitude un jeune homme d'une naissance distinguée, qu'on avait fait venir exprès d'une des îles Baléares, où il était exilé. Il déplora l'état où était l'empire, et, ayant été proclamé empereur, il annonça qu'il ne voulait être que le lieutenant du sénat et du peuple romain. Ensuite ayant suspendu toutes fonctions juridiques, il fit des levées dans la province, dont il forma des légions et des troupes auxiliaires, pour renforcer son armée, qui n'était que d'une légion, de deux escadrons et de trois cohortes.

Il se composa un espèce de sénat de vieillards d'une expérience consommée, pour délibérer avec eux sur les affaires les plus importantes. Il choisit, dans l'ordre des chevaliers, des jeunes gens qui, conservant toujours le droit de porter l'anneau d'or, devaient lui servir d'huissiers et de gardes du corps. Il répandit des manifestes dans les provinces, par lesquels il exhortait tout le monde à se réunir pour la cause commune. Vers le même temps, en fortifiant une ville dont il avait fait sa place d'armes, on trouva un anneau antique dont la pierre représentait une victoire avec un trophée. Un vaisseau d'Alexandrie aborda à Dertose, chargé d'armes, sans pilote et sans matelots; en sorte que personne ne douta que les dieux ne favorisassent une guerre si juste. Tout à coup, cependant, l'on fut sur le point de tout perdre. Un des deux corps de cavalerie, se repentant d'avoir violé son serment, voulut abandonner Galba qui s'approchait, et ne fut retenu dans le devoir qu'avec beaucoup de peine. Des esclaves dont un affranchi de Néron lui avait fait présent, et qui en voulaient à sa vie, allaient le tuer dans un détour qui conduisait à des bains, s'il ne les eût entendus s'exhortant mutuellement à saisir l'occasion. Galba, surpris, leur demanda sur-le-champ de quelle occasion il s'agissait, et les tourments leur arrachèrent l'aveu de leur crime.

XI. A tant de dangers se joignit la mort de Vindex, qui le consterna au point que, comme un homme abandonné, il fut près de renoncer à la vie; mais les nouvelles de Rome le rassurèrent. Il apprit que Néron était mort, que partout on lui avait fait serment de fidélité. Il quitta donc le titre de lieutenant de l'empire, et prit celui de César. Il se mit en marche en habit guerrier, avec un poignard pendu au cou, et ne reprit la toge qu'après la mort de ceux qui lui

disputaient l'empire, c'est-à-dire de Nymphidius Sabinius, préfet du prétoire ; de Fontéius Capiton, lieutenant en Allemagne, et de Claudius Macer, commandant en Afrique.

XII. Sa réputation d'avarice et de cruauté le précédait à Rome. On savait qu'il avait imposé de grosses amendes aux villes d'Espagne et de Gaule qui avaient balancé à se déclarer pour lui ; qu'il en avait même puni quelques autres en faisant abattre leurs murailles; qu'il avait condamné à la mort plusieurs commandants, avec leurs enfants et leurs femmes; qu'il avait fait fondre une couronne d'or du poids de quinze livres tirée d'un ancien temple de Jupiter, qu'on lui avait offerte à Tarragone, et qu'ayant trouvé trois onces de moins au poids, il se les était fait payer. Il confirma et fortifia même l'opinion qu'on avait de lui dans Rome. Il voulut faire rentrer dans leur premier état les troupes maritimes, à qui Néron avait donné le rang de soldats légionnaires, et, comme elles s'obstinaient contre ses ordres et prétendaient avoir l'aigle et les enseignes, il envoya de la cavalerie contre elles et les décima. Il cassa la garde allemande que les Césars avaient prise pour leur sûreté, et dont la fidélité était éprouvée; il la renvoya sans récompense, l'accusant d'être trop attachée à Cnéius Dolabella, dont les jardins étaient voisins du camp de ces Allemands. On publiait de lui des traits d'avarice vrais ou faux, mais qui le rendaient méprisable : on disait qu'il avait soupiré en voyant sa table servie plus abondamment qu'à l'ordinaire; que son intendant lui présentant ses comptes, il lui avait donné un plat de légumes pour récompense de son exactitude, et qu'étant fort content d'un joueur de flûte, nommé Canus, il lui avait donné cinq deniers qu'il avait tirés de sa bourse.

XIII. Aussi ne reçut-il pas un accueil bien favorable ; on put s'en apercevoir au premier spectacle, où les farceurs d'Atella ayant commencé cette chanson si connue, dont les premiers mots sont :

« Le vilain vient de sa campagne, etc., »

tout le peuple l'acheva et la répéta plusieurs fois.

XIV. Il n'éprouva pas sur le trône cette bienveillance des peuples qui l'y avait porté ; ce n'est pas qu'il ne fît beaucoup d'actions d'un bon prince, mais on était disposé à sentir le mal plus que le bien. Il était gouverné par trois hommes qui logeaient dans son palais et ne le quittaient pas ; on les appelait ses pédagogues : c'étaient Vinius, son lieutenant en Espagne, homme d'une cupidité effrénée ; Lacon, d'assesseur devenu préfet du prétoire, insupportable par son arrogance et par sa mollesse ; l'affranchi Icélus, déjà honoré de l'anneau d'or et du surnom de Martian, et qui briguait le revenu de chevalier. Ces trois hommes, dont les vices étaient différents, gouvernaient despotiquement le vieil empereur, qui s'était abandonné à eux sans réserve, et ne se ressemblait plus à lui-même ; tantôt trop dur et trop avare pour un prince électif, tantôt trop indulgent et trop faible pour un prince de son âge. Il condamna sans forme de procès et sur les plus légers soupçons des citoyens illustres des deux ordres. Il donna rarement la bourgeoisie romaine et n'accorda qu'à une ou deux personnes les privilèges de trois enfants, encore pour un temps limité. Les juges le priant d'ajouter une sixième décurie aux cinq premières, non seulement il le leur refusa, mais même il leur ôta les vacances que Claude leur avait accordées pendant l'hiver et au commencement de l'année.

XV. Par cette conduite, il trouva le secret d'aliéner presque tous les ordres de l'État; mais il se rendit odieux surtout aux soldats. Ses amis, qui, pendant son absence, avaient reçu pour lui leur serment de fidélité, avaient cru devoir promettre une gratification plus considérable qu'à l'ordinaire; il ne la ratifia point et dit tout haut, plusieurs fois, qu'il avait coutume d'enrôler les soldats, et non pas de les acheter. Cette réponse aigrit vivement tout le corps militaire; mais la crainte et les affronts aliénèrent encore davantage les prétoriens, dont il éloigna la plupart comme suspects et complices de Nymphidius. Les légions de la haute Allemagne étaient irritées de n'avoir reçu aucune récompense de leurs expéditions contre Vindex et les Gaulois; elles furent les premières à refuser l'obéissance, et le jour des calendes de janvier elles ne voulurent prêter serment qu'au sénat. Elles avaient arrêté qu'on dépêcherait aux prétoriens pour leur dire qu'elles étaient mécontentes de l'empereur élu en Espagne, et qu'ils eussent à en choisir un qui fût au gré de toutes les armées.

XVI. Instruit de ces démarches, Galba crut qu'on ne le méprisait pas tant à cause de son âge que parce qu'il n'avait pas d'enfant. Il avait toujours aimé Pisa Frugi Licinianus, jeune homme aussi considérable par son mérite que par sa naissance, et l'avait toujours porté sur son testament comme héritier de ses biens et de son nom; tout d'un coup il le prend par la main dans la foule des courtisans, l'appelle son fils, le conduit au camp et l'adopte en présence des soldats, sans faire aucune mention de la gratification promise, ce qui facilita à Marcus Salvius Othon les moyens d'exécuter ses desseins six jours après cette adoption.

XVII. Des prodiges frappants et répétés avaient

annoncé à Galba, dès le commencement de son règne la fin tragique qui l'attendait. Lorsque sur sa route on immolait des victimes de tous côtés, un taureau blessé d'un coup de hache rompit ses liens, et, montant presque sur le char de l'empereur, le couvri de sang; comme Galba voulait descendre, un de ses gardes, pressé par la foule, pensa le blesser de sa lance. A son entrée dans Rome et dans le palais, la terre trembla et fit entendre une espèce de mugissement. Ensuite vinrent des présages plus manifestes: Il avait mis à part un collier de perles et de pierres précieuses, dont il voulait orner sa petite statue de la Fortune, à Tusculum; il changea d'avis, et crut que la Vénus du Capitole méritait mieux cette offrande. La nuit suivante, il crut entendre en songe la Fortune qui se plaignait de l'affront qu'il lui avait fait et qui le menaçait de lui retirer aussi ses dons. Effrayé de ce rêve, il envoya au point du jour, pour en détourner l'effet, préparer un sacrifice à Tusculum; il y court lui-même, et ne trouve rien que quelques charbons allumés sur l'autel, un vieillard à côté en habit de deuil, portant de l'encens dans un vase de terre. On observa que le jour des calendes de janvier, sa couronne tomba de sa tête dans un sacrifice; que les poulets sacrés s'envolèrent; que le jour de l'adoption de Pison, prêt à haranguer les soldats, il ne trouva point devant son tribunal le siège militaire sur lequel il avait coutume de s'asseoir, et qu'on avait oublié d'apporter, et que, dans le sénat, sa chaise curule se trouva placée de travers.

XVIII. Le jour qu'il fut tué, un aruspice l'avertit le matin, comme il sacrifiait, de prendre garde à lui, que les assassins n'étaient pas loin. Un moment après, il apprit qu'Othon était maître du camp; on

lui conseilla d'y marcher au plus tôt, tandis qu'il pouvait encore réparer tout par sa présence et son autorité ; mais il se borna à se fortifier dans son palais, qu'il fit entourer de corps de garde à différentes distances. Il se revêtit pourtant d'une cuirasse de lin, mais en avouant qu'elle serait de peu de défense contre tant de glaives. Ceux qui conspiraient contre lui vinrent à bout de le tirer de son palais en faisant répandre que l'orage était passé, que les mutins étaient punis, et que les autres venaient pour le féliciter et l'assurer de leur obéissance. Il sortit au-devant d'eux avec tant de confiance que, rencontrant un soldat qui se vantait d'avoir tué Othon, il lui répondit : « Par quel ordre ? » Il s'avança jusque dans la place publique ; les cavaliers qui avaient ordre de le tuer poussèrent leurs chevaux en écartant la foule, et, l'ayant aperçu de loin, ils s'arrêtèrent un moment ; ensuite, ils reprirent leur course, et, le voyant abandonné des siens, ils le massacrèrent.

XIX. Plusieurs disent qu'il s'écria, dans le premier moment : « Que faites-vous, camarades ? je suis à vous, et vous êtes à moi, » et qu'il leur promit même de l'argent ; d'autres prétendent qu'il tendit le cou en leur disant de frapper, puisqu'ils en avaient reçu l'ordre. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que personne de ceux qui étaient présents n'essaya de le secourir, et que ceux qu'il avait envoyé chercher ne firent aucun cas de ses ordres, excepté un corps de cavalerie d'une légion d'Allemagne qui était sous le drapeau. Les soldats de ce corps lui étaient fort attachés, parce qu'il en avait eu tout récemment un très grand soin dans leurs maladies ; ils volèrent à son secours ; mais, s'étant trompés de chemin, ils arrivèrent trop tard. Il fut égorgé auprès du Lac Curtius, et laissé sur la place, jusqu'à ce qu'un soldat qui venait de

faire ses provisions, le rencontra, jeta son fardeau et lui coupa la tête. Ne pouvant la prendre par les cheveux, parce qu'elle était chauve, il la mit dans sa robe; puis, lui passant son pouce dans la bouche, il la présenta à Othon, qui l'abandonna aux valets de l'armée; ceux-ci la mirent au bout d'une pique et la portèrent autour du camp avec de grandes risées, criant de temps en temps : « Allons, beau Galba, jouis de ta jeunesse! » Cette insolente plaisanterie étaient fondée sur ce qu'on avait répandu peu de jours auparavant que, quelqu'un lui faisant compliment sur sa bonne mine, il avait répondu : « Je me sens encore de la force. » Un affranchi de Patrobius, qui lui-même avait été affranchi de Néron, acheta la tête de Galba cent pièces d'or, et l'exposa dans le même lieu où son maître avait été tué par ordre de cet empereur. Ce ne fut que quelque temps après que son intendant Argus ensevelit la tête et le tronc dans les jardins d'une petite maison de Galba, sur la voie Aurélienne.

XX. Il était de taille moyenne. Sa tête était chauve et ses yeux bleus; son nez aquilin ; ses pieds et ses mains tellement contrefaits par la goutte qu'il ne pouvait ni feuilleter un livre, ni souffrir une chaussure; il avait au côté droit une excroissance de chair si considérable qu'on avait peine à la soutenir avec des bandages.

XXI. Il était grand mangeur, et faisait un repas en hiver avant le jour; quant à son souper, il était servi avec tant de profusion que la desserte était portée dans des plats autour de la table et mise aux pieds des assistants. La pédérastie était un de ses vices; mais il préférait la maturité robuste à la jeunesse délicate. On dit que lorsqu'en Espagne, Icélus, l'un de ses anciens mignons, vint lui annoncer la

mort de Néron, non seulement il l'embrassa indécemment devant tout le monde, mais il le tira à part pour le faire épiler et rentrer en fonctions.

XXII. Il périt âgé de soixante-treize ans, après sept mois de règne. Le sénat lui avait décerné, dès qu'il l'avait pu, une statue qui devait être élevée sur une colonne rostrale, dans l'endroit de la place publique où il fut tué ; mais Vespasien cassa le décret, croyant que Galba avait envoyé d'Espagne en Judée des assassins pour se défaire de lui.

VIII

OTHON

I. La famille d'Othon, originaire de Ferenti, était ancienne et honorée, et l'une des premières de Toscane. Son aïeul, M. Salvius Othon, né d'un père chevalier romain et d'une mère de condition obscure ou même servile, dit-on, fut fait sénateur par le crédit de Livie, chez qui il avait été élevé, et parvint à la prêture. Son père, Lucius Othon, dont la mère était d'une très grande naissance et alliée aux meilleures familles de Rome, fut très chéri de Tibère, et lui ressemblait de visage, au point que quelques-uns le crurent son fils. Il exerça avec beaucoup de sévérité les magistratures de la ville, le proconsulat d'Afrique et plusieurs commandements extraordinaires. Dans celui d'Illyrie, il osa faire punir de mort en sa présence, au milieu de la place d'armes, les soldats, qui après avoir trempé dans la révolte de Camille contre Claude, s'en étaient repentis et avaient égorgé leurs chefs comme auteurs de la défection. Cette conduite d'Othon, d'autant plus hardie que Claude lui-même avait cru devoir récompenser ces soldats, lui acquit de la gloire et lui ôta son crédit auprès de l'empereur; mais il le recouvra bientôt en instruisant Claude de la conspiration d'un chevalier romain qui voulait le faire périr, et que ses esclaves dénoncèrent à Othon. Le sénat lui fit l'honneur très rare de lui décerner une statue sur le mont Palatin, et Claude, en l'agrégeant aux patriciens, fit de lui le plus ma-

gnifique éloge, et ajouta : « Je serais trop heureux, si j'avais des enfants qui lui ressemblassent. » Il eut de son épouse Albia Térentia, femme d'une naissance très illustre, deux fils, Lucius Titianus et Marcus Salvius, qui eut comme lui le surnon d'Othon. Il eut aussi une fille, qu'il maria à Drusus, fils de Germanicus, avant qu'elle fût nubile.

II. L'empereur Othon naquit le 28 avril, sous le consulat de Camillus Arruntius et de Domitius Ænobarbus. Il fut, dès son enfance, dérangé et libertin et souvent châtié par son père. Il courait dans les rues pendant la nuit, se jetant sur les ivrognes et les estropiés, et les faisant sauter en l'air dans un manteau. Après la mort de son père, il s'attacha à une affranchie qui avait du crédit à la cour, et feignit même d'en être amoureux, quoiqu'elle fût presque décrépite. Elle le fit connaître à Néron, qui le mit bientôt au rang de ses meilleurs amis, c'est-à-dire des compagnons de ses débauches et de ses mignons. Il devint si puissant, que s'étant chargé, pour une grosse somme d'argent, de faire absoudre un homme consulaire condamné pour concussion, il le mena faire son remercîment dans le sénat avant même que d'être bien sûr de sa grâce.

III. Confident de tous les secrets de Néron, il donna un souper très délicat à ce prince et à sa mère, afin d'écarter mieux les soupçons, le jour même qu'on devait la faire périr. Il contracta un mariage simulé avec Poppée, maîtresse de Néron, qu'on avait enlevée à son mari; et, non content de s'en être fait aimer, il devint jaloux de Néron même, au point de refuser l'entrée de sa maison à ceux que ce prince envoyait pour chercher Poppée et de le laisser lui-même devant la porte, mêlant en vain les menaces aux prières et redemandant le dépôt

qu'il avait confié; aussi son prétendu mariage fut-il cassé et lui-même envoyé en Lusitanie avec le titre de questeur, Néron se bornant à cette légère peine pour ne pas divulguer tout le scandale de cette scène. Elle fut publique cependant, et l'on fit courir ces deux vers :

Sous le nom de questeur Othon est exilé;
C'est qu'il couchait avec sa femme.

Il gouverna sa province pendant dix ans avec autant de modération que de désintéressement.

IV. Il crut voir dans la révolte de Galba une occasion de se venger. Il fut le premier à se déclarer pour lui, et conçut dès lors l'espérance de régner, tant à cause de l'état des affaires de l'empire, que sur les prédictions de l'astrologue Séleucus. Cet homme, qui lui avait prédit qu'il survivrait à Néron, vint alors le trouver à l'improviste et l'assura qu'il serait bientôt empereur. Il ne négligeait rien pour se faire des amis et des partisans. Toutes les fois qu'il donnait à souper à Galba, il distribuait des pièces d'or aux soldats qui étaient de garde; il employait d'autres moyens pour s'attacher les autres. Un soldat le prit pour arbitre dans un procès qu'il avait avec son voisin sur les limites de leurs terres; il acheta tout le terrain qui était en litige, et le donna au soldat; en sorte qu'il n'y avait personne qui ne le regardât comme seul digne de l'empire et qui ne le publiât.

V. Il espérait d'être adopté par Galba, et s'y attendait de jour en jour; mais, frustré de cette attente, il résolut d'employer la force, pressé par le désir de se venger, et encore plus par ses dettes. Il avouait qu'il n'avait de ressource que l'empire, et qu'il aimait autant succomber sous le fer de ses en-

nemis que sous les poursuites de ses créanciers. Il avait tiré quelques jours auparavant un million de sesterces d'un esclave de Galba, à qui il avait fait obtenir la place d'intendant; ce fut avec cette somme qu'il entreprit de détrôner le vieil empereur. Il confia son dessein à cinq soldats, qui s'en associèrent dix autres; il leur donna à chacun dix grands sesterces, et leur en promit cinquante. Ces soldats en séduisirent quelques autres, et ne doutèrent pas de trouver un plus grand nombre de soutiens dans l'exécution même de leur entreprise.

VI. Il pensait à s'emparer du camp aussitôt après l'adoption de Pison et à surprendre Galba au moment où il serait à table; mais il renonça à ce projet par égard pour la cohorte qui était de garde : c'était la même qui avait laissé tuer Caligula et qui avait abandonné Néron; une troisième trahison l'aurait trop déshonorée. Des présages contraires et les avis de Séleucus le retinrent pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'enfin, sa résolution étant prise, il dît à ceux qui étaient du complot de l'attendre dans la place publique, vis-à-vis du temple de Saturne, *à la Colonne d'or*. Il alla le matin saluer Galba, qui l'embrassa selon sa coutume; il le vit sacrifier et entendit les paroles de l'aruspice que nous avons rapportées. Ensuite un affranchi vint lui annoncer que les architectes étaient là : c'était le mot du guet. Il sortit comme pour aller voir une maison qu'il voulait acheter, et se déroba par une porte secrète du palais pour aller au rendez-vous; d'autres disent qu'il feignit d'avoir la fièvre et qu'il dit à ceux qui étaient autour de lui de donner cette excuse à l'empereur, s'il le demandait. Caché dans une litière de femme, il prit le chemin du camp; mais les forces venant à manquer à ses porteurs, il marcha quelque temps à

pied, et fut obligé de s'arrêter, parce que sa chaussure se défit. Bientôt des soldats le prirent sur leurs épaules et le proclamèrent empereur; il arriva ainsi jusqu'à la place d'armes au milieu des acclamations et entouré d'épées nues, tous ceux qu'il rencontrait se joignant à lui comme s'ils avaient été du complot. Là, il envoya des cavaliers pour se défaire de Galba et de Pison, et, pour se concilier davantage l'amitié des soldats, il leur dit qu'il ne voulait garder pour lui que ce qu'ils lui laisseraient.

VII. Le jour baissait lorsqu'il entra dans le sénat. Il dit, en peu de mots, qu'on l'avait enlevé dans la place publique, et qu'on l'avait forcé à régner; qu'il se conduirait au gré de tout le monde. De là il marcha au palais, et, parmi les compliments que faisait le peuple, on entendit le nom de Néron. Il ne témoigna point qu'il en fût mécontent; au contraire, on dit qu'il prit ce nom dans les premières lettres qu'il écrivit aux gouverneurs des provinces. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il laissa relever les statues de Néron, qu'il rétablit dans leurs charges ses affranchis et ses officiers, et que le premier usage qu'il fit de sa puissance fut de donner cinq cent mille sesterces pour achever le palais d'or. On prétend que la nuit suivante il eut des songes affreux, qu'on l'entendit pousser des gémissements, et qu'on le trouva couché par terre à côté de son lit : il avait cru voir Galba le renverser du trône. Il fit des sacrifices expiatoires pour apaiser ses mânes; le lendemain, comme il prenait les auspices, une tempête violente le renversa, et il répéta plusieurs fois : « Tout ce que je fais est bien inutile. »

VIII. Ce fut vers ce temps que l'armée d'Allemagne prêta serment à Vitellius. Dès qu'Othon le sut, il engagea le sénat à députer vers lui pour lui ap-

prendre qu'on avait élu un empereur et pour l'exhorter à la paix et à la concorde, et, de son côté, il négocia auprès de Vitellius, lui offrant de partager l'empire avec lui et de devenir son gendre. Bientôt il fallut se résoudre à la guerre ; déjà s'approchaient des troupes à qui Vitellius avait fait prendre les devants, lorsqu'Othon éprouva de la part des prétoriens une marque de zèle qui pensa causer la perte du premier ordre de l'empire. Il avait ordonné de transporter des armes dans des vaisseaux, et avait chargé les milices navales de cette fonction. Comme elles s'en acquittaient pendant la nuit, ce transport d'armes fit soupçonner quelque entreprise secrète. On s'attroupe en tumulte; les soldats, sans prendre d'ordre de personne, courent au palais, demandent la mort des sénateurs, repoussent les tribuns qui veulent les contenir, en tuent quelques-uns, et, demandant à grands cris à voir l'empereur, ils entrent tout couverts de sang dans la chambre où il était à table; sa vue seule put les apaiser. Il se prépara à la guerre avec vivacité, et même avec précipitation, sans avoir égard aux auspices et sans attendre qu'on eût remis à leur place les boucliers ancilles qu'alors on portait en cérémonie, ce qui, de tout temps, était regardé comme un mauvais présage. Le même jour, les prêtres de Cybèle commençaient leurs chants lamentables. En sacrifiant à Pluton, les entrailles des victimes se trouvèrent belles, et, dans cette espèce de sacrifice, le contraire est beaucoup plus heureux. Le débordement du Tibre retarda sa marche dès le premier jour, et, à vingt mille de Rome, il trouva le chemin comblé des débris d'un édifice.

IX. C'est avec la même témérité, qu'au lieu de détruire par degrés ses ennemis pressés par la disette et dans une position désavantageuse, il saisit la pre-

mière occasion de combattre, soit qu'il ne pût supporter de plus longs délais, et qu'il espérât pouvoir terminer la guerre avant l'arrivée de Vitellius, soit qu'il ne fût pas le maître de contenir l'ardeur de ses soldats, qui demandaient le combat. Il remporta d'abord plusieurs avantages, mais peu considérables, auprès des Alpes, à Plaisance, et dans un autre endroit nommé Castor. Il ne se trouva point à ces différents chocs (il était resté à Brixelles), ni à Bébriac, où l'on était convenu d'une entrevue pour traiter de la paix, et où, les ennemis ayant chargé brusquement lorsqu'on s'y attendait le moins, il fallut combattre au moment même où l'on songeait à parlementer. Othon fut battu. Il résolut de n'y pas survivre, uniquement, à ce qu'on a cru, afin de ne pas exposer plus longtemps les légions et l'empire pour l'intérêt de sa grandeur. En effet, ses affaires n'étaient pas désespérées et il pouvait compter sur le zèle des siens. Il avait encore auprès de lui des troupes fraîches qu'il avait réservées comme une ressource en cas de disgrâce; il lui en arrivait d'autres de la Dalmatie, de la Pannonie et de la Mésie, et celles même qui avaient été défaites étaient si peu abattues, qu'elles paraissaient disposées à tirer vengeance de leur affront, sans autres forces que les leurs.

X. Mon père, Suétone Lénis, chevalier romain et tribun de la treizième légion, servait dans cette guerre. Je lui ai entendu dire souvent qu'Othon, n'étant que simple particulier, détestait la guerre civile; que quelqu'un parlant dans un repas de la fin de Brutus et de Cassius, il en avait témoigné la plus grande horreur; qu'il n'avait même attaqué Galba que dans la persuasion que tout se passerait sans combattre; que ce qui lui avait donné encore

plus de dégoût de la vie, c'était la mort d'un soldat qui, étant venu annoncer la défaite de Bébriac et se voyant soupçonné ou de mensonge ou de poltronnerie, s'était percé de son épée aux pieds de son empereur; qu'il s'était écrié à cette vue qu'il n'exposerait pas plus longtemps de pareils serviteurs. Il exhorta donc son frère et son neveu et chacun de ses amis à songer à leur sûreté; il les embrassa et voulut demeurer seul. Il écrivit deux lettres, une à sa sœur pour la consoler, une autre à Messaline, femme de Néron, et qu'il se proposait d'épouser, pour lui recommander sa mémoire et le soin de ses funérailles. Ensuite il brûla tout ce qu'il avait de lettres, afin qu'elles ne pussent nuire à personne, et partagea ce qu'il avait d'argent à ses domestiques.

XI. Il se préparait à la mort, lorsqu'il entendit quelque tumulte et s'aperçut qu'on arrêtait comme déserteurs ceux qui voulaient le quitter. « Il faut donc, dit-il, ajouter encore une nuit à notre vie. » Ce furent ses propres paroles. Il défendit qu'on fît aucune violence à personne, et laissa sa chambre ouverte jusqu'au soir, recevant tous ceux qui voulaient le voir. Il eut soif, et but de l'eau froide; puis il prit deux poignards, en essaya la pointe, en mit un sous son chevet, et, ayant fait fermer les portes de sa chambre, il dormit d'un sommeil profond. Il s'éveilla au point du jour et se perça d'un seul coup au-dessous de la mamelle gauche. On courut à lui au premier cri qu'il jeta; on le trouva expirant et cachant tour à tour ou découvrant sa plaie. Il fut enterré sur le champ à Véliterne, comme il l'avait ordonné. Il avait trente-huit ans, et avait régné un peu plus de trois mois.

XII. Sa taille et son extérieur ne répondaient point à tant de courage. Il était petit et avait les

pieds contrefaits; soigneux de sa parure comme une femme, il avait tout le corps épilé et portait des cheveux faux, arrangés avec tant d'art, qu'on les aurait pris pour sa chevelure naturelle. Tous les jours, il se rasait le visage de très près et se frottait la peau avec du pain trempé, ce qu'il avait coutume de faire depuis l'âge de puberté, afin de ne point avoir de barbe. Il célébra publiquement les fêtes d'Isis en habit de lin. Sa mort parut d'autant plus surprenante, qu'elle ne ressemblait pas à sa vie. Beaucoup de soldats lui baisèrent, en pleurant, les pieds et les mains, l'appelant un grand homme et un empereur unique, et se tuèrent auprès de son bûcher; d'autres, apprenant la nouvelle de sa mort, en conçurent tant de regrets, qu'ils se battirent entre eux pour se faire périr mutuellement. Ceux même qni l'avaient le plus haï pendant sa vie lui donnèrent les plus grandes louanges lorsqu'il fut mort, et publièrent qu'il avait détrôné Galba bien moins pour le remplacer que pour rétablir la liberté.

IX

VITELLIUS

I. On varie beaucoup sur l'origine de Vitellius; les uns la prétendent noble et ancienne, les autres récente et obscure, même basse. J'aurais attribué cette diversité d'opinions à l'inimitié ou à la flatterie, si elle n'avait pas existé avant que Vittellius régnât. Nous avons un ouvrage de Quintus Eulogius, adressé à Quintus Viltellius, questeur d'Auguste, où il est dit que les Vitellius sont originaires de Faune, roi des Aborigènes, et de Vitellie, adorée en plusieurs lieux comme une divinité; qu'ils ont régné dans tout le Latium; que leurs descendants passèrent du pays des Sabins à Rome, et furent mis au nombre des patriciens; que des monuments de leur ancienneté ont subsisté longtemps, tels que la voie Vitellie, qui va du Janicule à la mer, et une colonie de même nom, que leur famille seule se chargea de défendre contre les Éques; qu'enfin, dans le temps de la guerre des Sammites, plusieurs Vitellius s'étant trouvés en garnison à Nucérie, s'y étaient fixés, et que leur postérité, revenue à Rome longtemps après, était entrée dans le sénat.

II. D'un autre côté, on a écrit qu'il descendait d'un affranchi, ou même, selon Cassius Sévère et quelques autres, d'un savetier, dont le fils ayant gagné quelque argent dans les ventes et dans les affaires, épousa une femme du peuple, fille d'un certain Antiochus, boulanger, dont il eut un fils qui fut che-

valier romain. Je n'entreprends point de discuter ces opinions diverses. Quoi qu'il en soit, Publius Vitellius de Nicérie, soit que son extraction fût noble, soit qu'elle fût méprisable, fut certainement chevalier romain et chargé des affaires d'Auguste. Il eut quatre fils du même nom, et distingués seulement par leurs prénoms : Aulus, Quintus, Publius et Lucius, qui, tous quatre, occupèrent un rang considérable. Aulus mourut étant consul avec Domitius, père de Néron; il était distingué par sa magnificence et par la bonne chère qu'il faisait. Quintus fut rayé du nombre des sénateurs par Tibère, qui réformait le sénat. Publius, attaché à Germanicus, accusa et fit condamner Pison, ennemi et empoisonneur de ce jeune prince. Après avoir géré la préture, il fut arrêté comme complice de Séjan, et ayant été donné en garde à son frère, il se coupa les veines avec un canif; mais, cédant aux instances de sa famille bien plus qu'à la crainte de la mort, il laissa fermer et guérir ses plaies, et mourut de maladie dans sa prison. Lucius, gouvernant la Syrie en qualité de proconsul, engagea, à force d'adresse, Artaban, roi des Parthes, à venir le trouver, et à rendre hommage aux aigles romaines. Il fut ensuite deux fois consul ordinaire et censeur avec Claude; il fut même chargé de gouverner l'empire en son absence pendant l'expédition d'Angleterre. C'était un homme actif, et à qui l'on ne pouvait reprocher aucun crime; mais il se déshonora par sa passion pour une affranchie, dont il avalait la salive mêlée avec du miel, comme un remède pour la gorge, et même en présence de tout le monde. Il avait d'ailleurs un talent merveilleux pour la flatterie. C'est lui qui, le premier, imagina d'adorer Caligula comme un dieu. A son retour de Syrie, il n'osa l'aborder que

la tête voilée, tournant autour de lui, et ensuite se prosternant. Pour trouver un moyen de faire sa cour à Claude, qui était absolument livré à ses femmes et à ses affranchis, il demanda à Messaline, comme la plus grande grâce qu'elle pût lui faire, la permission de la déchausser; il lui ôta son brodequin droit, qu'il porta assidûment sous sa robe, et que de temps en temps il baisait. Les statues d'or de Narcisse et et de Pallas étaient placées parmi ses dieux domestiques, et lorsque Claude célébrait les jeux séculaires, il lui dit : « Puisses-tu les célébrer souvent! »

III. Une paralysie l'enleva en deux jours. Il laissa deux fils de Sextilie, femme irréprochable et d'une naissance distinguée. Il les vit tous deux consuls dans la même année, le cadet ayant succédé à l'aîné les six derniers mois. Le sénat lui fit faire des funérailles aux dépens de l'État et lui érigea une statue devant la tribune aux harangues, avec cette inscription : MODÈLE D'UNE PIÉTÉ INVARIABLE ENVERS CÉSAR. Aulus Vitellius, son fils, qui fut empereur, naquit le 24 de septembre, ou, selon d'autres, le 7 du même mois, sous le consulat de Drusus César et de Norbanus Flaccus. Ses parents ayant fait tirer son horoscope, en furent si effrayés, que son père fit tous ses efforts pour que, de son vivant, il n'eût aucune fonction publique, et que sa mère, le voyant à la tête d'une armée et appelé empereur, le pleura comme si elle l'eût perdu. Il passa son enfance et sa première jeunesse à Caprée, servant aux plaisirs de Tibère, ce qui fut, dit-on, la première cause de l'élévation de son père; il en conserva le surnom de *Spintria* (l'un des noms inventés par Tibère pour exprimer des débauches monstrueuses).

IV. Sa vie fut souillée de toutes sortes d'opprobres. Il eut beaucoup de crédit à la cour de Caligula, avec

qui il conduisait des chars, et à celle de Claude, avec qui il jouait aux dés. Il plut encore davantage à Néron, par les mêmes moyens, et eut même auprès de lui un mérite particulier, c'est que, présidant aux jeux néroniens, et voyant que l'empereur, qui avait grande envie de chanter, et pourtant ne l'osait pas, malgré les instances du peuple, allait sortir du théâtre, il l'arrêta comme chargé de lui porter le vœu public, et l'engagea à demeurer.

V. Ainsi, bien venu auprès des trois princes, il obtint les plus grandes dignités et les sacerdoces les plus honorables. Il fut proconsul d'Afrique et édile, et se conduisit différemment dans ces deux charges. Il fut irréprochable dans son gouvernement, qui dura deux années, attendu que, pendant la seconde, il fut lieutenant de son frère ; mais, dans son édilité, il enleva les offrandes et les ornements des temples, et mit du cuivre et de l'étain à la place de l'or et de l'argent.

VI. Il épousa Pétronia, fille d'un consul, et en eut un fils nommé Pétronius, qui était privé d'un œil. Sa mère le fit son héritier, en cas qu'il cessât d'être sous la puissance paternelle. Vitellius l'émancipa aussitôt, et l'on croit qu'il le fit périr en l'accusant de parricide et qu'il prétendit que, pressé par le remords de sa conscience, son fils avait avalé le poison qu'il destinait à son père. Il épousa ensuite Galéria Fundana, fille d'un prêteur, dont il eut des enfants de l'un et de l'autre sexe ; mais l'enfant mâle était presque muet.

VII. Galba l'envoya commander dans la basse Germanie, au grand étonnement de tout le monde. On le crut redevable de cette place au crédit tout puissant de Vinius, avec qui il était lié dès longtemps par leur attachement commun pour la faction des

bleus ; mais, sur ce que dit Galba, que personne n'était moins à craindre que ceux qui ne songeaient qu'à manger, et qu'il fallait les richesses d'une province pour assouvir la gourmandise de Vitellius, on voit dans ce choix plus de mépris que de considération. Il était si pauvre que, l'argent lui manquant pour son départ, il laissa sa femme et ses enfants dans une maison de louage, et loua la sienne pour le reste de l'année ; il prit même une des boucles d'oreille de sa mère pour la mettre en gage et en tirer l'argent nécessaire pour son voyage. La foule de ses créanciers l'arrêtait dans la place publique, et entre autres, les députés de Sinueusse et de Formies, dont il avait détourné les deniers ; il ne s'en défit que par la crainte qu'ils eurent des mauvaises chicanes qu'il pouvait leur faire, et dont il avait donné un exemple à l'égard d'un affranchi qui redemandait son dû plus vivement que les autres. Il lui intenta un procès comme en ayant reçu un coup de pied, et en extorqua pour réparation cinquante grands sesterces.

L'armée qu'il allait commander, mal disposée envers le prince, et méditant une révolution, reçut comme un présent du ciel le fils d'un homme qui avait été trois fois consul, encore dans la force de l'âge, facile et dissipateur. Il venait de donner de nouvelles preuves de ce caractère, embrassant sur sa route les soldats qu'il rencontrait, caressant dans les auberges et dans les écuries les voyageurs et les muletiers, leur demandant s'ils avaient déjeuné, et rotant devant eux pour leur prouver qu'il avait déjà pris ce soin.

VIII. Arrivé dans son camp, il ne refusa rien à personne, et commença par faire grâce à tout le monde des notes d'infamie, des accusations et des châti-

ments. Un mois ne s'était pas passé que, sans avoir égard ni au jour ni à l'heure, ses soldats l'enlevèrent en robe de chambre à l'entrée de la nuit, et le proclamèrent empereur. Il fut porté dans tous les villages les plus voisins et les plus fréquentés, tenant dans sa main l'épée de Jules César, qu'on avait tirée d'un temple de Mars, et qu'un soldat lui avait présentée au moment de son exaltation. Quand il revint dans sa tente, le feu était à sa cheminée, présage qui consterna tous les esprits. « Courage, leur dit-il, le jour luit pour nous. » Ce fut toute la harangue qu'il leur fit. L'armée de la haute Allemagne, qui avait déjà abandonné Galba pour ne reconnaître que le sénat, se déclara pour lui. Il prit le surnom de Germanicus, que tous lui déféraient avec empressement. Il ne voulut pas prendre encore celui d'Auguste, et persista à refuser celui de César.

IX. Instruit du meurtre de Galba, il mit ordre aux affaires de la province, et partagea ses troupes en deux corps, l'un qui prit les devants et marcha contre Othon ; l'autre dont il se réserva la conduite. Le premier partit sous d'heureux auspices : un aigle parut sur la droite, fit le tour des enseignes, et vola quelque temps devant les légions, comme pour leur frayer la route. Au contraire, lorsqu'il se préparait à partir, plusieurs statues équestres qu'on lui érigeait se brisèrent tout d'un coup. Le laurier qu'il avait arrangé sur sa tête avec un soin religieux, tomba dans un ruisseau. A Vienne, comme il rendait justice sur son tribunal, un coq se percha sur son épaule et sur sa tête. L'événement confirma ces présages ; ses lieutenants lui donnèrent l'empire, et il ne put le garder.

X. Il apprit dans les Gaules la victoire de Bébriac et la mort d'Othon ; aussitôt il cassa par un seul édit

toutes les cohortes prétoriennes comme un corps dangereux et leur ordonna de rendre leurs armes aux tribuns. Il fit rechercher et punir de mort cent vingt soldats dont il avait trouvé des mémoires présentés à Othon, où ils demandaient la récompense du service qu'ils avaient rendu en faisant périr Galba. Cette action était belle et annonçait un grand prince, mais tout le reste de son règne fût conforme à la vie qu'il avait menée jusqu'alors et indigne d'un empereur. Pendant toute sa route, il traversa les villes en triomphe, et passa les rivières dans des barques voluptueusement ornées, couvertes de fleurs et chargées de tout l'appareil des festins. Le désordre était égal dans sa maison et dans son armée : on tournait en plaisanteries les rapines et les violences. Non contents d'un repas public qui les attendait partout où ils passaient, les gens de la suite de Vitellius mettaient en liberté les esclaves, et frappaient, blessaient et même tuaient tous ceux qui s'opposaient à cesaffranchissements. Sur le champ de bataille de Bébriac, voyant quelques personnes que la vue des cadavres faisait frémir, il dit ce mot éxécrable : « Un ennemi mort sent toujours bon, surtout quand c'est un concitoyen. » Cependant pour remédier à la mauvaise odeur, il but beaucoup de vin et en fit boire à sa suite. Il n'outragea pas avec moins d'insolence la mémoire d'Othon, dont il vit le nom gravé sur une pierre qui couvrait son tombeau : « Il ne mérite pas, dit-il, un autre mausolée. » Il consacra à Mars, dans la colonie d'Agrippine, le poignard avec lequel Othon s'était tué, et fit un sacrifice et une veille nocturne sur les hauteurs de l'Apennin.

XI. Il entra dans Rome au son des trompettes, en habit de guerre, l'épée au côté, au milieu des aigles et des enseignes. Ceux de sa suite étaient vêtus d'une

casaque militaire, et ses soldats avaient les armes à la main. Il commença, dès lors, à fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines. Il prit possession du souverain pontificat le jour d'*Allia* (jour de la défaite des Romains par les Gaulois) ; il donna les les magistratures pour dix ans, s'établit consul perpétuel, et afin qu'on ne doutât pas du modèle qu'il avait choisi, il assembla les pontifes au milieu du Champ-de-Mars et fit faire des offrandes aux mânes de Néron. Il dit à un musicien qui l'amusait dans un repas de lui chanter quelque chose de Domitius : le musicien commença les chansons de Néron, et Vitellius battit des mains.

XII. Tels furent les commencements de ce règne, qui fut celui des histrions, des cochers, et surtout d'Asiaticus l'affranchi. Il avait été attaché à Vitellius dès sa première jeunesse par un commerce de prostitution mutuelle ; dégouté de cette vie, il s'enfuit. Son maître le retrouva à Pouzzoles, vendant de la piquette ; il le mit dans les fers, puis le délivra et se reprit d'inclination pour lui. Choqué de son humeur dure et mutine, il le vendit à un maître de gladiateurs ambulants, l'enleva de nouveau, lorsqu'il allait paraître dans l'arène, et se trouvant nommé dans le même temps au gouvernement de l'Afrique, il l'affranchit. Le jour de son avénement au trône, il lui donna l'anneau d'or à table, quoique, le matin du même jour, il eût répondu à ceux qni lui demandaient cette grâce pour Asiaticus, qu'il regardait comme un abus détestable d'imprimer cette tache à l'ordre des chevaliers.

XIII. Ses vices favoris étaient la cruauté et la gourmandise. Il faisait régulièrement trois repas et souvent quatre : le déjeuner, le diner, le souper, et le quatrième qu'il appelait débauche. Il suffisait à tous

par l'habitude de vomir. Il se faisait inviter le même jour chez plusieurs personnes, et chaque repas ne coûtait pas moins de quatre cent mille sesterces. Le plus fameux fut celui que lui donna son frère à son arrivée à Rome : on y servit deux mille poissons choisis et sept mille oiseaux. Il surpassa encore cette magnificence, en faisant l'inauguration d'un plat d'une grandeur énorme, qu'il appelait l'égide de Minerve : on y avait mêlé des foies de carrelets, des cervelles de faisans et de paons, des langues de phénicoptères, des laites de lamproies. Pour composer ce plat on avait fait courir des vaisseaux depuis le golfe de Venise jusqu'au détroit de Cadix. Sa gourmandise le dominait au point que, dans les sacrifices, il enlevait les viandes à demies rôties et les gâteaux à demi cuits, et qu'en passant dans les rues, il prenait sur les boutiques et dans les cabarets des mets tout fumants, ou qui avaient été servis la veille et étaient à demi rongés.

XIV. Toujours prêt à condamner et à sévir sur toutes sortes de prétextes, il fit périr de différentes manières des citoyens nobles qui avaient été ses camarades, et qu'il avait attirés auprès de lui par les caresses les plus séduisantes. L'un d'eux fut empoisonné dans de l'eau froide qu'il lui présenta de sa main dans un accès de fièvre. Il n'épargna presque aucun des usuriers et des receveurs qui avaient exigé de lui leur créance, ou qui lui avaient fait payer des impôts dans ses voyages. Il en envoya un au supplice dans l'instant où il venait le saluer, et, l'ayant fait revenir tout d'un coup, tout le monde louait déjà sa clémence, quand il donna ordre de l'exécuter devant lui, disant qu'il voulait repaître ses yeux de son supplice. Un autre, dont les deux fils demandaient la grâce, les vit condamner avec lui. Un chevalier ro-

main qu'on menait à la mort, lui cria : « Vous êtes mon héritier. » Vitellius voulut voir son testament, et lisant qu'en effet il était nommé son héritier de moitié avec son affranchi, il fit égorger l'affranchi et lui. Plusieurs personnes du peuple eurent le même sort pour avoir dit du mal de la faction des *bleus ;* il prétendait qu'ils n'avaient eu cette hardiesse que par mépris pour lui et dans l'espérance de sa ruine. Il en voulait surtout aux astrologues domestiques, qu'il faisait périr dès qu'on les accusait. Il était aigri contre eux, parce qu'ayant donné un édit qui leur ordonnait de sortir de Rome et d'Italie avant les calendes d'octobre, ils affichèrent de leur côté un édit des Chaldéens : « Défense à Vitellius Germanicus d'être en aucun endroit du monde le jour des calendes d'octobre. » Il fut soupçonné aussi d'avoir fait mourir sa mère de faim dans une maladie, sur la prédiction d'une femme allemande qu'il croyait comme un oracle, et qui lui annonçait un règne long et tranquille s'il survivait à sa mère ; d'autres disent que, dégoûtée du présent et effrayée de l'avenir, elle lui avait demandé du poison, qu'il lui avait donné sans beaucoup de peine.

XV. Le huitième mois de son règne, les légions de Pannonie, de Mésie, de Syrie et de Judée se révoltèrent ; toutes prêtèrent serment à Vespasien absent ou présent. Vitellius, pour s'assurer de ce qui restait, eut recours aux largesses publiques et particulières portées jusqu'à l'excès ; il fit des levées dans Rome, promettant à ceux qui s'engageraient volontairement le congé après la victoire, et les récompenses des vétérans et d'un service régulier. Pressé par ses ennemis sur terre et sur mer, il leur opposa, d'un côté, son frère avec une flotte, des milices nouvelles et des gladiateurs ; de l'autre, les troupes et les généraux

qui avaint vaincu à Bébriac. Bientôt, trahi ou battu de toutes parts, il fit un traité avec Flavius Sabinius, frère de Vespasien, par lequel il ne se réservait que la vie et cent millions de sesterces de revenu. Aussitôt il parut sur les degrés du palais, déclara aux soldats qu'il renonçait à l'empire, dont il ne s'était chargé que malgré lui; mais tous s'y opposèrent, et sa destitution fut différée. La nuit s'étant passée, il descendit au point du jour en habit de deuil jusque dans la place publique. et lut en pleurant l'acte de son abdication : le peuple et les soldats l'interrompirent encore, l'exhortant à ne pas se laisser abattre et lui promettant leurs services. Il reprit courage, fit attaquer brusquement Sabinius et ses partisans lorsqu'ils s'y attendaient le moins. Ils furent poussés jusque dans le Capitole, et se retirèrent dans le temple de Jupiter, où l'on mit le feu, et où ils furent étouffés. Il regardait le combat et l'incendie du haut de la maison de Tibère, où il était à table. Il ne fut pas longtemps à se repentir de cette violence, dont il prétendit n'être pas l'auteur, et ayant assemblé le peuple, il fit jurer à tous, et jura le premier, de n'avoir rien de plus cher que la paix de l'Etat; alors, tirant son poignard, il le présenta au consul, et, sur son refus, aux magistrats et aux sénateurs. Personne ne le reçut, et il s'en allait déjà le déposer dans le temple de la Concorde, lorsque quelques-uns lui crièrent qu'il était lui-même la Concorde; il revint sur ses pas, déclarant qu'il gardait le poignard et le nom de la Concorde.

XVI. Il engagea les sénateurs à envoyer des députés, accompagnés des vestales, pour demander la paix, ou du moins quelque temps pour délibérer. Le lendemain, comme il attendait la réponse, on lui annonça que l'ennemi approchait; aussitôt il se jeta

à bas de sa litière, et, suivi seulement de deux personnes, dont l'une était son cuisinier et l'autre son boulanger, il prit secrètement le chemin du mont Aventin, où était la maison de ses pères, pour s'enfuir de là dans la Campanie. Mais le bruit s'étant répandu confusément que l'ennemi avait accordé la paix, il se laissa reporter dans son palais; il le trouva désert; lui-même fut bientôt abandonné. Alors il s'entoura d'une ceinture pleine de pièces d'or, se réfugia dans la chambre du portier, attacha le chien devant la porte, et mit devant un lit et un matelas.

XVII. La tête de l'armée s'avançait déjà, et quelques soldats, ne rencontrant personne devant eux, se répandirent dans le palais. Ils tirèrent Vitellius de sa retraite, et, ne sachant qui il était, lui demandèrent où était l'empereur. Il cherchait à les tromper lorsqu'il fut reconnu; mais il ne cessa pas de demander la vie, disant qu'il avait des secrets à révéler qui intéressaient les jours de Vespasien, et priant qu'on le gardât en prison, jusqu'à ce qu'enfin on le traîna demi-nu sur la place publique, ses habits déchirés, la corde au cou, les mains liées derrière le dos, et ses cheveux ramassés derrière sa tête comme ceux des criminels; quelques-uns même lui relevaient le menton avec la pointe de leur épée, pour que l'on vît mieux son visage; d'autres lui jetaient de la boue et des ordures, l'appelant gourmand et incendiaire.

Le peuple lui reprochait jusqu'à ses défauts corporels, car il avait la taille d'une hauteur démesurée, le visage rouge et bourgeonné par le fréquent usage du vin, le ventre gros et une jambe plus faible que l'autre; cette dernière incommodité venait d'avoir été blessé en menant un char avec Caius. Enfin, il fut mis en pièces aux Gémonies, après avoir été

longtemps tourmenté, et de là traîné avec un croc dans le Tibre.

XVIII. Il périt avec son frère et son fils, dans la cinquante-septième année de son âge, justifiant la prédiction qu'on lui avait faite à Vienne à propos du prodige que nous avons rapporté, qu'il tomberait entre les mains d'un Gaulois. En effet, il fut détrôné par Antonius Primus, général de l'armée ennemie, qui était né à Toulouse, et qui, dans son enfance, avait eu le surnom de *Becco*, ce qui signifie en langue gauloise *le bec d'un coq*.

X

VESPASIEN

I. Le sceptre qui avait erré, pour ainsi dire, entre les mains de trois princes élevés au trône tour à tour et renversés par la révolte et par le meurtre, se fixa enfin et s'affermit dans la famille Flavia, obscure à la vérité, et sans aucune illustration, mais qui pourtant dut être chère aux Romains, quoiqu'elle ait produit Domitien, dont la barbarie et la cupidité furent justement punies. Titus Flavius Pétronius, de la ville municipale de Réate, servit sous Pompée dans la guerre civile, en qualité de centurion, soit par choix, soit par enrôlement. Il prit la fuite à la journée de Pharsale, et se retira chez lui ; là, ayant obtenu du vainqueur son pardon et son congé, il se fit commis d'un banquier. Son fils, surnommé Sabinus, ne porta point les armes, quoique quelques auteurs aient écrit qu'il fut centurion, et qu'il eut permission de se retirer du service à cause de sa mauvaise santé. Il fut receveur du quarantième en Asie. On montrait encore des statues qui lui avaient été érigées dans différentes villes, avec cette inscription : AU FINANCIER INCORRUPTIBLE. Ensuite il fut usurier chez les Suisses et y mourut, laissant deux enfants de sa femme Vespasia Polla, dont l'aîné, Sabinus, fut préfet de Rome, et le cadet, Vespasien, parvint à l'empire. Polla, qui survécut à son mari, était d'une naissance honnête. Son père, Vespasius Pollion, avait été trois fois tribun militaire et préfet du camp ; son frère était séna-

teur et avait géré la préture. On montre encore, à six milles de Rome, sur le chemin de Nursia à Spolète, un endroit élevé qu'on nomme Vespasie, preuve que leur famille n'était pas sans éclat et sans ancienneté. Ce n'est pas que j'ignore que quelques-uns veulent que le père de Prétonius, né au delà du Pô, fut chef de ces troupes de laboureurs qui passent tous les ans de l'Ombrie dans le pays des Sabins pour la culture des terres; qu'il se fixa dans la petite ville de Réate, et qu'il s'y maria; mais, malgré une recherche exacte, je n'ai trouvé aucun vestige de ce fait.

II. Vespasien naquit dans le pays des Sabins, au delà de Réate, dans un petit bourg nommé Phalacrine, le 17 novembre, au soir, sous le consulat de Quintus Sulpicius Camerinus et de Caius Poppæus Sabinus, cinq ans avant la mort d'Auguste Il fut élevé chez son aïeule paternelle, Tertulla, dans des terres de Toscane. Lorsqu'il fut parvenu au trône, il visita souvent ce séjour de son enfance, qu'il laissa tel qu'il était, ne voulant rien changer à des objets auxquels ses yeux étaient accoutumés. La mémoire de son aïeule lui était si chère, qu'il continua pendant toute sa vie à boire dans sa coupe d'argent les jours de fêtes solennelles. Revêtu de la robe virile, il eut longtemps beaucoup d'aversion pour le laticlave, que portait son frère, et jamais il ne l'aurait brigue, si sa mère ne l'eût forcé en joignant même les injures aux instances qu'elle lui faisait et l'appelant licteur de son frère, qui le toucha plus que l'autorité maternelle. Il servit dans la Thrace avec le titre de tribun militaire. Pendant sa questure, il obtint par le sort le département de la Crète et de la Cyrénaïque. S'étant mis au rang des candidats pour l'édilité et ensuite pour la préture, il n obtint l'une et l'autre qu'avec peine et

après avoir vu passer avant lui cinq de ses compétiteurs. Ennemi du sénat lors de cette poursuite, et surtout quand il fut prêteur, il chercha à flatter Caius de toutes les manières. Il demanda des jeux extraordinaires pour crime de conspiration; il remercia Caius en plein sénat de l'honneur qu'il lui avait fait de l'inviter à souper.

III. Il épousa vers ce temps Flavia Domitilla, qui d'abord n'avait eu d'autre titre que celui de bourgeoise latine, et qui avait été maîtresse de Statilius Capella, chevalier romain, de la ville de Trabaca, en Afrique, mais qui ensuite fut réclamée à Rome, reconnue par les juges pour citoyenne, et rendue à son père Flavius Liberalis de Ferenti, qui avait été greffier d'un questeur. Il en eut trois enfants : Titus, Domitien et Domitilla. Il survécut à sa femme et à sa fille qu'il perdit étant encore simple particulier. Après la mort de sa femme, il rappela auprès de lui Cænide, affranchie et secrétaire d'Antonie, qu'il avait aimée autrefois; et depuis, étant empereur, il vécut avec elle comme avec son épouse.

IV. Sous le règne de Claude, il obtint, par le crédit de Narcisse, le poste de lieutenant d'une légion dans la Germanie; de là il passa en Angleterre, où il combattit trois fois les ennemis; il soumit deux peuples très belliqueux, prit plus de vingt villes, et soumit l'île de Vecte, voisine de l'Angleterre, tantôt sous les ordres d'Aulus Plautius, citoyen consulaire et le lieutenant de Claude, tantôt sous ceux de Claude lui-même. Aussi, reçut-il les ornements triomphaux et un double sacerdoce : il fut même créé consul pendant les deux derniers mois de l'année. Depuis ce temps, jusqu'à ce qu'il fut proconsul, il vécut dans la retraite, craignant Agrippine, qui avait encore du crédit auprès de son fils, et qui, après la mort de

Narcisse, poursuivait les amis de ce favori. Il gouverna l'Afrique avec beaucoup d'intégrité, et s'acquit le respect des peuples, ce qui n'empêcha pas que, dans une sédition à Adrumète, on ne lui jetât des raves. Il revint pauvre et si dénué de tout crédit, qu'il engagea toutes ses terres à son frère, et fut obligé, pour réparer ses affaires, de faire le commerce de maquignon et de marchand d'esclaves, ce qui le fit surnommer *le Muletier*. Il fut convaincu d'avoir tiré deux cents grands sesterces d'un jeune homme pour lui faire obtenir malgré son père la dignité de sénateur ; il reçut de sévères réprimandes de cette exaction. Étant du voyage de Néron, dans la Grèce, il lui arriva de sortir quelquefois ou de s'endormir pendant que ce prince chantait : il encourut sa disgrâce, et fut non seulement privé de sa société, mais même eut défense de paraître devant lui. Il se retira dans une petite ville ignorée, et ce fut dans cette retraite, au moment où il craignait tout ce qu'on peut craindre, qu'on vint lui offrir un gouvernement et une armée. C'était une vieille tradition reçue dans tout l'Orient, que des maîtres du monde sortiraient de la Judée précisément vers ce temps-là : cet oracle, qui regardait Vespasien, comme l'événement le vérifia dans la suite, fut interprété autrement par les juifs ; ils se l'appliquèrent, et, ayant secoué le joug, ils défirent et tuèrent leur gouverneur, et mirent en fuite le proconsul de Syrie, qui venait à son secours et à qui même ils enlevèrent un aigle. Pour apaiser ce soulèvement, on avait besoin d'une armée considérable et d'un chef habile, mais à qui pourtant on pût confier une entreprise de cette importance sans rien craindre de lui : on choisit Vespasien, qui joignait à des talents dont on pouvait espérer tout, une naissance et un nom dont on croyait n'avoir rien à redou-

ter. Ayant donc joint aux troupes de sa province deux légions, huit escadrons et dix cohortes, suivi de son fils aîné, qui servait parmi ses lieutenants, dès qu'il fut arrivé dans la Judée, il attira sur lui les yeux de tous les pays voisins, rétablissant la discipline militaire et se comportant avec tant de courage, qu'il fut blessé à un siège d'un coup de pierre au genou et qu'il reçut plusieurs traits sur son bouclier.

V. Après Néron et Galba Othon, et Vitellius se disputant l'empire, il conçut l'espérance d'y parvenir lui-même, espérance fondée depuis longtemps sur une foule de présages. Il y avait dans une maison de campagne des Flavius un chêne antique consacré à Mars qui, chaque fois que Vespasia accouchait, poussait un rejeton qui désignait la destinée de l'enfant venu au monde : le premier était faible et se dessécha bientôt; c'était une fille qui ne passa pas l'année; le second, fort élevé, annonçait un très grand bonheur ; le troisième ressemblait à un arbre. Sabinius, père de Vespasien, alla aussitôt, sur la foi d'un astrologue, annoncer à sa mère qu'il venait de lui naître un petit-fils qui serait empereur. Elle se mit à rire, étonnée que son fils radotât déjà lorsqu'elle avait encore toute sa raison. Dans la suite, lorsqu'il fut édile, Caius ayant ordonné qu'on le couvrît de boue pour n'avoir pas fait balayer celle des rues, quelqu'un voyant des soldats qui lui en jetaient, annonça qu'un jour la république, foulée aux pieds et troublée par des guerres civiles, se réfugierait dans son sein comme dans un asile assuré. Un chien étranger entra chez lui pendant son dîner, tenant dans sa gueule la main d'un homme qu'il jeta sous la table ; et un autre jour qu'il était à souper, un bœuf de charrue, ayant rompu son joug, entra dans la salle où il mangeait, mit les esclaves en fuite et tout d'un coup,

comme étant fatigué, tomba à ses pieds, baissant la tête devant lui. Un cyprès déraciné dans le champ de ses pères, sans que la tempête ou le fer l'eût abattu, se releva le lendemain plus vert et plus fort. Étant en Achaïe, avec Néron, il rêva qu'on lui annoncerait un grand bonheur à lui et aux siens lorsque Néron perdrait une dent, et le lendemain, entrant dans l'antichambre de l'empereur, il trouva son médecin qui lui montra une dent qu'il venait d'aracher à Néron. Comme il consultait en Judée l'oracle du mont Carmel, on lui répondit que, quelques grands desseins qu'il méditât, il pouvait être sûr du succès. Joseph, un des prisonniers juifs les plus distingués, à l'instant où on le mettait dans les fers, assura que, bientôt il serait délivré par Vespasien, et par Vespasien empereur. On lui annonçait d'autres présages venus de Rome : que Néron avait été averti en songe de tirer de son sanctuaire la statue de Jupiter, de la porter dans la maison de Vespasien et de là dans le Cirque; que Galba assemblant les Romains pour son second consulat, la statue de Jules César s'était tournée vers l'Orient; qu'avant le combat de Bébriac, deux aigles s'étaient battus en présence des deux armées, et que l'un ayant été vaincu, un troisième était venu du levant et avait fait fuir le vainqueur.

VI. Cependant malgré les instances des siens, il fallut pour le déterminer que le hazard fit déclarer pour lui des troupes qui ne le connaissaient pas. Deux mille hommes tirés des trois légions de Mésie apprirent, en allant au secours d'Othon, qu'il était vaincu et qu'il s'était tué; ils ne laissèrent pas de s'avancer jusqu'à Aquilée, comme doutant de cette nouvelle. Là s'étant abandonnés à toutes sortes d'excès et de rapines, ils craignaient d'être obligés de rendre compte de leur conduite à leur retour et d'être pu-

nis ; ils prirent le parti de faire un empereur, ne se croyant pas moins que les légions d'Espagne, qui avaient élu Galba ; ni que les prétoriens, qui avaient couronné Othon ; ni que l'armée d'Allemagne qui avait mis à sa place Vitellius. Il passèrent en revue les noms de tous les commandants consulaires, et, les rejetant tous les uns après les autres, ils se réunirent au nom de Vespasien, dont quelques soldats d'une légion qui avait passé de Syrie dans la Mésie vers le temps de la mort de Néron, leur firent un très grand éloge. Son nom fut aussitôt mis sur toutes les enseignes. Cependant cette élection n'eut pas de suite, parce que les soldats rentrèrent peu à peu dans le devoir ; mais le fait s'étant répandu, Tibère Alexandre, gouverneur d'Égypte, fut le premier à faire prêter serment à Vespasien par ses légions, le jour des calendes de juillet. Ce jour, le premier du règne de Vespasien, fut dans la suite fêté religieusement. Le 11 du même mois, l'armée de Judée le reconnut pour empereur. Plusieurs circonstances favorisèrent son entreprise : la lettre vraie ou supposée d'Othon à Vespasien, où il le chargeait en mourant du soin de le venger et de secourir l'empire ; le bruit qui se répandit que Vitellius avait dessein de changer les quartiers des légions et de transporter en Orient celles de Germanie pour les amollir par l'inaction et la sécurité ; les secours de Mucien, qui, dépouillant l'ancienne inimitié que la jalousie avait fait naître entre Vespasien et lui, promit de lui soumettre les troupes de Syrie ; enfin, la bienveillance de Vologèse, roi de Parthes, qui promit quarante mille archers.

VII. Il commença donc la guerre civile, et, ayant envoyé ses lieutenants en Italie, il passa à Alexandrie pour s'emparer des barrières de l'Égypte ; là,

voulant consulter les oracles sur la durée de son règne, il entra seul dans le temple de Sérapis, dont on fit sortir tout le monde, et, après avoir reçu de ce dieu des assurances de sa protection, il crut voir devant lui, en se retournant, son affranchi Basilide, qui lui offrait, comme il est d'usage dans les sacrifices, des couronnes de fleurs, de la verveine et du pain, et qui pourtant, non seulement n'avait pu entrer dans le temple, mais même depuis longtemps pouvait à peine marcher à cause de sa goutte, et était fort éloigné. Aussitôt arrivèrent des lettres qui annonçaient la défaite de Vitellius à Crémone et sa mort. Un événement singulier imprima encore à la personne de Vespasien ce caractère de majesté qui manquait à un prince nouvellement monté sur un trône pour lequel il n'était pas né : deux hommes du peuple, l'un aveugle et l'autre boiteux, l'abordèrent en public, le priant de les guérir, sur l'assurance que Sérapis leur avait donnée pendant leur sommeil que l'un recouvrerait la vue si l'empereur voulait cracher sur ses yeux, et que l'autre marcherait droit s'il voulait lui donner un coup de pied. Vespasien, n'augurant aucun succès d'une telle entreprise, n'osait pas même l'essayer, mais ses amis l'encouragèrent ; il essaya donc, et réussit. Vers le même temps, des devins avertirent de creuser dans un lieu sacré, à Tégrée, en Arcadie : on y trouva des vases antiques où était gravée une figure qui ressemblait à Vespasien.

VIII. Il arriva ainsi à Rome précédé de sa renommée et après avoir triomphé des juifs. Il ajouta huit consulats au premier qu'il avait obtenu autrefois ; il géra aussi la censure. Pendant tout le temps de son règne, il ne s'appliqua qu'à raffermir la république ébranlée et affaiblie, et ensuite à l'illustrer. Les soldats étaient parvenus au comble de la licence et de

l'audace; les uns, fiers des victoires qu'ils avaient remportées, les autres, aigris par les défaites qu'ils avaient essuyées. Le trouble régnait dans toutes les provinces, dans plusieurs villes libres et dans quelques royaumes. Vespasien licencia une grande partie des troupes de Vitellius et réprima l'autre. A l'égard de celles qui avaient vaincu sous lui, il fut si éloigné de leur accorder aucune grâce extraordinaire, que même il leur fit attendre ce qui leur était légitimement dû. Il ne laissa échapper aucune occasion de réformer les mœurs. Un jeune homme se présenta devant lui parfumé, pour le remercier d'une place qu'il lui avait donnée; il le regarda de très mauvais œil, lui dit d'un ton sévère : « J'aimerais mieux que vous sentissiez l'ail, » et révoqua la grâce qu'il lui avait faite. Les matelots qui vont tour à tour à pied d'Ostie et de Pouzzoles à Rome, lui demandèrent une gratification comme pour payer leurs chaussures; il les renvoya sans réponse et leur ordonna d'aller désormais pieds nus, et depuis ce temps ils vont ainsi. Il réduisit en provinces romaines l'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Bysance, Samos, à qui il ôta la liberté; la Thrace, la Cilicie et la Comagène, jusqu'alors gouvernées par des rois. Il établit des légions dans la Cappadoce, exposée aux fréquentes incursions des barbares, et y envoya un commandant consulaire au lieu d'un chevalier romain. La ville était défigurée par les incendies et par les ruines: il permit à qui voudrait de bâtir sur les terrains vides, si les possesseurs n'en faisaient point usage; lui-même entreprit la réparation du Capitole; il mit le premier la main à l'ouvrage, fouilla les débris et porta de la terre sur son dos. Il fit refaire trois mille tables d'airain, détruites dans l'embrasement du Capitole, et où étaient gravés, depuis la fondation de Rome, les décrets du

sénat, les plébiscites, les alliances et les priviléges. On en rechercha de tous côtés les copies, et l'on eut obligation à Vespasien d'avoir conservé le monument le plus beau et le plus ancien de l'empire.

IX. Il en éleva lui-même de nouveaux : le temple de la Paix, voisin de la place publique ; celui de Claude, sur le mont Cælius, commencé par Agrippine et presque détruit par Néron ; un amphithéâtre au milieu de la ville, qu'il savait qu'Auguste avait eu dessein de bâtir. Il purgea et compléta l'ordre des sénateurs et celui des chevaliers, épuisés tous les deux par les meurtres et souillés par d'anciens abus. Il en fit la revue, en expulsa les membres indignes, et mit à leur place les plus honnêtes citoyens de l'Italie et des provinces ; et, pour faire connaître que ces deux ordres ne différaient pas tant entre eux par les droits que par la dignité, il jugea, dans la querelle d'un sénateur et d'un chevalier romain, qu'il n'était pas permis de dire des injures à un sénateur, mais bien de lui en répondre.

X. Le nombre des procès était devenu immense, les anciens étant suspendus par les fréquentes interruptions du ministère des lois, et le trouble des temps en produisant sans cesse de nouveaux. Il établit une commission de juges tirés au sort pour faire restituer les biens enlevés à la faveur des guerres civiles et pour expédier extraordinairement les causes portées devant les centumvirs, qui étaient si nombreuses que la vie des plaideurs n'y aurait pas suffi.

XI. La débauche et le luxe ne trouvant personne qui les arrêtât, avaient fait des progrès effrayants. Il fit statuer par le sénat que toute femme qui se marierait à l'esclave d'un autre, serait réputée servante, et que les usuriers qui prêteraient aux enfants de famille ne seraient jamais payés, pas même après la mort des pères.

XII. Son règne fut d'ailleurs celui d'un prince modéré et clément, et ne se démentit en rien. Jamais il ne se dissimula la médiocrité de son origine ; souvent même il s'en vanta ; il tourna en ridicule quelques flatteurs qui voulaient faire remonter la famille Flavia jusqu'aux fondateurs de Réate et jusqu'à un compagnon d'Hercule, dont un voit un monument dans la voie Salaria. A l'égard des décorations extérieures, il les souhaita si peu, que le jour de son triomphe, fatigué de la longueur et de l'ennui de la cérémonie, il ne put s'empêcher de dire qu'il était justement puni pour avoir eu si peu de bon sens à son âge, que de souhaiter le triomphe, comme s'il eût été dû à son nom ou qu'il eût jamais pu l'espérer. Il ne consentit que fort tard à recevoir la puissance tribunitienne et le titre de Père de la patrie. Quant à la coutume de fouiller ceux qui venaient faire leur cour à l'empereur, il l'avait abolie dès le temps de la guerre civile.

XIII. Il souffrait très patiemment les propos libres de ses amis, les apostrophes hardies des avocats et l'esprit indépendant des philosophes. Mucien dont on connaissait les mœurs infâmes, mais que ses services avaient enorgueilli, parlait de lui avec peu de respect; il se contenta de récriminer contre lui en secret, disant à un ami commun tout ce qu'il pouvait reprocher aux mœurs de Mucien, et il ajouta : « Quant à moi, du moins, je suis un homme. » Il sut bon gré à Salvius Liberalis d'avoir osé dire, en défendant un accusé riche : « Quimporte à César qu'Hipparque ait un million de sesterces. » Démétrius le cynique le rencontrant après avoir perdu un procès, ne daigna pas le saluer et lui dit même quelques injures ; l'empereur se contenta de l'appeler chien.

XIV. Toujours prêt à oublier les offenses et les

inimitiés, il maria très honorablement la fille de Vitellius, la dota et lui fit des présents. Sous le règne de Néron, dans le temps que la cour lui était défendue, un des huissiers du palais à qui il demanda quel parti il prendrait et où il irait, lui répondit « qu'il allât se pendre. » Vespasien, le voyant venir dans la suite pour lui demander grâce, il lui fit à peu près la même réponse, et se crut assez vengé. Incapable de sacrifier personne à ses craintes ou à ses soupçons, il fit consul Métius Pomposianus, dont on l'avertissait de se défier comme d'un homme à qui on avait prédit qu'il régnerait : « Eh bien ! dit Vespasien, il se souviendra du bien que je lui ai fait. »

XV. Aucun homme innocent ne périt sous son règne, si ce n'est en son absence et sans qu'il le sût, et même malgré lui. Helvidius Priscus avait seul affecté de ne l'appeler que Vespasien à son retour de Syrie, et dans les actes de sa prêture, il ne l'avait jamais nommé empereur. Vespasien ne lui en témoigna du ressentiment qu'après avoir été poussé à bout dans une querelle où Helvidius lui parla avec la plus grande insolence et le traita comme son égal; il l'exila d'abord, et donna même ensuite l'ordre de sa mort; mais, voulant le sauver à quelque prix que ce fût, il envoya donner un ordre contraire, et Helvidius eût été sauvé si l'on n'eût pas dit faussement à l'empereur qu'il n'était plus temps. Bien loin de se complaire dans la vengeance, il donnait des larmes aux punitions les plus justes.

XVI. Le seul reproche qu'on lui fasse avec raison, c'est d'avoir aimé l'argent. En effet, non content d'avoir rétabli les impôts abolis sous Galba, d'en avoir ajouté de nouveaux et de plus pesants, d'avoir augmenté et même quelquefois doublé les tributs des provinces, il s'abaissa jusqu'à des négoces honteux

même à un particulier, et jusqu'au métier de brocanteur. Il vendait les honneurs aux candidats et l'absolution aux accusés, tant innocents que coupables; on prétend même qu'il élevait aux plus grands emplois les gens d'affaires les plus avides, afin de les condamner lorsqu'ils seraient enrichis. Il avait coutume de les appeler des éponges, qu'il pressait au besoin. Cette cupidité, selon quelques-uns, était dans son caractère et lui fut reprochée par un vieux bouvier, qui, ne pouvant en obtenir la liberté gratuite lorsqu'il fut parvenu à l'empire, s'écria que le renard pouvait changer de poil, mais non pas de mœurs. Selon d'autres, c'était un effet de la nécessité : le trésor public était si pauvre qu'il fallait avoir recours aux rapines, et c'est ce qui faisait dire à Vespasien, à son avénement au trône, que l'État avait besoin de quatre milliards de sesterces pour se soutenir. Cette dernière opinion paraît d'autant plus vraisemblable, qu'il employait très bien l'argent mal acquis.

XVII. Ses libéralités s'étendaient sur tout le monde. Il complétait le revenu des sénateurs, faisait des pensions de cinq cents grands sesterces aux consulaires pauvres. Il rétablissait avec des embellissements les villes incendiées ou renversées par des tremblements de terre.

XVIII. Il protégeait surtout les talents et les arts. Il fit payer le premier, sur le trésor public, cent grands sesterces de revenu annuel à ceux qui enseignaient les lettres grecques et latines, et payait de même les bons poètes et les bons artistes. Il fit un présent considérable à un ouvrier qui avait relevé un colosse, et donna une grande récompense à un mécanicien qui promettait de transporter dans le Capitole, à peu de frais, des colonnes immenses. Il loua son invention

et ne voulut pas s'en servir. « Permettez-moi, lui dit-il, de faire vivre le pauvre peuple. »

XIX. Il donna des représentations dramatiques dans les jeux qui furent célébrés pour la dédicace du théâtre de Marcellus, nouvellement rétabli. Apollinaris, auteur tragique, reçut quatre cents grands sesterces de gratification; Terpnus et Diodore en eurent deux cents; d'autres cent, d'autres quarante, sans compter les couronnes d'or. Il donnait fréquemment à manger pour faire gagner les marchands de denrées; il donnait des étrennes aux hommes pendant les saturnales, et aux femmes le jour des calendes de mars; mais il ne put, malgré tout cela, se laver de l'accusation d'avarice. Les habitants d'Alexandrie l'appelèrent toujours *Cibiosacte*, du nom d'un de leur roi qui avait été très avare, et, pendant ses funérailles, le premier pantomime, nommé Favor, qui faisait le personnage de l'emperenr, et contrefaisait, selon la coutume, ses paroles et ses actions, demanda combien coûterait sa pompe funèbre, et, comme on lui eut répondu qu'elle coûterait dix millions de sesterces, il s'écria : « Donnez-moi cent grands sesterces, et jetez-moi dans le Tibre. »

XX. Il avait la taille carrée, les membres forts et compactes, la figure comme celle d'un homme qui fait un effort; aussi, un bouffon, qu'il pressait de dire quelques bons mots contre lui, lui dit assez plaisamment : « J'en dirai quand vous serez quitte de vos besoins. » Il était d'une très bonne santé, quoiqu'il ne fit rien autre chose pour l'entretenir que de se frotter tout le corps dans une salle d'exercice avec un mouvement réglé, et de faire diéte un jour par mois.

XXI. Voici à peu près quelle était sa manière de vivre : tandis qu'il fut empereur, il se levait de bonne

heure, et même avant le jour ; après avoir lu ses lettres, ses mémoires, il faisait ouvrir sa chambre, se chaussait et s'habillait en présence de sa cour ; ensuite, après avoir expédié les affaires qui pouvaient survenir, il se promenait en litière ; puis il dormait, ayant à côté de lui quelqu'une des concubines qu'il avait fait venir en grand nombre pour remplacer Cænide, sa maîtresse. Il passait ensuite dans le bain, et de là dans la salle à manger, c'était le moment où il était de l'humeur la plus douce et la plus facile, et c'était celui que ses domestiques prenaient pour lui demander des grâces.

XXII. Affable et gai à toutes les heures, il l'était surtout à table, où il permettait tout en faveur de la plaisanterie, car il était bouffon de son naturel, et même jusqu'à l'obscénité. On cite de lui des mots plaisants. Menstrius Florus homme consulaire, l'avait averti de dire *Plaustra* et non pas *Plostra;* le lendemain il l'appela *Flaurus* au lieu de *Florus*. Ayant eu les faveurs d'une femme qui lui avait fait des avances en affectant une grande passion pour lui, il lui fit donner quatre cents grands sesterces, et comme son intendant lui demandait en quels termes cette somme serait portée sur ses registres, il lui dit d'écrire : « Pour l'amour qu'on a eu pour Vespasien. »

XXIII. Il citait fort à propos, témoin ce vers grec qu'il appliqua à un homme de grande taille et fort méchant : « Il s'avance en branlant un javelot dont l'ombre s'étend au loin sur la terre. » Un riche affranchi, nommé Cérylus, pour frauder les droits du fisc, se faisait passer pour un homme de condition libre et avait pris le nom de Lachès ; Vespasien disait de lui : « Il a beau faire, dès qu'il sera mort, il se retrouvera Cérylus. » C'est surtout dans les gains

honteux qu'il faisait, qu'il cherchait la plaisanterie, pour couvrir par un bon mot ce qu'ils avaient d'odieux. Un de ses domestiques les plus chéris lui demandait une place pour un homme qu'il disait être son frère ; il le remit pendant longtemps et fit venir l'aspirant lui-même, et reçut la somme qu'il avait promise à son protecteur et l'installa sur-le-champ. Lorsque son domestique vint lui en reparler, il lui dit : « Cherche un autre frère, celui dont tu me parles est le mien. » Étant en route, il se douta que son cocher n'était descendu pour ferrer ses mules qu'afin de donner le temps à un plaideur de l'aborder, il lui demanda combien on lui avait donné pour les fers, et voulut en avoir la moitié. Son fils Titus lui reprochait d'avoir mis un impôt sur les urines ; il lui porta au nez le premier argent qu'il reçut de cet impôt, et lui demanda s'il sentait mauvais. Titus lui ayant répondu que non : « C'est pourtant de l'urine, » dit Vespasien. » Des députés d'une ville lui apprenant qu'on lui avait décerné une statue colossale d'un prix considérable, il leur dit, en leur montrant le creux de sa main : « Placez-la ici, voilà la base. »

La crainte même de la mort ne l'empêchait pas de plaisanter. Quelque temps avant la sienne, le mausolée des Césars s'ouvrit tout à coup et une comète chevelue parut dans le ciel ; il prétendit que le premier de ces prodiges regardait Julia Calvina, qui était de la race d'Auguste, et que le second regardait le roi des Parthes, qui était chevelu. Il disait au commencement de sa dernière maladie : « Il me semble que je deviens dieu. »

XXIV. Il était consul pour la neuvième fois, lorsqu'étant dans la Campanie il sentit quelque légère douleur ; il revint aussitôt à Rome, et de là dans ses terres de Réate, où il avait coutume de passer l'été.

Son mal augmenta par le fréquent usage de l'eau froide, qui lui détruisit l'estomac. Il ne cessait pourtant pas de faire les fonctions d'empereur, et donnait même des audiences dans son lit; mais se sentant une défaillance totale : « Il faut, dit-il, qu'un empereur meure debout; » et pendant qu'on le soulevait il expira, le 24 juin, âgé de soixante-neuf ans un mois et sept jours.

XXV. Tout le monde convient qu'il était sûr de sa destinée et de celle de ses enfants, au point que, malgré de fréquentes conspirations contre lui, il osa dire dans le sénat que ses enfants lui succéderaient ou personne. On dit aussi qu'il vit en songe une balance placée au milieu du vestibule de son palais, dans un parfait équilibre, portant d'un côté Claude et Néron, et de l'autre lui et ses enfants; ce qui fut confirmé par l'événement, puisque son règne et celui de son fils remplirent le même espace de temps que les règnes de Claude et de Néron.

XI

TITUS

I. Titus, qui s'appelait aussi Vespasien comme son père, fut l'amour et les délices du genre humain, tant il sut se concilier la bienveillance universelle, ou par son caractère, ou par son adresse, ou par son bonheur; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce prince, adoré sur le trône, fut en butte au blâme public et même à la haine étant simple particulier et pendant le règne de son père.

II. Il naquit le 29 de décembre, l'année de la mort de Caius, dans une petite chambre que l'on montre encore, qui faisait partie d'une chétive maison attenant les Sept Zones. Il fut élevé à la cour avec Britannicus, eut la même éducation et les mêmes maîtres. On dit qu'un devin, que Narcisse avait fait venir pour juger de la destinée de Britannicus par les principes de la métoposcopie, assura que jamais ce jeune prince ne régnerait, mais que Titus, qui était avec lui, serait certainement élevé à l'empire. Ils étaient si unis tous les deux, qu'on croit que Titus goûta du poison dont Britannicus mourut, et en fut longtemps et dangereusement malade. En mémoire de cette étroite liaison, Titus lui érigea dans la suite une statue d'or dans son palais et une statue équestre d'ivoire, qu'il fit placer parmi celles des dieux avec toutes les cérémonies religieuses, et que l'on porte encore aujourd'hui dans les jeux du Cirque.

III. Les qualités du corps et de l'esprit brillèrent

en lui dès son enfance, et se dévoloppèrent par degrés : une belle physionomie, qui réunissait la grâce et la majesté, une force singulière, quoiqu'il ne fût pas très grand et qu'il eût le ventre un peu gros, la plus grande disposition à tous les talents civils et militaires, une mémoire admirable, beaucoup d'habileté à manier les armes et le cheval, une connaissance profonde des lettres grecques et latines et une facilité prodigieuse à écrire de la prose et des vers dans les deux langues, et même à improviser; assez de musique pour chanter avec agrément et exactitude. J'ai ouï diqe qu'il s'était accoutumé aussi à écrire d'une vitesse extrême, en s'amusant à lutter en ce sens contre ses secrétaires, et qu'il savait si bien contrefaire les signatures qu'il disait souvent qu'il ne tiendrait qu'à lui d'être un très bon faussaire.

IV. Il servit dans le grade de tribun militaire, en Angleterre et en Allemagne, avec beaucoup de zèle et de modération, et une renommée qui y répondait, comme on peut le voir par la quantité de statues qu'on lui éleva dans ces deux provinces et par les inscriptions qu'elles portent; ensuite il se tourna vers les études du barreau aves plus de distinction que d'assiduité. Il épousa Arricidie, fille d'un chevalier romain qui avait été préfet du prétoire, et, après sa mort, Martia Fulvia, d'une naissance illustre, dont il se sépara après en avoir eu une fille. Au sortir de la questure, il fut mis à la tête d'une légion, et prit Tarichée et Gamale, deux places fortes de Judée; il eut un cheval tué sous lui dans un combat, et monta celui d'un ennemi qu'il venait de renverser.

V. Lorsque Galba parvint à l'empire, il fut envoyé pour le féliciter, et partout où il passa, il attira les yeux sur lui, de manière que tout le monde croyait

que Galba le faisait venir pour l'adopter; mais, apprenant que tout se troublait de nouveau, il retourna sur ses pas et consulta l'oracle de la Vénus de Paphos sur le succès de sa navigation. L'oracle lui promit l'empire. Son père l'obtint peu de temps après, et Titus demeura dans la Judée pour achever de la soumettre. Il assiégea Jérusalem, tua de douze coups de flèches douze des soldats qui défendaient les remparts, et la prit le jour même de la naissance de sa fille. La joie des soldats fut si grande qu'ils mêlaient dans leurs acclamations le nom d'empereur, et employèrent peu de temps après les prières et les menaces pour le retenir dans son gouvernement, qu'il allait quitter, le conjurant ou de rester avec eux ou de les emmener avec lui, ce qui fit soupçonner qu'il voulait se révolter contre son père et régner en Orient. Il fortifia encore ces soupçons lorsque, allant à Alexandrie et passant par Memphis, il consacra le bœuf Apis, le diadème sur la tête; c'était une des cérémonies requises que ce diadème, mais on voulait y voir un dessein. Instruit de ces bruits, il hâta son retour en Italie, aborda à Rhége et de là à Pouzzoles dans un vaisseau de transport, puis courut à Rome, devançant sa suite, et surprit son père, qui ne s'attendait pas à son arrivée. Il lui dit pour première parole, en l'abordant : « Me voilà pourtant, mon père, me voilà! » C'était un reproche indirect qu'il lui faisait d'avoir cru trop aisément de faux bruits.

VI. Depuis ce moment, il partagea et soutint le pouvoir suprême; il triompha avec son père et fut censeur et sept fois consul avec lui. Il obtint encore avec lui la puissance tribunitienne. Chargé de tout détail des affaires, il écrivait et signait au nom de son père, lisait ses mémoires dans le sénat à la place

du questeur. Il fut même préfet du prétoire ; jusque-là il n'y avait que des chevaliers romains qui l'eussent été. Il montra dans cette place de la dureté et de la violence ; il perdait tous ceux qui lui étaient suspects, en apostant au théâtre et dans le camp des gens qui demandaient leur mort, comme s'ils eussent parlé au nom de tous. Il fit périr, entre autres, Aulus Cécina, homme consulaire, qu'il avait invité à souper, et qui fut percé de coups sous ses yeux. Il est vrai que le danger était pressant. Titus montra le plan d'une conjuration formée dans le camp et signée par Cécina. Cette conduite le mit en sûreté pour l'avenir, mais elle le rendit odieux ; en sorte que peu de princes sont parvenus au trône avec une plus mauvaise réputation et un éloignement plus marqué de la part des peuples.

VII. On le soupçonnait de débauche autant que de cruauté ; ces soupçons étaient fondés sur des repas qu'il faisait pendant la nuit avec les citoyens les plus dissolus, sur la foule des eunuques et des hommes infâmes qui l'environnaient, sur sa passion déclarée pour Bérénice, à qui même, dit-on, il avait promis de l'épouser. On le taxait aussi d'avidité, sur ce qu'on savait qu'il tirait de l'argent de tous ceux qui avaient affaire à son père. Enfin, l'on disait ouvertement que ce serait un autre Néron.

Plus on avait eu mauvaise idée de lui, plus on lui sut gré de la démentir, lorsque, monté sur le trône, il ne montra aucun des vices qu'on craignait, et fit voir toutes les vertus opposées. Ses repas furent agréables, sans excès et sans profusion. Il choisit des amis que, dans la suite, ses successeurs approchèrent d'eux comme les meilleurs soutiens de l'État. Il renvoya Bérénice malgré lui et malgré elle. Il cessa de protéger trop vivemeut ou même de re-

garder dans aucune assemblée publique ceux de sa suite qui exerçaient des talents frivoles, quoiqu'il y en eût plusieurs parmi eux qu'il aimait beaucoup et qui dansaient avec tant de perfection, qu'ils brillèrent dans la suite sur la scène. Il ne fit jamais aucun tort à qui que ce fût, repecta toujours les propriétés, et refusa même les présents qui étaient d'usage. Cependant il ne le céda à personne en magnificence. Il fit construire en très peu de temps des bains autour de l'amphithéâtre bâti par son père, et, pour en fêter la dédicace, il y donna un spectacle très magnifique et très complet. Il fit représenter aussi une bataille navale dans l'anciene Naumachie, donna un combat de gladiateurs, et fit paraître en un jour cinq mille bêtes féroces de toute espèce.

VIII. Porté par son caractère à faire du bien, il dérogea à la coutume de ses prédécesseurs, qui, suivant les principes de Tibère, regardaient toutes les concessions faites avant eux comme nulles, s'ils ne les ratifiaient; il les déclara toutes valides par un seul et même édit, et ne voulut pas qu'on le sollicitât pour aucune. A l'égard des autres grâces qu'on lui demandait, il avait pour maxime constante de ne renvoyer personne sans espérance; et ses amis lui remontrant qu'il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il répondit que « personne ne devait sortir mécontent de l'audience d'un souverain; » et s'étant souvenu une fois, en se mettant à table, qu'il n'avait accordé aucune grâce pendant le cours de la journée, il prononça ces mots si mémorables et si dignes d'éloges : « Mes amis, j'ai perdu un jour. »

Il traitait le peuple en toute occasion avec tant de bonté, qu'ayant annoncé un spectacle de gladiateurs, il déclara que tout s'y passerait au gré du peuple et non pas au sien, et, en effet, il fit faire tout ce que

le peuple voulut, et l'exhorta même à énoncer sa volonté. Il eut l'air de prendre parti pour les gladiateurs nommés thraces, se mêla aux applaudissements et aux plaisanteries des spectateurs, mais sans compromettre ni sa dignité ni sa justice. Pour paraître encore plus populaire, il permit souvent à tout le monde d'entrer dans les bains où il se lavait.

Son règne ne fut troublé que par des accidents physiques, tels que l'éruption du Vésuve dans la Campanie, un incendie dans Rome, qui dura trois jours et trois nuits, et une peste aussi cruelle qu'il y en ait jamais eue. Il montra dans ces désastres toute la vigilance d'un monarque et toute la sensibilité d'un père, rassurant les peuples par ses édits et les secourant par ses bienfaits. Des citoyens consulaires, tirés au sort, furent chargés de soulager la Campanie. Les biens de ceux qui avaient péri par l'embrasement du Vésuve, et qui n'avaient point laissé d'héritiers, furent affectés au rétablissement des villes détruites. Après l'incendie de Rome, il déclara qu'il prenait sur lui toutes les pertes publiques, et fit porter dans les édifices et dans les temples tous les meubles qui servaient à l'ornement des maison impériales, et, afin que le transport se fît plus promptement, il en chargea des chevaliers romains. Il prodigua aux pestiférés tous les secours divins et humains, employant toutes sortes de remèdes et de sacrifices pour les guérir ou pour fléchir les dieux.

Parmi les fléaux de ce temps, on comptait les délateurs et les espions, restes de l'ancienne tyrannie. Il les fit battre de verges et de bâtons, les exposa aux yeux du peuple dans l'amphithéâtre et dans l'arène, en réduisit une partie à la condition d'esclaves, et vendit ou exila le reste dans les îles les plus malsaines; il voulut même mettre un frein

pour la suite à leurs imitateurs, et statua, entre autres règlements à ce sujet, que jamais on ne pourrait se servir de deux lois dans une même accusation, ni inquiéter la mémoire des morts, au delà d'un terme qu'il fixa.

IX. Il n'accepta le souverain pontificat que dans le dessein, disait-il, de conserver toujours ses mains pures. Il tint parole, et, depuis ce temps, il ne fut ni l'auteur ni le complice de la mort de personne; ce n'est pas que l'occasion de punir lui manquât, mais il jurait qu'il périrait plutôt que de faire périr qui que ce fût. Deux patriciens furent convaincus d'aspirer à l'empire; il se borna à les avertir de renoncer à leurs desseins, ajoutant que le trône était un présent du sort, et que, s'ils désiraient quelque chose d'ailleurs, il le leur accorderait, et il dépêcha aussitôt un de ses courriers à la mère de l'un d'eux qui était éloignée, pour la rassurer sur le sort de son fils et lui apprendre qu'il vivait. Il invita les deux conjurés à souper avec lui, et, le lendemain, il les plaça exprès à côté de lui dans un spectacle de gladiateurs et leur donna les armes des combattants à examiner; on ajouta même qu'il tira leur horoscope et leur annonça que tous deux étaient menacés d'un grand péril, mais qui ne viendrait pas de lui, ce que l'événement confirma. A l'égard de son frère Domitien, qui lui tendait sans cesse des embûches, qui cherchait presque ouvertement à soulever les armées et à s'enfuir de la cour, il ne put se résoudre ni à le faire périr ni à s'en séparer; il ne le traita pas même plus mal qu'auparavant, continuant à le regarder comme son collègue et son successeur à l'empire, et quelquefois il le prenait à part et le conjurait avec larmes de vouloir enfin vivre avec lui comme un frère.

X. C'est au milieu de ces soins qu'il fut enlevé au monde, qui perdit à sa mort bien plus que lui. Au sortir d'un spectacle, où il avait versé beaucoup de larmes, il partit pour le pays des Sabins, triste et alarmé d'un sacrifice où la victime s'était échappée et de quelques coups de tonnerre qui avaient éclaté dans un temps serein. Au premier séjour, la fièvre le prit; il continua à voyager en litière, et l'on dit que, tirant les rideaux qui le couvraient, il regarda le ciel et lui reprocha de lui envoyer la mort qu'il n'avait pas méritée, ajoutant qu'il n'avait fait en sa vie qu'une seule action dont il dût se repentir. Il ne dit point ce que c'était, et il n'est pas aisé de le deviner; on a cru que c'était un commerce adultère avec Domitia, sa belle-sœur; mais elle le niait avec serment, et tel était le caractère de cette femme audacieusement débauchée, que bien loin de s'en défendre, elle s'en serait vantée la première.

XI Il mourut dans la même maison que son père, le 15 de septembre, âgé de quarante-et-un ans, après deux ans deux mois et vingt jours de règne. Dès que le bruit de sa mort se répandit, le deuil fut universel comme dans une calamité publique. Le sénat s'assembla sans être convoqué, et se renferma d'abord; mais bientôt il ouvrit les portes, et donna au prince mort plus d'éloges qu'il n'avait jamais prodigué de flatteries à aucun de ses prédécesseurs.

XII

DOMITIEN

I. Domitien naquit le 24 octobre, son père étant désigné consul et devant entrer en charge le mois suivant. Le lieu de sa naissance est le sixième quartier de Rome; c'est une maison nommée *la Grenade*, dont il fit depuis le temple de la famille de Fluvia. Son enfance et sa première jeunesse furent exposées à la pauvreté et à l'infamie; il n'avait pas même à lui un vase d'argent, et Claudius Pollion, le préteur, contre qui nous avons un poème de Néron, intitulé *le Borgne*, avait conservé et montrait quelquefois la signature de Domitien, qui lui promettait une nuit. On prétend qu'il eut le même commerce avec Nerva, son successeur. Il s'était réfugié dans le Capitole avec son oncle Sabinus et quelques troupes lorsque Vitellius y mit le feu; pressé par les ennemis et par les flammes, il alla se cacher chez un des desservants du temple, où il passa la nuit, et, le matin, couvert de l'habit d'un prêtre d'Isis, il s'échappa avec quelques autres ministres subalternes de ce culte superstitieux, et se retira au delà du Tibre, chez la mère d'un de ses camarades d'étude. Il y resta avec une seule personne à sa suite, et ne put être découvert par ceux qui le cherchaient. Il parut enfin après la victoire, fut salué César, et créé préteur de Rome avec la puissance consulaire; il n'en garda que le titre et laissa les fonctions à son collègue. Il montra d'ailleurs, par l'abus qu'il faisait de la puissance de son

père, tout ce qu'il serait un jour. Après avoir séduit plusieurs dames romaines, il enleva Domitia Longina, femme d'Etius Lamia, et l'épousa. Il distribua en un seul jour plus de vingt charges à la ville et dans les provinces, et Vespasien disait qu'il était surpris que son fils ne lui envoyât pas aussi un successeur.

II. Il projetait une expédition dans les Gaules et dans l'Allemagne, quoiqu'elle ne fût pas nécessaire et malgré les conseils des amis de son père, seulement pour égaler les exploits et la considération de Titus. Vespasien lui en fit une sévère réprimande, et, pour le faire souvenir de son âge et de sa condition, il le garda auprès de lui, et toutes les fois qu'il paraissait en public avec Titus, Domitien suivait leur chaise en litière. Il accompagna leur triomphe de Judée, monté sur un cheval blanc. Sur six consulats qu'il obtint, il n'y en eut qu'un de régulier, encore ce fut son frère Titus qui le lui céda et qui lui donna son suffrage. Il affecta alors beaucoup de modération et parut s'appliquer à la poésie, dont il n'avait aucune habitude, et pour laquelle il témoigna dans la suite beaucoup de mépris; il lut même des vers en public. Néanmoins, lorsque Vologèse, roi des Parthes, demanda qu'on lui envoyât contre les Alains un secours commandé par un des fils de Vespasien, il s'efforça d'être nommé, et le secours n'ayant point eu lieu, il essaya d'engager par des dons et par des promesses d'autres princes de l'Orient à faire la même demande. Après la mort de son père, il balança longtemps s'il n'offrirait pas aux soldats le double de la gratification ordinaire pour les écarter de leur devoir; mais il n'hésita pas à publier que son père, en mourant, l'avait associé à l'empire et que Titus avait falsifié le testament. Il ne cessa pas depuis ce temps

de lui dresser des embûches ou secrètes ou déclarées, et, lorsqu'il le vit malade, il n'attendit pas qu'il eût rendu le dernier soupir pour le laisser dans l'abandon, comme s'il eût été mort. Il le fit mettre au rang des dieux, selon la coutume, sans rendre d'ailleurs aucun honneur à sa mémoire, et cherchant même à la décrier d'une manière détournée dans ses discours et dans ses édits.

III. Au commencement de son règne, il se renfermait tous les jours pendant une heure pour enfiler des mouches avec un poinçon très aigu, ce qui donna lieu à cette réponse plaisante de Vibius Crispus, à qui l'on demandait s'il n'y avait personne avec l'empereur : « Non, dit-il, pas même une mouche. » Il répudia sa femme Domitia, qui avait une passion folle pour Pâris l'histrion. Il avait eu une fille pendant son second consulat, et l'année suivante, il lui avait donné le titre d'*Augusta* ou d'impératrice. Mais il ne put s'en passer longtemps, et la reprit comme pour céder aux prières du peuple. A l'égard de sa conduite dans le gouvernement, elle fut très inégale et mêlée quelque temps de mal et de bien ; mais bientôt ce qu'il avait de bonnes qualités se changea en vices, et, autant qu'on peut le conjecturer, les circonstances aidèrent à son penchant naturel, la pauvreté le rendant avide et la crainte le rendant cruel.

IV. Il donna des spectacles très magnifiques et très dispendieux dans l'amphithéâtre et dans le Cirque : un combat d'infanterie et de cavalerie, outre les courses de chars accoutumées ; des gladiateurs et des combats de bêtes, aux flambeaux ; des femmes même parurent dans l'arène avec des hommes. Il fit célébrer les spectacles de sa questure, dont il s'était dispensé lorsqu'il l'exerçait, et permit au peuple de

lui demander à la fin des jeux deux paires de gladiateurs, de ceux que l'on formait pour la cour.

Pendant qu'il assistait aux jeux, il eut toujours à ses pieds un nain vêtu d'écarlate, avec qui il causait beaucoup et quelquefois sérieusement; du moins on l'entendit demander au nain s'il savait pourquoi le gouvernement d'Égypte serait donné à Métius Rufus. Il fit représenter des batailles navales dans un vaste lac creusé auprès du Tibre: c'étaient, pour ainsi dire, des flottes entières qui se heurtaient. Il regarda le choc, malgré la pluie qui tombait en abondance. Il célébra aussi les jeux séculaires, datant, les derniers, du règne d'Auguste et non pas de celui de Claude. Le nombre des courses de chariots y fut porté jusqu'à cent par jour; mais ils ne faisaient plus que cinq tours au lieu de sept. Il institua en l'honneur de Jupiter Capitolin un concours quinquennal de musique, de courses de chevaux et d'exercices gymniques; on y distribuait plus de prix que dans ceux de nos jours; il y en avait un, entre autres, de prose grecque et latine, et un d'accompagnement et de chant sur la harpe. Il fit courir de jeunes vierges dans le stade, et présida lui-même à la course, vêtu d'un habit de pourpre à la grecque, portant sur la tête une couronne d'or où étaient représentés Jupiter, Junon et Minerve, et ayant auprès de lui le flamendial et les prêtres de la famille Flavia, habillés comme lui, à l'exception qu'ils avaient son portrait sur leurs couronnes.

Il solennisait tous les ans les fêtes de Minerve, et avait même établi un nouveau collége de prêtres de cette déesse, dont plusieurs membres tirés au sort devaient être chargés de donner de magnifiques combats de bêtes, des représentations théâtrales et des prix d'éloquence et de poésie. Il distribua trois fois

au peuple trois cents sesterces par tête. Il donna un festin splendide dans les fêtes de sa prêture et dans les fêtes septimontiales. Il distribua au sénat et aux chevaliers des rations de pain, et de la viande au peuple, et en mangea le premier. Le jour suivant on répandit des lots dans le public, et comme la plus grande partie était tombée parmi le peuple, Domitien en assigna cinquante à chaque banc de sénateur et de chevalier.

V. Il rétablit beaucoup de grands édifices incendiés, entre autres le Capitole, qui avait été brûlé de nouveau; mais il faisait mettre son nom aux bâtiments rétablis, sans faire aucune mention de l'ancien fondateur. Il bâtit un temple dans le Capitole à Jupiter Gardien, et le marché qu'on appelle le marché de Nerva; un temple à la famille Flavia, un stade, un cabinet de musique et une naumachie. Les pierres de ce dernier bâtiment servirent depuis à la réparation du grand Cirque, dont les deux côtés avaient été brûlés.

VI. Il fit beaucoup d'innovations. Il ramena l'usage des repas donnés au peuple et supprima les rations; aux quatre factions du Cirque, il en ajouta deux autres, la faction de *pourpre* et la faction *dorée*. Il défendit le théâtre aux bateleurs, et ne leur permit de jouer que dans les maisons particulières. Il abolit l'usage des eunuques, et diminua beaucoup le prix de ceux qui étaient encore chez les marchands d'esclaves. Ayant remarqué dans la même année une grande disette de blé et une grande abondance de vins, il crut que la quantité des vignes nuisait au labourage et donna un édit qui défendait que personne plantât de nouvelles vignes en Italie et qu'on laissât subsister dans les provinces plus de la moitié des anciens plants: cet édit n'eut pas de suite. Plusieurs grandes charges furent communes aux affranchis et aux sol-

dats romains. Il fut défendu aux légions de camper les unes auprès des autres, et à leurs officiers de déposer auprès des enseignes plus de mille sesterces, parce que Lucius Anfonius, se trouvant avoir deux légions réunies dans un même quartier d'hiver, avait été surtout encouragé à la révolte par la confiance que lui donnaient les sommes mises en réserve par les soldats. Domitien établit une quatrième paye militaire de trois pièces d'or.

VIII. Dans ses premières années, il parut abhorrer le sang, au point que, dans l'absence de son père, s'étant souvenu de ces vers de Virgile :

> Avant que des humains la race ingrate et dure
> De la chair des troupeaux eût fait sa nourriture, etc.

il voulut défendre qu'on immolât des bœufs. Il ne donna aucune marque de cupidité ni d'avarice pendant qu'il fut particulier, ni dans les commencements de son règne ; au contraire, il fit voir beaucoup de désintéressement et de libéralité. Il comblait de présents tous ceux de sa suite et leur recommandait surtout de détester l'avarice. Il ne voulait pas accepter les successions quand les testateurs avaient des enfants ; il annula même un article du testament de Ruscius Scépion, qui laissait tous les ans une certaine somme aux sénateurs, que son héritier devait leur payer au moment où ils entreraient dans le sénat. Il abolit tous les procès avec le trésor public qui remontaient à plus de cinq ans avant son règne, et il ne permit pas qu'on en intentât de nouveaux aux mêmes personnes avant l'intervalle d'un an, encore à condition que, si l'accusateur ne gagnait pas sa cause, il serait puni par l'exil. Il accorda rémission pour le passé aux greffiers des questeurs qui né-

gociaient malgré la loi Claudia. Les morceaux de terre qui avaient été envahis çà et là après la distribution faite aux vétérans furent laissés aux anciens possesseurs comme par droit de prescription. Il réprima les chicanes du fisc ou domaine et puni sévèrement leurs auteurs. On citait ces mots de lui : « Un prince qui ne punit pas les délateurs les encourage. »

IX. Mais il ne persista ni dans son désintéressement, ni dans sa clémence, et se porta cependant plus vite à la cruauté qu'à l'avarice. Il fit périr un disciple de Pâris, le pantomime, encore enfant et alors très malade, uniquement parce qu'il ressemblait beaucoup à son maître pour la figure et pour le talent; il traita de même Hermogène de Tarse, pour quelques traits hardis répandus dans une histoire, et les copistes qui l'avaient écrite furent pendus. Un père de famille avait dit au spectacle qu'un thrace valait bien un mirmillon, mais ne valait pas un rétiaire; il fut traîné dans l'arène et obligé de combattre contre des chiens, avec un écriteau au dos, où on lisait : *Gladiateur impie dans ses discours.* Beaucoup de sénateurs, dont plusieurs avaient été consuls, furent mis à mort comme coupables de conspiration, entre autres Civica Céréalis, alors proconsul d'Asie, Salvidiénus Orfitus, Acilius Glabrion, qui était en éxil; d'autres sur les plus légers prétextes : Ælius Lamia, pour d'anciennes plaisanteries qui l'avaient rendu suspect, et qui étaient fort innocentes, pour avoir dit, quelques jours après l'enlèvement de sa femme, à un homme qui le louait sur la beauté de sa voix : « Hélas! je sais encore mieux me taire, » et pour avoir répondu à Titus, qui l'exhortait à prendre une autre femme : « Est-ce que vous voulez aussi vous marier? » Salvius Coc-

céianus, pour avoir célébré le jour de la naissance de l'empereur Othon. son oncle; Métius Pomposianus, parce qu'on lui avait prédit qu'il régnerait et parce qu'il portait dans la place des cartes géographiques qu'il expliquait au peuple, en leur lisant les harangues de Tite-Live, et pour avoir donné à ses esclaves les noms de Magon et d'Annibal; Sallustius Lucullus, commandant en Angleterre, pour avoir permis qu'on appelât de son nom des lances d'une forme nouvelle; Junius Rusticus, pour avoir fait l'éloge de Thraséa Pætus et d'Helvidius Priscus, et les avoir appelés des hommes très-vertueux, ce qui donna occasion à l'édit qui bannissait tous les philosophes de Rome et d'Italie; Helvidius le fils, pour avoir fait représenter une scène entre Œnone et Pâris, que Domitien prétendait être une représentation de son divorce avec sa femme; Flavius Sabinus, l'un de ses cousins, pour s'être trompé le jour des comices, en annonçant au peuple, en qualité de héraut, que Domitien était empereur, au lieu de dire consul. Devenu plus cruel encore après sa victoire sur Antonius, il appliqua à un nouveau genre de question tous les partisans de ce chef rebelle, ceux même qui s'étaient tenus cachés: on leur brûlait les parties naturelles ou on leur coupait les mains. Il n'y en eut que deux qui furent épargnés parmi ceux qui étaient de quelque distinction; un tribun sénateur et un centurion, qui alléguèrent, pour preuve de leur innocence, l'infamie de leurs mœurs, qui devait leur ôter toute considération auprès du général et des soldats.

X. Il mettait du raffinement dans ses barbaries; il fit venir dans sa chambre un acteur qui jouait les premiers rôles, le fit asseoir à côté de lui, le renvoya plein de joie et de sécurité, fit même porter chez

lui des plats de sa table, et le lendemain le fit mettre en croix. Résolu de perdre Arétinus Clémens, homme consulaire, l'un de ses amis et de ses agents, il le traita aussi bien et même mieux qu'auparavant, jusqu'à ce qu'un jour, étant en litière avec lui et apercevant le délateur qu'il avait aposté contre lui, il lui dit : « Voulez-vous que demain nous entendions ensemble ce méchant esclave? » Pour insulter encore plus à la patience des malheureux, jamais il ne prononça un arrêt de mort sans un préambule de clémence, en sorte que jamais il n'inspirait plus de terreur que quand il parlait de bonté. Un jour qu'il avait présenté des accusés au sénat, il dit qu'il ferait l'épreuve ce jour-là du zèle que le sénat avait pour lui. Les accusés ne manquèrent pas d'être condamnés aux supplices usités dans l'ancienne république. Il feignit d'être effrayé de l'atrocité de la peine, et, pour adoucir ce que le jugement avait d'odieux, il dit au sénat en propres termes, car il n'est pas indifférent de les rapporter : « Souffrez, pères conscrits, que j'obtienne de votre pitié ce que je sais que vous m'accorderez difficilement : que les condamnés aient le choix du genre de leur mort ; vous vous épargnerez un affreux spectacle, et l'on s'apercevra que j'entre pour quelque chose dans les délibérations du sénat. »

XI. Épuisé d'argent par ses continuelles dépenses en bâtiments et en spectacles, et par l'augmentation de la paye militaire, il imagina de diminuer le nombre des soldats pour diminuer le trésor ; mais voyant que cette conduite l'exposait aux incursions des barbares sans le tirer d'embarras, il se mit à piller les morts et les vivants sans aucune retenue. Il suffisait d'avoir un accusateur pour être criminel : paroles et actions, tout devenait crime de lèse-majesté. On confisquait les héritages les plus étrangers à l'em-

pereur, pourvu que quelqu'un affirmât avoir entendu dire au défunt que César était son héritier. Des impositions sur les juifs furent perçues plus rigoureusement que toutes les autres ; on y soumettait également ceux qui suivaient la loi judaïque sans en avoir fait profession publique et ceux qui niaient qu'ils fussent de famille juive, afin de s'exempter des tributs imposés à cette nation. Je me souviens d'avoir vu, dans ma jeunesse, un receveur faire visiter, devant une foule de témoins, un vieillard de quatre-vingt-dix ans pour savoir s'il était circoncis.

Domitien fut dès sa jeunesse, plein de présomption et de fierté dans ses discours et dans sa conduite. Cœnide, maîtresse de son père, revenant d'Irsie, s'avançait pour l'embrasser, comme de coutume, il lui présenta sa main. Il trouvait très mauvais que le gendre de son frère eût des esclaves habillés de blanc, et disait : « Il n'est pas bon qu'il y ait plusieurs maîtres. »

XII. Lorsqu'il fut parvenu à l'empire, il osa dire dans le sénat que son père et son frère n'avaient fait que lui rendre ce qu'il leur avait donné. Lorsque ayant repris sa femme après son divorce, il dit qu'il la recevait de nouveau dans son lit, il se servit de l'expression qu'on emploie pour signifier les coussins sur lesquels on porte les statues des dieux. Il fut très flatté que l'on criât dans l'amphithéâtre, le jour d'un festin public : « Bonheur à notre maître et à notre maîtresse ! » Dans des jeux célébrés au Capitole, le peuple lui demandait unanimement la réhabilitation de Palfurius Sura, qu'il avait chassé du sénat, et qui venait de remporter le prix d'éloquence ; il ne daigna pas répondre et fit imposer silence par un héraut. Il poussa l'insolence jusqu'à dicter dans une lettre du ministre, *notre maître et notre Dieu veut*, et

depuis ce temps il fut ordonné qu'on l'appellerait ainsi. Il ne permit pas qu'on lui érigeât des statues dans le Capitole, à moins qu'elles ne fussent d'or ou d'argent, et d'un certain prix. Il fit élever tant d'arcs triomphaux avec des trophées et des chars en relief, et tant de statues de Janus, que l'on mit en grec sur l'un de ces monuments: *C'est assez.* Il fut dix-sept fois consul, ce qui était sans exemple, et entre autres sept fois de suite, mais il n'en voulait guère que le titre, et s'en démettait vers les calendes de mai, ou le plus souvent le 13 janvier. Après ses deux triomphes, il prit le surnom de Germanicus et appela de ces deux noms, Germanicus et Domitien, les mois de septembre et octobre; le premier, parce que c'était l'époque de son avénement au trône; le second, parce que c'était le mois où il était né.

XIII. Devenu odieux et redoutable à tout le monde, il succomba enfin sous les complots de ses amis les plus intimes, de ses affranchis et de sa femme. Il avait depuis longtemps des pressentiments sur le terme de sa vie, et même sur l'heure et le genre de sa mort. Tout lui avait été prédit dès son enfance par les Chaldéens. Son père le voyant s'abstenir de champignons dans ses repas, se moqua de de lui, et lui dit que c'était le fer et non pas le poison qu'il devait craindre, s'il savait sa destinée. Toujours inquiet et tremblant, il prêtait l'oreille aux moindres soupçons, et l'on assure qu'il n'eut pas d'autre raison pour laisser sans effet son édit sur les vignes que deux vers grecs qui coururent dans Rome et et dont le sens était: « Quand on couperait les vignes jusqu'à la racine, il y aurait toujours assez de vin pour faire des libations lorsqu'on immolera César. » Des craintes semblables l'engagèrent à refuser un honneur extraordinaire que lui avait décerné

le sénat, et qui était bien fait pour flatter sa vanité : c'était que, quand il serait consul, des chevaliers romains, tirés au sort, lui serviraient de licteurs et marcheraient devant lui avec l'habit de leur dignité et la lance militaire. A mesure que le péril approchait, devenant tous les jours plus craintif, il fit garnir de pierres transparentes les galeries où il se promenait, de manière qu'il voyait comme dans un miroir tout ce qui se passait derrière lui. Jamais il ne parlait aux prisonniers que seul et en secret, et tenant leurs chaînes dans ses mains, et pour faire connaître à ses domestiques qu'il ne fallait jamais attenter aux jours de son maître, même dans une bonne intention, il fit mourir le secrétaire Epaphrodite, qu'on disait avoir aidé Néron à se tuer.

XIV. La veille de sa mort, on lui apporta des truffes, qu'il fit garder pour le lendemain, ajoutant : « Si j'y suis ; » et se retournant vers ses courtisans, il leur dit que le jour suivant la lune serait ensanglantée dans le signe du Verseau, et qu'il arriverait un événement dont on parlerait par toute la terre. Il se réveilla au milieu de la nuit plein d'épouvante, et sauta de son lit. Il vit, le matin, un devin qu'on lui envoyait de Germanie et qu'il consulta sur un éclair ; le devin lui annonça une révolution dans l'empire ; il fut envoyé à la mort. Domitien, en se grattant un bouton qu'il avait au front, fit venir le sang et s'écria : « Trop heureux si j'en étais quitte pour le sang que je fais couler ! » Il demanda l'heure qu'il était, et, comme il craignait la cinquième heure, on lui dit que la sixième était venue. Il parut rassuré comme si le péril était passé et allait entrer dans le bain, lorsque Parthénius, le premier officier de sa chambre, l'en empêcha en lui disant qu'un homme qui avait à lui révéler des choses pressantes et d'im-

portance, demandait à lui parler. Il fit retirer tout le monde et entra dans son cabinet; c'est là qu'il fut tué, et voici de quelle manière, du moins selon l'opinion reçue.

XV. Les conjurés ne sachant s'ils l'attaqueraient au bain ou à table, Stéphanus, intendant de Domitilla, alors accusé de malversion, leur offrit de prendre sur lui l'exécution du complot. Pour détourner les soupçons, il porta pendant quelques jours son bras en écharpe, comme s'il eût été blessé, et, à l'instant marqué, il cacha un poignard dans les linges qui enveloppaient son bras. Il demanda à parler à l'empereur comme pour lui découvrir une conspiration et obtint une audience. Tandis que Domitien lisait avec des marques d'effroi le mémoire qu'il venait de recevoir, Stéphanus lui perça le bas-ventre; le tyran blessé, se débattait, lorsque Claudianus, vétéran décoré d'une récompense militaire; Maxime, affranchi de Parthénius; Saturius, décurion du palais, et un gladiateur fondirent sur lui et le tuèrent de sept coups de poignard. Un petit esclave qui, chargé du culte des dieux lares, se trouva là au moment du meurtre, racontait que l'empereur, au premier coup qu'il reçut, lui cria de lui apporter un poignard qui était sous son chevet et d'appeler ses gardes, mais qu'il ne trouva que le manche du poignard, et que, quand il voulut appeler, il vit toutes les portes fermées; que pendant ce temps, Domitien avait terrassé Stéphanus et avait lutté longtemps avec lui, s'efforçant, quoiqu'il eût les doigts coupés, tantôt de lui ôter le poignard, tantôt de lui arracher les yeux. Il périt le 24 septembre. Il avait vécu quarante-cinq ans et en avait régné quinze. Son cadavre fut transporté dans un cercueil par des fossoyeurs comme celui d'un homme du peuple. Sa nourrice Phyllis lui fit des funérailles

dans une maison de campagne sur la voie Latine, porta ses restes secrétement dans le temple de la famille Flavia, et les mêla avec les cendres de Julie, fille de Titus, qu'elle avait nourrie aussi.

XVI. Il était de grande taille, avait le visage couvert d'une rougeur modeste, les yeux grands, mais faibles, et, en général, de la grâce et de la beauté dans toute sa personne, surtout lorsqu'il était jeune, excepté pourtant qu'il avait les doigts des pieds très petits. Mais, par la suite, il devint chauve, son ventre grossit, et ses jambes, diminuées par une maladie, maigrirent beaucoup. Il savait si bien qu'il avait la figure modeste, qu'il dit un jour aux sénateurs : « Vous avez jusqu'ici trouvé de l'honnêteté dans ma conduite et sur mon visage. » Mais il était si fâché d'être chauve, qu'il se croyait insulté lorsqu'on en faisait le reproche à un autre. Cependant, dans une lettre qu'il publia sur le soin des cheveux, il disait à un ami, en se consolant avec lui : « Vous voyez que je suis grand et bien fait ; vos cheveux auront le sort des miens. Je souffre patiemment qu'ils soient vieillis avant moi. Sachez qu'il n'y a rien de si agréable, mais rien de si passager que la beauté. »

XVII. Tout travail lui était insupportable. Rarement il allait à pied dans la ville, ou à cheval à l'armée ; il était toujours en litière, ne s'exerçait nullement à manier les armes, mais excellait à lancer des flèches. On l'avait vu, dans le voisinage d'Albe, percer à coups de traits jusqu'à cent animaux différents, et même placer des flèches sur leur tête, de manière qu'elles ressemblaient à des cornes ; il en faisait passer au travers des doigts d'un enfant qui lui servait de but en tenant la main ouverte, et il ne le touchait pas.

XVIII. Il négligea les lettres sur le trône, quoi-

qu'il ait fait réparer à grands frais des bibliothèques brûlées et qu'il ait envoyé jusque dans Alexandrie pour tirer des copies exactes des ouvrages perdus. Jamais il ne s'appliqua ni à l'histoire, ni à la poésie, ni en général à écrire, même quand il le fallait. Il ne lisait rien que les mémoires et les actes du règne de Tibère. Ses lettres, ses discours et ses édits étaient toujours l'ouvrage d'un autre. Cependant sa diction ne manquait pas d'élégance; on sait même de lui des paroles remarquables : « Je voudrais, disait-il, être aussi beau que Métius doit l'être. » Il disait d'un homme dont la chevelure était moitié blanche et moitié rousse : « C'est du vin blanc versé sur de la neige, » et déplorait le sort des princes « auxquels on n'ajoutait jamaistfoi, sur l'article des conspirations, que quand ils étaient tués. »

XIX. Dans ses moments de loisir, il jouait aux jeux du hasard, même les jours de fête et le matin; il se baignait pendant le jour et mangeait beaucoup à diner, en sorte que le soir il ne prenait souvent qu'une pomme de Matius et une petite potion dans une fiole. Il donnait fréquemment à manger et avec profusion, mais toujours à la hâte, ne restait jamais à table après le soleil couché, et, au lieu de faire ce qu'on appelle la débauche de nuit, il se promenait tout seul jusqu'à ce qu'il dormît.

XX. Il aimait trop les femmes, et mettait les plaisirs de l'amour au nombre de ses fonctions journalières, et les appelait l'exercice du lit. Il s'amusait, à ce qu'on prétend, à épiler ses maîtresses ou à se baigner nu avec les femmes publiques du dernier rang. Attaché à Domitia, il refusa obstinément d'épouser la fille de son frère Titus, qu'on lui offrait en mariage; mais il la séduisit dès qu'elle fut mariée à un autre, du vivant même de Titus, et, lorsqu'elle eut

perdu son père et son mari, il l'aima publiquement et fut la cause de sa mort en l'obligeant de se faire avorter.

XXI. La mort de Domitien fut reçue du peuple avec indifférence, mais elle mit les soldats en fureur; ils voulurent sur-le-champ faire son apothéose, et il ne leur manqua, pour le venger, que des chefs qui voulussent les conduire; cependant ils persistèrent à demander la mort des assassins, et l'obtinrent dans la suite. Le sénat, au contraire, fut au comble de la joie. Il s'assembla en foule, et déchira à l'envi la mémoire du prince mort par les plus outrageantes invectives, voulant qu'on le traînât aux Gémonies, qu'on mutilât et qu'on renversât ses statues. Tous ses titres honorifiques furent anéantis et sa mémoire abolie par un décret.

Peu de mois avant qu'il fût tué, une corneille parla dans le Capitole, et dit en grec: « Tout va bien, » ou « Tout ira bien. » Sur quoi l'on fit deux vers qui signifiaient que la corneille qui avait parlé, n'avait pas pu dire tout va bien, mais tout ira bien. On dit aussi que Domitien rêva qu'il avait une bosse d'or derrière le cou, et qu'il en conclut que l'empire serait après lui dans un état plus heureux et plus florissant, ce qui fut vérifié par le désintéressement et la modération des empereurs qui lui succédèrent.

FIN.

TABLE

		Pages.
I.	Jules César	1
II.	Auguste	41
III.	Tibère	89
IV.	Caïus Caligula	125
V.	Claude	164
VI.	Néron	191
VII	Galba	229
VIII.	Othon	244
IX.	Vitellius	253
X.	Vespasien	266
XI.	Titus	283
XII.	Domitien	291

UN FRANC LE VOLUME BROCHÉ

CARTONNÉ EN TOILE ANGLAISE IMPRIMÉE, 1 FR. 25

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES CHEFS-D'ŒUVRE FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

EN VENTE :

BEAUMARCHAIS
Théâtre choisi. . . . . 1 vol.

BOCCACE
Contes . . . . . 1 —

BRANTOME
Vies des dames galantes. . . 1 —

BRILLAT-SAVARIN
Physiologie du goût . . . . . 1 —

CH. DE BROSSES
L'Italie galante et familiere. 1 —

CAYLUS
Contes et Facéties . . . . . 1 —

CAZANOVA
Amours de Jeunesse . . . . . 1 —

CHAMFORT ET RIVAROL
Œuvres choisies . . . . . 1 —

ANDRÉ CHENIER
Œuvres poétiques . . . . . 1 —

P.-L. COURIER
L'Ane d'or. Daphnis et Chloé. 1 —

DIDEROT
Contes, Nouvelles et Mélanges 1 —

GŒTHE
Werther, Hermann et Dorothée 1 —

GRÉCOURT
Contes et Chansons. . . . . 1 —

HAMILTON
Histoire amoureuse de la Cour d'Angleterre. . . . . 1 —

HOFFMANN
Contes fantastiques . . . . . 1 —

J. DE LA FONTAINE
Contes et nouvelles. . . . . 1 —

LESAGE
Le Diable boîteux. . . . . 1 —

XAVIER DE MAISTRE
Œuvres complètes. . . . . 1 —

MARGUERITE DE VALOIS
Les Contes de la reine de Navarre . . . . . 1 —

MIRABEAU
Lettres d'amour à Sophie. . . 1 —

MOLIÈRE
Œuvres choisies . . . . . 1 —

OVIDE
L'Art d'aimer. Les Amours. . 1

PIRON
Poésies badines. . . . . 1 —

L'Abbé PREVOST
Histoire du Chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut. 1 —

STERNE
Voyage sentimental, suivi des Amours de mon oncle Tobie 1 —

SUÉTONE
Rome galante sous les Césars 1 —

VOISENON
Contes légers. . . . . 1 —

VOLTAIRE
Candide, Zadig et l'Ingénu . . 1 —

XXX
Nouveaux Contes à plaisir tirés des 100 Nouvelles nouvelles . 1 —

EN PRÉPARATION

CAZANOVA
L'Amour à Venise. . . . . 1 vol.

STENDHAL
Physiologie de l'Amour. . . . 1 —

GÉRARD DE NERVAL
Les Femmes du Caire . . . . . 1 —

PARNY
Poésies complètes. . . . . 1 —

AUGUSTIN THIERRY
Récits des Temps Mérovingiens 1 vol.

LOUVET DE COUVRAY
Les Amours du Chevalier de Faublas . . . . . 1 —

VOLTAIRE
La Pucelle. . . . . 1 —

Imp. de la Soc. de Typ. - NOIZETTE R. F. Campagne 1re.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE NOV 27 1924

DUE JUL 10 '50

APR 2 - '77

Ls 43.242.17
Rome galante sous les douze Cesars
Widener Library 006693757
3 2044 085 232 551